

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

DELWIT Pascal, *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2012.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Le Front national

Mutations de l'extrême droite
française

EDITE PAR
PASCAL DELWIT

SCIENCE POLITIQUE
SCIENCE POLITIQUE

Le Front national

Mutations de l'extrême droite
française

EDITE PAR
PASCAL DELWIT

DIRECTEUR DE LA COLLECTION « SCIENCE POLITIQUE »

Pascal Delwit

DERNIERS TITRES PARUS

Adhérer à un parti. Aux sources de la participation politique, Emilie van Haute, 2009

L'islam à Bruxelles, Corinne Torrekens, 2009

Les voix du peuple. Le comportement électoral au scrutin du 10 juin 2009,
édité par Kris Deschouwer, Pascal Delwit, Marc Hooghe et Stefaan Walgrave, 2010

Ordres et désordres au Caucase, édité par Aude Merlin et Silvia Serrano, 2010

La biodiversité sous influence ? Les lobbies industriels face aux politiques internationales
d'environnement, Amandine Orsini, 2010

Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne, David Paternotte, 2011

Clivages et familles politiques en Europe, Daniel-Louis Seiler, 2011

Party Membership in Europe: Exploration into the anthills of party politics,
edited by Emilie van Haute, 2011

Les partis politiques en Belgique, édité par Pascal Delwit, Jean-Benoit Pilet, Emilie van Haute

 EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Le Front national

Mutations de l'extrême droite française

EDITE PAR
PASCAL DELWIT

SCIENCE POLITIQUE
ENQUILITOP ENQUE

ISBN 978-2-8004-1519-2
D/2012/0171/7

© 2012 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)
EDITIONS@ulb.ac.be
www.editions-universite-bruxelles.be

Imprimé en Belgique

Introduction

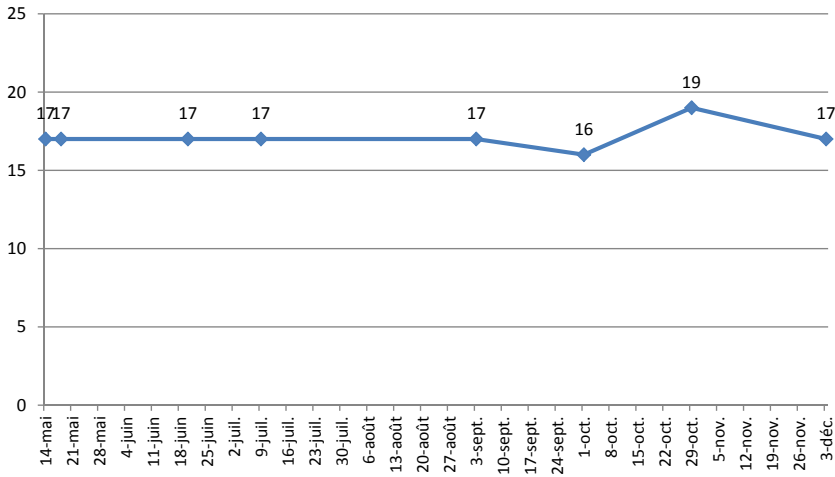
Pascal DELWIT

L'élection présidentielle du 22 avril 2007 et le scrutin législatif qui l'a suivi ont été une terrible désillusion pour Jean-Marie Le Pen et le Front national. Après avoir dominé l'agenda politique et médiatique durant les années quatre-vingt-dix et créé une secousse dans le système politique lors des élections présidentielles de 2002, le FN était ramené à une expression électorale et un poids politique très modestes.

Si Jean-Marie Le Pen enregistre encore un score de 10,4% au premier tour de l'élection présidentielle, le FN passe sous la barre des 5% lors des élections législatives. Seule Marine Le Pen est en mesure de défendre les couleurs frontistes au deuxième tour des élections législatives. Ce résultat, en phase avec le mouvement de déclin observé dans les années 2000, est confirmé au scrutin municipal de 2008 où l'extrême droite française est évanescence. D'aucuns évoquent alors la fin sans gloire de Jean-Marie Le Pen et de son parti.

A la veille des élections présidentielles et législatives de 2012, la présentation et le regard sont pourtant tout autres. En janvier 2011, Marine Le Pen a « hérité », en triomphant de Bruno Gollnisch, de la présidence du parti ; trente-neuf ans après l'accession de son père à cette même présidence. Le Front national a opéré une percée aux élections cantonales du printemps 2011 et les enquêtes d'opinion créditent Marine Le Pen de scores oscillant entre 15 et 20% des intentions de vote pour le premier tour de la présidentielle.

Intentions de vote pour Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle en 2011



Source : IPSOS.

Après le pain noir, le pain blanc ? Les choses sont indubitablement plus nuancées. Dans un environnement européen où l'extrême droite a (re)trouvé des couleurs dans certains Etats – Autriche, Danemark, Finlande, Grèce, Norvège, Pays-Bas, Suède... –, une nouvelle analyse de fond du phénomène frontiste s'imposait, tant il est vrai que le déclin politico-électoral de la deuxième moitié des années 2000 avait asséché les recherches consacrées au Front national.

Pour comprendre le « phénomène Front national », onze contributions sont articulées à six grands angles d'analyse.

Dans un premier temps, l'histoire presque quarantenaire du Front national est décortiquée à l'aune de quatre phases – la « traversée du désert » (1972-1983), l'enracinement et la consolidation (1983-1999), l'« essoufflement » (les années 2000) et la renaissance possible (2011-) (Delwit).

Dans une deuxième étape, Piero Ignazi analyse les sources du *modèle* français et frontiste pour l'extrême droite européenne, en termes de profil idéologique et d'organisation performante. Ignazi propose ensuite une typologie de l'extrême droite européenne en fonction de ses capacités de pénétrer le système politique et l'exécutif ; de manière directe – participation au gouvernement – ou indirecte – soutien extérieur. Les impacts réciproques pour l'extrême droite et la droite parlementaire sont subtilement examinés.

Dans une troisième phase, c'est la dimension organisationnelle du FN qui est scrutée. Grand oublié des travaux consacrés au Front national, Anissa Amjahad et Clément Jadot décomposent le modèle organisationnel du FN et ses évolutions tandis que Birgitta Orfalli analyse les ressorts contemporains de l'adhésion au Front national : le moment initial et ses fondements.

Dans un quatrième temps, Gilles Ivaldi examine et explique les mutations programmatiques de même que les socles et les registres identitaires du Front national.

Le cinquième axe est consacré à la problématique des élections et des alliances politico-électorales. Depuis 1972, Jean-Marie Le Pen et le Front national ont pris part à de nombreux scrutins à tous les niveaux – municipal, cantonal, régional, législatif, présidentiel et européen. Les résultats sont présentés et analysés de manière exhaustive tout comme sont posées les problématiques des alliances et des reports de voix lors des scrutins à deux tours dans un cadre uninominal – élections législatives et cantonales – ou plurinominal – élections municipales et régionales (Delwit). La question des alliances et des reports est une problématique cruciale pour le FN, en difficulté face à la contrainte institutionnelle du droit électoral français. Mais elle l’a été et l’est tout autant pour la droite parlementaire. Pierre Bréchon détaille les rapports complexes et mouvants entre cette droite parlementaire (RPR, UDF, UMP, ...) et le Front national. Pour sa part, Nonna Mayer revient sur la lancinante question de « l’électorat frontiste » ou, pour être plus correct, des *électorats frontistes*. Qui sont les électeurs du Front national ? Comment évoluent-ils ? Comment les appréhender dans la période contemporaine ? Quelles sont leurs motivations et leurs attentes ?

Enfin, trois zones de force du Front national, dissemblables dans leur profil, sont très finement observées : le Nord-Pas-de-Calais, par Bernard Dolez et Annie Laurent ; l’Alsace par Bernard Schwengler ; Provence-Alpes-Côte d’Azur par Joël Gombin.

Les étapes du Front national (1972-2011)

Pascal DELWIT

En octobre 2012, le Front national (FN) fêtera son quarantième anniversaire. Si le FN a commencé à marquer les imaginations par sa progression électorale et politique dans la deuxième moitié des années quatre-vingt et dans les années quatre-vingt-dix, l'organisation frontiste a vu le jour bien avant, puisqu'elle est officiellement fondée le 5 octobre 1972, à l'initiative de l'organisation Ordre nouveau. Comment caractériser et jalonner cette histoire quarantenaire du Front national ? Sous l'angle de ses performances politiques, électorales et organisationnelles, quatre temps nous semblent pouvoir être isolés.

Le premier est communément qualifié de « traversée du désert ». Cette phase s'étend de la création du parti au 4 septembre 1983, moment où le FN réussit sa première percée politique, symbolique et médiatique lors d'une élection municipale partielle à Dreux. Il décroche 16,72% et intègre pour le deuxième tour la liste RPR-UDF conduite par Jean Hieaux, qui l'emporte aisément (55,33%). La deuxième phase est l'étape de l'enracinement national et local, de la consolidation électorale et politique jusqu'à la scission mégrétiste en décembre 1998. Le troisième temps est caractérisé par un fort affaiblissement du Front national, en dépit de la présence de Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002. Son influence électorale et politique est sensiblement amoindrie dans les années 2000. Enfin, l'élection à la succession de Jean-Marie Le Pen, en janvier 2011, présente une rupture, à bien des points de vue, exceptionnelle et a été suivie d'un scrutin cantonal marqué par un renouvellement de bonnes performances du Front national.

L'établissement d'une organisation d'extrême droite pérenne en France

La droite radicale ou l'extrême droite ont des racines importantes dans l'histoire et la pensée politiques française. Néanmoins, l'*opprobre de Vichy* et une

fragmentation permanente ont longtemps rendu l'extrême droite française peu visible politiquement et sans influence de la libération au début des années quatre-vingt. Deux moments démentent néanmoins partiellement cette perspective : la percée poujadiste aux élections législatives de 1956 et la candidature de Tixier-Vignancour aux élections présidentielles de 1965, les premières tenues au suffrage universel sous la v^e République.

Le mouvement poujadiste est une naissance spontanée à partir d'une révolte d'une trentaine d'artisans et de commerçants de Saint-Céré contre des contrôleurs fiscaux ¹. Ce faisant, ils lancent un mouvement qui débouche sur la création de l'Union de défense de la création des artisans et commerçants (UDCA) contre une fiscalité jugée excessive. L'UDCA se développe au milieu des années cinquante et investit même le champ électoral avec la présentation de listes de l'Union et fraternité française (UFF) au scrutin législatif de janvier 1956 sous le slogan « Sortez les sortants ! ». Dans le cadre du système électoral proportionnel en vigueur sous la IV^e République, les 11,6% décrochés par les listes poujadistes leur permettent d'enlever cinquante-deux députés à l'Assemblée nationale. Nous l'avons noté, le mouvement poujadiste est d'abord fixé sur les problèmes fiscaux et la détresse d'une partie du monde rural et de la boutique. Mais ses propos radicaux sur le *défaitisme* dans les colonies ou les origines juives de Pierre Mendès France font écho à une rhétorique classique d'extrême droite. Pierre Poujade lui-même n'y échappe pas, déclarant par exemple à l'endroit de Mendès France : « Si vous aviez une goutte de sang gaulois dans les veines, vous n'auriez jamais osé, vous représentant de notre France, producteur mondial de vins et de champagne, vous faire servir un verre de lait dans une réception internationale ! C'est une gifle, Monsieur Mendès, que tout Français a reçue ce jour-là, même s'il n'est pas un ivrogne » ². Poussée dure, violente parfois, qui a trouvé un espace électoral en 1956, le *poujadisme* ne s'installe pas pour autant dans le système politique et se désintègre après l'établissement de la v^e République.

Jean-Louis Tixier-Vignancour est connu dans l'extrême droite française. Elu député à deux reprises, une première fois en 1936 puis en 1956 au nom du Rassemblement national, Tixier-Vignancour est surtout réputé pour avoir été l'avocat du général Raoul Salan, l'un des participants du putsch des généraux en 1961 et chef de l'OAS. Dans la campagne des élections présidentielles du 5 décembre 1965, Tixier-Vignancour fait en quelque sorte office de « porte-parole des nostalgiques de l'Algérie française » ³ mais ne décroche qu'un petit score d'estime – 5,2% –, qui ne permet pas à l'extrême droite française de se cristalliser autour de cette performance. Les groupes d'extrême droite font plutôt dans l'activisme extra-institutionnel et disputent la rue à l'extrême gauche, à l'image de la principale organisation, Occident.

C'est sa dissolution par le ministre de l'Intérieur, le 31 octobre 1968, qui contribue à une bifurcation dans l'extrême droite française. Ordre nouveau est établi

¹ J.-P. RIOUX, « Des clandestins aux activistes (1945-1965) », in M. WINOCK (éd.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, 1994, p. 222.

² J. TOUCHARD, « Bibliographie et chronologie du poujadisme », *Revue française de science politique*, 1, 1956/6, p. 33.

³ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, p. 19.

avec des ambitions nouvelles. Décidant de tourner le dos aux actions violentes et à la contestation de la rue à l'extrême gauche, à tout le moins comme démarche dominante, Ordre nouveau veut investir le terrain politique et rassembler les forces de la droite extrême. A l'horizon des élections législatives de 1973, il crée une structure *ad hoc*, le Front national.

Le Front national est fondé le 5 octobre 1972. L'objectif premier est cette fois de prospérer ou d'influencer le débat sur le terrain électoral et politique. Pour l'atteindre, Jean-Marie Le Pen est choisi pour président. Deux raisons semblent avoir présidé à ce choix. La première est son éloignement relatif des différentes « chapelles » qui sont à l'origine du FN. Sous cet angle, il peut s'imposer comme un plus petit commun dénominateur politico-idéologique. En même temps, et c'est la deuxième raison, Jean-Marie Le Pen n'est vraiment pas un novice en politique. Véritable baroudeur, il a été volontaire dans les guerres d'Indochine et d'Algérie. Il s'est surtout fait connaître dans le champ politique comme député poujadiste en 1956 mais il quitte le groupe en 1957. Le Pen est un orateur et un débatteur tenace à l'Assemblée nationale jusqu'à sa non-réélection en 1962. Il gère alors une société d'édition, la Société d'études et de communication publiques, la SERP, qui diffuse, entre autres, de la prose écrite et audiovisuelle d'extrême droite, avant de revenir à ses amours politiques en dirigeant la campagne présidentielle de 1965 de Tixier-Vignancour. Sont ainsi rassemblées dans une seule organisation les deux grandes sensibilités de l'extrême droite, les nationaux et les nationalistes. Les premiers incarnent une extrême droite, « issue de la tradition française de la grandeur de la nation » ; les seconds sont historiquement plus inscrits dans une dynamique d'activisme extra-institutionnel ⁴.

Le Front national va aux élections législatives de 1973 sous le mot d'ordre « Défendre les Français ! ». Mais dans une élection polarisée entre droite parlementaire et opposition socialiste et communiste rassemblée derrière le programme commun, il n'a pas vraiment voix au chapitre. Il ne parvient à présenter que quatre-vingt-seize candidats et décroche un résultat confidentiel : 0,44%. Néanmoins ramené aux circonscriptions où le FN se présente, le résultat est de 2,26%. Aux yeux de Le Pen, qui appelle à « barrer la route » aux communistes « à tout prix », « ces élections ont été (...) extrêmement encourageantes » ⁵. Mais toutes les composantes du Front national ne partagent pas cet avis positif. Plusieurs des promoteurs du projet sont très déçus et mettent en cause la survie du FN. Dès avril 1973, Ordre nouveau annonce vouloir sortir du FN et relancer l'activisme extra-institutionnel. Cette perspective fragilise le tout jeune FN et son président. Mais un événement modifie la donne. Le 21 juin 1973, militants des Jeunes communistes révolutionnaires et d'Ordre nouveau s'affrontent très durement à l'occasion d'un meeting à la salle de la Mutualité à Paris. Le 23, le ministre de l'Intérieur Raymond Marcellin dissout les deux organisations. Ordre nouveau a vécu. Une partie des opposants à Le Pen quittent le Front national et, après avoir vainement tenté de récupérer le label « Front national », fondent un parti concurrent, le parti des forces nouvelles (PFN).

⁴ E. LECŒUR, *Un néo-populisme à la française. Trente ans de Front national*, Paris, La Découverte, 2003, p. 33-34.

⁵ *Le Monde*, 6 mars 1973.

L'élection présidentielle qui intervient suite au décès de Georges Pompidou n'est guère plus enthousiasmante. Là encore, il est très difficile d'exister dans une compétition serrée entre le candidat de la gauche, François Mitterrand, et les deux candidats de la droite parlementaire, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chaban-Delmas. Jean-Marie Le Pen ne décroche que 0,75% des suffrages (0,76% en France métropolitaine). Cette nouvelle contre-performance aurait pu avoir raison de la pérennité du Front national, désormais confronté à la concurrence du parti des forces nouvelles. Il n'en sera pourtant rien. Jean-Marie Le Pen amorce une double dynamique dans cette période d'insignifiance politique et électorale : la construction progressive d'une organisation digne de ce nom et la stimulation du ralliement de différentes composantes de la mouvance de l'extrême droite française.

La structuration sera complexe. Le Front national ne compte que quelques centaines de membres au milieu des années soixante-dix et les ralliements ne s'opèrent qu'au compte-goutte. De plus, le FN n'a pas véritablement de moyens, contrairement à son président. Le FN bénéficie néanmoins de l'apport d'un certain nombre de personnalités nostalgiques de l'Algérie française, qui n'ont jamais digéré les accords d'Evian. Et cette thématique est importante. François Duprat, important cadre frontiste jusqu'à son décès en 1978 lors d'un attentat, l'énonça clairement : « La liquidation de l'Empire colonial français donnait à l'opposition nationale les forces qui lui avaient manqué depuis 1945. Lavée de la lourde hypothèque de Vichy et de la collaboration, elle pouvait de nouveau faire appel au nationalisme, voire au plus simple patriotisme des Français » ⁶.

Le parti essaie de s'armer au plan organisationnel et doctrinal. Ainsi, cinq commissions thématiques sont créées début 1975 : Défense nationale, Famille, Institutions-Elections, Jeunesse-Education et Questions économiques et sociales. Dans le même temps, le périodique *National* accroît sa diffusion ⁷. Mais c'est surtout à l'élargissement de sa *surface* que Le Pen œuvre. En la matière, deux ouvertures sont réalisées à la fin des années soixante-dix. La première est opérée vers les milieux catholiques les plus traditionalistes et intégristes, dont l'action la plus marquante est l'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet par des prêtres proches de la fraternité Saint-Pie x de M^{gr} Marcel Lefebvre ⁸. Le mouvement Chrétiens-Solidarité, dont la figure de proue est Bernard Antony (Romain Marie), est l'acteur crucial. Ce courant et son journal *Présent* apportent leur appui à Jean-Marie Le Pen et au Front national, en dépit de leur profond ancrage providentialiste et de leur hostilité concomitante à la démocratie parlementaire. De manière significative, Jean-Marie Le Pen est présent à la première « journée d'amitié française », lancée par le Centre Charlier, dirigé par Bernard Antony, qui est un moment de grand rassemblement

⁶ J.-P. RIOUX, « Des clandestins aux activistes (1945-1965) », *op. cit.*, p. 232.

⁷ Camus évoque une diffusion à 10 000 exemplaires en 1975. J.-Y. CAMUS, « Origine et formation du Front national (1972-1981) », in N. MAYER, P. PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 27.

⁸ J.-Y. CAMUS, *Le Front national. Histoire et analyses*, Paris, Editions Olivier Laurens, 1996, p. 46.

du courant catholique intransigeant ⁹. Il obtiendra la « bénédiction » de Marcel Lefebvre lui-même : « Dans la mesure où il défend la loi de Dieu, le Décalogue qui doit en principe conduire les peuples et être à la base de toutes les sociétés, on ne peut que l'encourager et être avec lui » ¹⁰.

La deuxième ouverture l'est vers une partie du mouvement solidariste. Historiquement, le solidarisme se décline comme la volonté de rechercher une « troisième voie » entre libéralisme et socialisme, proposant une vision organiciste de l'entreprise et de la société. En France, il s'épanouit principalement à partir du Mouvement Jeune Révolution mis sur les fonts baptismaux suite à l'extinction des Comités Tixier-Vignancour. Dans les années soixante-dix, les débats dans le mouvement solidariste sur les voies politiques à emprunter sont animés. Un courant, l'Union solidariste, hostile à l'axe stratégique antisioniste promu par Jean-Gilles Mariakis, décide de rejoindre le Front national. Animé par Michel Collinet, Christian Baekroot et Jean-Pierre Stirbois, il contribuera au développement du FN sur un plan doctrinal et organisationnel. Jean-Pierre Stirbois, en particulier, jouera un rôle clé dans l'organisation frontiste dont il devient d'ailleurs secrétaire général en 1981.

Ces apports sont importants car ils vont fournir au FN des cadres, du soutien doctrinal, de la crédibilité et de la légitimité dans certains segments de la société. Parallèlement, ils contribuent à un accroissement de l'hétérogénéité programmatique et politique du FN qui se renforcera avec la venue ultérieure de personnalités de la Nouvelle Droite. Sur le plan socio-économique, il existe plus d'une nuance entre ces diverses sensibilités. Le rapport même au régime politique n'est pas nécessairement toujours le même non plus. Comme l'a souligné Taguieff, si Jean-Marie Le Pen assume « la République », il n'en va pas de même de courants et de personnalités réactionnaires et/ou d'horizons monarchistes ¹¹. Plus généralement, le Front national se donne à voir, en termes programmatiques et doctrinaux comme une organisation coupole et fluctuante, « réductible à aucune école de pensée », cherchant à assurer son ancrage tantôt dans le passé, tantôt dans le futur et associant des « schèmes disparates, logiquement inconciliables, afin de renforcer son argumentation » ¹². Mais somme toute, l'homogénéité des positions n'est pas nécessairement une priorité du parti, et moins encore de son président à qui échoit la tâche de gérer et d'assurer les arbitrages entre courants et personnes ¹³.

⁹ J.-M. MAYEUR, « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 27/2, 1972, p. 486.

¹⁰ J.-Y. CAMUS, « La structure du « camp national » en France : la périphérie militante et organisationnelle du Front national et du Mouvement national républicain », in P. PERRINEAU (éd.), *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, Paris, l'Aube, 2001, p. 205.

¹¹ P.-A. TAGUIEFF, « Un programme « révolutionnaire » ? », in N. MAYER, P. PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 200.

¹² A. CHEBEL D'APOLLONIA, *L'extrême droite de Maurras à Le Pen*, Bruxelles, Complexe, 1988, p. 356.

¹³ J.-Ph. ROY, « Grandir : le Front national », in A. LAURENT, B. VILLALBA (éd.), *Les petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 159.

En dépit de ces ouvertures, le Front national reste un acteur évanescent des campagnes électorales. Aux élections législatives de 1978, il présente 154 candidats et ne décroche que 0,30% (0,93% dans les circonscriptions où il se présente). Aux européennes, il est absent de la campagne et laisse ainsi le champ libre au parti des forces nouvelles, conduit par Tixier-Vignancour. Mais le PFN ne brille guère avec à peine 0,76% des suffrages. En mai 1981, Jean-Marie Le Pen n'est pas capable de rassembler les cinq cents signatures de parrainage pour déposer sa candidature à l'élection présidentielle d'avril 1981. Et aux législatives qui suivent de peu la victoire de François Mitterrand le 10 mai 1981, le Front national reste cantonné dans la confidentialité en ne présentant que soixante-six candidats et n'engrangent que 0,17% des suffrages (1,24% dans les circonscriptions où il se présente). Il passe néanmoins le cap des 2% dans quatorze circonscriptions. Bref, neuf ans après sa création, le Front national est loin d'avoir réussi son pari d'installer l'extrême droite française dans le jeu politique et électoral. Le FN est un parti fragile doctrinalement, presque inexistant électoralement et confiné dans quelques espaces : c'est alors d'abord et avant tout un parti francilien. En 1973, on recense cinquante candidats du FN en Ile-de-France sur un total de quatre-vingt-seize candidatures ; en 1978, 62 sur 154 ; en 1981, 31 sur 66. En revanche, la part de l'Ile-de-France décline dans son électorat : de 48,19% en 1973 à 36,60% en 1978 et 19,27% en 1981. Hors l'espace francilien, le FN ne se découvre avec une certaine continuité que dans les Bouches-du-Rhône, futur espace de développement important.

C'est pourtant à l'aube de sa dixième année, qu'un certain nombre d'éléments changent la donne. Il y a bien sûr la victoire de François Mitterrand et de la gauche aux élections législatives. Pour la première fois depuis l'instauration de la v^e République, les leviers du pouvoir échappent à la droite parlementaire. En parallèle se déploie la « révolution conservatrice » symbolisée par l'accession de Margaret Thatcher aux commandes de la Grande-Bretagne (1979) et de Ronald Reagan (1980) à celles des Etats-Unis. Le caractère structurel de la crise économique et sociale s'impose. L'immigration et la présence de communautés étrangères ou d'origine étrangère qui plongent dans le chômage suite à la désindustrialisation accélérée se politisent. A l'extrême droite aussi, le parti des forces nouvelles rend l'âme. Seul un noyau de personnalités maintient le parti en vie. Enfin, électoralement, de petites indications témoignent d'un changement. A l'occasion, le Front national rencontre un succès d'estime. Aux élections municipales de mars 1983, la liste FN décroche 4,2% à Clermont-Ferrand, 3,9% à Montpellier ou encore 4,1% dans le 19^e arrondissement de Paris. Mais c'est surtout le score réalisé par Jean-Marie Le Pen qui frappe. Dans le 20^e arrondissement, il réalise 11,3% et est élu conseiller municipal. Parallèlement, on relève aussi la performance d'une liste proche de la philosophie lepéniste « Roubaix aux Roubaisiens », qui décroche 9,6% des voix. C'est toutefois l'élection municipale de Dreux, réorganisée en septembre 1983, qui permet au FN de sortir de la confidentialité politique et médiatique. En mars de la même année, la liste conduite par Françoise Gaspard, maire sortant, l'avait emporté d'un cheveu au deuxième tour (50,03%). L'annulation du scrutin et sa réorganisation débouchent sur un résultat saisissant pour Jean-Pierre Stirbois qui tire la liste frontiste : 16,7%. Au deuxième tour, Stirbois obtient la fusion avec la liste RPR-UDF. Comme ont pu le montrer Bréchon

et Mitra, Dreux est exemplative des mutations socio-économiques, démographiques et politiques des années soixante-dix et quatre-vingt. L'industrialisation rapide des années soixante et soixante-dix avait conduit à l'engagement de nombreux travailleurs immigrés peu qualifiés, en particulier algériens¹⁴. Mais lorsque l'industrie périclita à la fin des années soixante-dix, la ville est confrontée au problème du chômage, du chaos urbanistique et de la cohabitation de populations diverses. C'est sur ce terreau que Jean-Pierre Stirbois travaille le terrain à partir de l'idée simple développée depuis 1978 par le FN et dont il est le promoteur : « Un million de chômeurs, c'est un million d'immigrés de trop ».

Quelques semaines après ce scrutin, le FN décroche, le 6 novembre, une performance inattendue dans une autre élection partielle à Aulnay-sous-Bois : 9,32% des voix. Enfin, le 11 décembre, Jean-Marie Le Pen obtient 12,02% dans la deuxième circonscription du Morbihan à l'occasion d'une élection législative partielle, pour partie attribuée à la prime « enfant du pays » dont il aurait bénéficié¹⁵. Plusieurs observateurs ont épinglé cette phase comme une courte séquence de trois scrutins spécifiques, tour à tour qualifiés d'« élections intermédiaires »¹⁶, d'« élections sans enjeu »¹⁷, d'élections de « second ordre »¹⁸ ou comparés aux élections à mi-mandat de la législature américaine, les *Mid-terms Elections*. Le diagnostic a néanmoins été nuancé par Dupoirier, Grunberg et Roy à l'aune de trois éléments :

1. « Les rapports de forces qui s'établissent aux élections municipales et nationales sont d'autant plus semblables que l'offre électorale municipale est plus proche de l'offre électorale nationale. Le double mouvement de bipolarisation et de partisanation, qui s'installe en 1977 au plan local, doit favoriser l'homogénéisation des comportements électoraux aux différents types de scrutin.
2. Les rapports de forces qui s'établissent lors des élections municipales s'inscrivent dans les évolutions générales, nationales et régionales, des structures électorales. (...)
3. Les évolutions des rapports de forces électoraux qui se manifestent lors des scrutins municipaux, à la fois en termes de suffrages exprimés et de changements

¹⁴ Pierre BRÉCHON, Subrata KUMAR MITRA, « The National Front in France. The emergence of an extreme right Protest Movement », *Comparative Politics*, 1992, 25/1, p. 71.

¹⁵ Attribut que rejette Le Bohec : « A la Trinité-sur-mer, il avait obtenu 27 suffrages – en 1974 – (2,75%) : l'effet « gars du pays », était déjà très faible ; il ne peut que l'être encore plus dix ans après ». J. LE BOHEC, *Sociologie du phénomène Le Pen*, Paris, La Découverte, 2005, p. 21. L'auteur oublie pourtant de mentionner qu'à la Trinité-sur-mer, Le Pen recueille une voix sur deux en la circonstance.

¹⁶ Proposé une première fois par J.-L. PARODI, « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, 903, 1983, p. 42-72.

¹⁷ P. IGNAZI, « Un nouvel acteur politique », in Nonna MAYER, Pascal PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 66.

¹⁸ H. KITSCHOLT, A.J. MCGANN, *The Radical Right in Western Europe. A comparative analysis*, Ann Arbor, Michigan University Press, 1997, p. 100.

politiques des mairies, influent sur les résultats des élections politiques nationales et municipales ultérieures »¹⁹.

A posteriori, on peut ajouter qu'il n'est pas évident que l'extrême droite française et européenne profite nécessairement d'élections de deuxième ordre. Le scrutin qui a le plus été analysé à l'aune de cette perspective, les élections européennes, ne dévoile pas dans l'analyse électorale du FN des performances en moyenne supérieures aux scrutins de premier ordre²⁰. Peut-être plus important que la séquence électorale est le caractère *partiel* de ces trois scrutins hors du calendrier classique. Il y a à ce moment une concentration médiatique et politique sur une élection spécifique. Cela dit, nous l'avons pointé, ce n'était pas vraiment la première « percée » électorale de candidats frontistes. Jean-Pierre Stirbois avait déjà obtenu de petits scores d'estime à Dreux, notamment à l'élection législative de 1981 (2,17%). Aux élections de 1973, Le Pen avait décroché 5,22% dans la 15^e circonscription de Paris et avait encore enlevé 3,91% et 4,38% en 1978 et 1981 (respectivement dans la 5^e et la 22^e circonscription de Paris). Aux élections municipales de 1983, Jean-Marie Le Pen atteint 11,3% dans le 20^e arrondissement de Paris. Ce qui a sans doute joué est tout à la fois le caractère partiel du scrutin mais aussi toute la problématique de la fusion de liste entre les deux tours et, *in fine*, la victoire de la liste Hieaux.

L'enracinement et la consolidation du Front national

Après cette séquence d'élections partielles à la fin de l'année 1983, Jean-Marie Le Pen et le Front national entrent dans la course des « grands ». Le 13 février 1984, Jean-Marie Le Pen est l'invité de la prestigieuse émission dominicale *L'heure de vérité*, lui offrant les attributs d'une personnalité de rang national²¹. Au terme de l'émission, près de 10% des sondés se déclarent prêts à voter pour le Front national.

A cette occasion, Le Pen décline de manière manifeste la dimension populiste du Front national²², trait qu'il conservera tout au long de son histoire. Le citoyen ordinaire est présenté comme le héros ordinaire. Il s'agit de mettre fin à la corruption des élites et à un système politique bloqué par la « bande des quatre » – le RPR, l'UDF, le PS et le PCF renouvelé au fil du temps. En 2007, Jean-Marie Le Pen pourfendait « les Sarkozy, les Royal, les Bayrou, les Buffet, cartel de ministres et anciens ministres des gouvernements qui se sont succédé au pouvoir depuis trente ans »²³. Or la rhétorique sur la corruption des élites a un écho dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Au milieu des années quatre-vingt-dix, 68% des ouvriers, des « sans-

¹⁹ E. DUPOIRIER, G. GRUNBERG, B. ROY, « L'évolution électorale de la France urbaine (1971-1983) », *Revue française de science politique*, 35/1, 1985, p. 59-60.

²⁰ Voir notre contribution dans cet ouvrage sur les étapes électorales du Front national.

²¹ Ce n'est cependant pas sa première apparition dans un média audiovisuel national. Il avait été notamment déjà présent au journal télévisé de 13 heures sur TF1. J. LE BOHEC, *Sociologie du phénomène Le Pen*, *op. cit.*, p. 15.

²² B. HAGTVET, « Right wing Extremism in Europe », *Journal of Peace Research*, 31, 1994, p. 241.

²³ A. DÉZÉ, « Le Front national. Un parti « anticartel » ? », in Y. AUCANTE, A. DÉZÉ (éd.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008, p. 384.

diplôme » et des 18-34 ans et 74% des employés estimaient être plutôt d'accord avec la proposition : « La plupart des dirigeants politiques sont corrompus »²⁴. Aux élections européennes qui suivent quelques semaines plus tard, le Front national décroche sa première grande performance à l'échelle nationale, 10,95% et dix élus. Le PCF ne le devance que d'une courte tête : 11,21%. Cette performance est d'abord le résultat d'un mouvement dans l'électorat de droite. Pour l'essentiel, le FN décroche ses résultats les plus significatifs dans des segments votant classiquement en majorité à droite : professions libérales, commerçants et artisans, cadres de petites et moyennes entreprises et même cadres supérieurs. A Paris, la percée est la plus spectaculaire à l'ouest de la capitale²⁵.

La dynamique est lancée. Alors que le FN n'avait pu présenter 65 candidats aux élections cantonales de mars 1982, on en recense 1 521 au même scrutin en mars 1985. Cette élection est importante car elle est la première à renvoyer à l'attitude du FN en acteur électoral qui compte dans un scrutin à deux tours. Sans avoir pu décrocher un accord avec l'UDF et/ou le RPR, Le Pen assume néanmoins une appartenance à la « droite » et, entre les deux tours, « demande à tous les candidats dont le maintien permettrait l'élection d'un communiste ou d'un socialiste de retirer leur candidature et de soutenir activement ceux des candidats de l'opposition qui condamneraient publiquement l'ostracisme dont nous sommes victimes »²⁶. En perspective des élections législatives de 1986, le Front national souhaite d'ailleurs se donner les atouts de la respectabilité dans le fond et dans la forme. Ainsi, le FN s'engage-t-il dans une véritable campagne d'ouverture à des personnalités historiquement non marquées par la droite extrême. Ce choix lui vaut d'ailleurs certaines critiques internes. Quelques cadres sous la houlette de Roger Palmiéri, Hugues d'Alauzier et Jean-Claude Chapuis quittent le parti et fondent, le 23 novembre 1985, le Front d'opposition nationale – FON – petit groupe qui se mue en Mouvement Travail Patrie en 1987.

Le FN bénéficie aussi à ce moment de l'arrivée d'un certain nombre de personnalités en provenance du Club de l'Horloge. Avec le GRECE, le Club de l'Horloge appartenait à la « Nouvelle Droite ». Le GRECE – Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne – avait été fondé en 1968 à l'initiative de Dominique Venner et d'Alain de Benoist dans une perspective gramscienne. Il s'agissait de contester ce qui apparaissait comme une hégémonie de la pensée intellectuelle de gauche, à la fin des années soixante et dans les années soixante-dix, et d'établir une véritable « contre-culture de droite »²⁷. Le Club de l'Horloge naît quant à lui six ans plus tard, à l'initiative d'Yvan Blot, Jean-Yves Le Gallou et Henry de Lesquen, qui est toujours

²⁴ G. LE GALL, « La tentation populiste », *L'état de l'opinion*, 1996, p. 199.

²⁵ N. MAYER, « De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris », *Revue française de science politique*, 37/6, 1987, p. 897.

²⁶ P. PERRINEAU, « Les étapes d'une implantation électorale (1972-1988) », in N. MAYER, P. PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 46.

²⁷ S. CRÉPON, « Du racisme biologique au différentialisme culturel. Les sources anthropologiques du GRECE », in S. CRÉPON, S. MOSBAH-NATANSON (éd.), *Les sciences sociales au prisme de l'extrême droite*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 165.

son président ²⁸. Constitué de « jeunes fonctionnaires issus des grandes écoles, universitaires, responsables du monde économique ou membres des professions libérales », cette élite souhaite « réfléchir aux transformations nécessaires dans l'ordre politique, économique et social pour répondre aux défis du monde moderne et à la crise des sociétés européennes » ²⁹. A l'origine, ce courant de pensée est caractérisé par une certaine hostilité au libéralisme, le rejet de l'homogénéisation culturelle à l'échelle européenne et internationale et dénonce l'égalitarisme, l'amenant à valoriser la « différence » ³⁰. A la fin des années soixante-dix, les chemins du GRECE et du Club de l'Horloge divergent. Le premier souhaite rester en dehors de l'action politique *stricto sensu* ; au niveau métropolitaine. Au contraire, le Club de l'Horloge et certaines de ses personnalités souhaitent être des acteurs dans l'action politique à droite. Il s'agit de faire du Club de l'Horloge un lieu de rencontres, un « creuset idéologique et un terrain de reconversion entre des membres de la droite parlementaire en quête de démarcation avec la doctrine giscardienne ou gaulliste et des proches de l'extrême droite » ³¹. Les responsables du GRECE reprochent par ailleurs au Club de l'Horloge sa conversion au libéralisme thatchérien. Plusieurs personnalités du Club de l'Horloge rejoignent alors le FN, souvent après un détour par le RPR ou le parti républicain : Jean-Yves Le Gallou, l'ancien directeur de cabinet du secrétaire général du RPR Yvon Blot, ou encore Bruno Mégret, candidat de la droite parlementaire dans la deuxième circonscription des Yvelines à l'élection législative de 1981.

Cette nouvelle strate sera importante dans la structuration et dans la légitimation du Front national. Les « horlogistes » accroîtront l'armature idéologique et doctrinale du FN. Jean-Yves Le Gallou, en particulier, introduira le concept de *préférence nationale* ³², longuement développé dans un ouvrage, qui sera au cœur de plusieurs campagnes. Bruno Mégret et Jean-Yves Le Gallou seront aussi à l'origine de la création du Conseil scientifique du FN, en décembre 1988, qui rassemblera une trentaine de membres ³³.

Deux élections importantes interviennent en 1986 : les élections législatives et le nouveau scrutin régional, suite à l'introduction du fait régional en France. En termes de contrainte institutionnelle, les deux scrutins sont favorables au FN dans la mesure où ils se tiennent au scrutin proportionnel, fait exceptionnel au plan législatif sous les institutions de la V^e République. Le Front national confirme son entrée dans la cour des grands aux deux scrutins. Le FN recueille plus de 2 700 000 voix (9,65%) et surtout trente-cinq sièges à l'Assemblée nationale. A l'échelle régionale, le score est tout

²⁸ <http://www.clubdelhorloge.fr/> (consultation, le 12 août 2011).

²⁹ Cité par Ph. BEZES, « Un jeu redistribué sous la cinquième République : nouvelles formes et nouveaux acteurs de la réforme de l'Etat. Publiciser et politiser la question administrative : généalogie de la réforme néo-libérale de l'Etat dans les années 1970 », *Revue française d'administration publique*, 120, 2006/4, p. 27.

³⁰ P. IGNAZI, *Extreme Right Parties in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 34.

³¹ Ph. BEZES, « Un jeu redistribué sous la cinquième République... », *op. cit.*, p. 35.

³² J.-Y. LE GALLOU, *La préférence nationale*, Paris, Albin Michel, 1985.

³³ A. DÉZÉ, « Le Front national comme « entreprise doctrinale » », in F. HAEGEL (éd.), *Partis et systèmes partisans en France*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007, p. 269-270.

aussi important et l'organisation frontiste réussit même à négocier un accord avec le RPR et l'UDF dans plusieurs régions, accédant pour la première fois à des responsabilités exécutives. Le FN décroche deux vice-présidences dans la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et une en Haute-Normandie, en Picardie et en Languedoc-Roussillon. Cette avancée électorale et politique semble marquer une inflexion centripète dans le chef du FN. Au lendemain des élections législatives, le ton est d'ailleurs régulièrement responsable. « Je déplore qu'on nous ait rangés d'emblée dans l'opposition. Quand on est dans l'opposition, on exprime son point de vue contre le gouvernement. Mais cette opposition ne sera pas systématique. Chaque fois qu'un texte sera conforme à notre programme, nous le voterons. Sinon, nous chercherons à l'amender », déclare Le Pen en avril ³⁴. On note alors une oscillation récurrente dans l'attitude du FN et de Le Pen entre l'intégration souhaitée dans le « camp de la droite » et une posture anti-système et populiste.

Un nouveau socle électoral est atteint lors des élections présidentielles de 1988 avec une avancée notable de Jean-Marie Le Pen au premier tour des élections présidentielles. Celui-ci décroche près de 4 400 000 voix, 14,38% des suffrages exprimés, alors même que Jacques Chirac et Raymond Barre ne parviennent pas à franchir la barre des 20%. Sans véritable enjeu pour le deuxième tour, tant la victoire de François Mitterrand semble assurée, Le Pen appelle à choisir le « mal » contre le « pire » : « Ceux pour qui le plus important, et c'est vrai que c'est ce qui compte, c'est d'éviter Mitterrand et le socialisme, ceux-là voteront pour le candidat résiduel sans donner à leur geste d'autre signification que d'éviter le pire » ³⁵. Au deuxième tour, deux tiers des électeurs lepenistes auraient opté pour Jacques Chirac pour un peu de moins de 20% en faveur de François Mitterrand ; le reste se répartissant entre votes blancs et nuls, et abstentions. Pour le scrutin législatif, l'extrême droite est confrontée à un changement de la contrainte institutionnelle. Le gouvernement Chirac a supprimé le mode de scrutin proportionnel et réintroduit un système électoral uninominal à deux tours. Certes Elizabeth Carter considère qu'il n'y a pas une relation établie entre le mode de scrutin et la performance électorale de l'extrême droite ³⁶. Mais l'analyse porte sur la distribution en voix. Examiné à l'aune de la distribution en sièges, le tableau est différent. En effet, le scrutin uninominal à deux tours est très difficile à gérer pour le Front national. C'est un mode de scrutin qui se prête mal à l'élection de parlementaires de partis anti-système ou en périphérie du système, face à une forme de vote utile pour des formations plus centripètes, susceptibles d'exercer les responsabilités. Par ailleurs, la dynamique des deux tours ramène à la question de possibles alliances, fondées sur un principe de désistement. Sous cet angle, une double question se pose avec récurrence au FN : souhaite-t-il intégrer de telles dynamiques et en est-il capable ? Cette problématique renvoie d'ailleurs à son statut. Ainsi pour Annie Laurent, il est possible de définir un *petit parti* dans ce contexte : « On dira d'un parti qu'il est petit s'il n'est pas capable, à la veille d'un scrutin, de réaliser

³⁴ Cité par G. BIRENBAUM, « Les stratégies du Front national : mars 1986-mai 1987 », *Vingtième siècle*, 16, octobre-décembre 1987, p. 8.

³⁵ *Le Monde*, 3 mai 1988.

³⁶ E. L. CARTER, « Proportional Representation and the Fortunes of Right-Wing Extremist Parties », *West European Politics*, 25/3, 2002, p. 135.

des accords électoraux avec d'autres partenaires. Ces accords s'expriment par leur capacité soit à négocier des candidatures ou des listes d'union, soit à obtenir le retrait en certains lieux d'autres concurrents »³⁷. Mais elle nuance son critère en ôtant de la définition les formations prêtes à la démarche d'alliance mais qui ne trouveraient pas de partenaire en citant explicitement l'exemple du Front national en France. En 1988, Le Pen ne peut négocier un accord national face au refus du RPR et de l'UDF. Néanmoins, dans le sud de la France, certains arrangements sont réalisés. Dans les Bouches-du-Rhône, Jean-Claude Gaudin et Jean-Marie Le Pen conviennent qu'au deuxième tour, le RPR-UDF représenterait la droite dans huit des circonscriptions et le FN, dans huit autres. Des accords du même type sont conclus dans le Vaucluse et dans le Gard. La dynamique a d'ailleurs une portée nationale dès lors que le Front national ne participe qu'à trois triangulaires. Au final pourtant, l'opération se révèle asymétrique en termes de résultats politiques. Elle aide à l'élection de parlementaires de l'UDF ou du RPR. En revanche, aucun candidat frontiste ne l'emporte dans les Bouches-du-Rhône. Seule Yann Piat se fait élire dans la 3^e circonscription du Var.

Après le scrutin présidentiel et législatif de 1988, le Front national maintint sa consolidation électorale jusqu'au scrutin régional de 1998. En revanche, politiquement, cette décennie – 1988-1998 – peut être divisée en deux temps. Une pertinence assez faible, pour reprendre les termes de Sartori³⁸, jusqu'aux scrutins de 1995. Par la suite au contraire, une élévation de sa relevance eu égard à la nouvelle configuration politique.

Ancrage électoral, développement organisationnel et impact limité

De 1988 au scrutin municipal de 1995, le Front national maintient à un niveau élevé ses capacités électorales. Aux élections régionales de 1992, au scrutin législatif de 1993, à l'élection européenne de 1994 et au scrutin présidentiel de 1995, le Front national et Jean-Marie Le Pen enlèvent de 12 à 15% des voix. Mais d'un point de vue politique, l'organisation frontiste est confrontée à une double difficulté dans la traduction politique de ces résultats. La première a trait à la traduction en sièges, un des quatre indicateurs pour définir la pertinence des partis selon Sartori. Le FN n'enlève des sièges que dans les élections à scrutin proportionnel ou avec une dimension proportionnelle : au Parlement européen, dans les municipalités et dans les Conseils régionaux. En revanche, l'Assemblée nationale reste inaccessible pour le FN confronté au scrutin uninominal et à la logique d'alliance refusée par le RPR et l'UDF. Il est vrai que la droite parlementaire peut d'autant plus aisément ignorer le FN qu'elle n'a pas d'adversaire en 1992 et 1993. Le deuxième septennat de Mitterrand est un calvaire pour la gauche. Le parti socialiste s'est entredéchiré au congrès de Rennes en 1990 et le PCF, ébranlé dans les années quatre-vingt-dix, est sans voix après l'effondrement des démocraties populaires en 1989 et de l'URSS en 1991. 1992 et 1993 sont des triomphes pour la droite parlementaire qui domine l'Assemblée nationale

³⁷ A. LAURENT, « Définir les petits partis : le regard de l'électoraliste », in A. LAURENT, B. VILLALBA (éd.), *Les petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 25.

³⁸ G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011.

et les Conseils régionaux. Au scrutin présidentiel de 1995, malgré l'âpre duel entre Chirac et Balladur, le deuxième tour est presque une formalité pour Chirac. Le Front national peut donc être superbement ignoré.

Dans les rangs frontistes, Bruno Mégret peut certes annoncer « les dix années de conquête du pouvoir »³⁹ après vingt ans de progression électorale, l'équation est complexe. Il faut exister entre les élections, ce qui n'est pas nécessairement tâche aisée. Tel est un des sens des provocations occasionnelles de Jean-Marie Le Pen. Il distille épisodiquement la phrase ou le jeu de mots qui, suivant les secteurs sociaux, attire l'attention, scandalise ou soude « les militants autour d'une culture qui imprègne l'extrême droite française dans la seconde moitié du XX^e siècle » autour du triptyque identité nationale, justification de la violence, mémoire de la seconde guerre⁴⁰. A intervalles réguliers, ces sorties sont certes vivement condamnées mais replacent un temps le FN ou Le Pen au centre du débat. En septembre 1987, Le Pen relativise ainsi les chambres à gaz en se refusant néanmoins à une approche négationniste : « Je ne dis pas que les chambres à gaz n'ont pas existé. Je n'ai pas pu moi-même en voir. Je n'ai pas étudié spécialement la question. Mais je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale ». Le 2 septembre 1988, en écho aux propos de Michel Durafour, ministre d'ouverture du gouvernement Rocard, Le Pen déclare : « Monsieur Durafour (...) a déclaré : « Nous devons nous allier aux élections municipales, y compris avec le parti communiste car le parti communiste lui perd des forces. Tandis que l'extrême droite ne cesse d'en gagner ». Monsieur Durafour crématore, merci de cet aveu ». Le 30 août 1996, il déclare : « Je crois à l'inégalité des races. Oui, bien sûr. C'est évident, toute l'histoire le démontre. Elles n'ont pas la même capacité, ni le même niveau d'évolution historique ». Ou encore, le 25 avril 2003 : « Le jour où nous aurons en France, non plus 5 millions mais 25 millions de musulmans, ce sont eux qui commanderont. (...) Et les Français raseront les murs, descendront des trottoirs en baissant les yeux. Quand ils ne le font pas, on leur dit « Qu'est-ce que tu as à me regarder comme ça, tu cherches la bagarre ? ». Et vous n'avez plus qu'à filer, sinon vous prenez une trempe »⁴¹. Ce dernier propos lui vaudra une amende de 10 000 euros pour incitation à la haine raciale⁴².

Pour pérenniser et accroître ses succès électoraux, et accroître son influence politique, le FN va développer sa structure et tenter de se donner la « dimension d'un « mouvement social », entendu comme « entreprise collective visant à promouvoir ou à empêcher un changement social, culturel ou politique, au besoin par d'autres moyens que les élections ou la représentation politique »⁴³. Le nombre d'adhérents croît jusqu'à 40 à 45 000 avant la rupture de l'hiver 1998-1999⁴⁴. En parallèle, le FN essaie de s'introduire dans certains milieux sociaux et de créer une capillarité entre le

³⁹ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen...*, op. cit., p. 75.

⁴⁰ M. BERNARD, « Le Pen, un provocateur (1984-2002) », *Vingtième siècle*, 93, 2007, p. 37.

⁴¹ *Le Monde*, 25 avril 2003.

⁴² *Ibid.*, 24 février 2005.

⁴³ B. KLANDERMANS, N. MAYER, « Militer à l'extrême droite », in P. PERRINEAU, *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, Paris, l'Aube, 2001, p. 147.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 155.

parti et des organisations périphériques. Beaucoup ont néanmoins une activité limitée. Le FN tente aussi de créer des organisations concurrentes des organisations syndicales classiques, pourtant déjà nombreuses en France. « Si comme je le pense, le Front national de la police obtient des succès syndicaux, pourquoi n'y aurait-il pas un front national des métallurgistes, des agriculteurs, des pêcheurs des employés de banque, de la fonction publique », annonce Le Pen en décembre 1995 ⁴⁵. Mais sa pénétration sociale demeurera marginale faute de présence et d'emprise dans les entreprises.

Tableau 1. Organisations périphériques du Front national ⁴⁶

Cercle national chasse pêche environnement
Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française
Génération Le Pen
France Ecologie environnement
sos enfants d'Irak
Front anti-chômage
Cercle national de la banque
Cercle national des Français juifs
Fédération nationale Entreprise moderne et Liberté
Cercle national de défense des handicapés
Cercle national des rapatriés
Association pour la suppression de l'impôt sur le revenu et la réforme fiscale
Cercle des Français résidant à l'étranger
Cercle national des combattants
Coordination syndicale des professionnels de santé
Cercle national des femmes d'Europe
Cercle national des préretraités et retraités
Cercle national des taxis
Ligue pour la vie
Rassemblement national des Corses

Comment comprendre ce volontarisme social ? Principalement à la lumière d'un phénomène marquant dans sa sociologie électorale : sa progression dans les milieux populaires salariés. Le Front national s'impose petit à petit comme le premier « parti ouvrier ». Une forme de *prolétarianisation* ⁴⁷ de son électorat, observable dès 1988, se confirme au fil du temps, dans la France de l'*anomie urbaine* ⁴⁸. Au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, Le Pen capte 30% du vote ouvrier. Il est

⁴⁵ *Le Monde*, 28 décembre 1995.

⁴⁶ G. IVALDI, « Les formations d'extrême droite : Front national et Mouvement national républicain », in P. BRÉCHON (dir.), *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation française, p. 30.

⁴⁷ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen...*, op. cit., p. 107.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 129.

vrai que le « monde » ouvrier a évolué. Il est en régression socio-démographique. Alors que ses effectifs s'élevaient à 8 207 000 ouvriers et contremaîtres au début des années soixante-dix (37% de la population active), ils déclinent progressivement mais continuellement pour se fixer à 7 634 000 (29% de la population active) près de trente ans plus tard ⁴⁹. Son aura politico-sociale s'est complètement étioyée. Les figures mythiques du métallurgiste, du cheminot, du sidérurgiste ou du mineur sont aux oubliettes. La condition de la classe ouvrière s'est érodée. La réduction de la taille des entreprises a le plus souvent conduit à un affadissement des protections sociales des ouvriers et des « garanties attachées à l'emploi par la sortie des conventions collectives » ⁵⁰. Par ailleurs, nombre d'ouvriers vivent, dans ces petites structures, une communauté de destin avec l'employeur souvent confronté à une concurrence féroce.

Cette évolution dans l'électorat lepeniste a été interprétée différemment par deux analystes réputés du Front national. En 1997, Pascal Perrineau évoquait l'avènement du gauchio-lepenisme ⁵¹ : « De milieu populaire, ne se sentant pas appartenir à la droite, ils partagent nombre de valeurs et d'attitudes avec les électeurs de gauche mais semblent se fixer sur le FN à partir des thèmes de rejet de la classe politique, de la xénophobie, de la déception sociale et de l'hostilité à la construction européenne » ⁵². Cette approche a été nuancée et amendée. Analysant les mouvements de voix entre 1993 et 1997, Swyngedouw, Boy et Mayer épinglent ainsi l'absence « d'affinité marquée entre l'électorat du FN et celui de la gauche » alors qu'elle existe avec l'électorat UDF et RPR. « Autant d'éléments qui incitent à relativiser, au moins, pour la période considérée, l'incidence du gauchio-lepenisme » ⁵³. Mayer préférera d'ailleurs évoquer l'avènement de l'ouvriéro-lepenisme : « Le terme d'« ouvriéro-lepenisme » nous semble plus adapté que celui de « gauchio-lepenisme » utilisé pour décrire ce phénomène, parce que des électeurs du FN viennent en majorité du monde ouvrier et qu'ils ne sont pas, ou plus « de gauche » » ⁵⁴. Outre les mutations socio-politiques évoquées du monde ouvrier, cette pénétration de l'électorat ouvrier est souvent attribuée à deux éléments : une propension plus forte des milieux ouvriers à une posture sécuritaire et ethnocentrique, et l'expression d'un vote réceptacle de « protestation sociale ». La focalisation sur les thématiques de la sécurité et, plus encore, de l'immigration distingue de fait l'organisation frontiste des autres organisations politiques (voir tableau 2). Pour le scrutin présidentiel de 2002, Mayer et Roux ont par exemple montré que les intentions de vote pour Jean-Marie Le Pen ou Bruno Mégret passent de 1% à 8% et 43% selon que le niveau d'ethnocentrisme de la personne interrogée est faible, moyen ou élevé, « culminant à 65% chez celles

⁴⁹ J. CAPDEVIELLE, « Les opinions et les comportements politiques des ouvriers : une évolution inévitable ? Irréversible ? », *Cahiers du CEVIPOF*, janvier 1999, p. 78.

⁵⁰ J. COMMAILLE, *Les nouveaux enjeux de la question sociale*, Paris, Hachette, 1997, p. 24.

⁵¹ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen...*, *op. cit.*, p. 84.

⁵² *Ibid.*, p. 218.

⁵³ M. SWYNGEDOUW, D. BOY, N. MAYER, « Mesures de la volatilité électorale en France (1993-1997) », *Revue française de science politique*, 50/3, juin 2000, p. 497.

⁵⁴ N. MAYER, *Ces Français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999, p. 96-97.

qui obtiennent le score maximal de l'échelle »⁵⁵. Jérôme Fourquet a pu valider, tout en la nuanciant, cette posture sécuritaire plus manifeste du monde ouvrier. Il épingle aussi un point central : l'opposition forte à la mondialisation, à l'intégration européenne et corrélativement un certain raccrochement à la nation⁵⁶. Le discours du Front national s'articule avec force à ces éléments tout comme il se veut gardien des traditions ; de la « glorieuse histoire de France » mais aussi, de façon manifeste ou latente, des traditions chrétiennes, dont le défilé de Jeanne d'Arc le 1^{er} mai chaque année est l'illustration la plus marquante. Aux yeux d'Erwan Lecœur, ces « réminiscences religieuses » occupent une place centrale dans l'imaginaire et les succès du Front national⁵⁷.

Tableau 2. Les motivations des électeurs : 1984-1997⁵⁸

Année	Sécurité				Immigrés				Chômage				Inégalités sociales			
	84	88	93	97	84	88	93	97	84	88	93	97	84	88	93	97
PC	9	19	29	28	2	12	16	15	37	59	77	85	33	50	52	46
PS	8	21	24	29	3	13	19	15	27	43	71	83	24	43	40	47
UMP	14	38	37	43	3	19	33	22	20	41	67	72	7	18	23	21
FN	30	55	57	66	26	59	72	72	14	41	64	75	10	18	26	25
Total	15	31	34	35	6	22	31	22	24	45	68	75	16	31	32	35

Force électorale et pouvoir de chantage

« Un parti se qualifie pour la pertinence quand son existence ou son apparition affecte la tactique de compétition partisane et en particulier quand elle altère la direction de la compétition en déterminant, dans les partis orientés vers le gouvernement, un passage de la compétition centripète à la compétition centrifuge vers la gauche, vers la droite, ou dans les deux directions à la fois. En résumé, nous pouvons écarter les partis qui n'ont ni *potentiel de coalition*, ni *potentiel de chantage* »⁵⁹, écrit Sartori dans son ouvrage classique sur les systèmes de partis. Du scrutin municipal de 1995 aux élections régionales de 1998, le FN augmente manifestement son *potentiel de chantage* et même de *coalition*. Aux élections municipales de 1995, le Front national réalise une importante performance : il décroche pas moins de 1 249 conseillers municipaux⁶⁰. Mais, plus important encore, le Front national décroche trois mairies

⁵⁵ N. MAYER, G. ROUX, « Des votes xénophobes ? », in B. CAUTRÈS, N. MAYER (éd.), *Le nouveau désordre électoral, Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2004, p. 113.

⁵⁶ J. FOURQUET, *Les ouvriers français. Valeurs, opinions et attentes*, Note de la Fondation Jean Jaurès, 26 novembre 2009, p. 6.

⁵⁷ E. LECŒUR, *Un néo-populisme à la française...*, *op. cit.*, p. 221.

⁵⁸ M.A. SCHAIN, « L'impact du Front national sur le système politique français », in P. PERRINEAU, *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, Paris, l'Aube, 2001, p. 290.

⁵⁹ G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis*, *op. cit.*, p. 184.

⁶⁰ G. IVALDI, « Les formations d'extrême droite : Front national et Mouvement national républicain », *op. cit.*, p. 17.

significatives : à Marignane (Daniel Simonpieri), à Orange (Jacques Bompard), et, surtout, à Toulon (Jean-Marie Le Chevalier), ville de plus de 100 000 habitants, au détriment tantôt de la gauche, tantôt de la droite. Le tableau est complété deux ans plus tard par l'élection de l'épouse de Bruno Mégret à la mairie de Vitrolles. Comme le souligne alors Jérôme Jaffré, ces élections municipales sont un tournant : « Sans que l'on y ait pris bien garde, le Front national a cette année profondément changé de nature. Il se passe en France une évolution à l'italienne, où le mouvement d'extrême droite, le MSI, longtemps confiné aux petits rôles, est devenu un prétendant majeur à l'exercice du pouvoir »⁶¹. Le Front national n'est plus simplement une forme de thermomètre politique et social mais s'impose comme un acteur avec lequel il faut désormais compter dans une compétition pour le pouvoir à certains échelons ou dans une compétition pour gagner les élections. Ce potentiel de chantage s'exprimera pleinement lors des élections législatives de 1997.

Convoqué par dissolution anticipée prononcée par Jacques Chirac, le scrutin législatif de 1997 doit donner un nouveau souffle à la majorité. Il n'en est rien. Le souffle vient plutôt de la gauche et du Front national. Le FN réalise une performance du niveau de Le Pen aux présidentielles, « indice supplémentaire de l'enracinement graduel du parti frontiste et un gage de sa durée au-delà de « l'ombre portée » par son leader »⁶². Compte tenu de son score, le FN est, au soir du premier tour, en mesure de présenter 133 candidats pour le deuxième tour. Sans accord avec la droite parlementaire, Le Pen impose une ligne dure et maintient 132 candidats frontistes au deuxième tour. Confronté à une dynamique du vote utile dans les triangulaires, le FN ne joue certes pas un « rôle décisif dans la défaite de la droite classique »⁶³. Mais plusieurs parlementaires sortants battus auraient sans doute eu plus de chances d'être réélus sans la présence d'une candidature FN. Le pouvoir de chantage électoral s'est donc sensiblement accru. Même si le FN commence à stagner voire même à régresser dans le cœur des villes et du monde urbain, il s'étend vers le « rurbain », dans une dynamique de diffusion de la crise urbaine et sociale⁶⁴.

Au scrutin régional de 1998, le pouvoir de chantage s'étend à la dimension exécutive. A la veille du scrutin régional, Jean-Marie Le Pen rappelle l'importance d'être dans le jeu : « Nous ne demandons pas une alliance, nous demandons à être respectés »⁶⁵. Les résultats du premier tour le lui permettent. Le Front national est en situation pivotale ou de *king maker* dans plusieurs régions. A Paris, RPR et UDF se refusent à toute forme d'accord. Mais dans cinq régions – Rhône-Alpes, Picardie, Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Centre –, les consignes nationales sont outrepassées et mettent en porte-à-faux le président de la République et les états-

⁶¹ *Le Monde*, 17 juin 1995.

⁶² N. MAYER, « Du vote lepéniste au vote frontiste », *Revue française de science politique*, 3-4, 1997, p. 447.

⁶³ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen*, op. cit., p. 10.

⁶⁴ P. PERRINEAU, « La lente ascension électorale du Front national », in P. PERRINEAU, C. YSMAL (éd.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 257.

⁶⁵ *Le Monde*, 8-9 mars 1998.

majors de partis. Les présidents de régions y sont élus grâce à l'appoint des conseillers régionaux du FN.

En l'espace d'un an, le Front national a su faire la démonstration qu'il pouvait influencer sur le résultat d'une élection de premier ordre et sur la nature des exécutifs qui se mettent en place à une échelle infranationale. D'une certaine manière, il s'est retrouvé au centre du jeu politique dans les deux circonstances. Paradoxalement pourtant, on peut aussi analyser cette évolution sous un autre angle. En 1997, le Front national est sorti bredouille en sièges du scrutin législatif et son appui à l'élection de président de droite dans cinq régions ne lui a rapporté que des miettes. Le FN ne décroche aucune vice-présidence, aucun poste dans un exécutif régional. Sa force électorale et politique révèle aussi une grande fragilité.

Est-ce cette dualité qui occasionne le *schisme* qu'il va connaître ? Toujours est-il que se cristallise un conflit interne qui couve au Front national au terme de cette séquence électorale et politique. Dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, les relations entre *lepenistes* et *mégretistes* se durcissent tout comme les rapports entre Jean-Marie Le Pen, président, et Bruno Mégret, délégué général. La problématique de la future tête de liste aux élections européennes rend public le conflit. Suite à une rixe durant la campagne législative de 1997, Jean-Marie Le Pen avait été condamné à un an d'inéligibilité, lui interdisant d'être candidat en 1999. Bruno Mégret fait alors valoir sa préséance comme numéro deux du parti. Mais Le Pen n'en veut pas. En août 1998, à l'Université d'été de Toulon, il rappelle ses prérogatives : « Au Front national, c'est le président qui établit la liste aux européennes qui la conduit en général, il n'y a pas de raison pour que cela change » et affirme que le Front national est sa « chose » : « Le Front national a été fondé par Jean-Marie Le Pen, conduit par lui pendant vingt-cinq ans. (...) Il n'y a pas de raisons pour que cela s'arrête »⁶⁶. Si ce n'est pas Jean-Marie, ce sera son épouse, Jany, qui tirera la liste. Pour Mégret et ses proches, qui voient désormais Le Pen comme un obstacle, la coupe est pleine. La perspective que Mégret succède rapidement à Le Pen – il a alors soixante-douze ans – s'éloigne. Ils assument la rupture en exigeant, début décembre, la tenue d'un congrès pour désigner la tête de liste. Le FN « unitaire » a vécu. Il se scinde sur une base « transversale » : « du côté lepeniste, la majorité du bureau national, fidèle au chef, et la plupart des militants de base ; du côté mégretiste, une majorité de cadres intermédiaires et des élus locaux »⁶⁷.

⁶⁶ *Ibid.*, 29 août 1998.

⁶⁷ E. LECŒUR, *Un néo-populisme à la française...*, *op. cit.*, p. 122.

Tableau 3. Répartition entre lepenistes et mégretistes ⁶⁸

	<i>Les soutiens de Mégret</i>	<i>Les soutiens de Le Pen</i>
Secrétaires départementaux	58	38
Conseillers régionaux	139	134
Députés européens	3	9
Conseillers généraux	3	5
Maires	2	2
Membres élus du Comité central	46	54
Membres nommés	5	15

Cette scission, certes pas la première, mais de très loin la plus importante a plusieurs sources. La première est stratégique. Pour une série de cadres, l'horizon d'une opposition perpétuelle est difficile à vivre. Il s'agit de s'imposer comme un partenaire acceptable à la droite parlementaire, fût-ce au niveau municipal, départemental ou régional. Or la personne même de Jean-Marie Le Pen semble en soi un obstacle à la réalisation de cet objectif. Certaines voix à l'UMP, nouvellement créée, ou à l'UDF le laissent entendre. La séparation serait donc fondée sur la légitimité de l'action et du développement. Dans le chef de Jean-Marie Le Pen, il s'agit de perpétuer une légitimité charismatique, fondée sur la légitimité traditionnelle, « l'éternel hier » selon les termes de Max Weber. *A contrario*, les proches de Mégret s'appuieraient sur une légitimité de type légal-rationnel, par exemple pour le choix du leader ⁶⁹. Pour autant, le conflit n'oppose pas les modérés aux radicaux du Front national. Le Pen raillera même « une minorité extrémiste et activiste » à l'origine d'un putsch ⁷⁰. De fait, l'organisation mise en place par Mégret et Jean-Yves Le Gallou accueille plusieurs des groupuscules les plus durs de l'extrême droite française. Bien évidemment, le conflit est aussi une guerre de personnes. Brunot Mégret a pris beaucoup d'importance dans le FN, se vit et se voit comme le dauphin à bref délai, ce qui ne pouvait qu'exaspérer Jean-Marie Le Pen, qui considère la perspective de sa succession comme lointaine. Pendant plusieurs mois, Bruno Mégret tentera juridiquement de récupérer le label « Front national ». En vain. La justice donne gain de cause à Jean-Marie Le Pen. Bruno Mégret nomme son parti le Mouvement national républicain (MNR).

Un parti et un président essouffés : 1999-2010

Entre les deux organisations d'extrême droite, la compétition est sévère lors des élections européennes de juin 1999. Pour le FN et le MNR, il s'agit de conquérir le statut de parti de la droite radicale le plus légitime, le plus crédible. Les élections européennes sont un désaveu pour Mégret et son mouvement. Non seulement, le Mouvement national républicain est devancé par le Front national mais il n'atteint pas le seuil de 5% lui permettant d'avoir accès à la représentation au Parlement européen. Pour le MNR, cet échec initial traduit les affres d'un enfant mort-né malgré

⁶⁸ *Le Monde*, 24-25 janvier 1999.

⁶⁹ P. BRÉCHON, *Les partis politiques*, Paris, Clef-Montchrestien, 1999, p. 46.

⁷⁰ *Libération*, 7 décembre 1998.

les tentatives de Bruno Mégret pour lancer une nouvelle dynamique. Les élections présidentielles de 2002 confirment l'échec initial et conduisent à la déliquescence du MNR. Mégret est abandonné par les cadres qui l'avaient suivi : Marie-Caroline Le Pen, Philippe Olivier, Pierre Vial, Franck Timmermans, Hubert Fayard, Philippe Adam, Daniel Simonpieri, Serge Martinez et, enfin, Jean-Yves Le Gallou ⁷¹.

Le scrutin européen de 1999 n'est néanmoins qu'une victoire à Pyrrhus pour le Front national. Il a su éviter le *sorpasso* et fait la démonstration du caractère « incontournable » de Jean-Marie Le Pen dans les performances du Front national. Mais pour un des rares scrutins où l'organisation frontiste est capable de décrocher des élus, le résultat est pitoyable. Plus encore, la scission a traumatisé le parti qui a subi une sévère saignée de son potentiel militant. Le FN n'aurait conservé que 20 000 des 40 à 45 000 membres qu'il avait en 1998. Pour sa part, le MNR n'aurait, au mieux, rallié que 10 000 membres.

Vidé d'une partie importante de sa substance militante et d'un très grand nombre de ses cadres, le Front national semble voué à vivoter électoralement et politiquement sous la direction d'un septuagénaire qui n'envisage pas de partir. De fait, le FN se présente comme un parti essoufflé intellectuellement, politiquement et sans grande capacité pour lancer un mouvement social. Paradoxalement pourtant, c'est durant cette période que Le Pen accomplit son fait de gloire le plus commenté dans l'histoire du Front national. Le 21 avril 2002, il parvient à se qualifier pour le second tour à la septième élection présidentielle de la v^e République. Avec 16,86% des suffrages, il devance le Premier ministre socialiste sortant, Lionel Jospin (16,18%). Cette élection restera indubitablement dans les annales. Jamais, un président sortant n'avait obtenu un si mauvais score au premier tour. Jamais, le premier candidat de la gauche n'avait atteint un tel résultat plancher. Le Pen pavoise. Le président du FN décroche un résultat historique. Son ennemi, Bruno Mégret, n'a recueilli que 2,34% et appelle même à voter pour lui au second tour. Ce résultat sonne pourtant un peu comme le chant du cygne. Car, paradoxalement toujours, le deuxième tour du scrutin dévoile plus que jamais le plafond du Front national. Le 5 mai 2002, Jean-Marie Le Pen décroche, en pourcentage, son score du premier tour cumulé à celui de Bruno Mégret. Le Pen et le Front national n'ont pas réussi à faire *bouger les lignes électorales*. Certes, Le Pen était opposé au candidat de la droite parlementaire. Mais il s'est révélé incapable de capter de manière significative une partie de l'électorat de gauche, de Chasse, pêche, nature et tradition voire même de Démocratie libérale.

Le Front national ne tire d'ailleurs aucun profit du résultat de Le Pen au premier tour lors des élections législatives qui suivent quelques semaines plus tard. Au contraire, le FN est très en deçà de sa performance de 1997 et ne peut présenter que trente-six candidats au deuxième tour. Son pouvoir de chantage est incomparablement plus bas qu'en 1997, même si Le Pen a (peut-être) montré que le premier tour de l'élection présidentielle ne pouvait devenir une élection proportionnelle interne pour la droite parlementaire et pour la gauche. Cette érosion de l'influence électorale et politique est corroborée aux élections régionales de 2004, pour lesquelles la contrainte

⁷¹ G. IVALDI, « Les formations d'extrême droite : Front national et Mouvement national républicain », *op. cit.*, p. 24.

institutionnelle a été modifiée. Dans la philosophie du scrutin municipal et pour éviter le chantage de l'extrême droite, l'UMP a introduit une prime majoritaire de 25% des sièges pour la liste en tête au deuxième tour. La faillite de l'UMP et la percée socialiste rendent le dispositif inutile en tout état de cause. Le Front national conserve un socle électoral mais est de moins en moins dans le jeu politique et médiatique. Son concours à la défaite du « oui » au référendum sur le traité constitutionnel européen de 2005 est minoré. Pourtant, Jean-Marie Le Pen s'accroche à la présidence malgré des tensions internes. Un des pères fondateurs du FN, Jacques Bompard, par ailleurs maire d'Orange, quitte le parti en décembre 2005. Dernière députée nationale élue, Marie-Françoise Stirbois est aussi suspendue du parti peu de temps avant son décès.

La présidentielle de 2007 illustre et amplifie de façon inédite l'épuisement d'une dynamique. A cette occasion, on assiste à un véritable mouvement de « défidélisation » de l'électorat frontiste ⁷² alors même que dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, c'était la fidélisation qui avait frappé les imaginations. Au premier tour, seuls 40% des électeurs lepenistes de 2002 optent pour Jean-Marie Le Pen. Certes, on peut arguer que la candidature de Nicolas Sarkozy avait de quoi être attractive pour une partie notoire des électeurs frontistes. L'argument est juste et cette attractivité s'est renforcée dans le temps. Le panel 2007 du Cevipof en témoigne. Bien sûr, il importe d'opérer certaines distinctions. Ainsi Fourquet relève-t-il que l'attraction est moins manifeste dans l'électorat populaire du FN, par exemple dans le Nord et le Pas-de-Calais que dans l'électorat FN le mieux inséré socialement, notamment dans le pourtour méditerranéen ⁷³. Mais on ne saurait s'en tenir à cette explication. L'image de Jean-Marie Le Pen et du FN s'est dégradée dans l'opinion et auprès de son électorat. Le parti essuie d'ailleurs une défaite sévère aux élections législatives qui suivent l'élection de Nicolas Sarkozy. La déperdition de l'électorat frontiste est massive. Seuls 22% des électeurs lepenistes de 2002 votent pour un candidat FN à cette occasion ⁷⁴. Bref, le Front national apparaît à bout de souffle dans cette période. Gérard Grunberg qui avait pourtant soutenu le possible avènement d'un espace tripartisan ⁷⁵ suggère désormais l'avènement de deux grandes écuries présidentielles renvoyant le Front national au statut de trublion occasionnel comme parti anti-système, mais ne pesant pas véritablement sur la composition des assemblées des exécutifs ou encore sur le processus décisionnel ⁷⁶.

⁷² P. PERRINEAU, « La « défidélisation » des électeurs de Jean-Marie Le Pen », in B. CAUTRÈS, A. MUXEL (éd.), *Comment les électeurs font leur choix ? Le panel électoral français 2007*, Paris, Les Presses de SciencesPo, 2009, p. 201-220.

⁷³ J. FOURQUET, « L'érosion électorale du lepenisme », in Pascal PERRINEAU (éd.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Les presses de SciencesPo, 2008, p. 220.

⁷⁴ P. PERRINEAU, « La « défidélisation » des électeurs de Jean-Marie Le Pen », *op. cit.*, p. 213.

⁷⁵ G. GRUNBERG, E. SCHWEISGUTH, « Vers une tripartition de l'espace politique ? », in D. BOY, N. MAYER (éd.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 179-219.

⁷⁶ G. GRUNBERG, F. HAEGEL, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris Les Presses de Sciences Po, 2007, p. 37.

Tableau 4. Evolution de l'image de Nicolas Sarkozy auprès de l'électorat lepeniste de 2002 (en %) ⁷⁷

	Vague 1	Vague 2	Vague 3	Evolution entre 1 et 3
Nicolas Sarkozy inquiète	41 (60)	39 (61)	27 (52)	- 14 (-8)
Nicolas Sarkozy a l'étoffe d'un président de la République	71 (61)	81 (65)	85 (74)	+ 14 (+13)
Nicolas Sarkozy est honnête	56 (41)	68 (49)	80 (59)	+ 24 (+18)
Nicolas Sarkozy veut vraiment changer les choses	69 (66)	82 (66)	87 (76)	+ 18 (+10)
Nicolas Sarkozy comprend les problèmes des gens	52 (39)	66 (45)	76 (52)	+ 24 (+13)

Entre parenthèses, le résultat moyen dans le panel.

Cet affaïssement électoral et politique n'a pas été sans conséquence sur les moyens du parti. Suite à ces mauvais résultats électoraux, l'aide publique au FN s'est effondrée, passant de 4,6 millions d'euros à un million huit cent mille par an. Et le parti a les plus grandes peines du monde à rembourser ses créanciers.

Tableau 5. Evolution de la dotation publique au Front national (en euros courants) ⁷⁸

1993	4 378 236	2002	6 278 662
1994	5 548 459	2003	4 574 889
1995	5 548 459	2004	4 580 230
1996	5 427 539	2005	4 578 246
1997	5 422 085	2006	4 577 940
1998	6 271 361	2007	4 579 546
1999	6 271 817	2008	1 813 549
2000	6 277 277	2009	1 838 651
2001	6 278 709	2010	1 838 367

Une ère nouvelle ?

Pour le Front national, le début de l'année 2011 est marqué par deux événements fondamentaux. Le premier est le retrait de Jean-Marie Le Pen de la présidence du parti. Plus de trente-huit ans après son accession à la présidence, Jean-Marie Le Pen cède le témoin. Dans les normes européennes, une présidence de parti aussi longue est tout simplement *extraordinaire*. Durant quatre décennies, Jean-Marie Le Pen a présidé aux destinées d'un parti agissant dans un cadre démocratique. Il a pris part à cinq élections présidentielles et mené les campagnes de son parti à pas moins

⁷⁷ P. PERRINEAU, « La « défidélisation » des électeurs de Jean-Marie Le Pen », *op. cit.*, p. 207.

⁷⁸ Rapports annuels de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, <http://www.cnccfp.fr>, consulté le 20 août 2011.

de dix élections législatives. Pour le meilleur et pour le pire, Jean-Marie Le Pen a incarné son parti ⁷⁹, quand bien même dans les années quatre-vingt-dix, le FN a pu engranger des résultats « indépendamment » de lui. Pour le Front national, ce tournant est donc exceptionnel, même si Jean-Marie Le Pen reste président de Cotelec, parti groupusculaire « destiné à collecter tous les prêts et les dons que des sympathisants accordent au Front national » ⁸⁰. Le deuxième élément majeur à pointer est que sa succession a été disputée. Elle a mis aux prises Marine Le Pen et Bruno Gollnisch.

Ancien professeur de droit et civilisation japonaise à l'Université de Lyon III, Bruno Gollnisch a rejoint le Front national en 1983 et s'est vite imposé comme sa cheville ouvrière dans le Rhône. Fidèle à Le Pen en 1998, il succède à Bruno Mégret comme délégué général et fait office de successeur possible puis de dauphin pressenti avant la fulgurante ascension de Marine Le Pen. Proche du catholicisme traditionnel, Gollnisch symbolise l'extrême droite française historique et n'hésite pas à endosser une posture quasi négationniste. En 2004, brocardant l'historien Henri Rousso, auteur d'un rapport sur le négationnisme à l'Université de Lyon III, Bruno Gollnisch avait notamment déclaré : « Je ne remets pas en cause l'existence des camps de concentration mais, sur le nombre de morts, les historiens pourraient en discuter. Quant à l'existence des chambres à gaz, il appartient aux historiens de se déterminer » ⁸¹. Ce propos lui vaudra une condamnation à trois mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende. Gollnisch sera par ailleurs suspendu pour cinq ans de ses fonctions à l'Université de Lyon III. Affaibli par le départ de Bompard et de ses proches, par le décès de Marie-Françoise Stirbois et par la prise de distance de Bernard Antony, Gollnisch faisait figure d'*outsider* dans cette compétition. Pour sa part, Marine Le Pen déboule dans le leadership politique et médiatique du Front national lors des élections présidentielles de 2002. Malgré un score faible lors de son élection au comité central au XII^e congrès à Nice de 2003, Marine Le Pen y est promue au bureau exécutif et se pose petit à petit en successeur potentiel de son père. Elle mobilisera à cette fin l'organisation « Générations Le Pen ». Parlementaire européenne depuis 2004, Marine Le Pen s'est implantée dans le Pas-de-Calais, à Hénin-Beaumont qu'elle a échoué à conquérir au scrutin municipal de 2008. Juriste, Marine Le Pen incarne bien sûr la filiation paternelle mais aussi une responsable politique *moderne*, très à l'aise dans le rapport aux médias par exemple. Seule candidate FN au deuxième tour des élections législatives de 2007, Marine Le Pen semble inatteignable pour Gollnisch. De fait, elle l'emporte aisément en décrochant 67,65% des suffrages. Comme c'est désormais possible lors d'élections des présidents de partis au suffrage universel des membres, ce scrutin a permis d'avoir une indication sérieuse sur le nombre de membres du FN : 22 403 électeurs étaient appelés à se prononcer.

L'arrivée de Marine Le Pen à la présidence du FN a coïncidé avec un « retournement » dans les performances électorales. Le Front national a rebondi aux

⁷⁹ A vingt et un ans de distance, deux ouvrages traitent d'ailleurs, plus ou moins bien au demeurant, le Front national au prisme de la figure de Jean-Marie Le Pen : A. ROLLAT, E. PLENEL, *L'effet Le Pen*, Paris, Le Monde éditions, 1984 et J. LE BROHEC, *Sociologie du phénomène Le Pen*, *op. cit.*

⁸⁰ *Le Figaro*, 10 décembre 2010.

⁸¹ *Libération*, 12 octobre 2004.

élections cantonales de mars 2011. Présentant 1 437 candidats, il a recueilli pas moins de 19,19% des voix au premier tour dans les circonscriptions où il était présent, ce qui l'a qualifié au deuxième tour dans plus de quatre cents cantons ⁸².

Marine Le Pen a quelque peu reprofilé son parti. D'abord sur le plan économique et social. L'orientation libérale voire ultra-libérale apparaît en retrait au profit d'une perspective plus solidariste, que certains n'hésitent pas à rapprocher du cheminement national-socialiste ou du programme en 25 points d'Hitler en 1920. Selon Camus, ce choix peut être perturbateur. Marine Le Pen s'est aussi partiellement écartée d'une condamnation implicite de l'immigration et d'une stigmatisation des immigrés au profit de la mise en évidence du « péril musulman » ou des problèmes afférents à l'exercice du culte musulman en France, endossant ce faisant une posture laïque pour le moins inattendue. De la sorte, certaines proclamations étatistes et laïques pèseraient sur certains courants laïques (de gauche). Politologue engagé, Bouvet juge que ce tournant rhétorique de Marine Le Pen est à même d'attirer un électorat de gauche classique : « Le risque n'est dès lors plus seulement celui d'un « gaucholepenisme » tel qu'il a été théorisé il y a une quinzaine d'années par Pascal Perrineau ou même de l'« ouvriéro-lepenisme » de Nonna Mayer, il s'agit désormais d'une menace qui pèse sur le cœur de l'électorat restant de la gauche de gouvernement française : les catégories moyennes et supérieures urbaines et diplômées » ⁸³. On peut s'interroger sur cette anticipation. Certes, il existe des inquiétudes (fortes) dans les milieux laïques sur la religion musulmane et sur l'impact de l'importation du conflit israélo-palestinien dans certains segments de la société française. Mais de là à ce qu'il y ait une traduction en un vote FN, il y a de la marge. Marine Le Pen n'a somme toute dévoilé qu'une (très) légère ouverture par rapport à l'orthodoxie catholique, comme en témoigne la thématique de l'avortement, un temps épinglee. D'un côté, la présidente du FN souhaite établir les conditions d'un « choix » des femmes ; de l'autre, elle se montre favorable à la fin du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse : « Aujourd'hui, lorsqu'une femme se rend au Planning familial, on lui propose l'avortement ou l'avortement ! Il est impératif de rétablir les conditions d'un véritable choix, ce qui passe par l'information, des aides financières aux familles et l'adoption prénatale. Je pense également qu'il faut cesser de rembourser l'avortement. Il existe suffisamment de moyens de contraception aujourd'hui. D'une manière générale, il faut promouvoir le respect de la vie dans notre société » ⁸⁴.

Il est bien sûr trop tôt pour évaluer les capacités du FN et de Marine Le Pen de rebondir. Le contexte est beaucoup plus favorable qu'en 2007 de plusieurs points de vue. Nicolas Sarkozy et la droite parlementaire n'ont plus la même aura et la même légitimité sur le dossier sécuritaire et sur les thématiques économiques et sociales. L'exceptionnelle crise économique, financière et sociale génère de l'angoisse et accentue des sentiments ethno-centristes, qui sont des moteurs du vote pour l'extrême droite. Contrairement à 2007, la « fraîcheur » et la nouveauté seront du côté du FN lors des présidentielles de 2012. Marine Le Pen aura alors 44 ans. Enfin, certaines

⁸² Voir notre autre contribution dans cet ouvrage.

⁸³ Laurent BOUVET, « Le sens du peuple », *Le Débat*, 164, 2011/2, p. 140-141.

⁸⁴ *La Croix*, 14 février 2011.

thématiques portées par le Front national sont aujourd'hui à l'agenda et l'objet de débats comme le rapport à la mondialisation, notamment la thématique de la *démondialisation*⁸⁵, portée par Arnaud Montebourg dans la primaire socialiste, voire même l'hypothèse de la sortie de la zone euro désormais débattue dans plusieurs cénacles.

Pour autant, le Front national est aussi confronté à des difficultés importantes. Les scissions, les départs ou les éloignements successifs de personnalités et de sensibilités autrefois membres ou proches ont affaibli le FN dans une triple dimension : la participation à la définition d'un profil idéologique, la dimension réticulaire du Front national dans la droite radicale française, et, peut-être surtout, la présence de cadres au niveau central et dans les fédérations. On ajoutera éventuellement une difficulté accrue en cas de candidatures issues de ces milieux. Aux régionales de 2010, neuf listes d'extrême droite se sont présentées en marge du Front national : en Alsace, dans le Centre, en Franche-Comté, en Languedoc-Roussillon, en Lorraine, en Basse-Normandie, en Haute-Normandie, en PACA et en Picardie. Et l'annonce de la candidature de Carl Lang aux présidentielles de 2012 pour le parti de la France pourrait complexifier la collecte de signatures de parrainage pour Marine Le Pen ou/et lui coûter de précieuses voix au soir du premier tour⁸⁶. S'il peut y avoir un engouement momentané pour une personnalité ou un leader, tenir dans la durée nécessite une organisation et une identité dignes de ce nom. Marine Le Pen peut certes éventuellement décrocher un score d'estime – voire plus – aux élections présidentielles, cela ne serait (sans doute) pas suffisant pour faire du FN un parti fort. A ce stade, sa fragilité est au contraire prégnante. Son nombre d'élus (conseillers municipaux, régionaux, départementaux) est très faible et le Front national n'a aucun membre à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Sa sévère défaite aux élections législatives de 2007 a mis à mal ses finances et sa capacité à dégager un personnel politique professionnel. Sous cet angle, le résultat de l'élection législative de 2012 est plus important que celui du scrutin présidentiel. Or, l'expérience de 2002 l'atteste : une (très) bonne prestation aux présidentielles ne débouche pas nécessairement sur un score du même acabit aux législatives. Se refaire une santé aux différents scrutins sera d'autant plus difficile que le Front national est confronté à une contrainte institutionnelle défavorable : un système électoral majoritaire aux élections législatives et cantonales, un système électoral mixte à dynamique majoritaire aux élections municipales et régionales. Surtout dans les quatre configurations, un mode de scrutin à deux tours, qui pose la question de la qualification au deuxième et celle, plus déterminante, des alliances ; problème récurrent dans l'histoire du FN et, en certaines circonstances, de la droite parlementaire. Marine Le Pen escompte la transformation du FN en un parti à « vocation majoritaire » : « Si nous faisons une présidentielle très positive, l'objectif est d'organiser pour les législatives un pôle de rassemblement à vocation majoritaire »⁸⁷. Mais au-delà de la communication, la réalité est autrement plus

⁸⁵ F. LORDON, « La démondialisation et ses ennemis », *Le Monde diplomatique*, août 2011.

⁸⁶ *France Soir*, 13 septembre 2011.

⁸⁷ *L'express*, 23 mars 2011.

complexe. Paradoxalement, le très bon résultat aux élections cantonales l'a illustré. Qualifié au second tour dans plus de quatre cents circonscriptions (dont seulement cinq triangulaires), le Front national n'a pu engranger... que deux victoires : à Brignolles, à trois voix près, et à Carpentras-nord, de manière plus nette. Même dans un scrutin considéré comme moins crucial qu'une élection de premier ordre, la dynamique de rassemblement de l'électorat (de droite) ne fonctionne pas à plein pour le Front national. Certes, rien n'interdit de penser que Marine Le Pen puisse impulser une dynamique de respectabilité au FN en vue d'en faire un partenaire fréquentable pour l'UMP. Mais cette voie est problématique à l'aune d'au moins trois considérations.

- L'avantage électoral du nom pourrait se muer en désavantage politique : est-il possible de faire alliance avec « Le Pen » ?
- La composante centriste de la droite parlementaire – Nouveau Centre, parti radical voire Modem – pourrait-elle s'engager dans une voie d'alliance avec le Front national ? On objectera que d'une certaine manière la droite parlementaire a fait la démonstration dans d'autres pays qu'elle pouvait mener une politique d'alliance avec des formations populistes – Pays-Bas, Danemark, Norvège, Italie, Autriche –, mais dans ces configurations, la dynamique du système politique et électoral est proportionnelle, et l'alliance est le plus souvent postérieure aux élections.
- Enfin, toute la *coalition électorale* d'électeurs votant pour le FN pourrait-elle suivre une telle démarche ? On peut en douter.

Le FN sera donc plus probablement un parti à même dans certaines configurations politiques d'exercer un « potentiel de chantage » (très) important sur la droite parlementaire et sur le système. La question de la sortie de ce statut sera indubitablement la plus difficile à résoudre pour lui.

Le Front national et les autres

Influence et évolutions ¹

Piero IGNAZI

Introduction

Pour les partis d'extrême droite en Europe qui se sont développés depuis les années 1980, le Front national français (FN) représente « la » référence. Les partis qui ont émergé durant cette période ont supplanté une tradition néofasciste épuisée, qui avait occupé l'espace d'extrême droite durant l'entre-deux-guerres. Le FN a acquis ce rôle de premier plan d'abord en raison de ses performances électorales depuis sa première percée aux élections européennes de 1984 où il avait obtenu 9,8%. Dans toutes les élections qui suivent jusqu'à l'élection présidentielle et législative de 2007, il n'est jamais descendu sous ce seuil. En Europe, d'autres partis sont arrivés à l'avant-plan en décrochant des résultats similaires et même, plus tard, meilleurs : le FPÖ dans les années 1990 et – dans une moindre mesure – 2000, le Vlaams Blok/Vlaams Belang (VB) et les partis du progrès scandinaves (ou leurs descendants) dans les années 2000, et le PVV en 2010 au Pays-Bas. L'UDC suisse et récemment le succès des Vrais Finlandais sont des cas limites (leur appartenance au domaine de l'extrême droite n'est pas une évidence) et ne seront pas considérés ici. Néanmoins, aucun parti d'extrême droite n'a acquis la centralité obtenue par le FN dans les médias internationaux et dans le discours public. L'impact du Front national dépasse ses scores électoraux, en présentant une résilience durable dans le système français de partis. Pour autant, il est dépourvu de toute représentation parlementaire sur la période et est absent de presque toute forme de pouvoir, en ce compris au plan local, en raison d'un strict cordon sanitaire (malgré quelques hésitations dans les rangs gaullistes à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix). Sa centralité

¹ Des parties des deux premiers paragraphes sont basées sur la conclusion de mon livre *Extreme Right Parties in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

dans le champ de l'extrémisme à droite vient aussi d'une solide culture d'élaboration de son discours : ses idées, ses visions du monde, ses interprétations et même ses slogans ont été récupérés, consciemment ou non, par tous les partis d'extrême droite en Europe. Le FN reformule de nombreuses sources traditionnelles de la pensée anti-démocratique et anti-libérale depuis la contre-révolution. Ce syncrétisme a été au cœur des critiques de nombreux observateurs extérieurs, qui présentent l'idéologie FN comme un pastiche ou un patchwork voire un « fourre-tout ». Cependant, les partis politiques ne sont pas des fondations culturelles et leur idéologie est principalement un outil pour recueillir un consentement : c'est particulièrement vrai pour les partis aux marges du système. Dans ce contexte, ce qu'il faut évaluer, c'est la capacité du Front national à élaborer un profil idéologique distinctif, qui est devenu une référence pour la mouvance d'extrême droite à l'échelle européenne.

En somme, au-delà de la fascination générée par ses « succès » électoraux (l'attractivité des « gagnants »), la raison pour laquelle le FN occupait l'avant-scène provient d'une importante tradition intellectuelle dans la pensée « anti-Lumières » pour reprendre les termes et l'interprétation de Zeev Sternhell² : la réception de la pensée de la Nouvelle Droite ; la pénétration lente mais continue de ses idées et de sa vision du monde dans quelques enclaves de la société française, qui a démontré l'attrait potentiellement important du discours d'extrême droite dans l'opinion publique ; la présence d'un *leadership* de haut niveau ; une organisation partisane plutôt efficace.

Dans cette contribution, nous testerons ces différentes ressources à l'aune des autres partis d'extrême droite. Dans un deuxième temps, nous spéculerons sur les changements contemporains dans les fondements culturels des orientations de l'extrême droite.

L'idéologie du parti : considérations préliminaires

Un préalable – assez long – à notre objet d'étude est nécessaire. Depuis les années 1990, les partis d'extrême droite sont de loin la famille politique la plus étudiée. L'abondance de travaux a créé quelques problèmes de compréhension plutôt qu'elle n'a offert une interpénétration largement partagée. Certains points introductifs sont donc utiles. La première question se rapporte à la qualification des partis que nous examinons comme des partis « extrémistes » (qu'entendons-nous par *extrême* ?) et comme partis d'« extrême droite » (de quoi s'agit-il et que signifie *extrême droite* ?).

La meilleure approximation d'une définition claire et complète de l'« extrémisme » vient de la tradition académique allemande, particulièrement bien synthétisée et recadrée par Uwe Backes³, entre autres. Suivant cette interprétation, un parti est extrême quand il se distancie fortement du centre ou du courant dominant, ou de l'électeur médian. Et la qualification de « droite » est fournie *à la fois* par la localisation dans le spectre politique *et* par les attitudes, les conceptions du monde, les croyances,

² Z. STERNHELL, *Les anti-Lumières. Une tradition du XVIII^e siècle à la guerre froide*, Paris, Gallimard, 2010 (édition revue et augmentée).

³ U. BACKES, « L'extrême droite : les multiples facettes d'une catégorie d'analyse », in P. PERRINEAU (éd.), *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2001, p. 13-30.

les idées qui mettent en cause les valeurs fondamentales, les principes et les règles de la pensée et des régimes libéraux-démocratiques.

A partir d'un tel cadre, on peut évaluer *empiriquement* le caractère extrême et la propriété (reliée) à droite de deux façons.

Dans le premier cas – le caractère extrême – en mesurant la localisation dans le spectre politique : dès lors que la dimension extrême se rapporte à l'éloignement du centre, l'axe gauche-droite offre le meilleur indicateur pour évaluer la position du parti. Mais la localisation dans le spectre politique est « aveugle » : elle ne clarifie pas le(s) contenu(s) de l'extrémisme. Un parti peut se situer à l'extrême mais se conformer totalement aux règles, principes et traditions du régime. Un exemple typique est le parti radical italien des années 1970 dont la localisation à l'extrême gauche allait de pair avec un ordre du jour et un agenda (radical) libertaire et non violent.

Pour éviter l'aveuglement de la localisation simple sur l'axe gauche-droite, un deuxième passage doit être accompli : l'évaluation du discours politique du parti ou de son « idéologie ». La position du parti dans l'espace politique, et sa déviation du courant dominant, est nettement mieux évaluée par son socle « idéologique ». Dans le domaine des idées politiques, la déviation la plus radicale de la « moyenne », en termes de valeurs classiquement acceptées et partagées dans la démocratie contemporaine, consiste dans le rejet des principes d'égalité et de pluralisme. Lorsque cet aspect est identifiable dans l'idéologie du parti et que le parti est situé à l'extrême droite de l'axe, il faut le considérer comme un parti d'extrême droite.

Si nous voulons approfondir cette approche, nous pouvons inclure le réexamen de la conceptualisation séminale de Giovanni Sartori sur la notion de parti anti-système⁴ par Giovanni Capoccia⁵. Dans sa proposition, Capoccia suggère qu'outre l'idéologie du parti, nous devons aussi considérer l'élément « relationnel ». En d'autres termes, il faut analyser comment les partis interagissent entre eux. Un parti mis dos au mur, marginalisé par tous les autres partis et traité comme un « paria », n'est pas considéré comme un partenaire légitime dans la vie politique classique. Comme l'a récemment démontré de façon convaincante Joop van Spanje, les partis avec une idéologie extrémiste ont tendance à être ostracisés par les autres formations politiques⁶. D'un autre côté, les partis ostracisés ont tendance à davantage radicaliser leurs positions et, de la sorte, à poursuivre une stratégie de « surenchère » et à envoyer des messages « délégitimants » afin de modifier l'approche des partis traditionnels envers le parti lui-même, ou d'altérer le système, par le biais d'une dynamique polarisante. Ce faisant, un tel parti met en danger – à un certain stade de sa vie au moins – la légitimité du système dans lequel il opère en affichant une idéologie incompatible et/ou en minant sa logique et son fonctionnement. Pour franchir la ligne et entrer dans l'« espace

⁴ G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011.

⁵ G. CAPOCCIA, « Anti-System Parties : A Conceptual Reassessment », *Journal of Theoretical Politics*, 14, 2002, p. 9-35.

⁶ J. VAN SPANJE, « Parties beyond the pale : Why some political parties are ostracized by their competitors while others are not », *Comparative European Politics*, 8, 2010, p. 354-383.

d'acceptabilité »⁷, le discours politique et la distance par rapport aux partis voisins doivent changer radicalement. Cela ne s'est produit que très rarement⁸ : ce fut le cas de l'Alleanza Nazionale et du parti du progrès norvégien, alors que les autres partis d'extrême droite ne s'éloignaient qu'occasionnellement de leur posture anti-système.

Le Front national, en particulier, a poursuivi et poursuit encore une action délégitimante contre le gouvernement de démocratie représentative. Même s'il ne promeut pas des actions violentes ni ne préconise la fin du pluralisme politique, il dénonce le danger et les dégâts produits par le pluralisme, l'égalité et l'ouverture. D'une part, le FN agit comme agent de délégitimation du système ; de l'autre, il propose un système clos, ethniquement et culturellement homogène. L'ensemble idéologique du FN – que nous présentons ci-dessous – est contraire aux *fondements*, et pas seulement au *fonctionnement* du système.

La question de la lutte contre l'immigration illustre bien ces considérations. Une posture anti-immigration n'entraîne pas en tant que telle une qualification d'extrême droite, comme le suggèrent superficiellement beaucoup (trop) d'analystes. La question qui se pose est de savoir sur quelle vision du monde s'articule ce positionnement. Par exemple, dans le cas du parti conservateur britannique de la fin des années 1970, la célèbre déclaration de Margaret Thatcher d'une Grande-Bretagne « submergée » par les immigrés ne s'ancre pas dans une vision du monde xénophobe, autoritaire et fermée. Elle représentait une manœuvre tactique et démagogique pour voler la thématique de l'immigration au National Front afin de le marginaliser. On pourrait en dire autant de la campagne de Nicolas Sarkozy lors de l'élection présidentielle de 2007⁹. *A contrario*, pour les partis d'extrême droite britanniques (NF et BNP), les positions anti-immigration reflètent l'idée d'une hiérarchie des races et des cultures, imprégnée de suprématisme blanc. Leur approche découle d'une pensée anti-égalitaire et anti-démocratique, incompatible avec la tradition conservatrice parce que la conception de l'homme est radicalement différente.

Ce raisonnement devient plus clair lorsqu'on s'interroge sur les raisons pour lesquelles les partis d'extrême droite sont anti-immigrés. En d'autres termes, pourquoi veulent-ils limiter/marginaliser/renvoyer/exclure les immigrés ? Parce qu'ils veulent défendre les autochtones dans un marché du travail confronté à une compétition grandissante (de la part des immigrés) sur des ressources rares ? Ou parce qu'ils veulent défendre la pureté de la communauté de présences étrangères, en s'articulant à la théorisation de la Nouvelle Droite du « droit à la différence »¹⁰ ? Bref, le rejet de « l'autre » provient-il de considérations économiques-rationnelles ou de perspectives

⁷ G. SMITH, « Party and Protest : The two Faces of Opposition in Western Europe », in E. KOLINSKY (éd.), *Opposition in Western Europe*, Londres, Croom Helm, 1987, p. 55-76.

⁸ J. VAN SPANJE, « Parties beyond... », *op. cit.*

⁹ N. MAYER, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, 57, 2007, p. 429-445 ; P. PERRINEAU, « La construction électorale de la victoire de Nicolas Sarkozy », in P. PERRINEAU (éd.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législative d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 119-144.

¹⁰ Voir P.-A. TAGUIEFF, « L'identité nationale saisie par la logique de racisation. Aspects, figures et problèmes de racisme différentialiste », *Mots*, 12, 1986, p. 91-126 ; P.-A. TAGUIEFF, *Le racisme*, Paris, Archives Karéline, 2010.

émotionnelles-culturelles ? Dans son dandysme tragique, Pim Fortuyn jouait plus sur le premier argument que sur le deuxième¹¹. Sa logique d'exclusion n'était pas absolue : dans des conditions différentes (plus d'espace et de ressources, pour le dire crûment), l'acceptabilité de la présence étrangère aurait été plus facile. Au contraire, la vraie pensée d'exclusion veut, en tout état de cause, exclure de la communauté celui qui présente des traits différents.

L'édification d'une communauté fermée et harmonieuse représente un modèle sous-jacent commun à tous les « styles de pensée » de droite¹². Elle était au cœur de la spéculation autoritaire de Carl Schmitt qui, intellectuellement, a nourri le nazisme, et figurait dans les écrits de Charles Maurras, qui préconisait la purification de la société française des « métèques » (juifs, anarchistes, francs-maçons et socialistes) qui polluaient la nation. Même si souvent, les dirigeants des partis d'extrême droite ne connaissent pas ces références intellectuelles qui inspirent leurs idées – mais ce n'est pas le cas au Front national –, leur agenda est néanmoins imprégné d'un style de pensée anti-libérale, hostile au pluralisme et anti-égalitaire. Et même si un parti rejette et nie toute relation avec ces traditions de pensée, un observateur attentif et averti reconnaîtra les sources de son discours. La Nouvelle Droite française a offert des outils attractifs et articulés pour façonner un discours politique « moderne » et en phase avec le système démocratique, tout en étant anti-libéral et anti-égalitaire. Le « droit à la différence » est en fait devenu l'argument de référence pour justifier le rejet des étrangers. Lorsque les partis d'extrême droite invoquent l'expulsion des immigrants, ils ne le font pas au nom de leur « infériorité » mais parce qu'ils sont « différents » : chacun chez soi. Les programmes de parti et les déclarations des dirigeants de presque tous les partis d'extrême droite utilisent cet arsenal rhétorique afin d'échapper à l'accusation de racisme biologique de style ancien. Ils ne sont « qu'en phase » avec un « racisme différentiel ».

Cet exemple touche à une question centrale des partis d'extrême droite. Il pourrait suffire à prouver leur incompatibilité avec le système démocratique. Mais il y a plus dans leurs discours. Lorsqu'ils s'attaquent au fonctionnement de la démocratie, expriment-ils cette passion trahie pour la démocratie réelle et authentique que Yves Mény et Yves Surel rapprochent de la notion mal conçue du populisme¹³ ? Ou insistent-ils dans la voie de la délégitimation de la base du système de démocratie représentative en faveur d'une autre de type plébiscitaire-ethnocratique ? Quand Jean-Marie Le Pen déclare qu'en France, « nous vivons sous un joug totalitaire à masque démocratique » qui « même déguisé de façon lisse et souvent anonyme est terriblement oppressant » et que la voie « nationale est la seule solution contre les solutions fausses, socialistes ou du libre marché »¹⁴, exprime-t-il uniquement une critique forte

¹¹ J.J. VAN HOLSTEYN, G.A. IRWIN, « Never a Dull Moment : Pim Fortuyn and the Dutch Parliamentary Election of 2002 », *West European Politics*, 26, 2003, p. 41-66.

¹² R. EATWELL, « The Nature of the Right, 2 : The Right as a Variety of « Styles of Thought » », in R. EATWELL, N. O'SULLIVAN (éd.), *The Nature of the Right. European and American Politics and Political Thought since 1789*, Londres, Pinter, p. 62-76.

¹³ Y. MÉNY, Y. SUREL, *Pour le peuple, par le peuple*, Paris, Fayard, 2000.

¹⁴ J.-M. LE PEN, « Introduction », in PROGRAMME DU FRONT NATIONAL, www.frontnational.com, 2005.

de la façon dont fonctionne la démocratie, ce qui est parfaitement légitime, et ne dévoile pas de prédispositions anti-système ? Ou démolit-il les fondations du système pluraliste de la démocratie représentative au profit d'une autre sous son propre joug national, ethniquement pur ? Cette question, qui pourrait être adressée à tous les partis d'extrême droite, n'a pas de réponse claire. Mais la défense d'une nation « pure », d'une communauté fermée, limitée aux autochtones, l'hostilité au pluralisme dans ses différentes expressions, le travail de sape subtil des principes d'égalité, des règles du gouvernement représentatif et de l'équilibre constitutionnel des pouvoirs, tout cela mène vers un profil anti-libéral et anti-démocratique. Le FN a longtemps présenté ces traits – et c'est toujours le cas – en dépit de l'*aggiornamento* réalisé par la nouvelle direction.

L'impact sur le système de partis et l'accession au gouvernement

Après avoir examiné les contours du discours idéologique de l'extrême droite et le rôle joué par le FN, procédons à l'analyse de l'impact des partis d'extrême droite et du FN en particulier sur le système des partis, sur l'agenda politique et sur l'opinion publique.

Depuis la fin des années 1990, le cordon sanitaire qui entoure les partis d'extrême droite et qui les sépare des autres partis s'est relâché¹⁵. Ce changement peut résulter de deux mouvements différents : la dé-radicalisation des partis d'extrême droite, ou la radicalisation des partis traditionnels. Dans les deux cas, les partis d'extrême droite ont gagné en marge de manœuvre, en acceptabilité/respectabilité et, *in fine*, en accès aux responsabilités gouvernementales¹⁶.

Les partis d'extrême droite qui avaient été maintenus à distance des partis traditionnels (et donc du gouvernement, même au niveau local) sont le FN et le Vlaams Blok (devenu Vlaams Belang), auxquels il faut ajouter une série de partis plutôt marginaux comme le BNP britannique, le FN belge, le MS-FT et l'AS italiens, et les trois partis allemands, les REP, la DVU et le NPD. Un nouveau venu de ces dernières années, tels les Démocrates Suédois, est aussi gardé à distance de l'arène gouvernementale.

Les partis marginalisés

a) Le Front national a maintenu une opposition consistante, radicale, depuis 1990 quand il s'est déplacé vers un « système alternatif », hostile non seulement aux partis de gauche mais au système de partis tout entier – à « la bande des quatre » (PCF, PS, UDF et RPR, à l'époque) selon les termes de Le Pen. Cette position stratégique a été confirmée et même renforcée lors du X^e congrès du FN en 1997 : aucune alliance avec la droite classique n'est envisagée et le parti opte pour une attitude de confrontation tous azimuts. Le succès de l'élection présidentielle de 2002, où le parti et son chef ont décroché leur meilleur score, ne modifia pas ce choix. Au contraire, le rassemblement au second tour de tous les partis contre Le Pen « pour la défense des valeurs républicaines », renforça le côté « seul contre tous » du parti, soit parce qu'il

¹⁵ P. DELWIT, Ph. POIRIER (éd.), *Extrême droite et pouvoir en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

¹⁶ S. DE LANGE, « A New Winning Formula ? The Programmatic Appeal of the Radical Right », *Party Politics*, 13, 2002, p. 411-435.

fut identifié comme « l'ennemi commun », soit parce que le parti lui-même développa encore sa posture anti-système. La tentative de Le Pen de construire au premier tour un profil de « respectabilité »¹⁷ disparut immédiatement après le choc du premier tour de scrutin. Même en cette occasion, le parti récupéra les éléments traditionnels de son ordre du jour : la préférence nationale (qui rappelle le titre d'un des premiers livres de Le Pen, *Les Français d'abord*) reste au centre du discours. La défense des intérêts français implique la défense, avant tout, des gens ordinaires et, plus encore, de ceux d'« en bas », les faibles et humbles, pourtant honnêtes et qui travaillent dur, soucieux de leurs familles et de leur pays, mais maltraités par l'*establishment*. Les valeurs traditionnelles, le nationalisme, la xénophobie, l'autoritarisme et la préoccupation sociale, contre un marché dominé par les intérêts multi/supranationaux caractérisent l'idéologie du FN¹⁸.

Même la défaite à l'élection présidentielle et législative de 2007, qui semblait ouvrir la voie au déclin du FN, n'a rien changé. Seule l'élection d'un nouveau chef du parti, Marine Le Pen, fille de Jean-Marie (janvier 2011), a marqué le début d'une nouvelle phase : plus accommodante dans le ton, moins tranchante sur de nombreux sujets et plus conciliante envers l'environnement politique externe. Mais le FN continue de se présenter comme une alternative radicale à tous les autres partis. Apparemment, il ne cherche pas (encore ?) une alliance ou une forme d'entente avec la droite. La localisation du FN, ainsi que celle de ses électeurs, dans l'espace politique français reste extrême, à l'instar des années précédentes. Aux élections de 2007, sur l'axe gauche-droite qui va de 0 à 10, les électeurs du FN se positionnaient en moyenne à 7,3 et l'électorat situait Jean-Marie Le Pen à 9,1 (alors que Nicolas Sarkozy était à 7,6)¹⁹.

Cette dimension spatiale du caractère extrémiste se reflète dans les discours anti-système traditionnels du parti. L'agenda ethnocentrique et autoritaire du FN le distingue et le sépare toujours des autres formations. Tout au long des années 1990 et 2000, il existe une « différence irréductible » entre les cultures politiques de la droite modérée et de l'extrême droite²⁰ et « le rejet des valeurs universalistes » par les électeurs d'extrême droite est incomparablement plus élevé que chez les électeurs de la droite modérée²¹. En 2007 encore, le parti est « loin de se « droitiser » sur ces indicateurs, la société française continue à évoluer vers plus de tolérance et d'ouverture (...). C'est l'électorat Le Pen qui est à contre-courant »²². Même l'attitude plus musclée

¹⁷ P. PERRINEAU, « La surprise lepéniste et sa suite législative », in P. PERRINEAU, C. YSMAL (éd.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 214.

¹⁸ Voir le programme 2002 du parti : FRONT NATIONAL, *Le programme du Front national*, Paris, Édition du Front national, 2002, et C. YSMAL, « Face à l'extrême droite, la droite existe-t-elle ? », in P. BRÉCHON, A. LAURENT, P. PERRINEAU (éd.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 139-164.

¹⁹ N. MAYER, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, 57, 2007, p. 430.

²⁰ C. YSMAL, « Face à... », *op. cit.*

²¹ G. GRUNBERG, E. SCHWEISGUTH, « La tripartition de l'espace politique », in P. PERRINEAU, C. YSMAL (éd.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 351.

²² N. MAYER, « Comment ... », *op. cit.*, p. 431.

du président Nicolas Sarkozy vis-à-vis de l'immigration et de la sécurité et le débat (qui, par ailleurs, a échoué) sur l'identité nationale, ne peuvent être considérés comme une percée de l'agenda lepeniste. Le FN n'a pas fait une incursion massive, ni dans les attitudes du public, ni dans les partis traditionnels, où les « valeurs républicaines » marquent encore les références des personnes et les politiques publiques.

Le nouveau *leadership* de Marine Le Pen pourrait représenter un tournant pour le parti. Elle est plus appréciée que son père et a une image moins menaçante et extrême²³. Elle essaie de renouveler la rhétorique, le style et certaines références. Mais il est trop tôt pour fournir une évaluation de cette tentative.

b) Dans cette posture anti-*establishment* et anti-système radical, le FN est flanqué seulement du Vlaams Belang parmi les autres partis d'extrême droite pertinents.

Le Vlaams Belang (ou Vlaams Blok, jusqu'en 2004) a longtemps maintenu une position très radicale, amalgamant les problèmes de l'indépendance nationale (flamande) avec une ligne à caractère ethnocentrique et raciste, et un agenda autoritaire avec un programme socio-économique « corporatiste »²⁴. La transformation forcée du parti en Vlaams Belang, en raison de la condamnation pour infraction à la loi contre le racisme par la Cour d'appel de Gand en novembre 2004, a apporté quelques changements dans son discours politique aussi. Les statuts du parti et ses déclarations de principe ont été quelque peu amendés, à la veille de la décision de la Cour, pour répondre aux exigences. Le Vlaams Belang semble avoir « légèrement atténué » sa xénophobie et a adopté un « modèle économique néo-libéral » tempéré par « la référence au principe de solidarité »²⁵. Mais ces changements sont purement tactiques comme la figure emblématique du parti Filip Dewinter (bien qu'il n'ait jamais été président) l'a déclaré²⁶.

Malgré un cordon sanitaire strict, le Vlaams Belang « a été capable de « faire la différence » sur nombre de questions politiques²⁷. Et son influence n'a pas diminué après sa transformation en Vlaams Belang, dès lors que les « partis traditionnels flamands adoptent de plus en plus des éléments de son discours »²⁸. Fait important, le Vlaams Belang a été capable de piloter une radicalisation dans le discours politique flamand en imposant ses propres positions radicales à l'ordre du jour. Cependant, même la performance exceptionnelle lors des élections régionales flamandes en

²³ P. PERRINEAU, « Extrême droite en France : « Le retour du Front national » », *Cahier du Cevipof*, 53, 2011, p. 5-16.

²⁴ C. MUDDE, *The Ideology of the Extreme Right*, Manchester, Manchester University Press, 2000 ; M. SWYNGEDOUW, G. IVALDI, « The Extreme Right Utopia in Belgium and France. The ideology of the Belgian Vlaams Blok and of the French Front National », *West European Politics*, 24, 2001, p. 1-22 ; L. DE WINTER, « The Vlaams Blok : the Electorally Best Performing Right-extremist Party in Western Europe », in X. CASALS (éd.), *Political Survival on the Extreme Right. European Movements Between the Inherited Past and the Need to Adapt to the Future*, Barcelona, ICPS, 2005, p. 93-126.

²⁵ J. ERK, « From Vlaams Blok to Vlaams Belang : The Belgian Far-Right Renames Itself », *West European Politics*, 28, 2005, p. 495.

²⁶ *Ibid.*, p. 498.

²⁷ L. DE WINTER, « The Vlaams Blok... », *op. cit.*, p. 113.

²⁸ J. ERK, *op. cit.*, p. 500.

2004 – 24,2% –, qui en a fait un temps de fait le premier parti, n'a pas mis un terme à sa marginalisation. En somme, la force électorale du Vlaams Belang a finalement influencé les orientations politiques des partis traditionnels, même si le parti n'a pas obtenu de reconnaissance officielle.

En fait, l'« étrangeté » du Vlaams Belang a été récemment renforcée par deux nouveaux développements dans la politique belge : d'un côté, la radicalisation de la N-VA sur la question de l'indépendance flamande (l'une des constantes du Vlaams Belang) et de l'autre, l'émergence d'un nouveau concurrent plus modéré dans le système des partis, la Lijst Dedecker (LDD). Inspiré par Jean-Marie Dedecker, ancien sénateur VLD et challenger pour la présidence du parti en 2004, le nouveau parti se situe à mi-chemin entre la droite classique (VLD) et l'extrême droite (Vlaams Belang). Dedecker a fondé son parti à la veille des élections de 2007 après que les dirigeants de la N-VA, sous la pression de son allié catholique de cartel électoral, le CD&V, ont refusé de l'accueillir sur leur liste. Le nouveau parti a obtenu de bons scores – 6,6% en Flandre – à sa première apparition, mais a perdu la moitié de ses voix lors des dernières élections législatives de 2010 (3,7%). La LDD occupe le large espace disponible entre les conservateurs et l'extrême droite, attirant principalement d'anciens électeurs du Vlaams Belang²⁹. Il a dès lors marginalisé encore davantage le Vlaams Belang. Mais dans le même temps, il a fourni l'occasion d'une percée plus importante des thèmes populistes, tout en n'étant pas anti-immigrés, dans le cœur de la vie politique.

Les partis acceptables

A la différence du FN et du Vlaams Belang, un autre groupe de partis d'extrême droite a évolué vers les partis traditionnels. L'extrême droite est entrée au gouvernement en Italie avec la Ligue du Nord et l'Alliance nationale en 1994 et de 2001 à 2006, et avec la Ligue à nouveau depuis 2008 et jusqu'à novembre 2011 ; en Autriche avec le FPÖ de 2000 à 2005 ; aux Pays-Bas pour une courte expérience avec la liste Pim Fortuyn (87 jours seulement en 2002). Au Danemark et en Norvège à partir de 2001, le parti populaire danois (DFP) et le parti du progrès norvégien (FRP) ont constamment soutenu les gouvernements de centre-droit, sans y entrer. Et depuis 2010, aux Pays-Bas, le PVV soutient le gouvernement de l'extérieur. Il en va de même en Finlande, où les Vrais Finlandais soutiennent l'exécutif de l'extérieur, mais selon David Arter, entre autres, ce parti ne devrait pas être considéré comme un parti d'extrême droite³⁰.

Les Pays-Bas ont connu la percée soudaine de la Liste Pim Fortuyn puis sa disparition rapide et, ultérieurement, l'émergence du PVV de Geert Wilders en 2006. Reste encore à évaluer les références idéologiques de la LPF. Alors que Pim Fortuyn a été qualifié de « populiste rose »³¹, via une *reductio ad unum* de sa personnalité

²⁹ T. PAUWELS, « Explaining the Success of the Neo-Liberal Populist Parties. The Case of the Lijst Dedecker in Belgium », *Political Studies*, 18, 2010, p. 1009-1029.

³⁰ D. ARTER, « The Breakthrough of Another West European Populist Radical Right Party ? The Case of the True Finns », *Government and Opposition*, 45, 2010, p. 484-504.

³¹ C. MUDDE, « The Populist Zeitgeist », *Government and Opposition*, 39, 2004, p. 541-563.

complexe et de sa vision du monde ³², son parti a été épinglé à l'aune d'un « libéralisme de la peur avec un type de nationalisme civique radical et militant » ³³ dans la mesure où ce nationalisme ne se fonde pas sur l'homogénéité ethnique : les immigrés sont ciblés non pour la défense de la pureté de la nation hollandaise mais pour leur hostilité à l'acceptation des principes de la société néerlandaise. Cependant, malgré toutes les particularités de ce « parti flash », l'opinion hollandaise le situait clairement à l'extrême droite sur l'axe gauche-droite : 8,6 points sur une échelle allant de 0 à 10 ³⁴. Concernant l'axe conservateurs-progressistes, la position des électeurs de la LPF diffère selon les questions : ils sont anti-immigrés et thuriféraires des thématiques *Law and Order*, tout en étant favorables à l'euthanasie, hostiles au nucléaire et avec une préoccupation sociale ³⁵. Cette alternance de positions de la droite radicale et de la gauche révèle que la mort de Pim Fortuyn a empêché le parti de définir son profil de manière plus consistante.

La crise (inévitable) de la LPF après le décès de son fondateur a ouvert l'espace à l'émergence d'un nouveau parti, le PVV. Fondé en 2006 par Geert Wilders, le nouveau parti a suivi les traces de Fortuyn en promouvant une opposition culturelle à la vision du monde de l'islam – et, comme produit dérivé de cette posture, à l'immigration. Après son succès retentissant aux élections de 2010, où il a décroché la troisième place avec 15,5% des suffrages, le PVV a influencé le programme gouvernemental sans entrer directement dans l'exécutif. Les partis modérés ont accepté le PVV comme un « partenaire de bonne foi » ³⁶. Afin d'obtenir le soutien du PVV, le programme de la coalition gouvernementale comprend une série de ses points clés : une réduction radicale du nombre d'entrées d'immigrés non-occidentaux dans le pays, une législation plus stricte pour le regroupement familial, l'interdiction du port de la burqa, la criminalisation de l'absence de permis de séjour. L'acceptation de toutes ces propositions montre que non seulement « le(s) message(s) xénophobes de Geert Wilders sont partagés par la majorité des partis politiques », mais qu'ils sont accueillis avec bienveillance par une partie importante de la société ³⁷. L'islamophobie, comme nous le verrons, s'est imposée dans le discours politique aux Pays-Bas.

La percée de ces visions du monde et de ces orientations politiques de droite radicale a une longue histoire. Le succès de la LPF n'a fourni que l'opportunité pour les principaux partis de radicaliser leur agenda, en particulier sur l'immigration : ces partis s'étaient déjà déplacés vers la droite dans les années 1990 ³⁸ dans la tentative

³² P. PENNING, H. KEMAN, « The Dutch Parliamentary Elections in 2002 and 2003 : The Rise and Decline of the Fortuyn Movement », *Acta Politica*, 38, 2003, p. 63-64.

³³ T. AKKERMAN, « Anti-Immigration Parties and the Defence of Liberal Values : The Exceptional Case of the List Pim Fortuyn », *Journal of Political Ideologies*, 10, 2005, p. 351.

³⁴ J.J. VAN HOLSTEYN, G.A. IRWIN et J.M. DEN RIDDER, « In the Eye of the Beholder : The Perception of the List Pim Fortuyn and the Parliamentary Elections of May 2002 », *Acta Politica*, 38, 2003, p. 77.

³⁵ *Ibid.*, p. 82-84.

³⁶ J. ERK, « The famous Dutch (In)tolerance », *Current History*, March 2011, p. 111.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ P. PENNING, H. KEMAN, « The Dutch Parliamentary Elections in 2002 and 2003 : The Rise and Decline of the Fortuyn Movement », *Acta Politica*, 38, 2003, p. 57-59.

de combiner des demandes, qui étaient latentes dans l'électorat depuis de nombreuses années, venant d'un segment d'électeurs anti-*establishment* et anti-immigration³⁹. Bref, l'électorat ne s'est pas déplacé sur le court terme à la suite du discours de la LPF : il avait déjà bougé plus tôt. Et les principaux partis ont « profité » de l'intrusion volcanique de la LPF pour lancer des politiques publiques en phase avec l'agenda de la LPF, en particulier sur l'immigration. La LPF a influencé l'agenda des partis traditionnels, surtout parce qu'ils étaient déjà en marche dans cette direction et qu'ils attendaient le bon moment pour agir de la sorte. Aussi, quand le PVV vint à l'avant-plan après l'assassinat de van Gogh et la campagne Hirshi Ali, la voie avait déjà été ouverte.

En Italie, l'accession au pouvoir en 2001 de l'AN est apparemment étrangère à tout mouvement sur l'axe gauche-droite : les données des sondages d'opinion montrent qu'en 1999⁴⁰ et en 2001⁴¹ l'AN est toujours perçue comme la formation la plus à droite. Toutefois, en termes de politique et d'idéologie, le parti a incontestablement bougé. L'enquête approfondie sur les programmes des partis conclut à la sortie du spectre de l'extrémisme de droite, bien qu'inégale et hésitante⁴². En effet, le langage et les références des documents du parti soulignent la distance par rapport aux autres partis d'extrême droite. Par ailleurs, depuis les années 2000, l'AN a été de plus en plus perçue par les autres formations italiennes comme un parti de droite classique, parfaitement légitime en tant que partenaire gouvernemental, et même plus modéré que la Ligue du Nord⁴³. Pour étayer cette hypothèse, rappelons qu'à l'automne 2003, le chef du parti, Gianfranco Fini, a proposé d'étendre le droit de vote aux immigrés légaux pour les élections locales. Par ailleurs, un sondage d'opinion effectué quelques jours après cette déclaration montre que la base du parti était en phase avec son chef de file⁴⁴ – comme l'étaient les membres interrogés en 2001, bien avant la déclaration de Fini⁴⁵. La légitimation complète du parti fut attestée par sa fusion avec Forza Italia de Berlusconi dans le nouveau parti, le PDL (Popolo della Libertà – Peuple de la liberté). La déradicalisation incontestable de l'AN, entamée bien avant son entrée au gouvernement en 2001, contraste avec la localisation plutôt extrême qui lui est

³⁹ J.J. VAN HOLSTEYN, G.A. IRWIN et J.M. DEN RIDDER, « In the Eye... », *op. cit.*, p. 75.

⁴⁰ H. OSCARSSON, « Mapping the European Political Space », in A. ROMMELE, H. SCHMITT (éd.), *The Electoral Connection*, Londres, Routledge, 2005.

⁴¹ P. IGNAZI, « Legitimation and Evolution on the Italian Right Wing : Social and Ideological Repositioning of Alleanza Nazionale and the Lega Nord », *South European Society & Politics*, 10, 2005, p. 333-349.

⁴² P. IGNAZI, « Changing the Guard on the Italian Extreme Right », *Representation*, 40, 2004, p. 146-156 ; P. IGNAZI, « Strappi a destra. Le trasformazioni di Alleanza Nazionale », *Il Mulino*, 53, 2004, p. 67-76 ; P. IGNAZI, « Legitimation and Evolution on the Italian Right Wing : Social and Ideological Repositioning of Alleanza Nazionale and the Lega Nord », *South European Society & Politics*, 10, 2005, p. 333-349.

⁴³ P. IGNAZI, « Legitimation... », *op. cit.*

⁴⁴ P. IGNAZI, « Changing the... », *op. cit.*

⁴⁵ P. IGNAZI, L. BARDI, « Gli iscritti ad Alleanza Nazionale. Attivi ma frustrati », *Polis*, 20, 2006, p. 31-58.

toujours attribuée, en raison peut-être de la persistance des images et des perceptions politiques qui ont besoin de temps pour changer ⁴⁶.

Une configuration encore plus problématique concerne l'autre parti italien souvent inclus dans l'extrême droite, la Ligue du Nord, souvent classée comme un parti de centre-droite sur l'axe gauche-droite. Cependant, l'objectif final du parti – l'éclatement du pays avec la sécession des régions du Nord – et les politiques radicalement anti-immigrés et pro-*Law and Order* peuvent le situer dans l'extrême droite européenne ⁴⁷. La construction d'une patrie nouvelle basée sur une plèbe ethnique entraîne à son tour une logique d'exclusion. Plus précisément, la propagande diabolisant les immigrés, l'interdiction aux citoyens de confession musulmane d'avoir un lieu de culte dans les villes administrées par la Ligue, les marches de protestation contre les immigrés (au point d'amener des porcs dans un champ où une mosquée devait être construite), la proposition d'accueillir les bateaux bondés d'immigrés approchant les côtes italiennes avec des tirs de canon sont quelques exemples du tournant xénophobe de la Ligue ⁴⁸. Si l'on y ajoute une posture anti-UE et anti-globalisation, un style d'argumentation populiste et le développement d'une organisation paramilitaire (les Chemises vertes), les pièces du puzzle en font un parti d'extrême droite. Ces positions n'ont pas changé avec l'entrée de la Ligue dans le gouvernement en 2001 puis en 2008. Au contraire : le gouvernement Berlusconi a même favorisé les politiques radicales de la Ligue, en particulier sur l'immigration, au point de recevoir ces dernières années des avertissements d'organisations internationales et de l'UE.

En somme, jusqu'à sa fusion avec Forza Italia, l'AN a mis à profit, entre autres choses, sa participation au gouvernement pour (poursuivre) sa déradicalisation, alors que la Ligue n'a pas été affectée par sa participation au gouvernement et a conservé – voire même renforcé – ses positions radicales. La Ligue a indéniablement influencé non seulement les politiques publiques du gouvernement mais aussi les attitudes de l'opinion. Les sentiments xénophobes atteignent en Italie un niveau élevé : en 2006, 52% des Italiens considéraient les immigrés comme « un danger pour la culture nationale » et 64% étaient contre la construction de mosquées. Les électeurs de la Ligue partageaient ces attitudes avec un pourcentage de 20 points supérieur ⁴⁹.

En Autriche, l'entrée du FPÖ au gouvernement ne fut pas liée à un changement significatif préalable soit dans sa localisation spatiale, soit dans son idéologie et ses orientations politiques. Lorsqu'il gagna les élections de 1999, le parti était toujours marqué par sa culture politique anti-système traditionnelle. Il était même classé plus à droite qu'en 1993. Mais avec son entrée au gouvernement, il a revu « ses thèmes, son ton, son style et ses objectifs » ⁵⁰. On dénombre peu d'initiatives législatives du FPÖ

⁴⁶ M. LAVER, K. BENOIT, N. SAUGER, « Policy Competition in the 2002 French Legislative and Presidential Elections », *European Journal of Political Research*, 45, 2006, p. 669-699.

⁴⁷ G. PASSARELLI, « Extreme right parties in Western Europe : the Case of the Italian Northern League », *Journal of Modern Italian Studies*, à paraître.

⁴⁸ R. BIORCIO, *La rivincita del Nord. La Lega dalla contestazione al governo*, Rome-Bari, Laterza, 2010.

⁴⁹ G. PASSARELLI, « Extreme right... », *op. cit.*

⁵⁰ K.R. LUTHER, « The FPÖ : From Populist protest to Incumbency », in P.H. MERKL, L. WEINBERG (éd.), *Right-Wing Extremism in the Twenty-First Century*, Londres, Frank Cass,

marquées de la radicalité⁵¹. En fait, la politique du nouveau gouvernement « ne porta pas la marque de l'extrême droite » en partie parce que le FPÖ aspirait à « une volonté croissante d'envoyer un signal de « respectabilité » et de « modération »⁵². Mais le « *business as usual* »⁵³ dans l'arène parlementaire fut constamment menacé par les incursions libres de Jörg Haider dans l'espace public. Même avant sa démission de la coalition gouvernementale en février 2002, Haider avait embrassé son ancienne politique de « l'attaque sans accommodement », critiquant le gouvernement et même ses camarades du parti, et enflammant le débat politique avec ses déclarations provocatrices – comme la proposition d'un an d'emprisonnement pour le crime de « dénigrement national »⁵⁴ – et des exploits spectaculaires comme les visites à Saddam Hussein en 2002. Les frictions diverses et les conflits internes entre la frange modérée représentée par les ministres et Haider lui-même entraînèrent une déroute électorale aux élections de 2002 (– 16 points de pour cent !). Bien qu'affaibli, le parti a repris sa position de partenaire junior dans le nouveau gouvernement Schüssel. Mais cette fois, Haider condamna « l'extrémisme » du parti. Ne réussissant pas à convaincre le parti de le suivre dans son revirement inattendu, il quitta le FPÖ pour fonder une nouvelle formation en avril 2005, le Bündis Zukunft Österreich (BZÖ, Alliance pour l'avenir de l'Autriche)⁵⁵. Cette scission n'affecta pas le gouvernement : la plupart des députés suivirent Haider dans le BZÖ, qui supplanta ainsi le FPÖ au gouvernement⁵⁶.

Apparemment, le « vieux » FPÖ était censé jouer le rôle de la ligne dure et le BZÖ gouvernemental, celui de parti plus modéré et « responsable ». En fait, pendant la campagne électorale de 2006, les deux ont insisté sur les messages traditionnels anti-immigration et sécuritaires. La résistance électorale du FPÖ (qui a conservé et même légèrement augmenté son socle électorale de 2002) et le score minimal, juste au-dessus du seuil de représentation, recueilli par le BZÖ prouvèrent que la propagande d'extrême droite et populiste avait toujours les faveurs de l'électorat⁵⁷. Et aux élections de 2008, FPÖ et BZÖ ensemble captèrent plus de suffrages qu'en 1999 : 17,5% au profit du FPÖ et 10,7% pour le BZÖ.

Ecartés du gouvernement, les deux partis ont évolué dans des directions différentes. Le FPÖ conduit par ce qu'on a défini comme un « clone du jeune Haider », Heinz-

2003, p. 201 ; voir aussi W. MÜLLER et F. FALLEND, « Are Right-Wing Populism and Government Participation Incompatible ? The Case of the Freedom Party of Austria », *Representation*, 40, 2004, p. 115-130.

⁵¹ K.R. LUTHER, « The FPÖ : From... », *op. cit.*

⁵² K.R. LUTHER, « The Self-Destruction of a Right-Wing Populist Party ? The Austrian Parliamentary Election of 2002 », *West European Politics*, 26, 2003, p. 136-152.

⁵³ W. MÜLLER, M. JENNY, « « Business as Usual » mit getauschten Rollen oder Konflikt-statt Konsensdemokratie ? Parlamentarische Beziehungen unter der övp-fpö-Koalition », *Österreichische Zeitschrift für Politikwissenschaft*, 33, 2004, p. 309-326.

⁵⁴ C. LECOMTE, *L'Europe face au défi populiste*, Paris, Le Monde-PUF, 2005, p. 47.

⁵⁵ K.R. LUTHER, « Electoral Strategies and Performance of Austrian Right-Wing Populism, 1986-2006 », in G. BISCHOF et F. PLASSER (éd.), *The Changing Austrian Voter*, New Brunswick, NJ, 2008, Transaction Publishers, p. 104-122.

⁵⁶ K.R. LUTHER, « Of goals and own goals : A case study of right-wing populist party strategy for and during incumbency », *Party Politics*, 14, 2011, p. 453-470.

⁵⁷ K.R. LUTHER, « Electoral Strategies... », *op. cit.*

Christian Strache, a rafraîchi son programme : dans la nouvelle mouture de 2008, il amalgame, une fois de plus, l'extrémisme avec une reconnaissance du droit civil. Comme nous le verrons, l'opposition à l'islamisation de la société autrichienne – qui produit la criminalité, les dépenses sociales et l'oppression des femmes – est formulée en termes de défense des droits civils et de la civilisation occidentale. Le BZÖ, surtout après la mort de Haider en 2008, privilégie un socle conservateur modéré. Lors de son congrès de 2010, il endosse un « tournant libéral ». Les dix points du Manifeste dévoilent de nombreuses innovations, comme une posture pro-européenne, une opposition à l'énergie nucléaire et une distinction entre demandeurs d'asile (que l'on peut accepter) et immigrés (qu'il faut rejeter). La force de l'extrême droite en Autriche – même si le BZÖ est presque sorti de ce spectre (son aile la plus radicale l'a d'ailleurs quitté en 2009) – ne réside pas au premier chef dans ses performances électorales, mais une nouvelle fois dans sa capacité à affecter les orientations des partis traditionnels sur les thèmes traditionnels du FPÖ – désormais reformulés.

Au Danemark, dans les années 2000, le parti populaire danois (DFP) a fini par terrasser son vieux concurrent, le parti du progrès, qui a disparu au début de la décennie. Aux élections de novembre 2001 – qui se déroulent quelques semaines après les attentats du 11 septembre – le DFP a obtenu son meilleur résultat électoral, avec 12,0% des voix. Il fut dès lors officiellement invité dans les négociations pour former le nouveau gouvernement de centre-droit. Depuis lors, la DFP a toujours soutenu le gouvernement jusqu'au changement de coalition au profit de la gauche en 2011. Cette proximité avec le gouvernement, où le DFP n'est jamais entré, a généré des passes d'armes mais ne s'est jamais terminée. Ce soutien extérieur a en fait profité au DFP qui a légèrement augmenté son score aux élections suivantes et a toujours conservé la troisième position dans le système de partis. Le parti lui-même s'est accommodé des principes et de la tradition d'Etat social du pays mais il a conservé et même renforcé son approche ethno-pluraliste, pour garder une forme de distance avec tous les autres partis et ce faisant, maintenir un profil anti-*establishment*⁵⁸. Sa politique anti-immigration a largement pénétré les partis traditionnels, en ce compris social-démocrate, et l'opinion⁵⁹. L'« affaire des caricatures » – suite à la publication dans un journal danois en 2006 de caricatures de Mahomet, qui a soulevé un tollé dans le monde musulman et provoqué des attaques contre les journalistes impliqués – a mis la question d'immigration au sommet de l'agenda politique. Et par conséquent, amélioré le sort politique du DFP. Au Danemark, un double processus est à l'œuvre : une convergence vers le centre dans le chef du DFP et un mouvement vers la droite des autres partis. Ceci illustre la forte influence exercée par la DFP.

En Norvège, depuis l'élection de 2001 et la formation d'un gouvernement bourgeois minoritaire, le parti du progrès (FRP) a perdu son statut de parti paria. Il est

⁵⁸ J. RYDGREN, « Explaining the Emergence of Radical Right-Wing Populist Parties : The Case of Denmark », *West European Politics*, 27, 2004, p. 474-502.

⁵⁹ Voir C. GREEN-PETERSEN, P. ODMALM, « Going different ways ? Right-wing parties and the immigrant issue in Denmark and Sweden », *Journal of European Public Policy*, 15, 2008, p. 367-381 ; T. BALE *et al.*, « If You Can't Beat Them, Join Them ? Explaining Social Democratic Responses to the Challenge from the Populist Radical Right in Western Europe », *Political Studies*, 38, 2010, p. 410-426.

arrivé en troisième position et a acquis dès lors le statut de parti fiable pour entrer dans une coalition gouvernementale. Il a ainsi été invité à négocier un soutien extérieur par les partis de centre-droit. Le FRP a toujours promu une politique d'immigration plus stricte et il avait réussi à droitiser le parti conservateur dans les années 1990⁶⁰. La question de l'immigration a perdu sa saillance au début des années 2000 (aux élections de 2001 seuls 4% de l'électorat, contre 20% en 1997, pointaient l'immigration comme une question très importante), et le FRP s'est recentré sur des thématiques sociales, comme la protection des personnes âgées. L'immigration est revenue à l'avant-plan après le 11 septembre 2001 et le FRP a réussi à faire adopter par le gouvernement des réglementations restrictives en la matière. Concomitamment, pour éviter toute stigmatisation ou toute accusation de racisme, le programme du parti en 2001 reconnaissait le droit « au respect du caractère individuel de chaque être humain » et condamnait toute « différence de traitement des êtres humains fondée sur la race, le genre, la religion ou l'origine ethnique »⁶¹. Au plan économique, le parti a atténué sa demande de réduction des impôts, insistant sur le besoin d'accroître les politiques sociales, tout en maintenant son approche traditionnelle de « chauvinisme du bien-être » : plus de dépenses sociales mais seulement pour les autochtones. Cette tendance sociale, en phase avec un soutien ouvrier grandissant, va de pair avec l'exigence d'une diminution de la fiscalité. De la sorte, le parti essaie de combiner ses vieilles positions anti-fiscalistes, mais sous une forme de plus en plus édulcorée, avec une demande forte d'augmentation des dépenses publiques⁶². Ses succès électoraux exceptionnels en 2005 et 2009 le conduisent au deuxième rang des formations politiques avec plus de 20% des voix ; il devient le principal parti d'extrême droite, preuve que le FRP a bénéficié de cet équilibre.

Le parti du progrès a apporté des changements pertinents et il n'est plus un parti « paria »⁶³. Dès 2001, il se présentait dans son programme comme « un parti libéral établi sur la Constitution norvégienne, les traditions norvégiennes et occidentales et l'héritage culturel basé sur une « vision chrétienne de la vie » »⁶⁴. Sur la base de ces changements, et de la condamnation répétée par les dirigeants de toute tentative raciste circulant dans le parti, le FRP a gagné une nouvelle « respectabilité ». Le retour d'un gouvernement social-démocrate en 2005 a réduit l'influence du FRP sur le processus législatif. Même si l'importance constante de la question de l'immigration peut favoriser le succès d'un parti bien identifié sur cette thématique, les partis traditionnels ont pu atteindre un consensus législatif sur ce sujet sans embrasser les positions radicales du FRP. Le massacre perpétré à Oslo et dans un camp de jeunes

⁶⁰ R. HARMEL, L. SVASAND, *From Protest to Party : Progress on the Right in Denmark and Norway*, paper presented at the 85th APSA Annual Meeting, Atlanta, 1997.

⁶¹ Cité dans K. HEIDAR, *Changing patterns of party competition in Norway : The role of the Progress Party*, 2002.

⁶² T. BJØRKLUND, J. SAGLIE, « The Norwegian Progress Party : Building Bridges across Old Cleavages », paper presented at the 12th Nasjonal fagkonferanse i statsvitenskap. Tromsø, 7-9 January 2004.

⁶³ J. MADELEY, « Norway's 1989 Elections : the Path to Polarized Pluralism ? », *West European Politics*, 13, 1990, p. 143-156.

⁶⁴ K. HEIDAR, *op. cit.*

sociaux-démocrates en août 2011 par un extrémiste de droite paranoïaque, Anders Behring Breivik, ancien membre du FRP, a projeté une image très négative sur le parti et sur sa capacité à marginaliser son aile extrémiste radicale. Deux décennies de conquête de la respectabilité sont en danger.

Les deux groupes de partis d'extrême droite que nous avons analysés attestent de trajectoires différentes sur la base de leur acceptabilité par les principaux partis. Le premier groupe, composé de ces formations exclues du « Jardin des délices » du pouvoir comme le FN et le Vlaams Belang, préservent dans une large mesure leurs caractéristiques anti-système. Leur agenda et leur vision du monde sont toujours antinomiques avec le système de valeurs partagées. Le deuxième groupe, composé de ceux qui furent considérés comme un partenaire politique acceptable ou sont même entrés au gouvernement, dévoile plus de diversité dans le modèle. Certains ont trouvé un encouragement décisif à la déradicalisation de leurs positions au point de quitter le spectre de l'extrémisme à droite : c'est le cas de l'AN, du FRP et, sans doute, du DFP et du BZÖ. Le FPÖ n'a pas tiré parti de son entrée dans le gouvernement pour se déradicaliser dès lors qu'une tentative en ce sens a provoqué des tensions fatales et une scission. La Ligue du Nord n'a pas modifié sa position en entrant au gouvernement ; au contraire, elle a même polarisé son programme radical et en a tiré profit. Enfin, pour le dernier venu du groupe, le PVV, il est trop tôt pour se prononcer. Et tous les partis du deuxième groupe ont eu une plus grande influence que le FN ou le Vlaams Belang sur l'agenda des partis traditionnels.

Conclusions

Après avoir scruté les évolutions des partis d'extrême droite durant la dernière décennie et décortiqué leurs rapports avec les partis traditionnels et l'influence de leur agenda dans le système des partis et l'opinion, réexaminons l'influence que le FN a exercée à ces différents niveaux.

Les succès électoraux de plusieurs partis d'extrême droite et leur entrée dans la sphère gouvernementale ou au gouvernement lui-même, à l'exception du Vlaams Belang, ont réduit la centralité du Front national dans l'extrême droite européenne à partir du milieu des années 2000. Cependant, une nouvelle phase vient de démarrer fournissant, grâce aussi à l'empreinte du FN, une nouvelle énergie aux partis d'extrême droite et un agenda recadré. Les partis d'extrême droite se dirigent vers la troisième phase de leur histoire d'après-guerre⁶⁵.

Nous l'avons mis en évidence, le discours d'extrême droite a fait une percée tant dans l'opinion que dans les partis conservateurs. Le cadre culturel mis à l'avant-plan par les partis d'extrême droite a été largement « légitimé », suivant ou anticipant leur entrée dans un « espace politique légitime » et dans la sphère gouvernementale. La percée réalisée par le FPÖ de Haider en 1999 a été suivie par d'autres, à l'exception du Front national et du Vlaams Belang.

Le couple traditionnel des questions mobilisatrices depuis les années 1980 – l'immigration et la sécurité – a trouvé une nouvelle force et une réception plus large

⁶⁵ P. IGNAZI, « Les partis d'extrême droite en Europe », *Cahier du Cevipof*, 53, avril 2011, p. 59-73.

en raison de deux changements à l'aube du nouveau millénaire, qui ont permis un *aggiornamento* du discours d'extrême droite.

Le premier concerne l'accélération du processus de globalisation. Ce qui était vu comme une tendance dans la décennie précédente est une déferlante dans la période contemporaine. Les produits dérivés de ce phénomène de globalisation sont une insécurité croissante et une demande adressée au gouvernement et plus largement à l'*establishment*, notamment du segment le moins privilégié et le plus fragile de la société, pour plus d'intégration et de garantie. Ces préoccupations atteignent leur apogée avec la crise économique. L'incapacité « inévitable » des gouvernements à répondre à ces demandes a produit une désaffection et une défiance pour les hommes et les femmes politiques, envers les institutions politiques et pour ceux que Jean-Marie Le Pen appellent « ceux d'en haut ».

Le second changement est une conséquence du 11 septembre : le rejet et l'hostilité envers le monde islamique dans une nouvelle reformulation. Alors que le premier changement représente un approfondissement de l'attitude anti-institutionnelle et anti-*establishment* qui avait déjà nourri la croissance des partis populistes dans le passé, le second représente une nouveauté au niveau du cadre politico-culturel. La xénophobie traditionnelle articulée sur la base du racisme différentiel a laissé la place à une conceptualisation qui fonde l'hostilité envers les immigrés musulmans et le rejet de la culture islamique sur la base d'arguments pseudo-libéraux⁶⁶. L'adoption d'une sorte de forme pervertie de « libéralisme culturel » et la refonte d'une identité chrétienne européenne sont les armes culturelles et rhétoriques dans l'argumentation contre l'islam (en fait, Pim Fortuyn a été le premier à avoir promu un discours islamophobe sur la base de son extranéité aux valeurs de la civilisation occidentale et chrétienne). Cette dernière référence représente un tournant dans l'extrême droite. De la sorte, l'extrême droite abandonne son indifférence et parfois son hostilité envers l'Eglise, à la fois catholique et protestante. Auparavant, l'Eglise était accusée d'être trop prévenante pour les immigrants, de promouvoir l'intégration et l'assistance, et d'agir comme porte-parole bienveillant de leurs revendications. En outre, certains petits partis d'extrême droite se référaient à la mythologie pré-chrétienne et à l'ésotérisme. La seule relation solide et durable entre un parti d'extrême droite et l'Eglise existait dans le chef du FN. La religion a acquis plus d'espace dans le FN, surtout après la mort (violente) de François Duprat en 1978 et l'entrée dans le parti de la tendance solidariste dirigée par Jean-Pierre Stirbois. Néanmoins, la relation entre le FN et la religion a pris une direction particulière suite au soutien à la communauté schismatique de M^{gr} Lefevre. Le FN a rendu hommage à la religion en tant que source de l'identité « nationale » (française), plutôt qu'à ses valeurs universalistes.

Au-delà de l'exception du FN, l'Eglise n'a été valorisée comme bastion culturel contre « l'invasion islamique » par les partis d'extrême droite *qu'après les attentats du 11 septembre* : les croisades ont été réinterprétées comme des expéditions missionnaires, la bataille de Lépante est considérée comme un événement crucial dans l'histoire moderne, les valeurs chrétiennes sont épinglées en miroir à la religion

⁶⁶ J.-P. ZÚQUETE, « The Extreme Right and Islam : New Directions ? », *Journal of Political Ideologies*, 13, 2008, p. 321-344.

islamique, plutôt que pour leur valeur intrinsèque. Certains partis d'extrême droite qui étaient des adversaires farouches de l'Église, comme la Ligue du Nord et le Vlaams Belang, ont fait une volte-face spectaculaire en reconnaissant son rôle fondamental dans la défense de l'Occident (chrétien) dans le monde. Filip Dewinter a même prononcé une sorte de *mea culpa* pour avoir dénigré si longtemps le rôle de l'Église. Même le BNP britannique dans l'anti-papiste Grande-Bretagne en est venu à exalter l'Église catholique et le pape Benoît XVI, bien plus que l'Église anglicane et son primat Rowen Williams, considéré comme trop accommodant avec le monde islamique et trop ouvert au multiculturalisme.

L'islamophobie a généré une autre innovation dans les attitudes et les orientations des partis d'extrême droite : la quasi-disparition de l'antisémitisme et une vision positive d'Israël. L'attitude vis-à-vis d'Israël a été longtemps ambiguë et fluctuante. En certaines occasions, Israël a été valorisé et admiré pour ses vertus martiales et ses guerres victorieuses contre les pays arabes. En d'autres circonstances, Israël a été critiqué et même méprisé pour sa politique d'oppression du peuple palestinien – mais en réalité parce qu'il s'agissait d'un Etat juif. Mais il existait un antisémitisme rampant dans tous les partis d'extrême droite. Il restait souterrain en raison des contraintes du « politiquement correct », mais il est apparu dans de nombreuses occasions de manière déguisée ou même ouvertement. Après le 11 septembre, l'évaluation négative d'Israël et du peuple juif s'est atténuée. Un autre ennemi global avait émergé avec force. L'antisémitisme a été rapidement remplacé par une sorte de philo-sémitisme et Israël – à l'image de l'Église catholique – a été appréhendé comme le bastion de l'Occident au Moyen-Orient et comme un allié objectif dans la croisade anti-islamique.

Le FPÖ et le FN étaient les deux partis d'extrême droite qui présentaient des traits clairs d'antisémitisme. Cette posture émergeait lors de « dérapages verbaux » à la base et au sommet du parti. Mais même dans ces partis, les choses changent. Après le départ d'Haider du FPÖ (2008) et le changement de leadership au FN (janvier 2011), l'antisémitisme s'est estompé, en particulier au FN. Concomitamment, les relations avec Israël se sont améliorées. La visite en Israël d'une délégation de l'Alliance européenne des mouvements nationaux (fondée en 2009 à l'initiative de Bruno Gollnisch), la rencontre officielle avec certains députés de la Knesset comprenant l'idéologue du FPÖ Andreas Mølzer et la figure emblématique du Vlaams Belang, Filip Dewinter, la visite en Autriche du ministre-adjoint du Likoud, Ayoub Kara, à l'invitation de la FPÖ⁶⁷, sont des preuves de l'entente cordiale entre la droite israélienne et les partis d'extrême droite.

Enfin, l'islamophobie est aussi à l'origine du revirement idéologique le plus spectaculaire dans l'extrême droite. Afin de contester la présence d'immigrés musulmans, les partis d'extrême droite ont invoqué des arguments fondés sur le libéralisme culturel. Les traditions culturelles et politiques de nombreux pays islamiques, de la charia au voile, en passant par la lapidation et la mutilation, de la persécution des homosexuels aux limitations du droit des femmes, jusqu'à l'abattage rituel de type halal, sont radicalement contestées sur la base de droits civils. L'islamophobie est donc

⁶⁷ J.-Y. CAMUS, « Contre l'islam, l'extrême droite européenne avec Israël », www.rue89.com/2010/12/23/contre-lislam-lextreme-droite-europeenne-avec-israel-182113.

formatée en termes de choc des civilisations et les partis d'extrême droite en première ligne sur ce front : ils défendent la civilisation occidentale contre l'ennemi islamique (dans la nation et à l'étranger), invoquant à la fois l'Église et les principes libéraux. Ce changement radical peut s'inscrire dans une perspective instrumentale. Néanmoins il atteste aussi d'une modification des codes politico-culturels de l'extrême droite. Après un certain retard, en raison du très long leadership de Jean-Marie Le Pen, le FN s'est très rapidement lancé dans un *aggiornamento*, sous le nouveau leadership, pour retrouver son rôle d'avant-garde dans le spectre d'extrême droite. Aujourd'hui, seuls le PVV néerlandais et les partis autrichiens peuvent jouer un rôle important dans la définition des visions du monde et de l'agenda de cette famille politique (étant donné la crise du Vlaams Belang défié par la Lijst Dedecker et la N-VA, et la crise encore plus profonde du parti du progrès norvégien piégé dans un scandale sexuel et compte tenu de l'effet de halo de la tuerie d'Andres Breivik).

Une fois encore, les élections de 2012 fourniront un test de la résilience du FN dans le système politique français et de sa prééminence culturelle et politique dans l'extrême droite européenne.

Le modèle organisationnel du Front national

Anissa AMJAHAD et Clément JADOT

L'organisation interne des partis politiques est une composante essentielle de leur développement, souvent révélatrice de la place qu'ils occupent au sein de la société. Pour important qu'il soit, cet aspect de la vie partisane ne soulève pourtant qu'un faible intérêt dans l'étude des partis, ce qui en fait un objet d'étude marginalisé¹. Ceci est particulièrement vrai pour le Front national, communément associé dans la littérature à la seule personne de Jean-Marie Le Pen. D'une part, il existe peu de travaux qui se soient penchés en profondeur sur la question². D'autre part, le parti lui-même ne fait pas grande publicité de son fonctionnement. Les événements de 2011 ont toutefois largement dérogé à la règle et la campagne interne pour la présidence en a même fait un sujet de premier ordre. De septembre 2010 à la mi-janvier 2011, les deux candidats en lice pour la succession à la tête du parti se sont en effet opposés moins sur l'idéologie que sur la stratégie et la forme qu'ils entendaient insuffler au Front national. L'élection de Marine Le Pen comme nouvelle présidente du parti – qui plus est au suffrage direct des adhérents – et l'acceptation de la défaite par son rival, Bruno Gollnisch, représentent à elles seules un tournant dans l'histoire du parti et offrent une première réponse à des années d'incertitudes quant à la relève de Jean-Marie Le Pen, après près de quarante ans à la tête du parti. Au cours des quatre mois et demi de campagne, Marine Le Pen l'a d'ailleurs dit et redit : elle entend doter le Front national d'une organisation professionnalisée et performante³, en faire un parti

¹ R. S. KATZ, P. MAIR, *How parties organize : change and adaptation in party organizations in western democracies*, Londres, Sage, 1994.

² Il convient à ce titre de saluer la contribution majeure de G. BIRENBAUM, *Le Front national en politique*, Paris, Balland, 1992.

³ Conseil national du Front national : discours de Marine Le Pen, posté le 6 septembre 2010, <http://www.frontnational.com>.

« renouvelé, ouvert et efficace »⁴, une véritable « machine de guerre »⁵, en vue de s'emparer du pouvoir. Un nouveau leader, une nouvelle équipe, un nouveau logo... le Front national serait-il en passe de connaître un remodelage de son appareil partisan dans la foulée de l'image « épurée » que souhaite lui donner sa nouvelle présidente ?

Plusieurs autres éléments amènent à considérer l'organisation interne du Front national, par exemple l'effet de l'ascension électorale et médiatique du FN sur son appareil partisan. Lui qui n'était au départ que le rassemblement de divers groupuscules politiques en un front électoral⁶ a, depuis, développé son organisation au-delà de cette configuration première. Basé sur des courants et factions internes divers, la direction du parti a su modeler une forme d'organisation capable d'enregistrer des victoires électorales et de les pérenniser. Au-delà du cas du Front national, les organisations partisans ont dans leur ensemble subi au cours de ces dernières décennies des modifications d'ampleur faisant suite aux évolutions sociétales et technologiques⁷. Cartellisation des appareils partisans⁸, délaissement des militants au profit des sympathisants, élection des leaders et des candidats au suffrage direct des membres⁹, ouverture aux modes de participation délibérative¹⁰ sont autant de réponses données par les partis traditionnels à ces évolutions. Comment le FN se positionne-t-il face à ces nouvelles transformations ?

C'est à l'aune de ces évolutions que nous interrogerons le modèle organisationnel du Front national. Il s'agira d'analyser le rôle et la place réservés à la direction, aux cadres et aux membres du parti dans l'appareil frontiste. Cette contribution entend donc dans un premier temps présenter les organes statutaires du parti afin de mettre à plat la distribution des rôles en son sein. Nous analyserons ensuite les instances décentralisées du parti ainsi que la place des membres dans l'organisation. Enfin, nous nous pencherons sur les perspectives que laisse entrevoir la campagne interne de 2010.

L'appareil central du Front national

La division du travail au sein du Front national est agencée autour de deux dynamiques. D'une part, la prise de décision interne est organisée verticalement à travers les différents organes directeurs du parti. D'autre part, l'« état-major »¹¹ qui s'occupe de la vie du parti au quotidien est structuré horizontalement à partir d'un

⁴ Discours d'investiture prononcé par Marine Le Pen lors du XIV^e Congrès du Front national qui s'est tenu à Tours les 15 et 16 janvier 2011.

⁵ Conférence de presse : « Marine Le Pen présente la nouvelle organisation du FN », posté le 20 janvier 2011, <http://www.frontnational.com>

⁶ D. S. BELL, « The French National Front », *History of European Ideas*, 18/2, 1994, p. 230.

⁷ R. S. KATZ, P. MAIR, « Changing models of party organization and party democracy », *Party Politics*, 1/1, 1995, p. 5-28.

⁸ *Ibid.*

⁹ K. R. CARTY, B. E. DONALD, « The Adoption of Membership Votes for Choosing Party Leaders », *Party Politics*, 5/2, 1999, p. 211-224.

¹⁰ R. LEFEBVRE, A. ROGER (éd.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

¹¹ G. BIRENBAUM, *op. cit.*, p. 212.

partage des rôles entre le Secrétariat général, responsable des affaires intérieures et de la vie au sein des fédérations, et la Délégation générale, en charge de la formation, de la communication et de la promotion du Front national. Dans les deux cas, la logique à l'œuvre est différente puisqu'il s'agit d'un côté de diriger le parti et, de l'autre, de l'administrer. Pourtant, au-delà de cette distinction, ce qui caractérise le fonctionnement du Front, c'est le poids du leadership et la méfiance de celui-ci vis-à-vis des logiques de contre-pouvoir.

Les organes décisionnels

A la base du parti, le *Congrès national* fait office d'assemblée générale du Front national et est à ce titre son principal organe représentatif. Réuni tous les trois ans à l'initiative du président¹², il rassemble les militants et les cadres du parti en vue de procéder à la double élection du président et du Comité central – le vote par correspondance de l'ensemble des adhérents étant par ailleurs autorisé¹³. En pratique, c'est avant tout un lieu de pouvoir « symbolique » qui sert de vitrine au Front national mais influence peu son orientation¹⁴. Une fois les résultats du vote des militants proclamés, les nominations du nouvel exécutif sont d'abord annoncées et avalisées à huis-clos avant d'être présentées à la foule, qui les plébiscite par acclamation. Et malgré la tenue de groupes de travail censés garantir une participation active aux militants qui le souhaiteraient, le déroulement du Congrès fait de celui-ci une tribune essentiellement déclaratoire, où les membres assistent passivement au renouvellement des dirigeants du parti. En dehors de ces rendez-vous médiatiques ponctuels, c'est le *Comité central* qui assure la représentation des militants au sein de l'appareil frontiste. Elu directement à la majorité des voix des adhérents, il rassemble cent membres appartenant au Front national depuis au moins deux ans et en ordre de cotisation, auxquels viennent s'en ajouter vingt autres, cooptés par le président. *Primo*, cette prérogative présidentielle lui donne l'occasion de récompenser des cadres fidèles qui ne bénéficieraient pas de la notoriété suffisante auprès des militants ; *secundo*, elle est aussi un puissant outil de « correction », qui permet de court-circuiter les mécanismes de démocratie interne afin de s'assurer une confortable majorité au sein de cet organe dont il ne contrôle autrement pas la nomination¹⁵. Le Comité central est composé de 123 membres puisqu'il comporte en outre trois membres de droit – Marine Le Pen en tant que présidente, Jean-Marie Le Pen en tant que président d'honneur et Bruno Gollnisch en tant que candidat à la présidence. Présenté comme le « Parlement »¹⁶ du Front

¹² Cette assemblée peut toutefois également être tenue extraordinairement. Elle sera alors convoquée par le président ou sur demande d'au moins un cinquième des membres de l'organisation. Article 24 des statuts du Front national, avril 2011.

¹³ Il a été introduit lors du Bureau politique du 13 novembre 2007.

¹⁴ G. IVALDI, « Les formations d'extrême droite : Front national et Mouvement national républicain », in P. BRÉCHON (éd.), *Les partis politiques français*, Paris, La documentation française, 2005, p. 31.

¹⁵ Tout adhérent du Front national depuis deux ans et en ordre de cotisation pour l'année en cours est éligible.

¹⁶ « Militer au Front », article publié sur le site de la fédération Hautes-Pyrénées et fédération du Tarn, <http://frontnational65.com/militer-au-front-2/>.

national, il dispose néanmoins d'une faible marge de manœuvre puisqu'il n'est appelé qu'à émettre des avis et ne se réunit que sur convocation du président – officiellement une fois par an au minimum – pour se prononcer sur les grandes orientations du Front national ainsi que sur les enjeux qui lui sont soumis¹⁷. Avec le Congrès, il constitue les deux instances représentatives du Front national. En ce sens, le Comité central sert d'indicateur au pluralisme qui existe au sein des forces frontistes. En effet, malgré l'encadrement dont il fait l'objet, il est l'un des rares lieux où s'opère un certain rééquilibrage des forces intra-partisanes – lors de la campagne interne, un peu moins de la moitié des cent élus directs avaient soutenu la candidature de Bruno Gollnisch. Cette représentation est néanmoins tempérée par le rôle peu déterminant que joue cette assemblée.

Viennent ensuite les organes exécutifs du parti. Parmi ceux-ci, le *Bureau politique* fait office de conseil d'administration du mouvement et se compose de 42 membres, nommés par le président et parmi lesquels figurent, de droit, le trésorier, le secrétaire du parti et le président d'honneur. L'équipe dans son ensemble doit être avalisée par le Comité central qui l'approuve ou la rejette à la majorité des voix lors du Congrès trisannuel. Par le passé, il est déjà arrivé que de nouveaux cadres soient ajoutés en cours de route, sans pour autant avoir consulté le Comité central¹⁸. En général, la composition du Bureau politique témoigne de la volonté d'intégrer les diverses mouvances du parti et le dernier en date n'échappe pas à cette tendance puisque celui-ci n'est pas entièrement « mariniste » ; une dizaine de membres pro-Gollnisch y siègent. Le rapport de force y est cependant très défavorable en comparaison de la place qu'ils occupent au Comité central mais moins qu'au Bureau exécutif, où seuls les proches de la nouvelle présidente sont représentés¹⁹. Le Bureau politique se réunit sur convocation du président ou à la demande d'un quart de ses membres. Avant tout, c'est un organe qui se prononce et donne son accord sur des décisions qui se prennent ailleurs mais il n'en assure pas l'impulsion. Selon les statuts, il dispose des pouvoirs « les plus étendus »²⁰ pour exécuter les décisions prises par le Congrès – c'est-à-dire pas grand-chose – ou pour autoriser tout ce qui n'est pas exclusivement réservé à celui-ci – c'est-à-dire presque tout. C'est aussi lui qui fixe le montant des cotisations, autorise les dépenses et détermine la rétribution éventuelle des membres du Conseil pour les services qu'ils rendent, la fonction en tant que telle n'étant pas rémunérée. Sur proposition du président, il peut aussi décider à la majorité de suspendre ou d'exclure un de ses membres. La sélection du Bureau politique par le président en fait toutefois un lieu d'entérinement plus qu'un véritable centre de pouvoir. En réalité, il n'est que l'antichambre du *Bureau exécutif* qui fait « office de Bureau du conseil d'administration »²¹. Plus restreint, celui-ci est entièrement composé de membres de

¹⁷ Article 10 des statuts du Front national, avril 2011.

¹⁸ G. BIRENBAUM, *op. cit.*, p. 212.

¹⁹ Lors de son élection à la présidence du parti, Marine Le Pen avait proposé le poste de premier vice-président à Bruno Gollnisch, ce qui lui assurait une place au Bureau exécutif du parti. Celui-ci a cependant décliné l'offre, souhaitant voir la présidente assumer seule ses nouvelles responsabilités.

²⁰ Article 19 des statuts du Front national, avril 2011.

²¹ Article 10 des statuts du Front national, avril 2011.

droit qui représentent la garde rapprochée de la nouvelle présidente, à savoir, en plus de celle-ci, le président d'honneur (Jean-Marie Le Pen), les vice-présidents (Alain Jamet, Louis Aliot, Marie-Christine Arnautu), le secrétaire général (Steeve Briois), le trésorier (Wallerand de Saint Just) et le délégué général (Jean-François Jalkh). Bien que les statuts y fassent très peu référence, c'est dans cette instance que semblent se prendre les décisions importantes. La nomination y est pratiquement un pouvoir discrétionnaire du président et s'opère selon deux modes de sélection différents où se distille une touche de « légitimité démocratique ». Le trésorier et le secrétaire général sont annoncés à huis-clos lors du Congrès aux nouveaux membres du Comité central et élus à la majorité de voix. Quant aux vice-présidents et au délégué général, ils sont « proposés à l'approbation du Comité central »²² sans qu'il y ait de vote sur leur nom. Au sommet du parti, on retrouve en dernier lieu le *président*. Outre les pouvoirs déjà mentionnés, il représente publiquement et juridiquement le Front national et est compétent, avec les bureaux politique et exécutif, pour statuer sur les demandes d'adhésion, les radiations et les exclusions. Bien que formellement, aucune indication ne soit fournie quant à la procédure de sélection du candidat du Front national pour les élections présidentielles, la règle selon laquelle la mission incomberait au président de parti semble s'être implicitement imposée.

Force est de constater que les instances représentatives sont reléguées au second plan, derrière le triptyque Bureau politique – Bureau exécutif – président, au sein duquel il existe une certaine confusion des pouvoirs. Pour autant, cette apparente collégialité ne suffit pas à masquer la concentration importante du pouvoir aux mains du président et de ses proches. Ceux-ci sont présents dans toutes les instances du parti, même s'ils ne sont pas élus directement ou indirectement par les membres du mouvement. En témoignent deux instances importantes, la commission d'investiture où les candidatures à l'élection sont examinées et la commission des conflits qui prend en charge l'examen des problèmes internes pouvant mener à l'exclusion de membres. À côté des organes décisionnels qui se réunissent occasionnellement afin de dicter la marche à suivre, un constat similaire vaut pour le partage des tâches quotidiennes qui s'opère entre les cadres du parti.

La direction nationale du Front national

Au sein du Front national, l'administration s'organise principalement autour des deux pôles que sont le *Secrétariat général* et la *Direction générale*. Le premier, qui est le seul des deux à apparaître dans les statuts, assure la vie du Front au jour le jour. Son personnel, réparti entre six secrétariats nationaux, a pour mission de structurer la vie du FN sur le terrain à travers une prise en main de l'appareil partisan local (voir *infra*) et de veiller aux affaires internes du parti. Il est aussi responsable de la gestion des élus, des adhérents, de la communication numérique et des relations avec l'Outre-Mer. De plus, il administre le Front national de la jeunesse, bien que celui-ci soit directement placé sous l'autorité du président. Similairement composée autour de six délégations nationales, la Délégation générale est chargée de définir l'idéologie du parti, d'assurer la formation interne des cadres et des militants et de veiller au bon déroulement des

²² Article 2 du règlement intérieur du Front national, novembre 2007.

campagnes électorales. C'est elle aussi qui se charge de la communication du Front national ainsi que de l'organisation des grandes manifestations. Historiquement créé en 1988, cet agencement bicéphale entre Secrétariat général et Délégation générale s'explique par la nécessité pour le parti de partager les responsabilités dans un contexte de forte croissance électorale mais aussi par la volonté du président d'éviter une trop grande concentration du pouvoir, susceptible de concurrencer sa propre autorité²³. En concevant à l'époque le poste de délégué général, Jean-Marie Le Pen assurait ainsi un équilibre interne suffisant pour lui permettre de ne pas craindre l'émergence d'un challenger devenu trop puissant²⁴. Depuis lors, cette particularité institutionnelle du Front national s'est maintenue. Ce partage des rôles que laisse entrevoir cette séparation rappelle aussi qu'aux yeux du FN, la question des adhérents, des fédérations et même des élus est à différencier des enjeux d'ordre idéologique et programmatique, sujets dont ils sont largement exclus. La scission entre les dirigeants du parti et leurs sympathisants apparaît ici avec force²⁵. Enfin, à côté du Secrétariat général et de la Délégation générale, d'autres structures complètent le tableau d'ensemble de l'appareil frontiste. C'est le cas notamment des vice-présidents, nommés par le président pour le seconder dans des domaines spécifiques, de son cabinet politique ou encore du service interne de sécurité, le *département protection sécurité* (DPS). On retrouve aussi le *Conseil national*, qui rassemble tous les cadres du parti, locaux et nationaux et qui « donne son avis sur l'orientation générale du Mouvement »²⁶ au moins une fois par an sur convocation du président. En ce qui concerne le *président d'honneur* – fonction créée sur mesure pour Jean-Marie Le Pen – il est nommé le cas échéant par le Congrès, sur proposition du Bureau politique. Pour être éligibles à cette fonction, les candidats doivent auparavant avoir effectué deux mandats de président pendant une durée totale d'au moins cinq ans. Bien qu'il lui soit reconnu une place de droit au sein de toutes les instances du mouvement²⁷, ses attributions sont, à ce jour, mal définies. Il semble néanmoins qu'il soit appelé à jouer le rôle de rassembleur de la famille nationaliste, comme il a su le faire par le passé.

De manière générale, le Front national reste incontestablement une formation tournée autour du président. Non seulement le président y dispose d'importantes prérogatives mais, surtout, il nomme et révoque, de fait, les membres aux postes-clés de l'organisation. Il n'existe pas non plus de barrière à l'exercice de son leadership même lorsque sur papier il est amené à le partager. A l'heure où la plupart des partis multiplient – plus symboliquement que réellement d'ailleurs – les élections internes et les instances de participation délibérative²⁸, le Front national s'inscrit à contre-courant de telles pratiques : les positions centrales dans l'organisation du parti ne

²³ J. G. SHIELDS, *The Extreme Right in France. From Pétain to Le Pen*, Londres, Routledge, 2007, p. 244.

²⁴ E. LECŒUR, *Un néo-populisme à la française. Trente ans de Front national*, Paris, La Découverte, 2003, p. 103.

²⁵ D. BIZEUL, *Avec ceux du FN : un sociologue au Front national*, Paris, La Découverte, 2003, p. 280.

²⁶ Article 22 des statuts du Front national, avril 2011.

²⁷ Article 11bis des statuts du Front national, avril 2011.

²⁸ R. LEFEBVRE, A. ROGER (éd.), *op. cit.*

sont pas le fruit d'élections indirectes et l'idée même d'encourager le dialogue en interne va à l'encontre de la philosophie du parti. Pour autant, il n'y est pas totalement hermétique, comme l'illustre l'élection directe du président par les adhérents. L'histoire du Front national montre aussi que le modèle coercitif sur lequel il s'établit a ses faiblesses. Incapable de composer avec le conflit dans son propre camp, une telle configuration polarise les antagonismes lorsqu'elle ne parvient pas à les soumettre. Au cours des deux dernières décennies, le Front national a ainsi connu de douloureuses dissidences – notamment la rupture en 1998 avec les mégretistes – qui, si elles n'impactent pas nécessairement les résultats électoraux du parti, sont autant de vulnérabilités pour l'appareil frontiste²⁹. A côté du scénario radical de la scission, il y a aussi de nombreux cadres qui s'accommodent bien de l'autorité présidentielle car elle leur permet de répliquer un mode de fonctionnement analogue à leur niveau de pouvoir respectif. Ainsi en va-t-il de l'organisation du Front national à l'échelle locale.

Un pour tous, tous pour soi ? L'implantation locale du Front national

Officiellement, les cent fédérations départementales que compte le Front national assurent une couverture nationale à l'action du parti³⁰. Subdivisées en sections et réparties entre la métropole et les territoires d'Outre-Mer, elles ont pour mission de quadriller le pays en vue de partir à la recherche de nouveaux adhérents, de convaincre les indécis et de les mobiliser. Leur présence locale fournit également un précieux intermédiaire entre le niveau central et les collectivités territoriales, de même qu'avec la presse et les médias sur place. A plusieurs égards, les fédérations sont des acteurs incontournables pour la survie même du parti³¹. Elles récoltent des fonds qui sont ensuite en partie versés à l'appareil national³², forment les militants au métier de propagandiste³³ et organisent la promotion du parti à travers des distributions de tracts, des actions de collage d'affiches et de boîtage. Surtout, elles sont à l'origine de multiples rendez-vous et de fêtes à caractère social qui contribuent à donner vie au parti et à socialiser les électeurs frontistes, matérialisant ainsi l'appartenance à la *communauté authentique*³⁴ dont se revendique le FN³⁵. Arrivé tardivement au sein du paysage politique français, celui-ci ne doit cependant pas ses premières victoires électorales à son déploiement organisationnel, resté embryonnaire jusque dans les années 1980. Les nouvelles responsabilités auxquelles la direction parisienne est

²⁹ J.-Y. CAMUS, « Le Front national : Etat des forces en perspective... », *Les études du CRIF*, 5, p. 18-23.

³⁰ Site du Front national, http://www.frontnational.com/?page_id=875.

³¹ P. DAVIES, *The National Front in France. Ideology, Discourse and Power*, Londres, Routledge, 1999, p. 3.

³² L'article 10 du règlement intérieur du Front national prévoit que la répartition des cotisations entre les fédérations et le siège principal est fixée chaque année par le Bureau politique du Front national.

³³ D. BIZEUL, *op. cit.*, p. 280.

³⁴ Site du Front national, http://www.frontnational.com/?page_id=875.

³⁵ V. LAFONT, « Les jeunes militants du Front national : trois modèles d'engagement et de cheminement », *Revue française de science politique*, 51/1, 2001, p. 175-198.

alors confrontée la poussent à se saisir de la question et à structurer le parti afin de rompre définitivement avec un mode de fonctionnement jugé désormais inadapté³⁶. Le problème qui se pose est néanmoins de trouver un équilibre satisfaisant entre, d'une part, le renforcement de l'implantation locale et les inévitables délégations de pouvoir qu'elle implique et, d'autre part, le maintien d'un leadership sans concession. La solution qui s'impose et qui ne sera pas modifiée par la suite consiste à organiser le Front national de manière extrêmement verticale, afin que l'administration centrale puisse assurer un contrôle fort sur le reste de l'appareil partisan. Tout est mis en place pour que la dévolution de pouvoirs ne s'accompagne pas d'un transfert de souveraineté, qui reste l'apanage de l'exécutif du parti, au cœur duquel siège le président.

Statutairement, les adhérents frontistes sont rattachés à une section ou directement à une fédération. La section, qui représente la plus petite entité du parti³⁷, est présidée par un secrétaire de section, appuyé par un Bureau de section qui se compose au minimum d'un secrétaire adjoint ou administratif en plus du secrétaire de section. Les sections d'un département sont rassemblées au sein d'une fédération, placée sous l'autorité du secrétaire départemental, nommé par le Bureau politique du Front national sur proposition du secrétaire général. Sauf avis contraire du Secrétariat général du parti, ce dernier est à son tour libre de nommer et de démettre qui bon lui semble au sein des sections dont il a la responsabilité. De même, dans sa mission, il est appuyé par un Bureau départemental qu'il choisit – toujours avec l'aval du secrétaire général – et qui se compose d'un trésorier et d'un secrétaire administratif en plus des différents responsables qu'il souhaite s'adjoindre. La vie au sein des fédérations est donc organisée de manière « *top-down* », sous le contrôle du secrétaire départemental, à l'instar de l'organigramme de la fédération Hautes-Pyrénées (FN65), représenté ci-dessous (voir fig. 1).

La composition des fédérations repose ainsi sur des structures relativement analogues et les différences que l'on peut parfois observer dans la division du travail sont des changements à la marge, qui dépendent essentiellement du nombre de collaborateurs que le secrétaire départemental s'est adjoints – présence par exemple de responsables de site internet, veille médiatique ou encore sécurité. Le pouvoir discrétionnaire du secrétaire départemental dans sa propre fédération est toutefois largement encadré par les niveaux supérieurs du parti. *Primo*, un des objectifs de l'obligation de s'entourer d'adjoints départementaux est d'éviter l'émergence d'une personnalité locale trop influente par une logique de division du pouvoir³⁸. *Secundo*, les fédérations sont à leur tour rassemblées au niveau régional et placées sous l'autorité d'un secrétaire régional, même si juridiquement ce niveau de pouvoir fait l'objet de peu de considérations, « la région ne constituant pas une unité administrative du mouvement »³⁹. *Tertio*, les secrétaires départementaux et régionaux sont à tout moment révocables par le Bureau politique sur proposition du secrétaire général, sans possibilité de recours. Dans les statuts comme dans le règlement intérieur, il

³⁶ G. BIRENBAUM, *op. cit.*, p. 53.

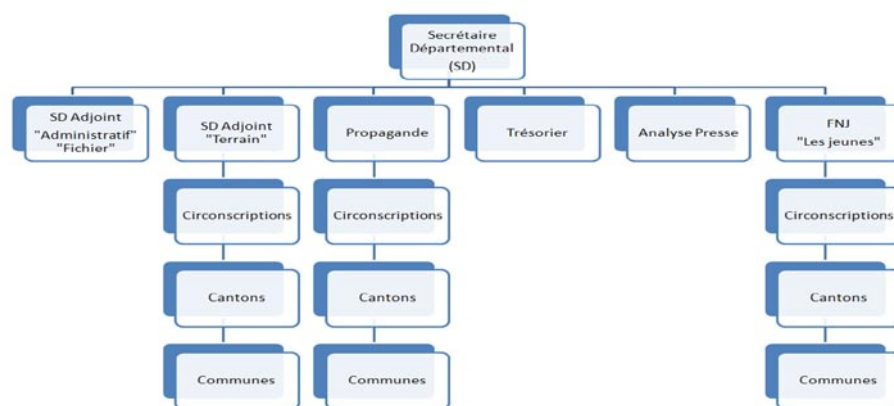
³⁷ Celle-ci peut correspondre à un arrondissement de grande ville, une ville ou un canton. Article 3 du règlement intérieur du Front national, novembre 2007.

³⁸ G. BIRENBAUM, *op. cit.*, p. 206.

³⁹ Article 6 du règlement intérieur du Front national, novembre 2007.

est toutefois précisé que de telles mesures – qui autorisent largement le parachutage politique – ne sont pas des sanctions disciplinaires⁴⁰. Dans la charte du militant que distribue le parti, il est d'ailleurs clair que l'ancienneté ou la fidélité ne sont pas, ou plus⁴¹, des critères de sélection suffisants : « Les promotions internes, les désignations externes comme le choix des candidats aux élections s'effectuent avec le souci unique de la performance et de l'intérêt du Front national »⁴². Enfin, au sommet de l'édifice, on retrouve le secrétaire général et les secrétaires nationaux aux fédérations. Comme le note Birenbaum, en théorie, la structure pyramidale mise en place est donc fortement hiérarchisée et « chaque échelon local du parti se trouve sous la tutelle locale d'un échelon immédiatement supérieur, chaque cadre est contrôlé par le responsable juste au-dessus de lui »⁴³.

Figure 1. Organigramme de la fédération Hautes-Pyrénées⁴⁴



En pratique, cette discipline se solde par un important mimétisme entre les appareils locaux et nationaux. *Primo*, en termes de structure, chaque niveau de pouvoir semble être mis au service de celui qui en a la responsabilité. A l'échelle nationale, les références au président sont omniprésentes et si celles-ci restent importantes dans les niveaux inférieurs, ce dernier prend toutefois une place secondaire par rapport aux

⁴⁰ Article 22 des statuts du Front national, avril 2011.

⁴¹ Dans son étude, Guy Birenbaum explique que durant la première phase de structuration du parti, les postes ont surtout été attribués *a posteriori* aux militants les plus actifs qui, en pratique, exerçaient déjà ces fonctions de leur propre initiative. Pour l'auteur, la possibilité de mettre en avant de nouvelles recrues marque « un virage important » qui n'a pas empêché le parti central de développer une « culture du mythe démocratique », G. BIRENBAUM, *op. cit.*, p. 56.

⁴² Charte du militant, site de la Fédération départementale du Front national dans la Loire, <http://www.fn42.fr/pages/la-charte-du-militant-4265235.html>.

⁴³ G. BIRENBAUM, *op. cit.*, p. 58.

⁴⁴ Site internet de la Fédération départementale du Front national dans les Hautes-Pyrénées, <http://frontnational65.com/la-federation/>.

responsables locaux, qui occupent le devant de la scène. Dans bien des cas, la section, la fédération ou la région est identifiée à son secrétaire respectif. La personnification du Front national ne s'arrête donc pas au leader du parti mais s'organise en cascade, à travers toute l'architecture frontiste. Les sites internet locaux, qui se présentent dans bien des cas comme le blog politique du chef de file local, voire même s'intitulent du nom de ce dernier, offrent autant d'illustrations de cette tendance ; si pour la France la solution doit être Marine Le Pen, pour le Languedoc Roussillon ce doit être France Jamet, Steve Briois pour Henin-Beaumont, etc. *Secundo*, la verticalité qu'impose la hiérarchie interne garantit une transposition maîtrisée du discours frontiste. A Paris, comme dans le reste du pays, les argumentaires sont standardisés autour des thèmes généraux, mis en avant par l'appareil central du parti. Celui-ci – et plus particulièrement la Délégation générale qui fonctionne comme la boîte à idées du parti – se réserve d'ailleurs le rôle de producteur idéologique, les niveaux inférieurs n'étant pas conviés à participer à l'élaboration du programme. Au sein du parti, les plateformes de discussion sont peu nombreuses, voire inexistantes⁴⁵. Il s'agit essentiellement de réceptionner et de communiquer le message des cadres du parti et non d'échanger avec ces derniers. Au cours de la transmission, le discours généraliste du parti est cependant réinterprété et « coloré » en fonction de l'actualité et des préoccupations locales, ce qui lui confère une apparence d'authenticité. Dans certains départements comme dans l'Eure-et-Loir, l'accent est ainsi mis sur la défense des Euréliens d'abord et du caractère rural du territoire menacé par la proximité de l'Ile-de-France⁴⁶ ; en Lorraine, ce n'est pas le chômage en France, mais le chômage des Lorrains qui est dénoncé⁴⁷, et ainsi de suite. Cette accroche régionale est d'ailleurs « une marque de fabrique »⁴⁸ du parti qui défend la « préférence nationale » au niveau macro et la « préférence locale » au niveau micro⁴⁹.

Il existe toutefois certains dysfonctionnements de l'appareil frontiste qui échappent à la hiérarchie du parti. Tout d'abord, la réappropriation du discours central dans les différentes régions et localités de France ne va pas sans entraîner des contradictions et des incohérences qui affaiblissent la crédibilité d'ensemble du message délivré⁵⁰. Le maintien du Front national hors des sphères du pouvoir lui permet de tenir un tel discours sans avoir à en assumer les conséquences mais on peut dans une large mesure douter de sa capacité à tenir ses promesses, ce qui reviendrait à faire passer tout le monde en premier. Ensuite, il y a parfois un certain décalage entre le discours du parti et la réalité sur le terrain qui fait qu'au-delà des apparences, la machinerie du Front national est parfois moins organisée que ne le laissent entendre les leaders

⁴⁵ Sur les trente-trois sites internet de fédérations départementales que renseigne le site du Front national, un seul propose un espace d'expression (FN71).

⁴⁶ Site internet de la Fédération départementale du Front national dans l'Eure-et-Loir, <http://fn28.wordpress.com/la-federation/>.

⁴⁷ Site internet régional du Front national en Lorraine, « 145 000 Lorrains au chômage et des travailleurs étrangers sur nos chantiers ! », <http://www.fnlorraine.fr/comfnlorraine/index.html>.

⁴⁸ P. DAVIES, *op. cit.*, p. 42.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 57.

⁵⁰ *Ibid.*

du parti. Dans son étude, Birenbaum explique qu'à l'époque, il existe en pratique de nombreuses fédérations où les militants cumulent les rôles et se réunissent peu, les contacts entre ceux-ci s'établissant le plus souvent de manière informelle⁵¹. Certains éléments laissent toutefois entrevoir que la situation n'a pas beaucoup changé. Sur le site du Front national, seules trente-trois des cent fédérations sont indiquées et de nombreuses autres qui disposent d'un site internet ne sont pourtant pas renseignées, comme par exemple les fédérations départementales du Finistère et de Corse. De même, comme le laisse entendre le secrétaire départemental du Gard, l'improvisation n'a pas totalement disparu dans la gestion au jour le jour des fédérations : « Nécessité faisant loi, le SD a transféré son PC dans son domicile dont une partie exigüe a tenu lieu de permanence, avec tous les inconvénients domestiques que ce choix a entraînés dans un foyer qui ressembla parfois à un hall de gare, ordinateurs limités à une personne à la fois... pour ne pas citer les visites, pas toujours annoncées, des cadres et des nouveaux adhérents qu'il fallait bien accueillir avec un pot de bienvenue... café ou apéritif à toute heure... ! »⁵².

Les subdivisions locales du Front national sont donc tout entières placées sous l'autorité du parti central. Au nom de l'efficacité, celui-ci décide seul de la définition du programme comme de la sélection des responsables locaux ou encore des candidats aux élections. Quel que soit leur niveau dans la hiérarchie interne, tous les militants du Front sont en principe des acteurs désintéressés et soucieux d'œuvrer collectivement au « redressement de la France ». Par conséquent, la forte discipline interne qui leur est imposée est présentée comme le corollaire inévitable des objectifs que se fixe le Front national. Concrètement, elle est surtout un moyen de contrôle au service d'un appareil de parti qui supporte mal la polémique, en contradiction avec le « culte du chef » autour duquel s'est construit le parti.

La place des membres dans l'appareil frontiste

Avec l'essor du parti de masse dès le début du xx^e siècle⁵³, les membres des partis sont devenus une des composantes principales des organisations partisans. Toutefois, le lien privilégié qu'ils ont pu entretenir avec leur parti s'est érodé depuis⁵⁴, provoquant un déclin de l'adhésion partisane dans de nombreux Etats européens⁵⁵. Le Front national en tant que jeune organisation n'a de fait pas connu cet âge d'or des partis. Toutefois, le parti n'en insiste pas moins sur son aspiration à rassembler un nombre croissant d'adhérents. Sa volonté de devenir une organisation de masse est perceptible dans ses nombreuses campagnes d'adhésion, dans la myriade d'associations avec lesquelles il entretient des liens et dans sa volonté de

⁵¹ G. BIRENBAUM, *op. cit.*, p. 56.

⁵² L. RUTY, « L'éditorial du Secrétaire Départemental », *La flamme du Gard*, 35, mai 2011.

⁵³ M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1976.

⁵⁴ R. S. KATZ., P. MAIR, « Changing models of party organization and party democracy », *op. cit.*

⁵⁵ I. VAN BIEZEN, P. MAIR, T. POGUNTKE, « Going, going, ... gone ? The decline of party membership in contemporary Europe », *European Journal of Political Research*, 2011.

s'allier des organes satellites tels qu'un syndicat⁵⁶. Néanmoins, le Front a une vision particulière de ce que doit recouvrir le recrutement de ses membres. Ainsi, alors qu'historiquement le parti de masse s'est toujours basé sur les conflits sociaux et les classes sociales qui leur sont inhérentes, le Front national entend rassembler au-delà des clivages traditionnels. Selon son propos, le parti « n'a pas vocation à regrouper une partie des Français pour s'opposer à une autre partie... »⁵⁷. Il ne s'adresse dès lors pas à un groupe spécifique de la société et recrute des membres aux horizons et opinions diamétralement opposés⁵⁸. Cette vision particulière continue d'ailleurs de se manifester dans le rôle que l'organisation donne à ses membres.

A l'heure actuelle, le parti revendique pas moins de 75 000 « adhérents et sympathisants »⁵⁹. Néanmoins, les partis ont généralement tendance à surévaluer le nombre de leurs membres en raison de la légitimité démocratique qu'il prodigue et de l'aspect concurrentiel qui lui est inhérent⁶⁰. Il faut donc prendre ces données avec une prudence certaine. S'il est permis de s'interroger sur la portée du terme « sympathisant » qui élargit sans aucun doute le nombre de leurs partisans, d'autres déclarations prêtent à confusion sur les effectifs du parti. De fait, Patrick Hays, secrétaire national aux Français de l'étranger, soutient quant à lui que le parti compterait près de 40 000 adhérents⁶¹. Ces variations considérables dans les déclarations des dirigeants ne facilitent pas l'estimation. Si l'on s'en tient aux études portant sur l'adhésion partisane en Europe⁶², le Front national aurait compté près de 50 000 membres en 2009. Selon ces données, il serait la cinquième formation politique française en termes d'adhérents, loin derrière l'UMP et le PS qui ont largement ouvert leurs portes ces dernières années. Depuis l'élection de la nouvelle présidence du parti, il nous est toutefois possible de revoir toutes ces estimations à la baisse. En effet, on dispose depuis peu du nombre de membres du Front national en ordre de cotisation pouvant participer à l'élection interne⁶³. Ils étaient ainsi 22 403 à être inscrits en tant qu'électeurs pour cette grand-messe politique, soit moins de la moitié du nombre avancé par les leaders du parti. A l'instar des autres partis politiques français, le Front national a dès lors l'un des taux d'adhésion les plus faibles d'Europe.

On sait que les rangs du Front national ont connu les vicissitudes liées aux dissidences et conflits internes. Le parti a notamment subi un coup dur lors de la

⁵⁶ M. LANDRE, « Le FN crée son propre syndicat », *Le Figaro.fr*, posté le 10 mars 2011.

⁵⁷ « Militer au Front », article publié sur le site de la fédération Hautes-Pyrénées et fédération du Tarn, <http://frontnational65.com/militer-au-front-2/>.

⁵⁸ V. LAFONT, « France : A Two-centuries-old Galaxy », in B. KLANDERMANS, N. MAYER (éd.), *Extreme right activists in Europe : Through the magnifying glass*, Londres, Routledge, 2006, p. 113.

⁵⁹ Site internet du Front national, <http://www.frontnational.com>.

⁶⁰ P. MAIR, I. VAN BIEZEN, « Party membership in twenty European democracies, 1980-2000 », *Party Politics*, 7/1, 2001, p. 7.

⁶¹ Site internet du Front national, <http://www.frontnational.com>.

⁶² I. VAN BIEZEN, P. MAIR, T. POGUNTKE, *op. cit.*, p. 25.

⁶³ Tous les adhérents avec au maximum un an de retard de cotisation reçoivent une convocation pour le vote lors du Congrès ainsi que le matériel nécessaire au vote par correspondance.

rupture de 1999 en perdant un nombre important de ses militants⁶⁴. A l'époque, il comptait, selon les estimations, 42 000 membres⁶⁵. De fait, il semble qu'il n'ait pas réussi à compenser ses pertes lors de la dernière décennie. D'ailleurs, les adhésions récentes semblent avant tout être des « prises de cartes » sans militantisme⁶⁶. A ce niveau, le parti subirait les mêmes évolutions que d'autres partis européens. Si la part des militants du Front national est difficile à évaluer, un certain nombre d'indicateurs permettent cependant d'en saisir les évolutions. D'une part, on note que sur les 22 403 membres inscrits au vote, 17 127 ont participé à l'élection du président du mouvement en 2011. D'autre part, le dernier défilé du 1^{er} mai – qui est le principal rassemblement du parti – sous l'égide de la nouvelle présidente n'a pas semblé attirer les foules⁶⁷ ; 1 250 manifestants selon la police, alors qu'on en dénombrait près de 10 000 le 1^{er} mai 1998⁶⁸. Bien qu'anecdotique, le Front national est en revanche le parti français qui rassemble le plus d'internautes sur les réseaux sociaux, preuve de l'investissement du parti dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication⁶⁹ mais aussi d'une plus grande acceptabilité du parti dans le système partisan français.

Le Front national n'offre pas moins de six modalités d'adhésion au mouvement. Au-delà des modes d'adhésion à prix réduits pour les étudiants, les chômeurs ou encore les couples, le montant de l'adhésion « normale » s'élève à 50 euros pour l'année. Mais le parti, qui rappelle dans sa charte que « le premier acte militant est de s'acquitter de sa cotisation »⁷⁰, a aussi prévu d'autres catégories d'adhérents à la contribution financière plus élevée : les soutiens, les bienfaiteurs et les adhérents de prestige dont les cotisations s'élèvent respectivement à 90, 130 et au moins 250 euros. Ces dernières catégories réduisent l'adhésion à un soutien purement financier. A cet effet, les statuts du parti distinguent deux types de membres : les membres bienfaiteurs et les membres actifs⁷¹. Dans plusieurs documents, le parti insiste d'ailleurs sur l'importance du soutien financier et rappelle la réduction fiscale à laquelle donne droit l'adhésion, diminuant *de facto* le coût de cette dernière.

Le Front national pose des conditions strictes à l'adhésion. *Primo*, l'article 6 de ses statuts stipule que « l'adhésion au Front national n'est compatible avec aucune appartenance à un autre parti ou mouvement politique, quel qu'il soit »⁷². Toute personne qui enfreint cette règle pourra donc être refusée ou exclue par le Bureau

⁶⁴ E. LECŒUR, *op. cit.*, p. 121.

⁶⁵ V. LAFONT, « Les jeunes militants du Front national : trois modèles d'engagement et de cheminement », *op. cit.*, p. 1.

⁶⁶ J.-Y. CAMUS, *op. cit.*, p. 18.

⁶⁷ « 1^{er} mai en petit comité au Front national », *Figaro.fr*, posté le 1^{er} mai 2011 ; 5 000 à 6 000 participants selon le parti ; 1 250 selon la police ; 2 000 selon les journalistes AFP sur place.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ 35 752 internautes déclarent « aimer » le Front national sur le réseau social Facebook contre 22 689 pour le PS, 11 783 pour l'UMP.

⁷⁰ « Militer au Front », article publié sur le site de la fédération Hautes-Pyrénées et fédération du Tarn, <http://frontnational65.com/militer-au-front-2/>.

⁷¹ Article 6 des statuts du Front national, avril 2011.

⁷² *Ibid.*

politique ou le président qui statuent sur « toutes les adhésions, ainsi que sur toutes les radiations et exclusions »⁷³. *Secundo*, le Front national accorde aux militants beaucoup plus de devoirs qu'il ne leur octroie de droits. La charte du militant ainsi que les différents documents qui leur sont adressés insistent sur la discipline exemplaire que doit respecter le militant. A travers un vocabulaire aux connotations guerrières, le militant est assimilé à un soldat qui doit respecter certaines règles. La discipline partisane y prend deux formes. Tout d'abord, le travail militant est très exigeant et doit se cantonner à certaines tâches. Le militant devra « de jour comme de nuit » être prêt à accomplir toutes les tâches de campagnes électorales nécessaires, veiller à élargir les rangs de sympathisants en propageant les idées du parti, assister aux réunions et activités du parti et avoir un esprit de camaraderie sans faille⁷⁴. Ensuite, c'est à une véritable discipline du corps que doit s'astreindre le militant du Front national : « tenue correcte, sourire et courtoisie sont de rigueur »⁷⁵. Par « un comportement et une allure valorisante »⁷⁶, le militant doit être un citoyen irréprochable et son individualité est mise entre parenthèses par la disqualification d'un grand nombre de comportements politiques.

Dès lors, il apparaît que les militants ne sont pas conviés à l'élaboration des principes directeurs du parti. Au contraire, ceux-ci doivent se conformer à l'idéologie du Front national à travers une loyauté indéfectible envers celui-ci. Le mouvement est décrit comme une famille dans laquelle le militant doit avant tout veiller au bien de ses camarades et à l'intérêt électoral. Ses opinions et désaccords éventuels ne sont *de facto* pas désirés et leur expression peut mener à son exclusion. Le droit de tendance et d'opinion qui a cours dans la plupart des partis traditionnels n'est pas de mise au Front national. Cette organisation reflète en grand partie l'impératif pour les dirigeants de faire tenir ensemble une famille très hétérogène au niveau des trajectoires comme des opinions politiques⁷⁷. Si cet état de fait conduit le parti à subir de nombreuses défections, il n'en demeure pas moins que, dans la plupart des cas, il réussit le pari du rassemblement grâce au lien familial et au refuge qu'il offre aux militants dans les nombreuses activités qu'il organise⁷⁸.

En somme, le travail militant à une vocation essentiellement locale tournée vers la camaraderie et la campagne électorale. Les militants se conforment aux principes déjà établis et n'en sont pas la source. Ce mécanisme est d'ailleurs entretenu par les formations qu'ils doivent suivre et durant lesquelles ils étudient les principes du système politique français, le programme du Front national ainsi que les techniques de propagande frontiste. Par ailleurs, contrairement à ce qui a cours dans de nombreux partis

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Charte du militant, site de la fédération départementale du Front national dans la Loire, <http://www.fn42.fr/pages/la-charte-du-militant-4265235.html>.

⁷⁵ « Militer au Front », *op. cit.* Cette tendance s'est encore accentuée avec la volonté de la nouvelle présidente de rendre l'image du Front national plus respectable. En témoigne l'exclusion d'Alexandre Gabriac, jeune élu FN, après la publication d'une photo où il apparaît faisant le salut nazi.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ V. LAFONT, « France : A Two-centuries-old Galaxy », *op. cit.*, p. 114.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 123.

politiques, les adhérents du Front national ne désignent pas les leaders des échelons locaux ⁷⁹. Ils disposent néanmoins d'un droit de vote pour l'élection du président du parti, ainsi que pour la composition du Comité central lors du Congrès trisannuel. La mise en place de ces élections internes fait écho aux évolutions des organisations partisans traditionnelles dans lesquelles les membres élisent directement le dirigeant du parti depuis un certain nombre d'années. Ces derniers peuvent également porter une question à l'ordre du jour du Conseil d'administration s'ils rassemblent cent signatures provenant de dix fédérations au moins ⁸⁰. Néanmoins, le Front national ne cède pas à l'*impératif délibératif* ⁸¹ présent dans de nombreuses formations politiques ⁸² puisqu'il ne met pas en place des lieux de parole et de délibérations où les membres pourraient exprimer leurs opinions. La récente campagne interne pour la succession de Jean-Marie Le Pen à la présidence du parti est en cela particulièrement intéressante puisqu'elle a publiquement obligé le Front national à s'ouvrir au débat.

La campagne interne de 2010

Elue directement le 16 janvier 2011 par plus de 67% des adhérents du Front national ⁸³, Marine Le Pen est depuis le XIV^e Congrès du Front national la première présidente à succéder à Jean-Marie Le Pen, leader et fondateur historique du parti depuis 1972. Dans le discours d'investiture qu'elle a tenu face aux militants et aux cadres du parti, celle-ci a notamment souligné l'importance du scrutin pour la force et la clarté qu'il confère à la fois à sa candidature aux élections présidentielles de 2012 et au projet politique frontiste dans son ensemble. Après avoir poliment mais promptement remercié son rival, Bruno Gollnisch, pour son fair-play durant la campagne interne, elle est ensuite revenue sur ses promesses électorales, parmi lesquelles sa volonté de faire de l'appareil de parti la future pièce maîtresse de sa stratégie de conquête du pouvoir ⁸⁴. Bruno Gollnisch a pour sa part reconnu une défaite qu'il dit accepter « sans arrière-pensées et sans amertume » ⁸⁵ et a même proposé son aide, fidèle à l'image d'*outsider* loyal qu'il a tenté de conserver bon gré mal gré. Si les politesses échangées pour l'occasion entre les candidats dissimulent mal les tensions qui ont pu voir le jour durant les quatre mois et demi de campagne, la compétition s'est déroulée avec assez de sérénité pour ne pas occasionner de véritable contestation de l'alternance, en dehors du départ de Roger Holeindre. Pourtant, si Marine Le Pen est partie largement favorite dans la course à la succession, appuyée par son père et

⁷⁹ Article 3 du règlement intérieur du Front national, novembre 2007.

⁸⁰ Article 25 des Statuts du Front national, avril 2011.

⁸¹ L. BLONDIAUX, Y. SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15/57, 2002, p. 17-35.

⁸² R. LEFEBVRE, A. ROGER (éd.), *op. cit.*

⁸³ Sur 22 403 inscrits à l'élection, 17 127 adhérents ont pris part au vote. Avec 11 546 voix en sa faveur, Marine le Pen a remporté l'élection avec 67,65% des votes tandis que Bruno Gollnisch, avec 5 522 voix a obtenu 32,35% des votes (35 votes blancs et 24 nuls). Site internet du Front national, <http://www.frontnational.com/>.

⁸⁴ Discours d'investiture prononcé par Marine Le Pen lors du XIV^e Congrès du Front national qui s'est tenu à Tours les 15 et 16 janvier 2011.

⁸⁵ Discours prononcé par Bruno Gollnisch lors du XIV^e Congrès du Front national qui s'est tenu à Tours les 15 et 16 janvier 2011.

préférée de loin par les médias, la transition de leadership est un évènement important, ne serait-ce que pour le choix que proposaient les deux candidatures.

Dans leur couverture de la campagne, les médias ont présenté les deux candidats comme des rivaux antinomiques, forçant parfois le trait comme lorsqu'ils expliquent que sur « l'Europe, l'euro, l'économie, leurs divergences sont presque irréconciliables »⁸⁶. Malgré l'abondance de discours et de prises de positions idéologiques, ce n'est pas sur le terrain programmatique que s'est livrée la véritable bataille. Comme le précise d'ailleurs Jean-Yves Camus, « la radicalité idéologique de leurs propos n'est pas si différente (...) Tous deux prônent la préférence nationale, sont anti-européens, anti-immigration, anti-mondialistes... »⁸⁷. En revanche, c'est davantage pour l'alternative d'orientation stratégique offerte durant la campagne interne que celle-ci s'avère déterminante.

Le message porté par Marine le Pen au cours de cette période est que le Front national doit désormais rompre avec son image de parti d'opposition, confiné aux marges du système politique français. Au-delà de la lutte des idées, entamée plusieurs années auparavant par son père, il s'agit désormais de s'emparer du pouvoir grâce à une stratégie résolument électoraliste⁸⁸. Bien avant la campagne, celle-ci avait déjà témoigné de sa volonté d'élargir la base électorale du parti plutôt que de se tourner vers les réservoirs traditionnels de la droite radicale qui gravitent de près ou de loin autour du Front national⁸⁹. Pour obtenir ces soutiens, la nouvelle présidente n'a d'ailleurs pas dissimulé ses ambitions : il convient selon elle de faire plus que rallier quelques « bras cassés »⁹⁰ de la famille nationaliste, il faut viser plus grand en attirant l'électorat des déçus de la gauche mais surtout de la droite. La logique poursuivie n'est pas pour autant celle d'une alliance politique avec les partis de gouvernement à laquelle elle se refuse catégoriquement. Il s'agit bel et bien de convertir ces derniers. Comme elle le précise dans un discours à Paris : « Ce n'est pas nous qui irons à l'UMP, ce sont des militants, des cadres, des élus de l'UMP qui viendront vers nous lorsqu'ils auront compris »⁹¹. L'engagement de s'emparer du pouvoir tout en rejetant l'éventualité même d'une possible alliance politique repose sur la perspective d'un coup de force lors des élections présidentielles de 2012. La marche à suivre est la suivante : l'élection présidentielle étant jugée comme la « clé de voute »⁹² du système politique français, il s'agit de gagner celle-ci pour ensuite créer un effet boule de neige fidèle au discours de la « vague Marine » qui percolerait dans tout le système à partir

⁸⁶ R. STAINVILLE, « Le Pen-Gollnisch : les dessous d'un duel », *Le Figaro.fr*, posté le 12 décembre 2010.

⁸⁷ J.-Y. CAMUS, cité par H. BASTIEN, « Le Pen contre Gollnisch : deux styles pour un trône », *Le Figaro.fr*, posté le 16 novembre 2010.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ G. IVALDI, *op. cit.*, p. 30.

⁹⁰ « La grande alternance de 2012 se construit en 2011 », discours de Marine Le Pen à Paris, posté le 14 novembre 2011, <http://www.frontnational.com>.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Conseil national du Front national : discours de Marine Le Pen, posté le 6 septembre 2010 ; discours de Marine Le Pen à Bompas, posté le 17 mars 2011, <http://www.frontnational.com>.

du sommet. Plus qu'un choix, un candidat présidentiable fort est une question de survie pour le Front national puisque « les partis qui n'ont pas de candidats à la présidentielle sont condamnés à ne pas exister »⁹³. La campagne interne est donc présentée comme allant au-delà de la désignation d'un nouveau président pour le Front national, elle est également une primaire en vue de 2012 – Marine Le Pen en a d'ailleurs fait un de ses principaux leitmotivs. Au nouveau président revient la tâche de mobiliser l'appareil partisan, d'attirer les électeurs et de remporter les élections tandis que les fonctions de gardien de l'unité, de la morale et des fondamentaux reviennent à Jean-Marie Le Pen, désormais président d'honneur⁹⁴. Dans une telle perspective, le parti, loin d'être une fin en soi, est un instrument tout entier dévoué à la réussite du leader qui, à son tour, doit venir le renforcer par ses succès. Et si Marine Le Pen parle de consolider l'ancrage local afin de renforcer la diffusion du message frontiste, le Front national « est avant toute chose une écurie présidentielle »⁹⁵ et c'est au président que revient la prise d'initiatives. Comme du temps de Jean-Marie Le Pen, le président doit rester « un général en chef »⁹⁶.

Durant la campagne, Bruno Gollnisch a également proposé une « remise à plat »⁹⁷ du fonctionnement du parti, mais avec un ordre des priorités quelque peu inversé. Contrairement à sa rivale, il n'a pas fait de la victoire lors du scrutin interne de janvier 2011 une exclusive à la participation à l'élection d'avril 2012. Il a même laissé entendre à plusieurs reprises que s'il était élu à la présidence du parti, il serait envisageable de laisser Marine Le Pen disputer les présidentielles⁹⁸. Son cheval de bataille a davantage été le rassemblement de la droite radicale, préalable jugé nécessaire à toute conquête du pouvoir éventuelle. Le nouveau président doit pour ce dernier être capable de fédérer derrière le Front national une famille de pensée « inutilement divisée »⁹⁹. Fragilisé depuis la rupture avec les mégretistes en 1998, le Front national a fait l'expérience au cours de la dernière décennie de nouvelles dissensions qui ont donné lieu aux transfuges de figures fortes du parti, parmi lesquelles Jacques Bompard, Bernard Antony ou encore Carl Lang. Pour Gollnisch, il faut désormais encourager l'accueil de ceux qui voudraient à l'avenir rejoindre le parti, même s'il défend qu'il s'agit d'une position de principe et pas d'une main directement tendue aux dissidents¹⁰⁰. La stratégie de reconstruction du Front national qu'il présente – d'ailleurs largement soutenue de l'extérieur par une majorité des insurgés – intègre néanmoins plusieurs des revendications qui les ont poussés à se détourner du Front national. Notamment, la volonté de faire reposer l'appareil frontiste sur un fonctionnement plus collégial « où chacun puisse trouver sa place »,

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Blog de Bruno Gollnisch, <http://www.gollnisch.com/doctrine/argumentaire/>

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Discours prononcé par Bruno Gollnisch lors du XIV^e Congrès du Front national, *op. cit.*

¹⁰⁰ « Ceux qui s'offusquent de cette volonté de réconciliation », communiqué de Bruno Gollnisch, posté le 18 novembre 2010 sur le Blog de Bruno Gollnisch, <http://www.gollnisch.com/>

une structure construite davantage sur une logique de « *bottom-up* » qui viserait à renforcer l’ancrage local et une consolidation du tissu militant du parti à travers la relance des cercles associatifs, d’une école des cadres et la réparation d’un journal officiel du parti ¹⁰¹. Plus qu’un champion électoral, le président de parti doit donc être un rassembleur. Contrairement à la stratégie de Marine Le Pen, le parti apparaît moins comme un instrument que comme une fin en soi, une œuvre à poursuivre qui transcende les individus. Enfin, la stratégie de Gollnisch semble empreinte d’un plus grand réalisme pour la conquête du pouvoir. Tout d’abord, il semble moins confiant que sa rivale dans une victoire au premier tour des présidentielles et ensuite, il ne s’oppose pas *a priori* à l’idée d’une alliance « ponctuelle, conjoncturelle, locale » avec la droite, qui reste préférable à une victoire de la gauche ¹⁰².

Entre les deux candidats, c’est donc un véritable choix qui s’est offert aux militants du Front national et le résultat de Marine Le Pen est sans appel. La stratégie de cette dernière est toutefois construite sur un pari difficile : celui d’obtenir un score éclatant lors des élections présidentielles de 2012. En construisant sa propre légitimité sur une telle promesse, Marine Le Pen reporte en quelque sorte sa propre évaluation à plus tard. Pourtant, le double engagement de s’emparer du pouvoir et de se refuser à toute alliance politique est quelque peu paradoxal et implique le risque de frustrer ses électeurs ¹⁰³. Il n’est par ailleurs pas improbable que la critique du leadership revienne au-devant de la scène. Lors de sa défaite, Bruno Gollnisch a publiquement accepté la victoire de Marine Le Pen et l’a assurée de son soutien au nom de l’unité du parti, comme du principe repris chez Jean-Marie Le Pen qu’« en campagne, on n’a pas d’ennemi » ¹⁰⁴. Il a toutefois décliné le poste de vice-président que lui offrait Marine Le Pen, préférant attendre que celle-ci fasse ses preuves. Si les propos de Marine Le Pen durant la campagne et les récentes modifications apportées aux statuts du parti ne semblent pas avoir changé la donne en termes organisationnels, ce n’est que sur le long terme que l’on pourra évaluer pleinement le passage de flambeau de Le Pen senior à Le Pen junior.

Conclusions

Le modèle organisationnel du Front national repose sur une structure fortement hiérarchisée à partir de son président et laisse peu de place à l’initiative militante ainsi qu’au débat d’idées. Ce *modus operandi* qui caractérise le fonctionnement du parti depuis sa création est toutefois une « nécessaire stratégie » qui assure la pérennité du mouvement en dépit de l’hétérogénéité de sensibilités et d’allégeances qui le traversent. Historiquement, le parti s’est construit sur un patchwork de courants de droite nationale, de radicaux révolutionnaires, de catholiques traditionnalistes, de monarchistes et de figures de la nouvelle droite au sein desquels Jean-Marie Le Pen a joué un rôle de rassembleur et de catalyseur. L’impulsion qu’il a alors su donner au Front national a convaincu bon nombre de partisans de la nécessité de s’en remettre

¹⁰¹ Discours prononcé par Bruno Gollnisch lors du XIV^e Congrès du Front national, *op. cit.*

¹⁰² Blog de Bruno Gollnisch, <http://www.gollnisch.com/doctrine/argumentaire/>

¹⁰³ J.-Y. CAMUS, cité par H. BASTIEN, « Le Pen contre Gollnisch : deux styles pour un trône », *Le Figaro.fr*, posté le 16 novembre 2010.

¹⁰⁴ Discours prononcé par Bruno Gollnisch lors du XIV^e Congrès du Front national, *op. cit.*

à sa tutelle et d'accepter la discipline qu'elle implique. Différents éléments ont par la suite continué d'alimenter ce consensus originel. Tout d'abord, la constante ascension électorale du Front national lui permet depuis plusieurs dizaines d'années de légitimer un discours interne construit sur l'efficacité. Ensuite, la discipline imposée aux militants et aux cadres du parti trouve un écho favorable dans l'idéologie de droite radicale qui valorise l'autorité et la place du chef. En effet, la conception organiciste de la société qu'elle défend prône la soumission des individus en tant qu'êtres particuliers au nom d'une cause plus grande, le « salut de la France » dans le cas du Front national. Enfin, le profil même des adhérents du Front national vient renforcer cette logique : à la recherche d'un lien affectif, ce n'est pas l'ambition de participer idéologiquement au mouvement qui les pousse à adhérer¹⁰⁵. Ils y trouvent dès lors leur compte puisque le Front national leur permet de s'épanouir dans une « famille » qui dénonce leur statut de laissés-pour-compte, tout en identifiant des boucs émissaires auxquels il en attribue la responsabilité.

Pour autant, le fonctionnement du Front national ne va pas sans poser certains problèmes. *Primo*, la situation dans d'autres pays nous enseigne que lorsqu'un parti s'inscrit durablement dans le paysage politique, il devient de plus en plus difficile pour lui de légitimer son action si elle ne s'accompagne pas à terme d'une participation au pouvoir¹⁰⁶. Au cours des derniers mois, la nouvelle présidente du Front n'a pas manqué d'insister sur sa détermination à s'emparer de celui-ci ainsi que sur son image « présidentielle ». Son refus d'envisager toute alliance avec les partis traditionnels la place toutefois dans une situation délicate. Par ailleurs, la surabondance médiatique que connaît aujourd'hui Marine Le Pen ne doit pas faire oublier les importantes difficultés financières du parti, comme en témoignent les appels à contribution récurrents lancés aux militants ou encore la vente du siège historique du parti à Saint-Cloud. *Secundo*, la structuration pyramidale du Front national est restée relativement hermétique au reste de la société de sorte que ses composantes locales n'ont jamais véritablement percolé à travers les réseaux sociaux et associatifs traditionnels, hormis les cercles frontistes habituels. Par exemple, malgré des tentatives répétées en vue de se construire une base syndicale, le parti reste largement ostracisé par les centrales existantes, qui dénoncent les tentatives d'instrumentalisation de ce dernier ainsi que son incompatibilité idéologique avec leurs valeurs¹⁰⁷. De plus, par le passé, l'exercice du pouvoir dans certaines villes contrôlées par le Front illustre sa difficulté à étendre son action au-delà des milieux restreints que forment ses sympathisants, de sorte que « le Front national reste seul enfermé (...) sans courroie de transmission associative, à la merci du bon vouloir d'électeurs atomisés »¹⁰⁸. *Tertio*, même si une partie des membres du Front national présente un profil plus docile vis-à-vis de l'autorité, l'appareil centralisé

¹⁰⁵ V. LAFONT, *op. cit.*, p. 109.

¹⁰⁶ T. PAUWELS, « Explaining The Strange Decline of The Populist Radical Right Vlaams Belang. The Impact of Permanent Opposition », *Acta Politica*, 46/1, 2011, p. 60-82.

¹⁰⁷ Déclaration commune CFDT-CGT-FSU-SOLIDAIRES-UNSA du 17 mars 2011, communiqué de presse, « La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme ! », <http://www.cgt.fr/La-preference-nationale-n-est-pas.html>.

¹⁰⁸ V. MARTIN, G. IVALDI, G. LESPINASSE, « Le Front national entre clientélisme et recherche d'un enracinement social », *Critique internationale*, 4, 1999, p. 181.

du parti tend néanmoins à exacerber les conflits qu'il ne peut faire taire puisqu'en interne, il n'existe quasi aucun mécanisme pour intégrer les divergences. Les militants peuvent ainsi se sentir floués par un système qui récompense peu l'investissement personnel et dans lequel ils peinent à se faire entendre. Il en va de même pour les cadres dont l'ascension est entièrement conditionnée au bon vouloir du président et de sa garde rapprochée. Au plus haut niveau, la possibilité de briguer la présidence offre désormais une soupape de sécurité mais les conditions d'éligibilité la rendent difficilement accessible. Par ailleurs, l'acceptation de l'alternance à la succession de Jean-Marie Le Pen doit beaucoup au fait que Bruno Gollnisch était peut-être le plus fidèle des opposants à Marine Le Pen, dont les détracteurs les plus assidus ont été invités à quitter le Front national il y a déjà plusieurs années de cela. Pris isolément, ces dysfonctionnements ne sont sans doute pas fatals pour l'avenir du parti mais ils constituent néanmoins des pistes de réflexions intéressantes.

Enfin, rappelons qu'au sein du Front national, la critique du népotisme et des dérives autoritaires de la direction est une pomme de discorde somme toute assez fréquente¹⁰⁹. Au même titre que les reproches qui sont adressés au parti pour son manque de radicalité, l'appel à une « base mythique »¹¹⁰, seule véritable incarnation de ce qu'est le Front n'est pas un phénomène nouveau. Sans doute l'affrontement sur le terrain de l'organisation permet-t-il de garder intact le message démagogique du parti et d'éviter par la même occasion un combat des idées, où les incohérences sont légion.

¹⁰⁹ Voir à ce sujet la lettre ouverte de Carl Lang aux militants du Front national, « Rassemblons la droite nationale sur ses valeurs et organisons l'Alliance des patriotes », 8 décembre 2010, <http://www.parti-de-la-france.fr/actualite/1821/lettre-ouverte-carl-lang-aux-militants-nationaux> et Jacques BOMPARD, « Le Pen contre le FN », <http://www.esprit-public.info/maket/1-21.pdf>.

¹¹⁰ G. BIRENBAUM, *op. cit.*, p. 203.

Le Front national : un engagement contestataire ou une adhésion de conviction

Birgitta ORFALI

« Nous, (...) nous obligeons au débat et ça gêne »
Marine LE PEN, discours du 1^{er} mai 2011

L'introduction d'un conflit au sein de la société est sans aucun doute le moyen le plus sûr d'être politiquement visible, voire reconnu. La provocation sous forme de « débat qui gêne » constitue l'abécédaire de toute stratégie minoritaire et a permis au Front national d'avoir un certain succès dans le passé. Dans son discours du 1^{er} mai 2011, Marine Le Pen, la nouvelle présidente du FN s'inscrit dans une filiation frontiste évidente et rappelle que la controverse sera essentielle dans son plan de campagne pour l'élection présidentielle de 2012. Le paysage politique français change donc, comme le suggèrent les scores du FN dans les récentes élections cantonales et la notoriété grandissante de son nouveau leader. Cela pose question et l'on peut s'interroger sur les raisons d'un vote d'extrême droite. Mais plus encore, on peut se demander ce qui pousse certains à prendre la carte d'un parti comme le FN. Les motivations d'adhésion à ce genre de parti relèvent-elles des raisons classiques du phénomène d'engagement ou ont-elles une spécificité propre ? Quels sont les rouages d'un tel processus ? Est-on dans un engagement de type contestataire ou au contraire dans une adhésion de conviction ? Les médias jouent-ils enfin un rôle dans le processus de banalisation des idées frontistes ?

En reprenant des données d'enquêtes effectuées à vingt ans d'intervalle (en 1984 et 2004), nous allons tenter de répondre à ces questions et considérer l'adhésion au FN en tant que symptôme d'un changement fondamental de la société et de la politique françaises. Minorité active à ses débuts, le FN a réussi un étrange pari : réunir en son sein des individus, voire des groupes, d'obédiences diverses et variées. Catholiques fanatiques, athées convaincus, antisémites ou fascistes, des contestataires de tous bords ont été séduits par le discours frontiste. La spécificité de l'adhésion au FN réside dans le fait que ce parti propose de brasser largement une population hétéroclite et de créer une identité unique, voire univoque (« les Français d'abord »). Ainsi, quelle que soit

l'origine de départ de l'individu qui adhère au FN, il lui est proposé de s'identifier à un tout homogène. Une identification unique sollicite l'individu dans une entité entière, annule son groupe d'appartenance premier (défini par l'âge, le sexe, la couleur de peau, la religion ou une filiation professionnelle) et propose un groupe de référence non seulement politique mais plus large, c'est-à-dire identitaire¹. La recherche d'une identité positive est première dans l'adhésion au FN.

Par ailleurs, un événement est souvent à l'origine de l'adhésion, qu'il soit vécu au niveau personnel ou collectif. Que ce soit en 1984, en 2004 ou même encore aujourd'hui, cet événement est cathartique dans la décision d'adhérer. Il stipule que l'individu ne trouve pas dans ses repères habituels de réponse probante et se doit de chercher quelque chose qui le rassure. Un parti qui fournit des réponses simples à des questions complexes a donc des chances de le séduire. D'autant plus s'il répète un même discours dans les mêmes termes à travers le temps. Le même « prêt-à-penser partisan » est proposé depuis 1972, date de la création du FN : immigration, insécurité et chômage représentent le triptyque de base qui a fait ses preuves et qui permet d'être visible médiatiquement, socialement et politiquement. Marine Le Pen semble plutôt inspirée par le thème de la laïcité aujourd'hui mais l'immigration reste majeure dans son idéologie comme l'a souligné son voyage à Lampedusa.

Deux événements forts marquent les dernières décennies et contribuent à une visibilité plus grande du FN, donc à sa marge de séduction. Le premier se situe au moment de l'élection présidentielle de 2002, lorsque Jean-Marie Le Pen devance le candidat socialiste Lionel Jospin au premier tour. L'impact est tel que dans le sens commun (copies d'examens d'étudiants de sociologie politique de niveau licence), il est rapporté que le candidat frontiste a gagné l'élection... Par ailleurs, l'élection à la présidence du FN de la fille de Jean-Marie Le Pen en janvier 2011 postule que l'héritage frontiste est bel et bien là, modernisé certes, mais conforme aux attentes des militants. Continuité et rupture sont ainsi possibles : il s'agit de s'implanter davantage dans le cœur des Français par le truchement de discours laïques, anti-européens et « modernes », mais pas trop. Marine Le Pen est l'héritière affranchie, qui paraît de son temps. Divorcée, mère de famille et avocate, elle peut prétendre à une inscription dans l'époque et on ne peut lui opposer une « ringardise catho-francho-ouillarde »... Ainsi, le FN se recompose, se « renouvelle » tout en gardant des thèmes qui ont fait leurs preuves. Et cet aspect n'est pas négligeable dans l'attrance qu'il suscite chez les nouveaux adhérents. Ces derniers sont également sensibles à un autre aspect : la possibilité de s'exprimer au niveau public alors qu'elle leur était auparavant refusée *peu ou prou* dans le système partisan habituel. Le FN suggère en effet à ses militants de se retrouver au sein d'une « famille de pensée » et non d'une famille idéologique. Il n'endoctrine pas ses partisans mais utilise des moyens de séduction classiques, typiques de la séduction intragroupale. En adhérant, on se sentirait mieux. Alors qu'avant l'adhésion, les militants se sentaient perdus, ils retrouvent des gens qui

¹ Avec la notion d'adhésion paradoxale, nous avons analysé cet aspect pour les adhérents antillais, juifs, ouvriers ou femmes et expliqué l'adhésion de membres de groupes stigmatisés par le FN au parti qui les stigmatise. B. ORFALI, *Sociologie de l'adhésion – rêver, militer, changer le monde*, Paris, Zagros, 2005.

pensent comme eux, qui ont les mêmes valeurs qu'eux au sein du parti. Le processus d'adhésion repose essentiellement sur un processus de séduction ².

Le ressentiment comme présupposé de l'adhésion frontiste

Pourtant à l'origine du désir d'adhésion, il y a souvent un ressentiment. D'après Moscovici (1987), celui-ci engendrerait deux types d'attitudes : l'action ou la « léthargie ». L'étude sur les motivations d'adhésion au Front national ³ avait souligné que parmi les adhérents, la plupart étaient mus par le ressentiment (les hommes de violence mais aussi les assujettis – les premiers du fait d'un sentiment d'injustice étaient poussés à réagir de manière violente, tandis que les seconds devenaient « passifs »). Le ressentiment induirait deux types d'attitudes : soit un comportement très réactif, voire violent, soit une sorte de lassitude, voire d'indifférence.

Ces deux types de comportement sont signifiants et il est intéressant de les comparer afin de voir en quoi ils se complètent, en quoi ils permettent à un groupe (un parti en l'occurrence) de se distinguer et surtout de rassembler des gens venus d'horizons divers. Les partis extrémistes en Europe du nord sont par exemple appelés « partis du ressentiment » (*misnöje parti*). Une étude comparative menée en France, Hongrie, Italie et Roumanie sur les motivations d'adhésion à des partis d'extrême droite ⁴ souligne également l'importance de cette notion. L'un des moteurs de l'adhésion aux partis d'extrême droite relève du ressentiment et de passions sociales exacerbées dans des sociétés en pleine mutation mais pour lesquelles les individus manquent de points de repères et de moyens d'action.

L'adhésion à l'extrême droite figure comme une tentative de résistance, d'exutoire au ressentiment et renvoie à une volonté d'appropriation de sa vie propre par l'individu même si l'affiliation peut être contraignante. Elle advient souvent suite à un événement qui touche profondément l'individu. Elle s'inscrit dans une sorte de réflexe par rapport au ressentiment vécu auparavant. Cette adhésion peut alors ne constituer qu'un épiphénomène dans la vie d'un individu. Si les partis traditionnels durcissent leurs programmes (et le débat sur l'immigration est symptomatique de cette tendance), il y a de fortes chances pour qu'un déclin de l'extrême droite s'amorce. Mais ce serait sans compter sur la nécessité de concilier l'histoire de l'adhérent et l'histoire nationale de son pays. L'individu cherche en effet à élaborer des représentations consonantes entre son monde personnel, privé et la sphère publique, politique et sociale. Pour ce faire, il réajuste son comportement, s'adapte avec plus ou moins de bonheur au changement en tentant de toujours maintenir un fil directeur pour sa propre histoire – une logique du sens individuelle en somme, qui se juxtapose à la logique partisane et qui doit rencontrer les logiques historique, sociale, culturelle ou politique. La conjugaison de ces logiques réfère alors à une logique générale, du sens commun.

Comme réponse à un sentiment de menace face au délitement social, politique ou culturel, l'affiliation à l'extrême droite engage l'individu dans un activisme

² B. ORFALI, *L'adhésion – s'engager, militer, rêver*, Bruxelles, De Boeck, 2010.

³ B. ORFALI, *L'adhésion au Front national, de la minorité active au mouvement social*, Paris, Kimé, 1990.

⁴ B. ORFALI (éd.), *L'adhésion à l'extrême droite. Etude comparative en France, Hongrie, Italie et Roumanie*, Paris, L'Harmattan, 2011.

rassurant qui permet d'annuler, d'occulter la crainte tout en renforçant l'estime de soi individuelle. L'adhésion à l'extrême droite figure comme la seule possibilité perçue d'action pour des individus déstabilisés dans leur quotidien comme dans la plupart des événements qu'ils peuvent rencontrer ou dont les médias rendent compte. Le rapport aux autres, les problèmes de société, les crises diverses sont ainsi décryptés grâce au parti qui fournit un « prêt-à-penser » pratique, quoique réducteur. Peu importe finalement les aléas de ces parcours militants puisque l'on constate qu'ils mènent à des savoirs militants qui restructurent l'univers représentationnel tant des adhérents que de leurs opposants. Détracteurs ou favorables à l'extrême droite, les avis restent divergents mais se rejoignent finalement pour renchérir sur des catégories d'appartenance tout en maintenant vivant le conflit qui alimente perpétuellement le changement social.

L'adhésion à l'extrême droite aujourd'hui en France met en évidence l'illusion de bien-être groupal qui nourrit toujours l'affiliation à un groupe, quel qu'il soit (tel que le suggère l'historiographie des études de groupe) et souligne combien la perspective psychosociologique est importante dans l'analyse des interactions entre individus, individus et groupes ou groupes tout simplement. L'influence de l'extrême droite peut s'analyser en considérant ces interactions, la combinaison entre différents niveaux d'explication (intra-individuel, inter-individuel et situationnel, positionnel et enfin le niveau des croyances et des représentations⁵).

L'inscription dans une tradition (ou la volonté de rupture historique) amène à une instrumentalisation des stratégies partisans dans lesquelles les adhérents trouvent un exutoire à des peurs profondes liées à de nouveaux enjeux planétaires (mondialisation, effet de serre, surpopulation, etc.). Constamment clivés entre le local/territorial/national et l'international, déchirés entre sphère privée et sphère publique, les adhérents du Front national vivent une dissonance permanente qu'ils ne réussissent à réduire qu'en investissant davantage leur parti. On constate alors que l'adhésion à l'extrême droite est une réponse au hiatus permanent que subit l'individu en société : partagé entre le désir rationnel de comprendre et l'impossibilité de trouver des réponses probantes, ce dernier se laisse plus facilement guider par ses passions et peut adopter les réponses simples, quoique réductrices, de certaines minorités actives, contribuant non seulement à leur transformation en mouvements sociaux mais aussi à la banalisation de leurs thèmes.

Adhère-t-on toujours pour les mêmes raisons au Front national ?

Vingt ans séparent les deux enquêtes effectuées auprès d'adhérents et de sympathisants du Front national sur lesquelles nous nous appuyons dans ce chapitre. Dans ce laps de temps, la société française a changé : un gouvernement de droite est au pouvoir ; le thème de l'immigration fait désormais partie des questions de société couramment débattues dans les médias, par les hommes et les partis politiques, la société en général. Les valeurs traditionnelles ont réinvesti plusieurs sphères sociales. Enfin, le choc du 21 avril 2002 a amorcé une réorientation politique importante en Europe puisque il symbolise la possibilité pour l'extrême droite de ne pas figurer dans

⁵ W. DOISE, *L'explication en psychologie sociale*, Paris, PUF, 1982.

la seule opposition. Les scores en accordéon du FN lors des élections présidentielles (5,20% de suffrages en 1965, 0,75% en 1974, 14,39% en 1988, 15% en 1995, 17,79% au second tour en 2002 et enfin 10,44% en 2007) semblent indiquer que l'humeur des Français est changeante quant à leurs choix politiques. Mais ils sont surtout symptomatiques d'une tentation extrémiste de droite qui révèle un malaise social et politique profond. Il s'agit donc de comprendre le processus d'adhésion au Front national et les itinéraires particuliers des adhérents afin de saisir la façon dont ces derniers appréhendent le sens de leur propre histoire en fonction de leur appartenance au parti. La perspective diachronique permet alors de dégager les éléments récurrents ou nouveaux de l'affiliation à l'extrême droite en France.

Le processus d'adhésion

C'est dans une optique génétique que l'adhésion se produit⁶. En dehors de la genèse individuelle et de l'explication événementielle, la spécificité de l'adhésion repose pour beaucoup sur la capacité d'une minorité active à renforcer l'identité personnelle de ses membres tout en proposant une reconnaissance et une visibilité sociales accrues. Cette valorisation personnelle confine parfois au paradoxe puisqu'elle s'insère dans une appartenance groupale légitimante. On a donc une double fonction de l'adhésion qui rassure individuellement et réinsère socialement.

Un processus génétique

Les différentes phases de l'influence minoritaire se retrouvent dans l'itinéraire individuel, qui mène d'une interrogation et d'un doute à l'affirmation d'une appartenance groupale. La conversion est le stade ultime de ce processus d'influence : elle se fonde surtout sur les styles de comportement, notamment sur la consistance. L'explication d'un jeune adhérent du Front national de la jeunesse, interviewé en 1984, révèle les nombreuses facettes d'un processus à la fois complexe et simple. Complexe, parce qu'il présuppose une tendance individuelle – une prédisposition à... – et simple, car il renvoie à une dynamique groupale évidente.

« Mon itinéraire commence lorsque j'ai pris ma carte, il y a six mois environ. Je n'ai pas adhéré dans le flot qui a suivi « L'heure de vérité », ni dans le flot qui a suivi les européennes. Mais j'entendais à la radio systématiquement tous les soirs : meeting de Jean-Marie Le Pen, trois blessés, les CRS sont obligés d'intervenir pour les dégager ! Tous les soirs, c'était comme ça ! (...) Un jour, j'ai déménagé, j'ai atterri dans le 20^e arrondissement (...). A la mairie, j'ai fait une demande de HLM. Quand j'ai vu les gens qui attendaient, je me suis dit tu n'en auras pas. Aucune chance ! On le sait, on le voit (des usines qui travaillent 24 heures sur 24) ! Les femmes se battaient pour avoir des tickets de cantine, des femmes arabes. Ce n'est pas normal que les gens prennent une aide comme un dû. Malheureusement, il n'y avait pas un seul blanc. Bien sûr il y en a de moins en moins dans le quartier. C'est inévitable ! C'est la dépression psychologique permanente ! (Tam-tam à trois heures du matin, pendant le Ramadan)... C'est inévitable ! (...) Il y a un café. Pendant le Ramadan, il est ouvert toute la nuit. Pendant le Ramadan, la religion islamique dit que l'on jeûne

⁶ Nous reprenons ici l'analyse proposée dans : B. ORFALI, *Sociologie de l'adhésion – rêver, militer, changer le monde, op. cit.* et B. ORFALI, *L'adhésion – s'engager, militer, rêver, op. cit.*

la journée et on se rattrape la nuit. Cela dure une trentaine de jours, fin juillet. A la Cité universitaire, je trouvais ça pittoresque : le matin, on traîne au lit, on supprime les cours ennuyeux, mais quand on travaille... Il faut se lever à six heures et demie et si vous ne pouvez pas vous endormir avant trois heures du matin à cause des hurlements – quotidiennement ! Dans l'est parisien, ce sont les pressions que les gens subissent. On se fait agresser, voler, violer ! (...) L'émigration, elle existe ! Ce n'est pas le cheval de bataille de Le Pen. (...) Je me dis : ce n'est pas possible. Tu n'es plus chez toi. Tu es français. Tu vas payer des impôts. Ce n'est pas normal. Certains gars peuvent avoir quatre ou cinq voitures, des chaînes en or et ne travaillent pas. Moi je ne peux pas et je travaille. C'est donc excédé que je suis ressorti de cette mairie. Ç'a été le catalyseur ! ».

On retrouve le même processus en 2004, ainsi que l'explique un soudeur de 44 ans.

« Ça s'est passé, suite à une agression ; on était en train de... de se détendre sur la place en jouant à la pétanque et puis on est venu... on s'est fait agresser par, euh, une paire de... ils étaient quoi ? Une dizaine. Tous des jeunes, et puis, après, ça a mal... ça a mal tourné, quoi. Et puis, ils se sont repointés après ; ils ont... ils ont brûlé une voiture dans la rue, et, vraiment, c'était le bordel dans le quartier. C'était y'a trois ans ; donc c'est juste avant... J'ai pas les dates exactes ; ça remonte à... quatre mois avant les élections de 2001, donc, euh... Et puis, bon, ben, y'avait cette période de... d'élection, donc les tracts, euh, et puis j'ai eu un tract dans la boîte, donc j'ai appelé, puis... voilà, ça s'est fait comme ça. A cause un peu le ras-le-bol de... ouais, on n'est plus vraiment chez nous, quoi ; quand on voit ça, c'est... c'est vraiment agaçant. Et puis, bon, j'ai eu ce tract qui est tombé juste en même temps, donc c'était vraiment le... Voilà, j'ai adhéré tout de suite ; c'était M. P. qui est venu et... ben, ça s'est fait, bon, j'ai rempli les papiers ; j'ai fait oui, bon, 'fin, euh, ... j'ai pris la carte et puis au bout de quinze jours-trois semaines, je recevais pas de papiers ; je l'ai appelé ; j'ai dit : « Ecoute, euh... – déjà, on se tutoyait, quinze jours après, on s'est tutoyés, je sais pas, le courant a passé. Et... il m'a dit : « Ben, ouais, mais écoute, faut bien le temps que ça se fasse », je lui dis : « Mais, je voudrais bien coller », donc il a été étonné. Vraiment, j'ai rentré dedans ; au bout de quinze jours, ça y est, c'était parti ; on collait... ».

La conversion au FN révèle un paradoxe puisqu'elle souligne le caractère sectaire de l'engagement militant servant à renforcer la cohésion minoritaire tout en aidant l'individu à se situer et dans le groupe et par rapport au monde extérieur. Devenir membre du FN permet à l'individu non seulement de se situer mais aussi d'acquérir une dimension sociale. Le parti révèle un comportement caché, individuel et le socialise de surcroît. Partant la transformation d'un socio-groupe en psycho-groupe, renforcée par l'appropriation d'un lieu propre (le parti) qui, loin de rester public et politique, devient un lieu privé. Ce processus corrobore l'idée d'une véritable sociabilité alternative dans le militantisme frontiste. Cette sociabilité alternative est désirée parce qu'elle permet l'implication, essentielle d'après Flament et Rouquette⁷. Celle-ci s'articule

⁷ C. FLAMENT & M.-L. ROUQUETTE, *L'anatomie des idées ordinaires*, Paris, Armand Colin, 2003.

autour de trois éléments : l'identification personnelle, la validation de l'objet et la possibilité perçue d'action.

On peut considérer le militantisme extrême droitier comme l'une des seules possibilités perçues d'action de certains individus en conflit avec la société. L'adhésion au Front national reste paradoxale en ce sens qu'elle s'inscrit toujours dans un processus de stigmatisation tout en favorisant un sentiment de bien-être de l'individu qui adhère. La sociabilité partisane permet de réduire ce paradoxe, voire cette dissonance⁸ et de reconstruire un équilibre relationnel et cognitif autour de l'action minoritaire. Alors que le Front national pouvait n'être considéré que comme une minorité déviante à ses débuts, sa transformation en minorité active puis en mouvement social ces vingt dernières années a démontré, qu'au-delà du seul conflit nécessaire à l'influence sociale, la banalisation des idées frontistes s'est effectuée grâce à une sociabilité autre, typiquement partisane, voire extrémiste. Est-ce cette seule sociabilité différente qui séduit les militants ? Et l'idéologique n'est-il sollicité que lorsque le répertoire des réponses sociales se révèle insuffisant, c'est-à-dire comme une sorte de « pis-aller »⁹ ?

Le contraste social et politique

Dans la théorie de l'innovation, le processus d'influence entre minorités et majorité est réciproque, c'est-à-dire que la majorité se doit de réagir aux propositions minoritaires¹⁰. Le contexte dans lequel l'influence se produit est essentiel car il induit les ajustements respectifs de la minorité comme de la majorité. Depuis la réémergence du FN sur la scène politique française, différents événements ont été significatifs : l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République par deux fois, celle de Nicolas Sarkozy (le pouvoir n'est plus aux mains des « socialo-communistes » comme en 1984), la chute du Mur de Berlin (et la fin du communisme à l'Est), la réunification allemande, des événements terroristes (*Twin Towers* de New York entre autres), révolutions dans le monde arabe, etc. Le contexte est donc différent. Le contraste nécessaire à l'influence du FN ne se fonde plus sur les mêmes thèmes : mis à part le discours sur l'immigration qui perdure – relayé aujourd'hui par un thème plus « soft », celui de laïcité par Marine Le Pen – certains thèmes ne peuvent plus contribuer à positionner le FN dans un champ politique particulier, ainsi de l'épouvantail marxiste volontiers brandi dans les années quatre-vingt et qui n'a plus lieu d'être aujourd'hui. Les catégories qui donnent du sens au conflit ne sont plus d'ordre politique mais moral et social. C'est sans doute pour cela que la banalisation des idées lepenistes s'est faite « sans douleur »¹¹. Le changement social ne relève plus seulement de décisions politiques mais plutôt de mouvements venant de la base sociale elle-même. Les partis politiques sont en quelque sorte désinvestis de leur mission première (c'est-à-dire comme tenants de telle ou telle idéologie) et n'apparaissent plus que comme

⁸ L. FESTINGER, H. W. RIECKEN & S. SCHACHTER, *L'échec d'une prophétie*, Paris, PUF, 1993.

⁹ L'abstentionnisme étant une autre solution.

¹⁰ B. ORFALLI, *L'adhésion au Front national, de la minorité active au mouvement social*, *op. cit.*

¹¹ B. ORFALLI, *Sociologie de l'adhésion – rêve, militer, changer le monde*, *op. cit.*

des gestionnaires. Questionnés sur l'avenir du FN en 1984, la plupart des interviewés semblaient d'ailleurs sceptiques quant à imaginer Jean-Marie Le Pen président. La logique minoritaire, dont le but est la visibilité et la reconnaissance sociale et politique, semble incompatible avec une logique de gouvernement. La conscience de cette incongruité relève d'une explication à la fois intra-individuelle et inter-individuelle mais elle relativise en même temps les certitudes partisans. Selon Moscovici, « un accroissement de la reconnaissance sociale n'implique pas un accroissement corrélatif de l'approbation sociale. Le lien entre l'émetteur et le récepteur d'influence est aussi souvent un lien de ressentiment et de distance qu'un lien d'identification »¹².

En 2004, les interviewés sont plus optimistes puisque la présence du leader du FN au second tour des présidentielles de 2002 prouve la légitimité frontiste. D'ailleurs Marine Le Pen est investie d'une nouvelle mission pour 2012 : convaincre non seulement de la légitimité du FN mais aussi de sa compétence comme candidate à l'élection présidentielle. Après avoir mené une bataille interne pour devenir présidente du FN, elle a commencé sa campagne présidentielle dès janvier 2011, obligeant les autres candidats à se déclarer, mettant à mal les tergiversations de ces derniers à gauche comme à droite. Les sondages du début de l'année 2011 ont contribué à sa présence médiatique et à son assise dans l'opinion publique. Maniant le conflit, par le truchement des médias mais de manière moins musclée que son père, Marine Le Pen réussit à défrayer la chronique politique de l'hiver 2011. Fourbissant ses armes avant ses adversaires, elle remporte un certain succès aux élections cantonales et séduit de nouveaux électeurs et adhérents.

En fait, le militantisme d'aujourd'hui ressemble à celui d'hier. On retrouve les mêmes motivations d'adhésion à des mouvements d'extrême droite à vingt ans d'intervalle. Le désir d'être socialement visibles et reconnus anime toujours le militantisme frontiste, assorti cependant d'une conviction supplémentaire d'être dans le « droit chemin » puisque la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle de 2002 a renforcé la légitimité du parti. La genèse de l'adhésion est également identique. Les thèmes qui permettent l'adhésion dans les années 2000 sont sensiblement pareils à ceux des années quatre-vingt. Le triptyque « immigration, chômage, insécurité » fonctionne toujours, légitimé par l'usage du concept d'immigration choisie de Nicolas Sarkozy. La banalisation du phénomène extrême droitier correspond à un changement sociopolitique important dans la société puisqu'est constaté un retour à des valeurs plus traditionnelles dans de nombreuses instances. En revanche, les représentations sociales de et sur l'extrême droite ont changé. Elles sont davantage construites autour de thèmes sociaux et moraux.

Cette transformation des représentations repose sur les points suivants : la capacité à gérer des représentations paradoxales, la proposition de représentations plus « élaborées » du politique par la minorité, la redéfinition d'une relation minorité/majorité et la catégorisation minoritaire en termes d'intragroupe et de hors-groupe. Également importants, l'évolution sociale qui a donné de plus en plus de poids aux discours moraux sur les discours politiques ces dernières années, l'utilisation idéal typique des représentations sociales associées au FN (à travers la victimisation, la

¹² S. MOSCOVICI, *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF, 1982.

neutralisation du signifiant extrême droite, la comparaison avec des hors-groupes proches, la légitimation dans la catégorisation intragroupale et la médiatisation du conflit intragroupal, d'abord avec la scission Mégret/Le Pen en 1998 puis avec la lutte interne pour la présidence du FN entre Marine Le Pen et Bruno Gollnisch).

Certains médias ont enfin joué un rôle important dans la banalisation des idées frontistes. Quelques chroniqueurs ont par exemple facilité la diffusion de thèmes conflictuels au sein de la société. Ainsi de Robert Ménard, lorsqu'il publie *Vive Le Pen* ou encore Eric Zemmour avec ses propos sur « les noirs et les arabes ». Ils sont par ailleurs relayés par des « courants de pensée » comme celui des « Identitaires », qui se réclament des mêmes idées que le FN. L'impact de l'extrême droite peut ainsi se mesurer dans l'appropriation de ses thèmes favorisés par des instances autres que politiques, qui se veulent « culturelles ». Enfin la médiatisation de l'affaire Laurent Blanc dans le monde du football s'inscrit dans un même cadre conflictuel tout comme l'éviction de Lars Von Trier du Festival de Cannes : la société comme les médias réactivent des clivages induits par le FN il y a trente ans autour de questions relatives au racisme et à l'antisémitisme.

Résultats d'enquête

Retrouve-t-on les mêmes items pour caractériser l'adhésion frontiste de nos jours ? La comparaison ci-dessous donne les résultats des enquêtes menées en 1984 et 2004. La première réunissait cinquante entretiens semi-directifs avec des adhérents frontistes, la seconde en compte vingt-cinq. Le guide d'entretien est identique pour les deux périodes mais réactualisé en 2004.

Tableau 1. Thèmes de l'engagement frontiste ¹³

<i>Adhérents</i>	1984	2004
Prosélytisme	44	44
Polémique sociale	64	64
Adhésion profonde	50	68
Langage moral	40	76
Autonomie par rapport au discours du parti	36	48
Charisme du chef	26	64
Racisme	60	76
Antisémitisme	40	56
Préférence pour une Eglise traditionnelle	66	80
Contre l'avortement	75	76
Défavorable à la liberté sexuelle	70	72
Réactions positives par rapport à l'Union européenne	15	4
Réactions positives par rapport aux Etats-Unis	25	28
Réaction par rapport à un événement	45	48
Croyance en l'avenir du parti	52	72

¹³ Les chiffres sont donnés en pourcentages.

Les résultats de l'enquête de 2004¹⁴ soulignent que les adhérents restent prosélytes (44%) mais affectionnent toujours davantage la polémique sociale (64%), chiffres analogues à 1984. Même si le FN s'est banalisé et s'est transformé en mouvement social, il garde des relents de minorité active, d'où l'importance de cette polémique sociale. L'adhésion est profonde (68%), plus qu'en 1984. Ils sont 76% à utiliser un langage moral alors que c'était le privilège des seuls hommes d'ordre en 1984. Une petite moitié d'entre eux se sentent autonomes par rapport au discours du parti (48% contre 36% en 1984). Le charisme du chef était surtout signifiant pour 26% des membres de 1984 (surtout pour les assujettis) alors qu'il joue un rôle important pour 64% des adhérents de 2004. Ce charisme se maintient, voire s'amplifie, avec l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du parti. Le racisme est beaucoup plus important qu'en 1984. Aujourd'hui, 76% des adhérents tiennent des discours de type raciste sans vergogne. En 1984, c'était le « politiquement correct » qui l'emportait davantage. La banalisation des idées frontistes dans la société explique cette différence de taux à vingt ans d'intervalle. L'antisémitisme est exprimé par 56% des adhérents de 2004. On observe la même chose que pour le racisme sur ce chiffre : il n'était pas possible de s'avouer antisémite en 1984 et cela reste bien entendu délicat de nos jours mais la banalisation des idées frontistes aidant, la chose semble « moins grave » aujourd'hui (voir l'affaire Zemmour). Notons d'ailleurs pour ce thème que le score du FN à Carpentras lui a donné un élu aux dernières élections cantonales, ce qui est fortement symbolique dans une ville marquée par l'affaire de la profanation du cimetière juif en mai 1990. La préférence pour une Eglise traditionnelle est supérieure de nos jours (80%) même si elle était déjà assez forte en 1984. L'avortement est refusé par deux tiers des adhérents en 1984 comme en 2004. Marine Le Pen ne le refuse cependant pas de manière aussi catégorique aujourd'hui : interrogée sur *Radio Courtoisie*, elle précise : « Je ne suis pas pour l'avortement, bien sûr, mais je ne pense pas qu'il soit possible, aujourd'hui, d'interdire purement et simplement l'avortement, c'est-à-dire de recréer, somme toute, une « repénalisation » de l'acte d'avortement ». Par rapport à la liberté des mœurs, 72% des adhérents s'y opposent en 2004, chiffre à peu près analogue à celui de 1984. Il faut noter que sur ce chapitre, les adhérents étaient beaucoup plus gênés de parler à l'époque (usant parfois du registre humoristique pour cacher leur malaise) tandis qu'ils abordent la question de façon plus franche aujourd'hui.

Par rapport à l'Union européenne, ils sont très rares à l'apprécier (4%) et la position du parti ne les incite pas à souscrire à l'Europe. En 1984, 15% pensaient que cela pouvait être une bonne chose mais ils avaient une appréciation plus culturelle qu'économique de l'Europe (certains pouvaient même évoquer l'origine aryenne de l'Europe, référant ainsi à un registre idéologique précis). Les différents traités économiques, l'agriculture, Maastricht ou encore l'introduction de la monnaie unique ont laissé des marques certaines dans ce refus.

¹⁴ Enquête qualitative réalisée dans le cadre d'une étude comparative sur quatre pays européens (France, Hongrie, Italie et Roumanie) et menée grâce au soutien de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et au financement de l'Université Paris Descartes dans le cadre de son aide à la recherche (Bonus Qualité Recherche), publiée dans B. ORFALI (éd.), *L'adhésion à l'extrême droite. Etude comparative en France, Hongrie, Italie et Roumanie, op. cit.*

Par rapport aux Etats-Unis, 28% font preuve d'anti-américanisme, chiffre à peu près équivalent pour les deux périodes. Les anciens évoquent toujours l'aide américaine pendant la seconde guerre mondiale mais l'idée d'une domination du monde par les Etats-Unis est désapprouvée. L'américanisation des modes de vie et la mondialisation sont également récuses.

L'adhésion est enfin due à un événement (personnel, social, politique ou autre) pour la moitié des adhérents, chiffre sensiblement pareil à 1984. C'est par ailleurs souvent un sentiment d'insécurité qui est relaté et par la suite commenté dans une perspective frontiste. La croyance dans l'avenir du parti vient corroborer la thèse d'une conviction partisane : 72% des adhérents y croient ; ils n'étaient que 52% en 1984. Le score du 21 avril 2002 est dans toutes les mémoires et semble constituer le premier pas vers une victoire frontiste pour les adhérents de 2004. Ceux de 1984 avaient moins confiance et pensaient parfois même que Jean-Marie Le Pen ne « présentait » pas assez bien pour devenir président de la République.

Souvent les parents des interviewés sont peu ou pas engagés, mais plutôt à droite (monarchistes, divers droite). La plupart estiment qu'ils ont toujours eu « ces idées-là » et qu'ils ont rencontré le FN ensuite... Le plus souvent, il n'y a pas eu d'autre engagement politique avant le FN. Il en était de même en 1984. On peut s'interroger sur cette première adhésion qui n'est absolument pas neutre : n'avoir jamais adhéré à un parti politique et choisir l'extrême droite pour une première adhésion signifie qu'un pas énorme a été franchi – en termes non seulement d'engagement politique mais aussi de sacrifice pour une cause. Pour beaucoup (surtout les anciens), la figure de Jean-Marie Le Pen a été importante pour s'engager dans les années quatre-vingt ; peut-être moins d'enthousiasme « s'il part ! ». La figure du chef est toujours essentielle de nos jours : FN rime toujours avec Le Pen et un leader ayant une personnalité forte.

Les démarches sont plutôt personnelles, individuelles. Les interviewés ne mentionnent pas la famille dans l'itinéraire politique alors que parfois leurs parents votent FN, voire même militent. Non évoqué comme tel, le ressentiment existe comme nous l'avons vu précédemment, corrélé toutefois à la volonté de remédier à la décadence de la nation. L'engagement correspond à des « valeurs » et des « croyances » profondes, à une volonté d'agir sur la société, de « sauver la France ». Des valeurs très patriotiques ressortent des premières phrases dans la plupart des entretiens. Enfin, le 21 avril 2002 revient comme un leitmotiv récurrent.

On a parfois une référence à des parents non engagés, mais d'orientation frontiste :

« Mon père, moi je l'ai toujours connu avec les idées que j'ai à l'heure actuelle, c'était un homme assez droit, assez dur, assez juste ».

Une adhérente explique avoir été attirée par l'engagement catholique, pour le côté convivial, communautaire :

« Vu que je viens d'un milieu modeste catholique donc j'étais attirée par l'engagement religieux, mais ça a pas duré tellement longtemps ».

La révélation, c'est Le Pen à la télévision :

« J'ai toujours eu les mêmes idées de droite, et un jour, Jean Marie Le Pen est passé à *L'heure de vérité*, ça a été un coup de foudre ».

Il est véritablement question d'une révélation qui conduit à la conversion au FN, c'est-à-dire que le processus d'influence minoritaire est ici flagrant ¹⁵.

Une autre adhérente récente explique qu'elle a fait un passage par le syndicalisme, « un engagement au sein de la CFDT. J'ai déchiré ma carte » ; elle veut s'investir et projette de se « rendre utile ».

« Pour l'instant, j'ai pas eu trop le temps de participer mais je vais essayer de retourner (...) voir qu'est-ce qu'on pourrait me confier et éventuellement trouver d'autres adhérents ».

Une adhérente de longue date indique « pratiquement depuis la création, j'ai adhéré en janvier 1973 », c'est le premier engagement, suite à un meeting :

« Je m'en souviendrai toujours à la salle de la Mutualité (...) Le Pen est arrivé et il s'est mis à parler, pour moi ça été une bouffée d'air frais extraordinaire. Je suis très nationaliste, j'aime mon pays. Bon, et pour moi la perte de l'Algérie ça a été, je l'ai vécu très durement... ».

Quelques engagements associatifs (culturels) sont évoqués mais pas de politique avant le FN dans les années quatre-vingt :

« Je suis le seul dans ma famille à avoir adhéré à un parti politique, au Front national ».

« Pour les gens de ma génération c'est la personnalité de Le Pen que nous avons choisie (...) il y a eu cette fameuse émission en 84 ou 83 ».

« J'ai côtoyé tous les partis politiques, je ne me suis jamais engagé avant. Du coup, j'estime connaître les programmes et pouvoir juger sur pièces (sentiment d'expertise) ».

L'adhésion vient après la présidentielle de 1995 : « j'ai adhéré au moment de la contre-manifestation de Carpentras » (souvenir précis de l'événement et du sentiment de paria).

Dans le registre du non-engagement partisan avant le FN, certains évoquent des parents à droite, peu engagés (ou peut-être dans leur jeunesse, à l'Action française) et une famille de militaires, avec « une tradition de service du pays ». Et puis la guerre d'Algérie (« j'étais un militant de l'Algérie française, mais pas trop engagé ») et l'adhésion au FN en 1984 (après le score des européennes), « à ce moment-là je me suis dit que ça valait vraiment la peine de prendre le mouvement ».

L'engagement, pour faire quelque chose contre la décadence, pour ses enfants est également donné comme raison de l'adhésion :

« C'est l'âge de mes enfants d'abord. Je me suis dit, un jour ils vont me reprocher de ne rien faire pour la France, donc il faut que je m'engage. Et puis c'était lié en même temps avec la descente de la France, Mitterrand, j'en passe et des meilleures... ».

¹⁵ S. MOSCOVICI, *Psychologie des minorités actives*, op. cit. ; B. ORFALI, *L'adhésion au Front national, de la minorité active au mouvement social*, op. cit.

Cette descente est aussi vécue à titre personnel : mélangeant les dates, cet adhérent explique qu'il doit fermer son entreprise, qu'il a « tout perdu », à cause des lois sociales, socialistes et partir aux Etats-Unis, puisque les « socialistes » ont voulu « le tuer » (accident de circulation et plusieurs mois d'hôpital). Le récit de l'histoire personnelle qui mène à l'adhésion est confondu dans l'histoire politique du pays pour signifier la reconstruction « rationnelle » d'un parcours militant *a posteriori*. L'interviewé, dans cet exemple, souligne que destin individuel et destin national sont fortement imbriqués, y compris pour des événements d'ordre privé comme un accident de la circulation.

D'autres militants parlent d'un événement, d'un incident déclencheur : une agression qui mène à un sentiment de « ras'l'bol » et un tract qui tombe à pic. « C'est venu naturellement, des amis, un discours de Le Pen... » ; « à cause des grandes discussions politiques lors des réunions familiales ». Autre événement marquant : le fait d'assister à onze ans à la commémoration pour le quinzième centenaire du baptême de Clovis, suivie de l'adhésion à quinze ans. Deux catholiques expliquent leur adhésion par référence à la loi sur l'avortement à laquelle ils s'opposent. Le FN est parfois apprécié depuis vingt ans mais l'individu n'y a adhéré que récemment.

Certains parlent de l'immigration, de la population musulmane...

« Ce qui m'a amené au Front national, ce sont les trips qui sont passées avant l'esprit. C'est une adhésion viscérale. Depuis l'âge de 16-17 ans, j'ai toujours été attiré par le Front national. A l'époque, je savais peut-être pas très bien pourquoi, mais... j'ai toujours senti que c'était là que je me sentais à l'aise, c'était là que je retrouvais des idées, des valeurs qui me semblaient... cohérentes. C'était une notion de bon sens, d'évidence, que j'ai intellectualisée après ».

Ici encore est traduite l'idée de reconstruction *a posteriori* du parcours militant.

« Alors, euh... avant l'élection présidentielle, j'étais... politisé, j'avais mes idées. Euh... des idées de droite, droite nationale euh Front national euh... Bon, des idées de droite nationale. Et... est venue la présidentielle. Jean-Marie Le Pen arrive au deuxième tour, et... ce qui s'est passé, pendant l'entre-deux tours, ça m'a marqué. Et là, je me suis dit euh... pfft : « c'est bizarre, ce qui se passe en France », c'est-à-dire que quelqu'un qui est élu démocratiquement, comme l'a été Jean-Marie Le Pen, n'a pas pu s'exprimer entre les deux tours, ou très peu (il me semble que les statistiques, c'est 5 %, Jean-Marie Le Pen, 95, Chirac). Ça m'a marqué. Et bon, ayant ces idées, ça a été le... le... le coup qui a fait que, bon, je me suis dit : « Là, il faut s'engager ; y'a quelque chose à faire », c'est-à-dire que, en France, on n'est plus libres... Les législatives qui ont suivi n'ont fait que... que... renforcer mon point de vue, c'est-à-dire que, aux législatives, on a fait un peu plus de 11%, et toujours pas de députés. Je me suis dit euh... « on est... » ; enfin... je veux dire : « Qu'est-ce que la démocratie ? » Pour moi, c'est pas ça, la démocratie. Moi, c'est... représenter les gens tels qui... tels qu'ils sont euh... Voilà ! ».

L'aspect génétique de l'adhésion est ici mis en relief, notamment les différentes phases qui mènent au militantisme. Le doute intra-individuel fait rapidement place à des certitudes partisans et l'individu est conforté dans ses opinions, ses choix politiques parce que d'autres vivent la même chose que lui. Il est par ailleurs convaincu

que si la minorité a été brimée par la majorité, c'est parce qu'elle avait raison (voir la victimisation récurrente dont abuse le parti).

La seule possibilité perçue d'action

Adhérer à un parti est une forme aboutie de participation à la vie citoyenne. On s'inscrit dans une nécessité politique et idéologique tout en comprenant qu'elle est assortie de droits et de privilèges mais aussi de devoirs. Par ailleurs, l'appartenance à un groupe, à un parti signe la non-appartenance à d'autres groupes ou partis. Ce que les psychologues sociaux nomment l'intra-groupe en relation avec les hors groupes s'inscrit alors d'emblée dans l'idée d'opposition, de confrontation, en tous les cas de tensions. Dans la vie quotidienne ou lors d'événements exceptionnels, chacun au sein de son ou de ses groupe(s) redéfinit son environnement en « rebondissant » sur les informations reçues des autres (individus ou groupes) ou bien entendu l'information reçue des médias. Cet écho peut parfois avoir valeur de vérité mais peut surtout engranger des réactions en chaîne qui vont redéfinir l'espace social et sociétal, les sphères privées et publiques, les éléments du monde de chaque individu. Enfin, l'idéal et l'idéologique peuvent prendre le pas sur la réaction propre à chacun et la nécessité d'agir peut s'imposer. L'adhésion à l'extrême droite fait partie de ces « réactions » qui découlent de la combinaison entre un événement, une information plus ou moins intense sur ledit événement et le sentiment d'impuissance. La communication autour d'un événement impose une prise de position à l'individu. Il tente alors de s'informer davantage, cherche des réponses probantes et surtout consonantes avec son univers familial.

Comme la plupart des événements interrompent la linéarité de la vie quotidienne et induisent une forme de stress chez les individus (du fait notamment de l'accélération du temps ¹⁶ ou des technologies de l'information de plus en plus performantes), il s'agit de diminuer ou d'annuler ce stress. Si les réponses habituelles des hommes et des partis politiques l'empêchent de comprendre l'événement, l'individu cherchera une réponse « extraordinaire » à l'événement également extraordinaire. L'adhésion au FN fait partie de ces réponses extraordinaires et ce, d'autant plus qu'il s'agit souvent d'une première adhésion politique. Au-delà d'une résistance psychologique au niveau privé et du fait de la sollicitation récurrente des médias sur certains événements, l'individu se rend compte de la nécessité d'agir, partant son adhésion à l'extrême droite.

Les individus répondent aux sollicitations (médiatiques entre autres) répétées par l'évitement, le report de réaction, la lassitude ou le ressentiment. En reprenant les conclusions avancées par rapport aux événements extraordinaires ¹⁷, on peut approfondir leurs conséquences au niveau politique, notamment au niveau de l'adhésion au FN, et dégager les réponses citoyennes au « vote obligatoire » dans les démocraties contemporaines, les réponses conformistes *versus* innovantes ainsi que les nouvelles techniques d'évitement du politique (s'abstenir ou voter aux extrêmes). Cela permet

¹⁶ Voir H. ROSA, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010.

¹⁷ B. ORFALLI, *La société face aux événements extraordinaires – entre fascination et crainte*, *op. cit.*

de cerner l'impact de représentations sociales afférentes dans la construction d'un objet, de saisir comment l'individu prend position et finit par adhérer à l'extrême droite. Cette adhésion peut être considérée comme une sorte d'aboutissement, la conclusion évidente du cheminement politique de l'individu mais il ne faut pas non plus se méprendre : comme l'indique Laurens, « la plupart de nos prises de position ne sont pas des éléments stables qui se construisent et s'affinent toujours, dans un même sens, devenant ainsi plus stables et plus étayées. Bien au contraire, nos prises de position vis-à-vis de l'objet sont fondamentalement multiples et cette multiplicité en nous, renvoie, par une relation bijective, aux prises de position des autres. Ces prises de position des autres constituent un répertoire de réponses ou de positions (...) »¹⁸. La proposition de Laurens fait écho à celle de Pufová, lorsqu'elle s'intéresse aux genres communicationnels¹⁹. L'individu possède en lui la possibilité conceptuelle et concrète du changement mais il passe par autrui pour l'intégrer au niveau de ses représentations et pratiques sociales. L'analogie ou la répétition jouent un rôle dans ce processus²⁰. En politique, cette dimension est sans doute plus visible puisque appelé à voter de manière répétée lors de différentes échéances électorales, l'individu se décide également en fonction des positions de ses proches, amis ou relations, en fonction des médias, des conversations de café, etc. L'isoloir a ainsi la même valeur que le divan du psychanalyste : la société est toujours présente dans nos choix, même les plus intimes... notamment parce que nous utilisons les mots des autres qui sont aussi les nôtres. S'ensuit un décalage entre individu et société, sphère privée et sphère publique, décalage admirablement décrit dans *La tache* ou encore *Le complot contre l'Amérique* par le romancier américain Philip Roth.

Plusieurs questions se posent par rapport à ce décalage. Reste-t-on dans le cadre d'une psychologie des minorités actives ou dans celui d'une psychologie des foules lorsqu'on tente de comprendre l'adhésion frontiste ? Et ces deux psychologies sont-elles forcément antinomiques ? Enfin pourquoi les partis et les hommes politiques « traditionnels » sont-ils déconsidérés ? On peut répondre à toutes ces questions en reprenant la proposition de Flament et Rouquette qui suggèrent que l'implication est l'élément essentiel pour comprendre l'articulation des représentations sociales à la pensée de sens commun. L'implication dépend, on l'a vu, de trois éléments : l'identification personnelle, la validation de l'objet et la possibilité perçue d'action²¹. Ces trois éléments sont eux-mêmes tributaires des modalités de socialisation et de sociabilité vécues par les individus hors du champ politique dans un premier temps (famille, relations amicales, professionnelles, etc.). Dans un second temps, lors de la construction de son identité politique, l'individu sollicite ses socialisations premières pour s'inscrire dans un nouvel espace (public) et une nouvelle temporalité (l'histoire

¹⁸ S. LAURENS, « Le regard psychosocial : l'autre en moi. Vers une psychologie sociale des prises de position », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 71, 2006, p. 55-65.

¹⁹ I. PUFOVÁ, « Langage et communication en psychologie sociale : dialoguer dans les focus groups », *Bulletin de psychologie*, 57/3, 471, 2004, p. 231-236.

²⁰ B. ORFALI & I. PUFOVÁ, « Analogies in focus groups : from the victim to the murderer and from the murderer to the victim », *European Review of Applied Psychology*, 52/3-4, 2002, p. 263-271.

²¹ C. FLAMENT & M.-L. ROUQUETTE, *L'anatomie des idées ordinaires*, op. cit.

nationale). Il ne peut le faire qu'en confrontant son point de vue à celui des autres (autres adhérents ou électeurs de son parti ou d'autres partis). Cette comparaison est nécessaire pour entériner le destin politique de l'individu dans l'idée d'une continuité et d'une rationalité (même s'il peut avoir conscience de l'impact éventuel des passions dans ses choix politiques).

L'autre intervient donc dans les diverses sociabilités vécues par l'individu, il l'aide à se positionner en tant qu'acteur, tout d'abord social puis politique. Mais un investissement différent existe dans les dialogues avec autrui : est surtout privilégiée la communication qui renforce les croyances, les valeurs initiales. Tout en sachant que la société se transforme, l'individu cherche ce qui perdure et le rassure. Ainsi du dialogue avec d'autres acteurs sociaux qui facilite l'élaboration de représentations sociales du politique et qui se renouvelle constamment. La définition de la démocratie en est tributaire (notamment à travers la pratique du vote). La définition du citoyen est également reconsidérée : il peut être penseur, acteur ou pensé, d'après Rouquette²². Ces catégories sont d'ailleurs pertinentes pour désigner la complexité des réactions aux événements extraordinaires en général²³ mais aussi l'adhésion à, et le militantisme dans, un parti d'extrême droite. Il s'agit avant tout de croire et de s'impliquer, même si cela demande un sacrifice par rapport aux rôles et aux statuts habituels de l'individu. La recherche de certitudes est bien ce qui motive ce dernier dans l'adhésion : il peut alors adorer des dieux bafoués la veille sans états d'âme. Ce qu'il cherche avant tout dans l'adhésion, c'est le moyen d'exprimer sa foi. Le militantisme (qui est une forme de croyance) est un processus pérenne : peu importe l'objet, pourvu que la pratique puisse continuer... « G. Le Bon évoque Dostoïevski qui raconte l'histoire de ce nihiliste qui, éclairé un jour par les lumières de la raison, brise les images des saints qui ornaient l'autel de sa petite chapelle, éteint les cierges, puis, sans perdre un instant, remplace les images détruites par les ouvrages de quelques philosophes athées et... rallume pieusement les cierges »²⁴. On comprend alors que les motivations d'adhésion comme le militantisme lui-même reposent sur un besoin de croire, la nécessité de ne pas être seul dans cette croyance et la volonté de réduire les incertitudes vécues à différents niveaux (personnel, social ou politique).

Mais comment l'individu peut-il croire encore dans une société de plus en plus individualisée, alors qu'il se retrouve solitaire ainsi que l'explique Moscovici dans un entretien paru dans *Hermès* en 2005 ? Et ce malgré des événements qui le sollicitent, parfois « malgré lui » ? Sans évoquer une dissonance particulière, l'individu se retrouve aux prises avec un phénomène qui le dérange : son univers s'élargit tout en rétrécissant. Il n'y a plus d'action politique d'envergure mais des actions humanitaires, mondialisées. La multiplication des catastrophes et des événements extraordinaires le sollicite constamment grâce à la médiatisation poussée de nos jours. Aucun répertoire de réponses n'est cependant fourni. Les événements ne sont par ailleurs pas tous

²² M.-L. ROUQUETTE, « La psychologie politique : une discipline introuvable », *Hermès*, 5/6, 1989, p. 219-226.

²³ B. ORFALL, *La société face aux événements extraordinaires – entre fascination et crainte*, *op. cit.*

²⁴ A. AKOUN, « L'illusion politique », in E. LETONTURIER & P.-Y. GAUDARD (éd.), *Normes, discours et pathologies du corps politique*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 153-162.

identiques : attentats terroristes, catastrophes naturelles, chimiques, problèmes sanitaires, humanitaires, la liste est longue. Certains risques sont par ailleurs minorés tandis que d'autres sont majorés (la littérature sur la question est abondante, notamment dans le domaine de la santé plus que dans celui du politique). Et alors que l'effet de *scoop* s'intensifie, il produit parallèlement un retrait frileux des citoyens. La plupart deviennent indifférents tandis qu'une minorité peut militer davantage.

L'implication minoritaire dans le FN renvoie à une volonté de réaction face aux événements et à une tentative de mobilisation contre la lassitude citoyenne de plus en plus prégnante. En fait, l'implication comme la lassitude constituent une réponse à l'exacerbation des émotions induite par la surenchère médiatique. On constate en effet une atomisation de l'individu assortie de la nécessité d'être avec autrui pour faire agir les institutions (moyens de pression, lobbying, *think tanks*) mais aussi pour faire face à l'adversité. On retrouve ici le regard ternaire de Moscovici²⁵. Si le schéma binaire était maintenu, il y aurait un retour à la primauté de l'individuel sur le social, un retour à la domination du savoir scientifique sur celui de sens commun. Or, c'est l'inverse qui est constaté : l'individu ne retrouve pas davantage de points de repère parce qu'il doit réagir aux événements. Et sa réaction est forcément articulée à celle d'autrui, des autres. La notion de dialogicité proposée par Pufová²⁶ trouve ici sa justification : contraint de subir l'événement qui le dérange, événement assorti d'une transformation de son univers, l'individu s'inscrit dans le ressentiment, l'ennui, l'impuissance, la lassitude, bref, une sorte de « ras'l'bol ». Le sentiment de solitude évoqué par Moscovici²⁷ génère un ressentiment et produit soit une démotivation sociale et politique importante, signifiée dans le désengagement militant ou encore le phénomène d'abstentionnisme, soit un choix extrémiste.

Comme dans *Les voyages de Gulliver* de Jonathan Swift (1726), le monde rétrécit et l'individu se retrouve isolé alors que paradoxalement, ce sentiment l'inscrit davantage dans l'humanité et le partage avec d'autres. La lassitude citoyenne s'installe malgré le surplus d'humanité que confère le politique. Et si Swift écrivait dans une lettre adressée à Pope : « Le principal but que je me propose dans tous mes travaux est de vexer le monde plutôt que de le divertir... Voilà la grande base de misanthropie sur laquelle j'ai élevé tout l'édifice de mes *Voyages* », c'est parce que son message était essentiellement politique. La virulence de son propos a pour but d'éveiller l'attention ou plus exactement de réveiller la torpeur des bourgeois bien-pensants de son époque. La chronicité actuelle des événements extraordinaires est tributaire d'une médiatisation poussée, certes, mais surtout, elle transforme les représentations sociales du politique car elle impose une réaction, voire un engagement à tous. L'adhérent frontiste évoque souvent son « réveil d'une sorte de torpeur », son « besoin d'action comme une évidence après avoir été endormi par le politiquement correct »...

Adhérer au FN, c'est finalement choisir de militer (certes, selon différentes possibilités, c'est-à-dire comme hommes d'ordre, hommes de violence ou assujettis).

²⁵ S. MOSCOVICI, *Psychologie sociale*, Paris, PUF, 1984.

²⁶ I. MARKOVÁ, *Dialogicality and Social Representations, The Dynamics of Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

²⁷ S. MOSCOVICI, « Le regard psychosocial », *Hermès*, 41, 2005, p. 17-24.

Cependant, à l'origine le militantisme provient d'un verbe militaire et a surtout appartenu au langage religieux : l'Eglise militante préparait l'Eglise souffrante et enfin l'Eglise triomphante... Le terme ne se laïcise qu'au XIX^e siècle pour désigner une doctrine conquérante ou un homme très actif dans ses convictions. De fait, l'investissement politique n'est possible que si la gratuité de l'acte et le don de soi sont mis en valeur, c'est-à-dire à condition qu'une éthique prévale dans ce champ précis. Le FN, à cause de son origine minoritaire, bénéficie de cette image morale. Il apparaît alors comme la seule possibilité d'action face à la lassitude citoyenne ambiante, d'autant qu'il suggère une identification personnelle et qu'il valorise des valeurs et des principes mis à mal par l'Europe, l'euro, la mondialisation, etc.

Si le FN séduit encore, c'est parce qu'il présuppose l'existence d'un ressentiment en chacun et qu'il entretient ce sentiment. C'est aussi parce que non content de drainer les mécontents, il suggère toujours qu'un changement est possible dans la sphère politique, aujourd'hui désenchantée. Le fait que Nicolas Sarkozy ait par ailleurs gagné une partie de l'électorat frontiste en 2007 en musclant certains thèmes de sa campagne constitue une preuve aux yeux des adhérents de l'influence de leur parti sur la majorité et sur une partie de l'opinion. « Il faut rendre à César ce qui lui appartient », d'après les adhérents. Le dépoussiérage entrepris par Marine Le Pen, depuis son élection à la présidence du parti, a pour but de reprendre les voix « fauchées » par l'UMP lors de la dernière élection présidentielle et de renforcer une identité collective et nationale. Se réapproprier les thèmes traditionnels de l'extrême droite constitue l'enjeu majeur du FN aujourd'hui afin de souligner que le Front national ne représente plus un engagement contestataire comme à ses débuts mais une véritable adhésion de conviction.

Même si l'image du FN reste fortement tributaire de son passé minoritaire, la volonté d'une transformation en parti de masse existe. Symptomatique de cette évolution, l'élection de Marine Le Pen à la présidence du parti en janvier 2011 qui a considérablement transformé les attentes des adhérents. Le parti se modernise en choisissant une femme, active, divorcée, mère de famille. Les relents autoritaires, fascistes, nazis, racistes ou antisémites sont relégués aux oubliettes afin de parfaire une image plus lisse et le nouveau visage du parti. Celui-ci est littéralement porté par la figure blonde et dynamique de sa présidente au point que lors des élections cantonales, certaines affiches ne montraient pas le visage des candidats locaux mais celui de Marine Le Pen. Partant, l'ancrage de son image dans la symbolique partisane mais aussi comme prémisses à la campagne présidentielle. Sur tous les murs de toutes les municipalités de France, Marine Le Pen était visible, préparant sa campagne pour l'élection présidentielle de 2012 tandis que les candidats des autres partis politiques ne s'étaient pas encore déclarés. L'impact peut être important et convaincre les indécis même s'il peut aussi irriter et provoquer un certain rejet. On se trouve ainsi face à une véritable stratégie de campagne et à une volonté de créer des conflits, susciter des débats autour de la personne et de la personnalité de Marine Le Pen afin d'obliger l'opinion à prendre position. L'enjeu électoral est déjà de mise car il s'agit de gagner en partant les premiers.

Permanences et évolutions de l'idéologie frontiste

Gilles IVALDI

Introduction

L'accession de Marine Le Pen à la tête du Front national en janvier 2011 a marqué une étape symbolique importante dans l'histoire d'un mouvement vieux de près de quarante ans. La victoire sans appel face à Bruno Gollnisch a attesté de l'influence de la fille du président du FN sur l'appareil. Les multiples départs au sein du leadership national consécutifs à sa nomination controversée au poste de vice-présidente en 2003 ont en outre témoigné de l'emprise croissante des « marinistes » à l'intérieur du parti ¹.

Le retour en force du Front national sur le devant de la scène politique hexagonale après la débâcle de 2007 ouvre, entre autres nombreuses questions, sur un ensemble d'interrogations quant à la nature des transformations opérées dans le dispositif doctrinal du FN. La réponse à la question « le Front national a-t-il changé ? » demeure naturellement contingente d'une multitude de facteurs – idéologie, communication, soutien électoral, sociologie militante, circulation des élites partisans ou positionnement stratégique dans le système partisan. On se contentera ici de tenter de proposer une grille de lecture des évolutions survenues dans la construction par le

¹ La promotion « familiale » est révélée ouvertement par la nomination de Marine Le Pen au Bureau exécutif du FN à l'occasion du XII^e congrès du mouvement à Nice en avril 2003, en dépit d'un score personnel médiocre lors de l'élection au comité central. Très vite, le « népotisme » dénoncé du clan Le Pen conduit à l'émergence d'une nouvelle ligne de clivage opposant la fille du président et ses amis, réunis autour de « Générations Le Pen », aux supporters de Bruno Gollnisch. Ce nouvel affrontement de clans conduira progressivement au départ de plusieurs cadres majeurs du parti, à l'image de Carl Lang, Jean-Claude Martinez, Martine Lehideux, Martial Bild, Bernard Antony ou Jacques Bompard.

Front national de son message politique, c'est-à-dire à la fois les aspects relatifs à la communication partisane et la formulation d'une offre idéologique singulière.

La présidence de Marine Le Pen se caractérise à l'évidence, nous le verrons, par la visée d'asseoir une image de modernité, une nouvelle geste partisane débarrassée des oripeaux de la vieille extrême droite groupusculaire. Cette ambition de présenter un nouveau visage public du FN accompagne par ailleurs la recherche de crédibilité gouvernementale dont le parti a fait son credo depuis l'échec de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle de 2002.

Ce recentrage difficilement contestable de la communication politique du FN tranche malgré tout avec la permanence idéologique des grands référentiels « quasi génétiques » du mouvement, que sont en particulier le nativisme différencialiste, l'autoritarisme social ou le populisme. Pour emprunter ici à l'analyse de Taguieff ², le Front national continue d'articuler un populisme protestataire et un populisme identitaire, qui représentent encore deux lignes de démarcation difficilement franchissables par d'autres acteurs du système. Le changement de style va aussi de pair avec un mouvement, centrifuge celui-ci, sur la question du repli sur l'entre-soi national, de la sortie de plusieurs traités européens et du rétablissement de souveraineté.

Si certaines inflexions sont à rechercher, elles se situent d'abord dans la tentative stratégique de proposer un habillage républicain à certains des thèmes xénophobes classiques du parti, ainsi que dans la très relative prise de distance avec certaines des valeurs traditionnelles dont le FN s'était fait le chantre. Le domaine dans lequel l'apport de Marine Le Pen au corpus doctrinal du FN apparaît aujourd'hui plus substantiel demeure celui de la formulation d'un populisme économique et social, d'inspiration antilibérale et anticapitaliste, assorti d'un étatisme redistributif et protectionniste qui tire sensiblement vers la gauche le curseur idéologique du mouvement. On pourra à ce titre s'interroger pour conclure sur la caractérisation du FN et son positionnement à l'intérieur des typologies partisanes classiques de la droite radicale populiste européenne.

Dédiaboliser, crédibiliser le Front national

Depuis près d'une dizaine d'années, l'influence de Marine Le Pen dans l'appareil frontiste s'est traduite par une tentative de remodeler l'image publique du parti, avec deux objectifs principaux : sortir, tout d'abord, le Front national du ghetto de l'extrême droite ; étayer, ensuite, la crédibilité d'un mouvement né aux marges du système politique, pétri de culture protestataire et sans expérience aucune de la gestion des affaires gouvernementales.

Sur le premier de ces deux objectifs, la résolution de la nouvelle présidente du FN visant à s'éloigner du registre de la provocation et de l'outrance est difficilement contestable, et renvoie sans doute à des facteurs générationnels et culturels. La prudence est particulièrement visible s'agissant des questions relatives à la seconde guerre mondiale ou à l'Holocauste, qui ont souvent été au cœur des polémiques suscitées par Jean-Marie Le Pen par le passé. A plusieurs reprises en 2008 et 2009, la

² P.-A. TAGUIEFF, *L'illusion populiste ; essai sur les démagogies de l'âge démocratique*, Paris, Flammarion, 2007.

filles s'est démarquée du père sur ces thèmes. En février 2011, elle réaffirme : « Tout le monde sait ce qui s'est passé dans les camps et dans quelles conditions. Ce qui s'y est passé est le summum de la barbarie. Et, croyez-moi, cette barbarie, je l'ai bien en mémoire » (*Le Figaro*, 3 février 2011).

À l'occasion de la campagne de 2010 pour l'élection à la présidence du mouvement, Marine Le Pen se distinguera de son concurrent, Bruno Gollnisch. Là où ce dernier entend fédérer toute l'extrême droite française sans exclusive, anciens dissidents compris, Marine Le Pen prône une rupture avec les groupuscules les plus radicaux et ceux qu'elle nomme ouvertement « les quelques bras cassés » de la « vieille extrême droite » et autres « obsédés de la Shoah » (*France 2*, 9 décembre 2010). En mars 2011, la présidente nouvellement élue obtiendra l'exclusion d'un candidat FN aux cantonales après qu'une photo de ce dernier faisant le salut nazi ait été rendue publique. Marine Le Pen affirmera alors : « Il faut que chacun sache que le Front national n'admettra pas en son sein ce type de comportement inadmissible porteur d'une idéologie répugnante » (*Le Point*, 23 mars 2011).

Pour l'heure, cette volonté de dédramatiser le FN trouve certaines limites dans la persistance d'une culture d'extrême droite au sein du FN. L'existence de contraintes intra-partisanes est perceptible sur la question du négationnisme qui n'a, à ce jour, pas fait l'objet d'une condamnation explicite de la part des nouvelles instances dirigeantes du mouvement. « Ceux qui font preuve d'ambiguïté sur la Shoah m'agacent de la même manière », s'est simplement contentée d'affirmer à ce propos Marine Le Pen (*Le Point*, 3 février 2011). Ironiquement, la résistance en interne s'est exprimée à plusieurs reprises au travers des bravades de Jean-Marie Le Pen ³, à propos desquelles la nouvelle présidente a difficilement masqué son embarras.

S'efforcer, donc, de se défaire de l'étiquette extrême-droitière, mais tenter également de se forger une véritable crédibilité gouvernementale. Dès après le succès en trompe-l'œil du 21 avril 2002, les dirigeants du Front national ont pris conscience de l'important déficit de crédibilité dont souffrait leur parti. Pour une large part, la transformation sera amorcée lors de la campagne présidentielle de 2007 de Jean-Marie Le Pen, placée déjà sous la houlette stratégique de sa fille ⁴. Le manifeste lepeniste y témoigne d'efforts notables pour tenter de combler l'absence d'un véritable programme économique et social. Le parti met volontiers en avant une approche plus

³ En janvier 2011, Jean-Marie Le Pen déclare par exemple à propos d'un incident avec un journaliste de France 24 : « Il a dit que c'était parce qu'il était juif qu'il avait été expulsé. Ça ne se voyait ni sur sa carte de presse, ni sur son nez, si j'ose dire » (*Le Point*, 16 janvier 2011). Plus récemment, s'agissant de la tuerie d'Utoeya en Norvège, l'ancien président du FN dénonce la « naïveté » du gouvernement norvégien face aux « dangers de l'immigration », « plus grave » à ses yeux que les attaques commises par Anders Behring Breivik.

⁴ Le développement d'une « culture de gouvernement » et la transformation du Front national en « mouvement de l'alternative » sont au cœur des débats lors de l'université d'été du FN en septembre 2006. Pour pallier le déficit programmatique de 2002, la candidature de Jean-Marie Le Pen s'appuie à partir d'octobre 2006 sur une vingtaine de Commissions d'action présidentielle (CAP Le Pen 2007) destinées à enrichir thématiquement le projet. Coordonnées par Thibaut de La Tochnaye, délégué aux Etudes et argumentaires, les CAP ont pour objectif de formuler un ensemble de propositions concrètes.

technique des dossiers, l'appel à des experts anonymes ou la nécessité de chiffrer chacune de ses propositions.

Si elle se trouve désormais au cœur de la communication politique frontiste, la revendication de compétences économiques et sociales n'est cependant pas née avec l'avènement de Marine Le Pen. Tout au long de son histoire, le positionnement stratégique du FN a résulté des tensions existant en son sein entre divers groupes d'élites partisanes aux cultures et parcours hétérogènes. L'arrivée au Front national, au milieu des années quatre-vingt, de Bruno Mégret et d'un certain nombre de transfuges du Club de l'Horloge avait déjà pour objet de permettre à la formation frontiste de sortir de la radicalité protestataire pour endosser le costume de parti de gouvernement. Le développement à partir de 1988 de la Délégation nationale, lieu de formulation de l'idéologie et de la propagande lepenistes, devra beaucoup à l'apport de Bruno Mégret et des anciens « horlogers ».

En 2002, trois ans après la scission mégrétiste, le Front national s'était recroquevillé sur son identité contestataire. La conclusion de cinq longues années de cohabitation gauche-droite avait nourri son discours anti-système et l'irruption de la question sécuritaire sur le devant de la scène électorale avait éclipsé les enjeux économiques. Aujourd'hui, à bien des égards, Marine Le Pen inscrit ses pas dans ceux de l'ancien « félon » et ce n'est sans doute pas un hasard si l'on trouve à ses côtés plusieurs anciens cadres mégrétistes – tels Steeve Briois, Bruno Bilde ou Nicolas Bay – revenus dans le giron du FN pour épauler sa nouvelle présidente dans ses efforts de « normalisation » du parti.

A l'instar du mégrétisme, cependant, l'effort d'image et de marketing politiques ne doit pas occulter la pérennité du corpus doctrinal du Front national. La volonté de désenclaver politiquement le mouvement lepeniste n'a pas débouché sur un *aggiornamento* ou l'abandon des axes programmatiques fondateurs du FN. Nonobstant certaines modulations ou inflexions, les principes idéologiques du parti d'extrême droite reposent encore pour l'essentiel sur les grands piliers constitutifs du « national-populisme autoritaire » ou « populisme identitaire » identifié par Taguieff ou, dans le contexte de la littérature comparative, de cette « droite radicale populiste » dont les contours ont été définis par Mudde⁵. Ce dernier propose en particulier d'appréhender le phénomène de la nouvelle droite populiste pan-européenne à partir de trois dimensions idéologiques fondamentales (*core features*) que sont le nativisme différentialiste, l'autoritarisme et le populisme.

Un nativisme différentialiste

Les nombreux travaux relatifs à la nouvelle droite ont mis en évidence l'importance du « nativisme différentialiste » dans la constitution progressive d'une plateforme idéologique distinctive de mouvements tels que le Front national en France. Les questions relatives à l'immigration occupent une place essentielle dans le dispositif doctrinal du FN depuis la fin des années 1970 et structurent encore aujourd'hui en profondeur les représentations lepenistes. Cette centralité a d'ailleurs conduit certains

⁵ C. MUDDE, *Populist Radical Right Parties in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

auteurs à voir dans le FN français une instance typique du « parti anti-immigration » tel qu'il a émergé en Europe occidentale au détour des années quatre-vingt ⁶.

Insistant notamment sur l'importance d'une conception ethno-pluraliste des rapports sociaux, Betz rappelle que le nativisme différencialiste de la nouvelle droite repose surtout sur l'idée d'une communauté culturellement homogène dont il s'agit de préserver l'intégrité contre toutes les menaces extérieures, au premier rang desquelles l'immigration ⁷. Mudde souligne pour sa part que le nativisme combine nationalisme et xénophobie dans une même vision du monde.

Le préambule du programme présidentiel de Jean-Marie Le Pen en 2007 dénonçait « la politique suicidaire d'une immigration sans frein (...) le déclin démographique de notre Peuple et la perte d'identité et de leurs racines pour bon nombre de nos compatriotes ». A son arrivée à la tête du FN, Marine Le Pen ne dévie en rien de la ligne traditionnelle de son parti : « A l'heure où tous les pays européens prennent conscience de l'urgence d'un sursaut », avance-t-elle, « [les] chiffres montrent que non seulement l'immigration en France n'a pas été freinée mais qu'elle est volontairement accélérée dans un processus fou dont on se demande s'il n'a pas pour objectif le remplacement pur et simple de la population française ».

Le plan d'action présenté en février 2011 par la nouvelle présidente du FN reprend pratiquement à l'identique les orientations du manifeste lepeniste de 2007 et suggère un « moratoire immédiat » visant à « stopper toute immigration en cours ». Outre « l'arrêt du regroupement familial », Marine Le Pen propose également le « retour obligatoire » des étudiants et chômeurs étrangers, ainsi qu'une « réforme du droit d'asile ». Au principe de « réalité » est concédé toutefois l'abandon d'un « zéro immigration » jugé irréaliste compte tenu des « besoins d'apports marginaux » de main-d'œuvre étrangère en France ⁸.

La défense par le FN de la *Gemeinschaft* ethno-culturelle contre les dangers de la différenciation sociale s'illustre également au travers des propositions du parti en matière de nationalité. « Aujourd'hui », explique Marine Le Pen, « on distribue notre nationalité comme des petits pains, plus que partout ailleurs en Europe. Il faut que cela cesse, c'est parfaitement irresponsable, cela crée un déchirement progressif du tissu national, républicain et social dangereux pour la cohésion de notre pays ». Arguant du principe « la nationalité française s'hérite ou se mérite », le mouvement lepeniste entend notamment revenir sur « l'automatisme de l'accès à la nationalité par la suppression du droit du sol » et mettre en œuvre un ensemble de « mesures de déchéance de nationalité pour les naturalisés coupables de crimes ou délits ».

⁶ M. FENNEMA, « Some conceptual issues and problems in the comparison of anti-immigrant parties in Western Europe », *Party Politics*, 3, 1997, p. 473-492.

⁷ H.-G. BETZ, « Contre la mondialisation : xénophobie, politiques identitaires et populisme d'exclusion en Europe occidentale », *Politique et Sociétés*, 21/2, 2002, p. 9-28.

⁸ A travers notamment la reconnaissance « d'un statut d'immigration légale pour les travailleurs indispensables munis d'un contrat de travail exclusivement à durée déterminée, ne donnant pas automatiquement droit au regroupement familial », ou « d'un statut d'immigration légale pour les scientifiques et travailleurs hautement qualifiés dans des conditions encadrées ».

Renouant une nouvelle fois avec la vieille mythologie de « l'ennemi de l'intérieur » assortie de l'accusation implicite de « déloyauté » à l'encontre des Français issus de l'immigration, ce durcissement des conditions de naturalisation s'accompagne d'une volonté de remise en cause de la double nationalité et l'affirmation d'une politique assimilationniste. En juin 2011, dans une lettre publique adressée aux députés, la présidente du FN indique qu'à ses yeux « la multiplicité des appartenances à d'autres nations contribue aujourd'hui, et d'une manière de plus en plus préoccupante, à affaiblir chez nos compatriotes l'acceptation d'une communauté de destin (...) sans aucune assurance sur l'engagement personnel, voire affectif, que cette acceptation dans la communauté nationale suppose ». Au même moment, la présidente du FN se prononce en faveur d'une francisation des prénoms des enfants d'origine étrangère nés en France comme condition pouvant favoriser leur assimilation (*Le Point*, 30 juin 2011) et propose d'instaurer des « cours de français obligatoires pour les parents, notamment d'origine étrangère, maîtrisant mal le français » (Discours, 16 juin 2011).

À l'instar de nombreuses autres formations de droite populiste en Europe, le Front national place l'islam au centre de son univers ethno-pluraliste. L'islam fournit une incarnation essentialisée de cet « autre » allogène inassimilable ou, pire, refusant l'intégration. Le parti lepeniste s'était rapidement saisi des inquiétudes nées des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Dès la campagne présidentielle de 2002, il s'opposait à « l'islamisation de la France » et dénonçait pêle-mêle « la montée de l'islam, fédérateur de la majeure partie de la population immigrée, l'extension de la consommation des drogues et des pandémies (hépatites, tuberculose, Sida), l'augmentation ininterrompue de l'insécurité, [qui] sont autant de phénomènes qui participent à la décomposition, chaque année plus évidente, de la société française ». En 2007, toutefois, le parti s'était fait plus discret sur ce thème ; dans son discours de Valmy en septembre 2006, Jean-Marie Le Pen tentait de se réapproprier traditions et symboles républicains. Son programme présidentiel se limitait au « refus du communautarisme » et à la « réaffirmation du principe de laïcité ».

Ce repositionnement tactique du FN sur l'islam préfigurait la ligne de la future présidente du mouvement, dont les contours avaient été esquissés en 2006 dans son livre *A contre flots*. En 2010, à la faveur notamment du débat sur le port de la burqa, Marine Le Pen replace cette question au centre de son agenda politique pour se poser en championne du principe républicain de laïcité contre le « communautarisme » supposé de Nicolas Sarkozy : « Quand on aura réglé le problème de la burqa », explique-t-elle, « on aura toujours le problème de la polygamie, on aura toujours le problème de la prière dans les rues des grandes villes, on aura toujours le problème du bannissement du porc dans les cantines, c'est-à-dire toutes ces revendications communautaristes quotidiennes auxquelles les Français sont confrontés » (*Le Figaro*, 30 avril 2010).

L'esquisse de captation de l'héritage républicain par le FN correspond avant tout à une tentative stratégique de porter le débat sur l'islam hors du champ strictement ethno-culturel. Depuis plusieurs années, la récupération de la laïcité par la droite radicale hexagonale témoigne par ailleurs d'un effort constant pour masquer habilement le propos différencialiste culturaliste derrière des références républicaines et le recours

à un discours en apparence libéral ⁹. Le Front national n'est pas la seule formation populiste, loin s'en faut, à utiliser une telle manœuvre de rétorsion de l'attribution de radicalité et d'intolérance à l'encontre des musulmans désignés comme les « vrais extrémistes ». De nombreux partis tels le PVV de Geert Wilders aux Pays-Bas, le FPÖ autrichien ou l'UDC en Suisse véhiculent eux aussi une représentation d'un islam archaïque, fondamentalement hostile à la modernité, aux valeurs libérales et aux droits individuels constitutifs des démocraties européennes. Cette stratégie est évidente dans certaines déclarations de Marine Le Pen. Ainsi lorsque celle-ci dit s'inquiéter des « lois religieuses qui se substituent aux lois de la République » : « J'entends », explique la présidente du FN, « de plus en plus de témoignages sur le fait que dans certains quartiers, il ne fait pas bon être femme, ni homosexuel, ni juif, ni même français ou blanc » (Discours, Lyon, 10 décembre 2010).

Cette inflexion du discours sur la laïcité ou la république marque sans doute une variation dans le positionnement politique du FN. Pour autant, elle ne peut totalement occulter la persistance du registre culturel plus traditionnel du corpus idéologique d'extrême droite, à travers notamment l'attachement aux « racines chrétiennes » de la France. Marine Le Pen s'inscrit encore dans la ligne classique de son parti lorsqu'elle déclare : « Ça ne me choque pas d'ailleurs que les musulmans soient musulmans mais je veux que la France conserve son identité et sa culture chrétiennes, parce que ça fait partie encore une fois du fond de son âme » (BFM-RMC, 14 février 2008). Dans un entretien accordé au quotidien d'extrême droite *Présent*, la présidente du FN dénonce « l'islamisation de la France » et revient longuement sur les fondements chrétiens de son engagement politique : « Il ne faut pas confondre », précise-t-elle, « le principe de laïcité et la façon dont il a été dévoyé (...) La liberté, l'égalité et la fraternité sont des valeurs chrétiennes qui ont été dévoyées par la Révolution française (...) Je crois même que défendre ces valeurs-là, c'est nous donner la possibilité de rechristianiser en quelque sorte notre pays » (*Présent*, 21 décembre 2010).

En janvier 2010, elle dénonce les prières musulmanes dans la rue : « Je suis désolée, mais pour ceux qui aiment beaucoup parler de la seconde guerre mondiale, s'il s'agit de parler d'occupation, on pourrait en parler pour le coup. C'est une occupation de pans de territoire. Certes, il n'y a pas de blindés, il n'y a pas de soldats, mais elle pèse sur les habitants » (*Le Monde*, 11 décembre 2010). A l'occasion, enfin, des élections cantonales de mars 2011, le FN fait circuler un tract où sont stigmatisés les « milices communautaires », « un islam politique et revendicatif qui défie nos lois » et « toutes les féodalités qui visent à substituer les lois communautaristes aux lois de la République ».

Dernier élément, la « politique de salut public » prônée par le FN contre les risques d'un « tsunami migratoire » maintient l'objectif de « tolérance zéro » face à « l'immigration irrégulière en France ». La chef de file frontiste explique à ce propos : « Nous n'y arriverons que d'une seule façon réaliste : en coupant immédiatement toutes les pompes aspirantes de l'immigration, à commencer par l'Aide médicale

⁹ Cette problématique est au cœur, notamment, du discours du Bloc identitaire de Fabrice Robert, ainsi que d'un ensemble de clubs politiques (Riposte laïque, Résistance républicaine, Fondation Polémia ou l'Observatoire de l'islamisation, par exemple).

d'Etat, et en démantelant toutes les filières, notamment en outre-mer (...) Enfin, nous annoncerons publiquement que nous ne procéderons à aucune régularisation, ni massive, ni au soi-disant « cas par cas » ».

L'évocation, ici, de la question des « pompes aspirantes » de l'aide sociale renvoie à une seconde composante structurelle du nativisme différencialiste que Kitschelt, notamment, a définie comme un « chauvinisme de l'Etat-providence » (*Welfare Chauvinism*)¹⁰. En France, le FN a fait de la « préférence nationale » un principe intangible de son message politique, visant à réserver les bénéfices de l'Etat-providence aux seuls Français. Déclinée sous diverses formes – « les Français d'abord », « la France aux Français » – la formule demeure au cœur du dispositif idéologique du parti. C'est sans doute l'un des succès du FN que d'être progressivement parvenu à accréditer cette idée d'une alternative « nationale » aux politiques sociales de gauche comme de droite, offrant tout à la fois un mode d'identification collective (le *nous* ethno-national) et un nouveau pacte de solidarité fondé sur un partage exclusif des richesses collectives (préférence nationale).

En 2007, la plateforme présidentielle de Jean-Marie Le Pen résumait l'essentiel des mesures à envisager « en réservant les aides sociales diverses et les allocations familiales aux seuls Français et en réinstaurant, dans le cadre de nouvelles dispositions législatives, la préférence nationale pour les prestations sociales ». Depuis, le FN a redoublé d'efforts dans ses campagnes contre les « abus » supposés du système par les étrangers et « l'application de la préférence nationale dans les domaines de l'emploi, du logement et des aides sociales ». Il a également intensifié ses critiques à l'encontre de « l'immigration choisie » popularisée par Nicolas Sarkozy à partir de 2006. Selon le parti lepeniste, « le taux de chômage des immigrés est deux fois supérieur à celui des Français. L'immigration de travail est une immigration subie qui pèse lourdement sur les comptes sociaux de la Nation ! L'immigration (...) accentue la crise du logement et de l'emploi [et] coûte à la France 36 milliards d'euros par an »¹¹. Sous la houlette de Marine Le Pen, le FN a orchestré un ensemble de campagnes autour du thème « c'est vous qui payez ! », dénonçant l'impact de « l'arrivée massive sur le sol français de centaines de milliers de clandestins [sur] la baisse des salaires et du pouvoir d'achat par la présence d'une main-d'œuvre à bon marché qui tire les rémunérations vers le bas ».

Une société d'ordre et d'autorité

Aux côtés d'une vision d'un « nous » national culturellement homogène, l'idéologie du Front national accorde depuis toujours une place essentielle aux valeurs constitutives de l'autoritarisme, tel qu'il a été conceptualisé au sortir de la guerre par Adorno¹². L'intérêt du groupe est considéré comme supérieur aux intérêts

¹⁰ H. KITSCHOLT, *The Radical Right in Western Europe : A Comparative Analysis*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1995.

¹¹ Le parti a notamment pris pour cible deux dispositifs hautement symboliques : d'une part l'Aide médicale d'Etat (AME), d'autre part l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

¹² Voir T.W. ADORNO, E. FRENKEL-BRUNSWIK, D. LEVINSON et R.N. SANFORD, *The Authoritarian Personality*, New York, Harper & Brothers, 1950.

individuels, contre toutes les conduites déviantes qui mettraient en péril son intégrité. L'autoritarisme du FN est une idéologie de la sanction. Sous ses aspects politiques, il conduit tout naturellement à une théorie de l'exécutif fort, gardien de l'ordre social.

Avec la lutte contre l'immigration, la sécurité occupe une place essentielle au cœur du dispositif doctrinal du FN. Ces deux questions y sont surtout intimement liées, l'immigration étant désignée comme l'une des causes principales de la criminalité. Le parti lepeniste défend une société d'ordre contre ce qu'il considère être le laxisme des autorités, propose une reprise en main drastique du système judiciaire et pénal, le renforcement des prérogatives des membres de la force publique comme condition d'une répression efficace de la délinquance, et un plus grand rigorisme du dispositif carcéral comme seul moyen véritable de dissuasion et de prévention de l'initiative ou de la récidive criminelles.

Le FN demeure encore aujourd'hui sur une ligne de « tolérance zéro » et conserve un programme répressif de « sanction immédiate » dont l'essentiel a été rappelé en juin 2011 lors du premier colloque du *think-tank* Idées & Nation, créé fin 2010 par Louis Aliot, vice-président du FN. Outre l'expulsion des délinquants étrangers, le parti lepeniste s'engage à assurer la « certitude de la peine », « débarrasser les quartiers des voyous qui font régner la terreur », mettre fin au « sentiment d'impunité » ainsi qu'à la « suspicion qui pèse sur les forces de l'ordre lorsqu'elles font usage de la force, en créant une présomption de légitime défense ». La présidente du FN propose également de permettre « la présence des victimes dans les commissions de libération conditionnelle ».

Dénonçant « une France en insécurité permanente » sous le joug de « la barbarie ordinaire » et des « zones de non-droit », le programme frontiste appelle encore au « renforcement des moyens de la justice et de la police », notamment « une augmentation de 25% du budget de la justice en cinq ans », la réhabilitation de « peines promptes et incompressibles », « l'abaissement de la majorité pénale à partir de dix ans » par une « réforme de l'ordonnance de 1945 », la « création de places de prison pour en avoir au moins 90 000 », le « démantèlement des réseaux de banditisme » ou la « fermeture des mosquées sous la coupe d'obédiences intégristes »¹³. Il prône enfin le « rétablissement de la peine de mort pour les crimes les plus graves », véritable pierre angulaire de la politique sécuritaire du mouvement. En novembre 2010, Marine Le Pen prend une position très claire sur cette question, exigeant de surcroît la peine capitale pour les trafiquants de drogue¹⁴. Réinterrogée quelques mois plus tard, elle promet la tenue d'un référendum invitant les Français à choisir entre « peine de mort et perpétuité réelle, mais réelle ! » (TF1, 15 septembre 2011).

Au-delà des questions sécuritaires, l'autoritarisme droitier du Front national adhère plus largement à un ensemble de valeurs morales traditionnelles. Historiquement,

¹³ Pour Marine Le Pen, « il faut libérer les quartiers des intégristes religieux qui veulent y faire régner une autre loi que la loi française. Il faut libérer les braves gens, les femmes et les entreprises : la laïcité doit être restaurée partout ! » (Discours, 16 juin 2011).

¹⁴ Réagissant à un fait divers à Marseille, Marine Le Pen déclare : « Au pouvoir, le Front national éradiquera le trafic de drogue. Pour cela, il rétablira la peine de mort pour les trafiquants. Il demande qu'elle soit rétablie immédiatement et qu'elle ne soit pas réservée aux enfants des quartiers nord de Marseille » (*Le Figaro*, 20 novembre 2010).

ce moralisme ou conventionnalisme a été nourri de l'apport idéologique de la frange catholique traditionaliste de l'extrême droite française, dont certains leaders tel Bernard Antony ont rejoint le mouvement lepeniste au début des années 1980. Longtemps, les valeurs familiales et morales ont représenté un marqueur fort du projet du FN. En 2002, Jean-Marie Le Pen préconisait une politique « nataliste volontariste » contre « l'hiver démographique français ». Il dénonçait violemment ces « barbaries totalitaires du communisme à l'avortement » et s'opposait aux « modèles sociétaux régressifs comme le PACS et l'avortement ». Le candidat du FN exigeait alors purement et simplement « l'abrogation du PACS et des lois sur l'IVG ».

A cet égard, Marine Le Pen a souvent été décrite comme tenante d'une approche générationnelle plus « libertaire » au sein de son mouvement. En septembre 2002, elle avait notamment suscité la controverse auprès de ses troupes en proposant de nuancer la position du FN sur ces questions. En 2007, le programme présidentiel reprend la proposition d'un référendum relatif au « caractère sacré de la vie et l'affirmation du droit de la personne à être protégée par la loi de sa conception à sa mort naturelle ». S'il s'oppose ouvertement au mariage et à l'adoption par les couples homosexuels, le candidat du FN abandonne toutefois toute référence directe au PACS. En octobre 2010, Marine Le Pen rappelle son scepticisme quant la suppression des lois sur l'avortement mais soutient néanmoins l'idée d'un référendum sur la question : « je pense que la suppression pure et simple de la loi Veil est absolument inapplicable en l'état (...) En revanche lorsqu'à nouveau on aura refait une grande politique nataliste (...) alors il sera temps de faire un référendum sur ce sujet » (*Radio Courtoisie*, 11 octobre 2010).

Ce relatif libéralisme sociétal tient sans doute plus au glissement des enjeux dans la sphère publique qu'à une véritable rupture en profondeur avec le corpus de valeurs traditionnelles chères au FN. Le projet de référendum sur l'avortement constitue à lui seul une indication que l'IVG continue de « faire problème » aux yeux des leaders frontistes. Aujourd'hui, sur la question des droits des homosexuels, la présidente du Front national demeure très largement en phase avec les engagements antérieurs de sa formation politique s'opposant à la fois au mariage et à l'adoption par des couples de même sexe. Interrogée sur la question, Marine Le Pen répond : « Une des règles de notre société, c'est que le mariage s'effectue entre un homme et une femme. Je ne pense pas qu'il soit positif de changer cette règle parce que si on part de ce principe, on peut aller à la limite très loin dans la modification de notre civilisation (...) A la limite on peut décider la mise en place de la polygamie » (*France Inter*, 14 juin 2011).

L'adhésion à une philosophie nationale-autoritaire de l'ordre demeure un trait caractéristique du projet politique du Front national. Son autoritarisme social transparaît dans certaines mesures éducatives récemment dévoilées. Marine Le Pen affirme ainsi vouloir « faire cesser la sous-culture du ghetto à l'école », « rétablir le service militaire » et « relever toutes les exigences : exigence de discipline, en recrutant de nouveau des surveillants et au besoin au moyen d'une police des collèges et des lycées (...) On privilégiera les cours de maths aux cours de rap (...) Relèvement aussi des exigences dans la transmission des valeurs. J'aimerais qu'on voie dans ces quartiers un peu plus de drapeaux français, qu'on parle dans les salles de classe un peu plus de la France, de la fierté d'être français (...) Les professeurs seront invités

à enseigner selon des méthodes classiques et à restaurer dans leur classe l'autorité » (Discours, 16 juin 2011). Fin septembre 2011, la présidente du FN revient longuement sur sa conception de l'école contre le « jack-langisme et toutes ces salades (...) d'élites imbibées de l'esprit de 68 ». Elle réaffirme les principes intangibles d'une vraie pédagogie : « Hiérarchie du professeur et de l'élève, obéissance, respect, discipline, travail et goût de l'effort » (Discours, 29 septembre 2011).

Recouvrer un destin national : la nation contre le mondialisme

A partir du début des années 1990, le nationalisme du FN a été restructuré par la conjonction de trois phénomènes distincts : d'une part, la prise de conscience par l'opinion publique de la réalité de l'impact de la globalisation économique ; d'autre part, l'accélération du processus d'intégration européenne ; enfin, l'isolement du parti lepeniste comme « troisième force » sans perspective d'alliance notamment avec une droite parlementaire convaincue de la nécessité de maintenir un cordon sanitaire entre elle et l'extrême droite.

Ces évolutions ont présidé à une reformulation du projet politique du FN et à sa tentative d'imposer un nouveau clivage dans l'espace de la compétition partisane. A l'affrontement classique de la gauche et de la droite, le mouvement lepeniste a tenté de substituer progressivement une ligne de fracture verticale. Cette dernière met face à face la nation et le « mondialisme » défini comme un projet d'élites « cosmopolites » de destruction systématique des identités nationales protectrices des individus. En 2002, le programme présidentiel de Jean-Marie Le Pen, intitulé *Pour un avenir français*, posait clairement les termes de cette nouvelle opposition : « Dans l'ordre de la nature, la Patrie, cité terrestre des hommes, est à la fois lieu d'enracinement – patria, la terre des pères – et cadre de vertus valables quels que soient le lieu ou l'époque. Elle est l'alternative à l'uniformité réductrice du mondialisme ». Marine Le Pen ne dit pas autre chose lorsqu'elle explique que « le vrai clivage aujourd'hui, c'est celui qui oppose la nation à la mondialisation. Ce sera l'alternative idéologique fondamentale qui sera proposée aux Français lors de l'élection présidentielle. Nous, nous croyons que la nation est le cadre naturel de l'homme, l'échelon le plus protecteur. Les mondialistes veulent soumettre nos pays et nos économies à la normalisation au sens soviétique du terme, un reformatage pour les adapter aux impératifs d'un modèle ultralibéralisé » (Discours, 12 mars 2011).

Cette volonté de résistance au « mondialisme » a depuis longtemps conduit le FN au rejet de l'intégration européenne, contre « l'Europe de Maastricht, cheval de Troie de la mondialisation »¹⁵. Contre la « bureaucratie bruxelloise », le parti se prononce pour une « Europe des nations et des patries ». Dès 2002, le FN entendait dénoncer pêle-mêle les traités de Maastricht, Schengen et Amsterdam, supprimer la Commission de Bruxelles et organiser un référendum populaire sur la sortie de la zone euro. En 2007, Jean-Marie Le Pen continue de pourfendre « l'Europe de Bruxelles, hydre tentaculaire », mais se contente de suggérer « une tournée des capitales

¹⁵ Jean-Marie Le Pen n'a jamais eu de mots assez sévères à l'encontre de « Maastricht, ce cadavre qui empeste » (*Le Monde*, 28 septembre 1993), « véritable crime contre la France » prémédité par les « eurofédérastes » et les « banquiers apatrides » (*Le Monde*, 3-4 mai 1992).

européennes pour proposer à nos partenaires européens une renégociation radicale des traités dans le sens d'une Europe d'Etats souverains » complétée, le cas échéant, par un référendum national.

Dans les mois qui suivent la crise financière de 2008, le FN intensifie sa politique de démarcation et durcit ses diatribes à l'encontre de l'Union européenne et d'une monnaie unique vilipendée comme « monnaie d'occupation ». Le repli national est décrit comme la seule alternative possible. Face à l'abandon et à l'impuissance supposés d'élites traditionnelles « soumises à la finance internationale », le FN fait l'éloge de la volonté, de la souveraineté et du changement. En avril 2010, le parti de Jean-Marie Le Pen dévoile un plan en douze points de « sortie de la zone euro » et de retour au franc. Il propose parallèlement de s'émanciper du « carcan idéologique et politique du mondialisme » en sortant du « dogme mortifère » du FMI et de retrouver « la maîtrise des frontières nationales » par « une sortie de l'espace Schengen »¹⁶. En cela, le FN occupe incontestablement à l'heure actuelle l'une des positions de repli nationaliste les plus extrêmes au sein de la galaxie des formations de droite populiste radicale en Europe occidentale.

En pleine crise de la monnaie européenne, et dans le contexte des plans de sauvetage de plusieurs pays de la zone euro, le FN enfourche à nouveau son cheval de bataille et, à l'instar de plusieurs mouvements populistes européens tels le PVV néerlandais ou les Vrais Finnois, défend un chauvinisme de la dette publique. Face aux initiatives franco-allemandes de l'été 2011, la présidente du Front national se veut très critique : « Ce sommet », dit-elle, « n'a qu'un seul but : déterminer comment la France et l'Allemagne se partagent le fardeau de la crise de l'euro (...) En panne sèche de croissance, la France et l'Allemagne préparent ainsi leur propre surendettement, c'est irresponsable (...) [Il faut] cesser les inutiles plans de renflouement des pays victimes de l'euro : plus un centime ne doit quitter la France » (Communiqué, 16 août 2011). Début octobre 2011, le FN poursuit son offensive et lance une pétition nationale sans équivoque sur le thème « Non au racket des Français pour la Grèce ! ».

Le rejet du « mondialisme » par le mouvement lepeniste se traduit enfin plus largement dans le domaine de la politique étrangère et, notamment, dans la persistance d'une attitude ouvertement antiaméricaine. L'antiaméricanisme du Front national s'était déjà exprimé en 1990-1991, lors de la guerre du Golfe, avec le soutien public apporté par Jean-Marie Le Pen à Saddam Hussein et la visite très remarquée du premier au second. L'intervention de l'OTAN au Kosovo, en 1999, avait également fourni à l'extrême droite une nouvelle opportunité d'attaquer de front la « domination » américaine¹⁷.

Début 2003, Jean-Marie Le Pen s'opposait avec véhémence à l'intervention en Irak et dénonçait une « guerre de l'arrogance et de la prédation ». En 2007, le programme présidentiel de Jean-Marie Le Pen exige la « sortie de l'OTAN ». A son

¹⁶ Pour Marine Le Pen, « Schengen est un échec qui menace gravement les intérêts français et la seule position raisonnable est de négocier la sortie de l'espace Schengen, au plus vite » (Communiqué, 24 avril 2011).

¹⁷ Jean-Marie Le Pen s'était indigné : « le spectacle de l'Europe (et de la France !) à la botte de Clinton dans cette guerre de lâches et de barbares moralisants est écœurant, ignoble, insupportable » (*National hebdo*, 22 avril 1999).

arrivée à la tête du parti, Marine Le Pen reprend la même critique de la domination américaine. Pour elle, « le monstre européen n'est rien de moins qu'un conglomérat sous protectorat américain, l'antichambre d'un Etat total, global, mondial » (Discours au congrès de Tours). Quelques jours auparavant, elle s'était prononcée en faveur d'un retrait des troupes françaises d'Afghanistan, rappelant la ligne du FN de refuser tout « suivisme à l'égard des Américains » (*Marianne*, 9 janvier 2011). En août 2011, la présidente du FN dit « s'incliner devant ces martyrs qui, malheureusement, meurent ou souffrent pour une cause qui n'est pas la cause de la France. C'est la cause de la vanité de Nicolas Sarkozy, la cause de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf » (Communiqué, 8 août 2011).

Populisme protestataire

Le populisme constitue un dernier marqueur fort de l'idéologie frontiste et, plus largement, de cette famille de droite radicale qui occupe aujourd'hui une place cruciale sur l'échiquier politique européen. Evoquer ici la dimension populiste du discours FN nécessite sans doute de rappeler que le populisme va au-delà de la seule démagogie ou du simplisme. Comme le rappelle notamment Mudde, le populisme construit une vision de la société opposant deux groupes antagonistes homogènes – le peuple, d'un côté, les élites corrompues de l'autre¹⁸. La politique est conçue comme l'expression de la volonté populaire contre une démocratie dévoyée par des élites déconnectées des aspirations véritables du peuple. L'appel au « bon sens » populaire participe notamment de ce processus de délégitimation constante des élites et de minoration des mécanismes fonctionnels de la démocratie représentative.

Cette définition dessine les contours d'une conception du champ politique dominante dans la pensée lepeniste. Depuis toujours, le projet frontiste s'est construit sur la revendication première d'incarner la volonté réelle du peuple contre les élites. L'imagerie politique du FN au travers de slogans tels que « Marine Le Pen, la voix du peuple, l'esprit de la France » continue de faire prévaloir cette ambition, jusqu'à revendiquer habilement l'étiquette populiste : « Si le populisme », explique la présidente du Front national, « c'est, comme je le crois, défendre le peuple contre les élites, défendre les oubliés contre l'élite qui est en train de leur serrer la gorge, oui, alors, dans ces cas-là, moi, je suis populiste » (*France 2*, 10 décembre 2010).

Traditionnellement, le FN s'est toujours prononcé pour le recours à la voie référendaire et la création d'un référendum d'initiative populaire. Les expériences suisses de votations anti-minarets ou d'expulsion des délinquants étrangers sont à ce titre regardées comme des modèles. En rejetant notamment les minarets, explique-t-on au FN, « le peuple suisse a montré qu'il est libre, attaché à son identité, à la prospérité et à la paix civile. Il a une nouvelle fois pris à rebours ses élites, qui appelaient toutes à rejeter ce texte (...) Par ce comportement indigne, ces « élites » montrent une nouvelle fois le peu de considération qu'elles ont pour la démocratie, et leur déconnexion totale avec les vrais problèmes des gens (...) Marine Le Pen se réjouit du vote des Suisses, qui correspond à ce que propose le Front national pour la France. Elle appelle les élites dirigeantes à cesser de mépriser la démocratie. Il faut au contraire utiliser en

¹⁸ C. MUDDE, *Populist Radical Right Parties in Europe...*, *op. cit.*, p. 23.

France beaucoup plus souvent le référendum, l'instrument le plus démocratique qui soit » (Communiqué, 28 novembre 2010).

Dans l'imaginaire politique frontiste, la « classe politique » est représentée comme un ensemble indifférencié où droite et gauche sont rejetées dans un même carcan de responsabilité. L'adversaire politique n'est pas un camp en particulier mais bien l'intégralité du « système ». Les révélations sur les affaires politico-financières ou, dans une période plus récente, les conflits d'intérêts donnent force à cette rhétorique anti-*establishment* et la dénonciation récurrente par le FN de l'effondrement moral des élites traditionnelles. Les attaques contre la « bande des quatre » (RPR, UDF, PS, PC) ont toujours été au cœur de l'argumentation anti-partis du FN. Les périodes de cohabitation ont longtemps alimenté les diatribes lepenistes sur la collusion des élites. L'isolement politique du FN à partir du début des années 1990 a conforté son positionnement de force indépendante, dont une forme aboutie s'exprimera dans le slogan « ni droite, ni gauche, Français! » de 1997. Lors de la présidentielle de 2002, Jean-Marie Le Pen s'installera dans son rôle de « troisième homme » face aux candidats interchangeables « Josrac et Chipin ».

A travers ses attaques récurrentes de la « caste UMP », la nouvelle présidente du FN ne rompt pas fondamentalement avec cette stratégie d'opposition frontale et rejette notamment l'idée d'une alliance avec le parti présidentiel : « En réalité », explique-t-elle, « l'UMP et le PS c'est le même *global* parti (...) ils font la même politique ultralibérale (...) Je ne veux pas qu'on me force à faire alliance avec des partis dont un certain nombre de responsables sont des corrompus, qui mènent une politique nuisible pour les Français depuis 30 ans » (*Europe 1*, 22 mars 2011). Marine Le Pen revendique ainsi l'extériorité de son parti par rapport au « système » : « Je me moque totalement de ce que les élites peuvent penser de nous (...) Le fait que le système soit extrêmement tendu à notre égard me paraît plutôt un élément du fait que nous n'y participons pas et que nous ne sommes pas dans les compromissions qui sont celles du pouvoir depuis trente ans, qui existent entre l'UMP et le PS, les petits arrangements entre amis » (RFI, 4 octobre 2011).

Un populisme économique et social ?

A cette construction d'un espace politique binaire opposant peuple et élite fait écho une forme analogue d'appréhension des enjeux socio-économiques, au travers de ce qu'il convient de définir comme un populisme économique et social. Retrouvant les accents du nationalisme des « petits » cher à Barrès, le FN veut s'adresser à cette France d'en-bas, à tous les perdants de la globalisation, tous ceux qui se sentent aujourd'hui menacés de déclassement par la compétition et l'ouverture internationales. Marine Le Pen voit dans la crise financière « la faillite d'une idéologie. Cette idéologie », ajoute-t-elle, « c'est celle de l'ultra-libéralisme, du libre-échange total, de la soumission de l'homme à l'économie, du court-termisme, de la recherche hystérique du profit maximum, de l'abandon du bon sens et de l'économie réelle au bénéfice exclusif d'une économie virtuelle aux mains d'une hyper-classe et au détriment des peuples » (Conférence de presse, 11 août 2011).

Outre la sortie de l'euro, le projet économique du mouvement lepeniste fait de la mondialisation un thème essentiel et formalise un antagonisme entre « gros » et

« petits ». Aux puissants – politiques, Commission européenne, financiers, marchés, entreprises du CAC 40, super riches, patrons voyous, grande distribution, etc. – le Front national oppose systématiquement ouvriers, agriculteurs, petits commerçants et artisans, mais aussi fonctionnaires, employés ou plus récemment enseignants, témoignant ainsi de son ambition d'élargir son assise populaire au-delà de son électorat cœur-de-cible.

Sous l'égide de Marine Le Pen, s'est ainsi progressivement élaboré depuis 2007 un discours économique et social plus à gauche, viscéralement opposé au libéralisme économique, plus étatiste et interventionniste. A l'origine, le Front national avait, on s'en souvient, adhéré aux thèses libérales très en vogue dans les années 1980, en particulier la dénonciation du trop d'Etat ou de l'impôt. La prolétarianisation de son électorat avait toutefois conduit le parti à négocier un virage idéologique, à la recherche d'une « troisième voie » entre libéralisme et socialisme, mâtinée de protectionnisme économique contre le « mondialisme »¹⁹. Dans les faits, les questions économiques ont en réalité longtemps occupé une place relativement secondaire dans l'idéologie et la communication du parti. Jusqu'à présent, le programme économique du FN s'est apparenté à un mélange hétéroclite de mesures d'inspiration libérale et d'affirmation de préoccupations sociales, résumé en 2002 par la formule lepeniste : « Socialement, je suis de gauche, économiquement de droite et nationalement, je suis de France ».

Pour partie, cette ambiguïté a longtemps correspondu à la nature hétérogène d'un électorat reposant à la fois sur des catégories populaires sensibles aux thèmes de la protection sociale, et une petite bourgeoisie (artisans, commerçants, petits entrepreneurs) séduite, elle, par la rhétorique antifiscale et anti-bureaucratique²⁰. En 2007, le programme présidentiel de Jean-Marie Le Pen révèle encore certaines difficultés à formuler un projet cohérent. Le FN y dénonce « l'étatisme », « le fiscalisme » et le « réglementarisme » qui « asphyxient l'entreprise française et la liberté d'entreprendre ». Il propose notamment un ensemble de réductions d'impôts et de charges pesant sur les particuliers et les PME. Le parti défend en outre un train de mesures très clairement ancrées à droite : renégociation des 35 heures par branche, réforme de la loi SRU, simplification du code du travail, fin des « monopoles syndicaux », plafonnement des dépenses publiques à 35% du PIB, réduction des postes administratifs dans l'Education nationale, autonomie des universités, service minimum, abrogation « des privilèges de la fonction publique » et non-remplacement d'une partie des départs en retraite.

Parallèlement, il continue de pourfendre « le libre-échangisme et les effets négatifs du capitalisme spéculatif et financier ». Face à « l'ultralibéralisme », le FN prône le retour à un « protectionnisme ciblé » : réforme du fonctionnement de l'OMC, minorité de blocage dans toutes les entreprises publiques ou privées d'intérêt stratégique, rétablissement de la préférence communautaire, quotas d'importations, barrières douanières modulables, « francisation » (nationalisation temporaire) des entreprises,

¹⁹ Voir à ce sujet J.-P. ROY, « Le programme économique et social du Front national en France », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, A. REA (éd.), *L'extrême-droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Editions Complexe, 1998, p. 85-100.

²⁰ Voir les travaux de P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen : radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1998.

suppression de 50 % des subventions d'Etat aux entreprises ou remboursement des aides publiques pour les entreprises qui délocalisent. Au plan national, il entend former les conditions d'une augmentation du pouvoir d'achat. Sur fond de préférence nationale dans l'attribution des prestations sociales aux seuls Français, le FN propose la revalorisation des retraites, un revenu parental, des prêts aux familles et aux étudiants, le relèvement du plafond des bourses d'études ainsi que l'augmentation des bas salaires.

Le discours antilibéral et anticapitaliste s'enrichit désormais d'une injonction de retour au rôle de l'Etat stratège planificateur ainsi qu'une volonté affirmée de défense des services publics. Cette revendication du social par le FN n'est certes pas nouvelle ²¹, mais elle paraît désormais devoir occuper une place centrale dans le marketing politique du parti. Dans son discours d'intronisation de janvier 2011, la nouvelle présidente du FN explique ainsi : « Répétons-le, la clé c'est l'Etat. Il faut retrouver l'Etat en le remettant au service du peuple et pour cela en chasser les coucous qui en ont fait la courroie de transmission des volontés des multinationales et de l'hyper classe mondiale (...) des marchés financiers, des milliardaires qui détricotent notre industrie et jettent des millions d'hommes et de femmes de notre pays dans le chômage, la précarité et la misère ».

Le thème du recours à la puissance publique dans le discours du FN marque incontestablement une rupture avec la conception traditionnelle du parti d'un Etat minimum limité à ses fonctions régaliennes. Cette évolution quasi colbertiste traduit un déplacement à gauche du curseur idéologique du mouvement lepeniste. En février 2011, Marine Le Pen réplique à Laurence Parisot, présidente du Medef : « Le projet du Front national s'inscrit en rupture totale avec les dogmes ultralibéraux qui guident toute la pensée du Medef, et de ses relais politiques UMP et PS (...) qui consiste à mettre nos travailleurs en concurrence déloyale avec le monde entier, à nous enfermer dans le carcan européen, et à priver notre pays d'une arme utilisée par 95% des pays du monde : la monnaie » (Communiqué 13 février 2011). Ainsi, en mars 2011, la présidente du FN s'oppose-t-elle encore au projet de réforme de l'ISF par le gouvernement ou critique-t-elle les « super-profits du CAC 40 » en préconisant, notamment, « une surtaxe exceptionnelle sur les profits des grands groupes pétroliers et gaziers » (Conférence de presse, 17 mars 2011).

L'ébauche de projet économique présentée par le parti en avril 2011 prétend ainsi « opérer une redistribution des richesses françaises en faveur des victimes de la mondialisation que les élites politiques et économiques n'ont jamais acceptée ». Le FN annonce également un retour de l'Etat dans l'actionnariat de grandes entreprises stratégiques de service public, une lutte contre la spéculation internationale, la régulation du secteur bancaire, y compris une nationalisation provisoire d'établissements financiers en difficulté, la mise en place d'un « *Small Business Act* » à la française ou le rétablissement de l'échelle mobile des salaires. Le parti lepeniste reprend à son compte l'idée d'un impôt modulable sur les sociétés en fonction de l'utilisation faite

²¹ Souvenons-nous de l'appel direct aux travailleurs lancé en mai 1996 sur le thème « le social, c'est le Front national » (*Le Monde*, 3 mai 1996).

des bénéficiaires, la lutte contre l'optimisation fiscale des grands groupes du CAC 40, l'éradication des paradis fiscaux ou la création d'un impôt allégé pour les TPE et PME.

Il s'oppose en revanche à cette « règle absurde » de réduction du nombre de fonctionnaires lancée en 2007 par le gouvernement et entend réaliser d'importantes économies budgétaires en luttant contre l'immigration, la fraude sociale, les « ratés de la décentralisation », les « niches fiscales dont bénéficient les très grandes entreprises » ou en réduisant la contribution de la France à l'Union européenne. La question de la lutte contre la fraude sociale est au cœur de la rentrée politique du parti à l'automne 2011 : « Je ne peux accepter », explique Marine Le Pen, « de voir notre pays gangrené par les profiteurs qui abusent de notre modèle social, qui le fragilisent » (Conférence, 26 septembre 2011).

Conclusion

A quelques mois de l'élection présidentielle de 2012, le Front national s'efforce indéniablement de présenter un nouveau visage de respectabilité, de sérieux et de crédibilité. La personnalité de sa présidente constitue en la matière un facteur positif et participe de l'évolution cosmétique et comportementale voulue par sa nouvelle équipe dirigeante. Sur l'essentiel, cependant, l'idéologie du FN continue de reposer sur les piliers fondateurs du national-populisme autoritaire. Ni le vernis républicain-laïc, ni la revendication de modernité sur certaines questions de société, ne permettent en l'état de conclure à une prise de distance fondamentale avec la vision du monde véhiculée depuis près de quatre décennies par le mouvement de Jean-Marie Le Pen. Ce dernier n'a nullement rompu avec ses politiques arbitraires et discriminatoires, dont certaines – peine de mort, préférence nationale ou interdiction du regroupement familial notamment – entreraient en totale contradiction avec les engagements internationaux de la France.

En termes typologiques, l'accentuation depuis plusieurs années d'un discours antilibéral, anticapitaliste et protectionniste invite sans doute à réinterroger la nature du phénomène frontiste. Longtemps, le Front national a représenté un quasi-idéal type de la « nouvelle droite radicale » définie par Kitschelt, mixant libéralisme économique, autoritarisme social et opposition à l'immigration et au multiculturalisme, cette « formule gagnante » lui permettant d'opérer une synthèse électorale interclassiste dont on a rappelé plus haut la spécificité.

A partir des années 1990, de nombreux auteurs ont remis en question cette classification, arguant de l'abandon par le FN de son référentiel libéral originel²². A la lumière des évolutions récentes, la formation lepeniste paraît désormais s'approcher un peu plus du modèle de parti *Welfare Chauvinist* également décrit par Kitschelt, dont l'essence est de combiner autoritarisme et xénophobie avec un programme de redistribution économique. A l'origine, Kitschelt voyait dans ce positionnement une stratégie nécessairement perdante car trop dépendante des seules classes populaires. En 2007, l'échec de Jean-Marie Le Pen et la contraction de son soutien électoral sur le

²² Voir notamment J. RYDGREN, « Is extreme right-wing populism contagious ? Explaining the emergence of a new party family », *European Journal of Political Research*, 44/3, 2005, p. 413-437 ; C. MUDDE, *Populist Radical Right Parties in Europe...*, op. cit.

monde ouvrier ont validé cette analyse. Sur fond de crise financière internationale, de contraintes budgétaires et de menaces sur l'euro, le FN semble toutefois vouloir faire le pari d'être à présent en mesure d'élargir son audience à des classes moyennes en perte de repères, fragilisées et inquiètes de leur déclassement.

Trois interrogations demeurent encore en suspens. D'une part, la question cruciale de l'espace politique d'un Front national déradicalisé, quasi technocratisé, devenu force de proposition et non plus simple réceptacle de toutes les insatisfactions. La banalisation peut s'avérer une arme à double tranchant : en s'éloignant du registre de la protestation radicale contre le système, le FN risque de s'aliéner une partie de son électorat qui trouve surtout dans la formation lepeniste l'opportunité d'exprimer son mécontentement à l'adresse des partis traditionnels. En second lieu, en faisant de la sortie de l'euro la pierre angulaire de son projet économique et social, le FN demeure fortement isolé sur la scène politique hexagonale et, au-delà, européenne, avec pour seul horizon l'espoir incertain d'une implosion de la monnaie unique. Si elle est à craindre, une aggravation de la crise financière actuelle profiterait probablement à des partis dotés de cette crédibilité économique qui fait encore défaut au mouvement lepeniste. Enfin, la préemption du parti par le clan mariniste s'est faite sur la promesse de victoires électorales éclatantes, imposant *de facto* le silence à la garde orthodoxe réunie sous la bannière de Bruno Gollnisch. Un échec éventuel de Marine Le Pen à bousculer véritablement le jeu présidentiel en 2012 aurait sans nul doute des répercussions sur la fragile *pax romana* des tendances qui, pour l'heure, coexistent au sein du parti.

Le Front national et les élections

Pascal DELWIT

Dans le cadre démocratique, l'élection revêt une importance cruciale pour les partis politiques ; c'est même, pour certains scientifiques, un élément indispensable pour les définir ¹. « Ceux dont le soutien est recherché, ce sont naturellement les électeurs : ils constituent un élément indispensable à la définition, car un parti sans électeurs n'est pas véritablement un parti, mais une société de pensée ou une secte. Quelque nom qu'il se donne, il n'est dans la meilleure des hypothèses, qu'une virtualité », juge Pierre Avril ². L'élection est d'abord un des moments essentiels sinon privilégiés pour présenter aux corps sociaux et aux citoyens l'idéologie et le programme du parti en l'opposant à d'autres. C'est vrai pour les partis gouvernementaux mais aussi dans une très large mesure pour les partis anti-système ou les petits partis. L'élection est aussi la voie pour l'accès aux enceintes parlementaires, autre cadre d'expression programmatique, levier possible pour la constitution d'un réseau de professionnels de la politique – parlementaires, conseillers, attachés, etc. Ce faisant, l'élection est aussi le tremplin potentiel pour la participation aux responsabilités exécutives à l'échelle nationale ou infranationale ³. Enfin, depuis une vingtaine d'années, les processus électoraux sont des vecteurs déterminants pour le financement des partis politiques. Nombre d'Etats démocratiques ont adopté des lois de financement public des partis. Différentes en fonction des pays, toutes néanmoins lient d'une certaine manière l'ampleur du financement au nombre de voix recueillies. Il en est ainsi en France. La première fraction du financement public est proportionnelle au nombre de suffrages

¹ D.L. SEILER, *Clivages et familles politiques en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 50.

² P. AVRIL, *Essais sur les partis politiques*, Paris, Payot, 1990, p. 73.

³ Sur cette problématique en référence à l'extrême droite, voir P. DELWIT, Ph. POIRIER (éd.), *Extrême droite et pouvoir en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

du parti au premier tour des dernières élections législatives, pour autant que celui-ci ait obtenu au moins 1% des suffrages exprimés dans un minimum de cinquante circonscriptions. Nombreuses sont aussi celles qui intègrent le nombre d'élus. C'est le cas en France, où la seconde fraction est distribuée proportionnellement au nombre de députés décrochés. L'enjeu n'est pas mince. En 2010, 34 749 312,29 euros ont été distribués au titre de la première fraction et 40 132 204 euros, au titre de la seconde ⁴.

D'un point de vue politologique, les élections sont aussi des instruments pour appréhender et classer les partis. Dans son ouvrage classique sur les partis et les systèmes de partis, Sartori utilise ainsi deux indicateurs relatifs aux scrutins pour déterminer la pertinence des partis : le total des voix exprimées pour le parti et la traduction parlementaire de ce résultat qui différera en fonction de la contrainte institutionnelle, notamment le mode de scrutin ⁵. Les poids électoral et parlementaire sont des mesures d'analyse classiques d'un parti ; à un moment donné ou dans une perspective longitudinale. Le rapport aux élections et à la pénétration des enceintes législatives permet aussi de mesurer le degré d'*institutionnalisation* du parti et éventuellement d'analyser les différentes strates d'un parti. Katz et Mair ont ainsi proposé trois niveaux d'analyse intra-partisane, le *party on the ground*, le *party in central office* et le *party in public office* ⁶, et suggéré l'importance accrue du secteur institutionnalisé dans le parti : le groupe parlementaire et les détenteurs de postes exécutifs.

Les systèmes de partis sont aussi analysés à partir des processus électoraux. Il en est ainsi, à l'aune des sièges ou des suffrages réunis, du nombre effectif de partis, mis au point par Laakso et Taagepera ⁷, ou de l'indice de fragmentation ⁸, établi par Douglas Ray. Bref, le rapport du parti aux élections dans les démocraties consolidées est central. Dans le cas du Front national, l'étude électorale du parti est d'autant plus intéressante qu'il s'est créé au début des années soixante-dix dans une optique de sortie,

⁴ Décret n° 2010-106 du 29 janvier 2010 pris pour l'application des articles 9 et 9-1 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique ; http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100130&numTexte=9&pageDebut=01865&pageFin=01868

⁵ G. SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 181 et s.

⁶ R. S. KATZ, P. MAIR, « The ascendancy of the Party in Public Office : Party organizational change in Twentieth-Century Democracies », in R. GUNTHER, J.R. MONTERO, J.J. LINZ (éd.), *Political Parties. Old concepts. New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 113.

⁷ Le nombre effectif de partis est la somme du nombre de sièges de chaque parti rapporté au nombre total de sièges au carré. L'indice est égal à 1 divisé par ce total. Plus le chiffre est élevé, plus le paysage politique est fragmenté. M. LAAKSO, R. TAAGEPERA, « Effective number of Parties : A Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, 12, 1979, p. 3-27.

⁸ L'indice de fragmentation est la somme des proportions de vote au carré de chaque parti. L'indice est égal à 1 moins cette proportion. Plus le chiffre est proche de 1, plus le système est fragmenté. Inversement, plus il est proche de 0,5, moins il est fragmenté. D. RAY, « A note on the fractionalization of some European Party Systems », *Comparative Political Studies*, 3, 1968, p. 413-418.

à tout le moins partielle, de l'activisme extra-institutionnel d'extrême droite au profit d'une participation aux joutes et au jeu électoraux en vue de peser différemment.

Pour dresser un bilan *électoral* du Front national quarante ans après sa création, nous avons choisi de présenter cette contribution en trois temps.

En première approche, nous présentons la courbe électorale du FN de 1973 à 2009 en utilisant les données électorales qui peuvent être agrégées au plan national : élections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Cette phase nous permettra de voir dans quelle mesure, indépendamment du type d'élection, le Front national donne à voir des dynamiques électorales temporelles.

La deuxième partie, la plus importante, est un bilan du Front national aux cinq catégories d'élections que nous prenons en considération – les élections municipales, régionales, européennes, législatives et présidentielles – en contextualisant le statut et l'essence des élections considérées. Ces cinq niveaux n'épuisent pas toutes les élections qui se tiennent en France dans la mesure où il y a aussi des scrutins cantonaux, mais dont le bilan d'ensemble est moins aisé à établir.

Enfin, nous terminons notre contribution par une analyse de la dynamique du Front national au second tour des élections concernées par des scrutins à deux tours. Nous nous focaliserons moins sur les reports de voix d'électeurs frontistes en l'absence du FN que sur la dynamique à l'œuvre en présence du FN. Compte tenu du grand nombre de candidats FN présents au deuxième tour de l'élection cantonale du printemps 2011, nous intégrerons ce scrutin à l'analyse.

Les temporalités électorales du Front national

La première participation électorale du FN date du scrutin législatif de 1973. Le score qu'y recueille le nouveau parti d'extrême droite est confidentiel et en phase avec les performances que décroche le FN durant sa première décennie d'existence : aux quatre scrutins concernés, l'organisation frontiste ne franchit pas la barre de 1% en France métropolitaine. Certes, il faut être prudent dans l'analyse dans la mesure où pour les élections législatives, le Front national ne se présente que dans un certain nombre de circonscriptions. Il n'en demeure pas moins que le FN et son président passent inaperçus lors de ces consultations.

Un changement substantiel intervient lors de l'élection européenne de 1984. Le Front national, emmené par son président, franchit la barre des 10% et, en France métropolitaine, en est proche ou la dépasse aux scrutins suivants des années quatre-vingt.

La décennie quatre-vingt-dix – à l'exception des européennes de 1999 – atteste des nouvelles étapes électorales franchies par le FN. Le parti dépasse systématiquement 10% des voix dans la France métropolitaine et atteint même les 15% aux scrutins de la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix : élections présidentielle de 1995, législative de 1997 et régionale de 1998.

Tableau 1. Résultats du Front national aux élections présidentielles, législatives, régionales et européennes en France métropolitaine

1973	L	0,44	1995	P	15,26
1974	P	0,76	1997	L	15,22
1978	L	0,30	1998	R	15,34
1981	L	0,17	1999	E	5,86
1984	E	11,07	2002	P	17,19
1986	L	9,89	2002	L	11,34
1986	R	9,66	2004	E	9,97
1988	P	14,61	2004	R	14,66
1988	L	9,79	2007	P	10,69
1989	E	11,8	2007	L	4,38
1992	R	13,75	2009	E	6,67
1993	L	12,72	2010	R	11,74
1994	E	10,61			

La scission mégrétiste de décembre 1998 affecte les capacités électorales du FN et en 1999, la chute est très importante ; le FN passe sous la barre des 6%. Par la suite, les prestations électorales du FN sont beaucoup plus instables. Pour preuve, dans les années 2000, le FN atteint son meilleur résultat au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 – Le Pen obtient 17,19% en France métropolitaine – et ses pires scores depuis la *traversée du désert* : aux législatives de 2007 (4,38%) et aux européennes de 2009 (6,67%). Au-delà de cet aspect chaotique de sa courbe électorale, constatons que l'organisation frontiste est sous les meilleures eaux de la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix. Hors le scrutin présidentiel de 2002, il ne franchit jamais le seuil des 15%. A l'avenir, il s'agira donc d'examiner dans quelle mesure le FN est à même de sortir de résultats électoraux en dents de scie dépendant, pour une part importante, de l'environnement extérieur, et est capable d'atteindre à nouveau, voire de dépasser ses meilleurs scores des années quatre-vingt-dix et du scrutin présidentiel de 2002.

Passée cette présentation d'ensemble des temporalités des performances électorales du Front national, comment se donnent à voir ses résultats en fonction des types d'élections considérées ?

Le Front national aux différentes élections

Les élections présidentielles

Depuis l'instauration des institutions de la v^e République (1958) et l'adoption du principe de l'élection du président de la République au suffrage universel des citoyens (1963), le scrutin présidentiel est perçu comme l'élection de *premier ordre* par excellence en France. L'élection présidentielle française génère le niveau le plus élevé de participation électorale et le plus d'attention des citoyens, des organisations de la société civile, des partis et des médias. Ce propos liminaire mérite pourtant quelques nuances.

La première fait référence au régime politique. Le semi-présidentialisme français se rapproche des caractéristiques du régime présidentiel lorsqu'il y a congruence entre la couleur politique du président et celle de la majorité parlementaire. *A contrario*, il n'est pas éloigné d'un régime parlementaire normal lorsque cette congruence est absente. Presque impensée aux origines de la v^e République, la « cohabitation » s'est pourtant invitée à deux reprises depuis 1958 : a) entre 1986 et 1988, avec un président socialiste (François Mitterrand) et une majorité parlementaire de droite soutenant un gouvernement de droite dirigé par Jacques Chirac ; b) entre 1997 et 2002 avec un président de droite (Jacques Chirac) et une majorité parlementaire de gauche soutenant le gouvernement de la « gauche plurielle » dirigé par Lionel Jospin. Cela dit, depuis le passage du septennat au quinquennat et l'établissement de la séquence élection présidentielle suivie du scrutin législatif, la probabilité d'une cohabitation est moindre.

La deuxième tient en l'approche évolutive du premier tour de l'élection présidentielle. Le nombre de candidats a augmenté dans le temps et l'éparpillement s'est aussi accru. Le total cumulé des deux premiers candidats au premier tour en porte témoignage. Lors de l'élection « traumatique » de 2002, le score cumulé de Jacques Chirac et Jean-Marie le Pen ne s'élève qu'à 36,74%.

Tableau 2. Nombre de candidats et score cumulé des deux principaux candidats aux élections présidentielles françaises

1965	6	76,37%	1988	9	54,07%
1969	7	67,78%	1995	9	44,14%
1974	12	75,85%	2002	16	36,74%
1981	10	54,17%	2007	12	57,05%

L'élection présidentielle française dévoile un paradoxe pour le Front national. Elle ne peut – en principe – lui ouvrir la voie vers l'exercice de responsabilités pas plus que d'élus. Elle ne peut donc être qu'une élection de *témoignage* ou de *levier*. Pourtant, à l'instar des autres partis, les élections présidentielles ont été considérées comme des moments clés, cruciaux, attendus pour le FN ou, plus justement, par son président Jean-Marie Le Pen. Jean-Marie Le Pen y est dans son élément, dans le débat, dans les médias et dans l'expression charismatique de son *leadership*. L'élection présidentielle recèle deux dimensions importantes pour le FN et Le Pen : elle s'organise dans une seule circonscription, comprenant la France métropolitaine et les territoires et départements d'Outre-Mer, et il n'y a, par définition, qu'une seule tête de liste. En revanche, il y a une condition à la participation qui nécessite un investissement organisationnel non anodin : rassembler cinq cents signatures de parrainages d'élus locaux. Jean-Marie Le Pen a pris part à cinq élections présidentielles : 1974, 1988, 1995, 2002 et 2007. En 1981, comme son frère ennemi du parti des forces nouvelles Pascal Gauchon, il ne parvient pas à rassembler les cinq cents signatures d'élus pour parrainer sa candidature. 1974 a été une déception. Dans un parti déjà en proie à des divisions, Le Pen ne recueille pas même 1% des voix, bien loin des pourtant modestes 5,2% de Tixier-Vignancour en 1965. En dehors de ce scrutin, Le Pen atteindra chaque fois au moins 10% des voix ; paradoxalement, il décroche son meilleur score et réalise

sa performance politique la plus notable en 2002 alors que le FN est entré dans une phase d'essoufflement. Avec 16,9%, Jean-Marie Le Pen se qualifie pour le second tour face à Jacques Chirac, le président de la République sortant. Pour autant, il ne parviendra pas à élargir sa base. En pourcentage, les 17,8% qu'il enlève au deuxième tour représentent le total cumulé de son propre score et de celui de Bruno Mégret qui, la mort dans l'âme, avait appelé à voter pour lui.

Tableau 3. Résultats de Jean-Marie Le Pen au 1^{er} tour de l'élection présidentielle (France, y compris DOM et TOM)

1974	0,75%	1995	15,00%
1981		2002	16,86%
1988	14,38%	2007	10,44%

Le ressac de 2007 est sévère. Le Pen perd 6,42 points de pour cent par rapport à 2002. A titre d'illustration, Jean-Marie Le Pen ne parvient à franchir 20% des voix dans aucun département alors qu'il avait atteint ce niveau dans vingt d'entre eux en 2002, onze en 1995 et huit en 1988. De même, est-il sous la barre de 10% dans un département sur deux (51), pour un sur dix en 2002 (11), un sur trois/quatre en 1995 (31) et 1988 (28).

Tableau 4. Tranches de pourcentage obtenues par Le Pen dans les arrondissements français en France métropolitaine

	2007	2002	1995	1988	1974
< 5%	8	7	7	8	103
5-9,9	43	4	24	20	
10-14,9	44	35	29	44	
15-19,9	11	35	35	25	
20-24,9		23	10	6	
25-29,9		2	1	2	
	106	106	106	105	103

En 2007, Jean-Marie Le Pen enregistre, en absolu, ses pertes les plus sévères dans les Bouches-du-Rhône (-12,5 points de pour cent), dans le Var (-11,2 points), en Seine-Saint-Denis (-10,8 points) et dans les Alpes-Maritimes (-10,8 points). Entre la première percée aux élections présidentielles en 1988 et la dernière participation de Jean-Marie Le Pen au scrutin présidentiel, la géographie électorale au niveau départemental n'a pas substantiellement changé. A cette échelle, le taux de corrélation est de 0,648. Observons néanmoins que Jean-Marie Le Pen a le mieux résisté dans dix départements où son score de 1988 était sous le résultat moyen : le Pas-de-Calais (140,5⁹ ; 11,4%¹⁰), l'Aisne (128,8 ; 13,4%), la Corrèze (127,9 ; 5,9%), la Nièvre (123,2 ; 9,7%), la Haute-Corse (122,4 ; 12,0%), la Haute-Saône (118,9 ; 13,9%), le

⁹ Rapport du score de 2007 à celui de 1988.

¹⁰ Pourcentage obtenu en 1988.

Cantal (115 ; 7,1%), la Sarthe (112,2 ; 9,3%), la Creuse (111,4 ; 7,8%) et la Haute-Vienne (109,2, 7,8%). En revanche, son recul s'observe dans des départements où son score était (bien) au-delà de son score moyen en 1988, dont certaines zones de force historique (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, le Var... et une bonne part en Ile-de-France). Analysant, les mutations de l'électorat FN, Fourquet, Buléon, et Ravenel estiment que le vote frontiste est toujours associé au « gradient d'urbanité »¹¹, mais que la « trajectoire » du vote se déplace dans le temps et l'espace : « En 1995, le candidat du FN obtenait un score identique à la moyenne dans le cœur des grandes agglomérations puis atteignait son maximum à 25 km pour décliner ensuite. En 2002, le scénario se reproduisit, mais Jean-Marie le Pen obtint déjà moins que sa moyenne dans les grandes villes pour voir son score ensuite grimper très rapidement et plafonner non plus à 25 km mais à 35 km des grands centres urbains puis décliner dans le rural profond mais moins fortement qu'en 1995 en dépit pourtant d'une sérieuse concurrence de Chasse-pêche-nature-traditions (CPNT). En 2007, la trajectoire selon le gradient d'urbanité est globalement identique mais les mouvements amorcés en 2002 comme si la captation par Nicolas Sarkozy d'une part des voix lepenistes s'était concentrée sur le segment le moins fidélisé et le plus friable : l'électorat urbain. Le candidat du FN accuse désormais un retard de deux points par rapport à sa moyenne nationale dans les grandes agglomérations et il ne l'atteint qu'à partir de 15 km. Le « haut de la vague » se déplace encore vers la périphérie lointaine puisque le score maximal est désormais enregistré dans un rayon de 35 à 45 km (contre 25 km en 1995...). Autre nouveauté, le niveau du vote FN tient relativement bien ensuite dans le « rural profond » puisqu'il faut attendre 90 km (65 km en 2002 et 55 km en 1995) pour que son score passe en dessous de sa moyenne nationale »¹². Pour les auteurs, ceci est en phase avec la péri-urbanisation à l'œuvre en France. Dans les dix départements où il a le plus reculé, huit donnent à voir un score supérieur aux 14,4% enlevés en 1988 : Paris (34,2 ; 13,4%), Hauts-de-Seine (37,4 ; 14,8%), Seine-Saint-Denis (45,7 ; 19,8%), Val-de-Marne (46,8 ; 15,6%), Yvelines (48,8 ; 15,1%), le Rhône (50,4 ; 18,0), le Val- d'Oise (50,9 ; 18,1), les Bouches-du-Rhône (52,5 ; 26,4%), le Var (55,5 ; 25,1%), les Alpes-Maritimes (55,6 ; 24,2%), les Pyrénées-Atlantiques (57,6 ; 10,7%) et l'Essonne (57,7 ; 15,0%).

¹¹ Ils entendent par là « la distance séparant la commune étudiée à l'agglomération de plus de 200 000 habitants la plus proche ».

¹² J. FOURQUET, « L'érosion électorale du lepenisme », in P. PERRINEAU (éd.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielles et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Les presses de SciencesPo, 2008, p. 223 ; L. RAVENEL, P. BULÉON, J. FOURQUET, « Le grand périurbain, nouvelles terres de progression du vote Le Pen », communication au colloque de l'Association française de science politique, « L'extrême droite en Europe », 16-17 septembre 2004 ; P. BULÉON, J. FOURQUET, « Vote Front national 1984-2002, géographies et interprétations successives : une équation politique », *Revue EPS*, 3, 2003, p. 453-467.

Tableau 5. Résultat de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles par département

	2007	2002		1995	1988	1974
		1 ^{er} tour	2 ^e tour			
Ain	12,28	21,86	21,22	19,86	16,09	0,70
Aisne	17,28	21,22	24,57	17,69	13,41	0,64
Allier	10,06	14,12	14,79	11,23	10,14	0,60
Alpes-de-Haute-Provence	11,24	16,60	21,17	15,79	16,72	0,90
Hautes-Alpes	8,92	14,36	17,57	12,74	13,70	0,81
Alpes-Maritimes	13,47	25,99	28,68	22,48	24,24	1,22
Ardèche	11,35	16,75	17,88	14,18	12,89	0,59
Ardennes	16,20	22,92	24,08	18,04	15,07	0,62
Ariège	9,72	15,11	16,13	10,50	10,29	0,84
Aube	15,44	21,72	23,13	18,29	14,41	0,61
Aude	13,20	19,81	22,07	13,56	13,72	0,86
Aveyron	7,39	12,11	11,86	8,51	8,86	0,51
Bouches-du-Rhône	13,87	22,41	27,46	21,43	26,40	1,13
Calvados	8,99	14,21	16,05	12,40	11,06	0,86
Cantal	8,17	11,12	11,48	7,12	7,10	0,60
Charente	9,15	13,73	14,81	10,21	8,89	0,90
Charente-Maritime	8,94	13,41	16,28	11,31	11,17	0,90
Cher	11,73	15,82	16,93	13,54	11,57	0,71
Corrèze	7,58	8,86	9,11	4,58	5,93	0,50
Côte d'Or	15,92	17,41	22,30	11,60	14,81	0,87
Côtes d'Armor	14,70	14,22	18,43	9,83	12,01	
Creuse	11,66	17,96	18,32	15,84	13,92	0,74
Dordogne	7,39	11,68	11,70	8,84	8,24	0,62
Doubs	8,68	11,16	11,66	7,03	7,79	0,51
Drôme	9,48	12,22	14,30	8,76	9,81	0,75
Eure	12,24	19,03	18,19	15,40	14,42	0,69
Eure-et-Loir	11,96	20,80	20,71	17,36	16,70	0,84
Finistère	13,20	19,58	21,78	18,37	14,04	0,80
Corse-du-sud	12,25	19,09	20,74	18,22	15,40	0,74
Haute-Corse	6,52	10,80	10,56	9,20	9,92	0,78
Gard	15,44	24,85	26,66	20,28	20,59	0,90

	2007	2002		1995	1988	1974
		1 ^{er} tour	2 ^e tour			
Haute-Garonne	8,45	16,60	15,90	12,63	13,15	0,97
Gers	8,43	13,32	14,80	9,33	10,68	0,91
Gironde	9,12	14,22	16,23	12,78	12,30	0,86
Hérault	13,35	22,98	24,47	18,96	19,91	1,32
Ille-et-Vilaine	6,23	10,46	10,18	8,98	8,64	0,64
Indre	11,80	15,33	16,63	13,00	11,34	0,61
Indre-et-Loire	9,10	14,49	15,16	12,97	12,23	0,40
Isère	10,09	18,29	18,28	17,48	16,10	0,83
Jura	13,35	18,28	18,85	15,46	14,53	0,80
Landes	7,07	10,47	12,90	8,90	8,96	0,72
Loir-et-Cher	12,80	18,36	19,21	15,36	12,79	0,73
Loire	11,96	21,67	20,58	21,08	17,36	0,63
Haute-Loire	11,70	18,40	18,19	15,80	14,08	0,75
Loire-Atlantique	6,56	11,55	11,17	9,61	10,04	0,62
Loiret	11,84	19,38	18,75	15,83	14,92	0,74
Lot	7,22	10,75	12,09	7,71	8,34	0,59
Lot-et-Garonne	12,50	18,91	22,06	14,74	15,42	1,05
Lozère	9,44	13,58	14,43	9,62	11,63	0,57
Maine-et-Loire	7,12	11,67	12,07	10,09	9,53	0,58
Manche	9,19	13,31	14,69	11,07	10,56	0,66
Marne	13,86	19,34	20,17	17,62	14,03	0,68
Haute-Marne	17,00	22,42	23,83	20,34	15,63	0,73
Mayenne	7,56	11,87	11,41	9,47	8,20	0,60
Meurthe-et-Moselle	12,57	18,11	18,28	18,12	14,85	0,50
Meuse	16,32	20,35	21,78	19,76	15,00	0,66
Morbihan	9,02	14,89	13,89	13,78	12,98	0,98
Moselle	14,81	23,67	21,88	23,82	19,91	0,45
Nièvre	11,98	16,19	18,24	11,88	9,72	0,58
Nord	13,83	19,42	21,72	18,18	15,16	0,53
Oise	14,93	22,76	25,07	20,48	16,73	0,85
Orne	12,28	18,24	18,70	14,81	11,79	0,78
Pas-de-Calais	16,02	18,41	22,17	15,21	11,40	0,49
Puy-de-Dôme	8,20	13,61	12,95	11,00	11,58	0,55
Pyrénées-Atlantiques	6,16	10,36	12,50	9,61	10,69	0,84

	2007	2002		1995	1988	1974
		1 ^{er} tour	2 ^e tour			
Hautes-Pyrénées	7,71	12,30	13,45	9,38	9,93	0,75
Pyrénées-Orientales	14,21	20,94	25,12	19,45	20,52	1,32
Bas-Rhin	13,13	23,38	20,68	25,83	21,94	0,41
Haut-Rhin	14,07	23,53	22,35	24,80	22,15	0,46
Rhône	9,09	19,35	18,73	19,14	18,03	0,78
Haute-Saône	16,48	22,31	24,23	16,71	13,85	0,64
Saône-et-Loire	11,59	17,77	18,10	13,24	11,11	0,64
Sarthe	10,48	15,01	15,57	11,43	9,34	0,56
Savoie	10,75	19,79	18,74	16,82	15,21	0,76
Haute-Savoie	9,72	20,79	18,20	16,82	15,47	0,78
Paris	4,58	9,35	10,03	9,25	13,38	0,93
Seine-Maritime	11,46	16,22	17,42	15,79	11,23	0,67
Seine-et-Marne	11,20	18,89	19,36	18,40	17,75	0,90
Yvelines	7,34	14,75	14,41	13,78	15,05	0,85
Deux-Sèvres	5,79	9,27	10,38	7,38	7,49	0,70
Somme	14,36	16,31	21,74	15,24	13,80	0,64
Tarn	10,58	16,80	17,58	12,95	14,78	0,83
Tarn-et-Garonne	12,48	20,12	21,58	15,77	15,19	1,18
Var	13,91	23,54	28,69	22,35	25,09	1,31
Vaucluse	16,55	25,80	29,64	23,12	23,16	1,19
Vendée	6,46	11,75	12,19	7,30	8,70	0,74
Vienne	8,35	11,10	12,35	10,49	9,30	0,61
Haute-Vienne	8,56	11,20	11,06	7,57	7,84	0,52
Vosges	15,66	20,93	21,19	19,98	14,89	0,63
Yonne	14,23	20,96	22,67	17,04	15,73	0,82
Territoire-de-Belfort	14,80	22,46	22,08	18,75	16,77	0,57
Essonne	8,65	15,96	15,04	14,34	14,98	0,86
Hauts-de-Seine	5,53	11,89	12,01	11,70	14,77	0,79
Saint-Denis	9,04	17,74	17,44	18,78	19,81	0,80
Val-de-Marne	7,31	14,34	13,78	13,33	15,63	0,80
Val-d'Oise	9,20	18,11	17,26	17,50	18,08	0,85
Guadeloupe	3,18	2,94	8,72	3,06	1,68	0,22
Martinique	2,11	1,75	3,85	1,65	1,17	0,22
Guyane	5,51	4,99	10,91	8,08	4,71	0,26

	2007	2002		1995	1988	1974
		1 ^{er} tour	2 ^e tour			
La Réunion	4,88	3,81	8,10	2,91	1,77	0,44
Mayotte	4,22	2,53	11,73	1,32	1,29	
Nouvelle Calédonie	5,67	10,84	19,58	8,17	12,39	
Polynésie française	1,90	4,21	12,25	3,12	2,91	0,29
Saint-Pierre-et-Miquelon	6,70	13,39	9,97	7,51	4,93	0,45
Wallis-et-Futuna	1,20	0,77	7,85	1,21	0,62	0,03
Français de l'étranger	3,27	6,49	8,23	5,17		
Comores						0,52

Les élections législatives

A l'exception de 1986, l'élection législative en France s'organise sur la base d'un mode de scrutin uninominal à deux tours. Pour le Front national, il s'agit donc de trouver une candidature effective et suppléante pour chaque circonscription, ce qui n'est pas nécessairement chose aisée. Depuis sa naissance, le Front national n'est ainsi jamais parvenu à présenter un candidat dans toutes les circonscriptions. Si l'on ne s'en tient qu'à la France métropolitaine, le FN n'a été présent partout qu'en 1997. Dans son histoire, il faut néanmoins distinguer les trois scrutins de la « traversée du désert » – 1973, 1978 et 1981 – de la période postérieure au développement électoral et politique suite aux élections européennes de 1984.

En 1973, en 1978 et en 1981, la présence d'un candidat frontiste est exceptionnelle : le FN présente respectivement 96, 154 et 66 candidats. Par la suite, c'est l'absence de candidature frontiste qui est exceptionnelle. En France métropolitaine, on relève au maximum six circonscriptions sans candidat du FN.

Le meilleur résultat du Front national lors d'une élection législative est de 15% lors du scrutin de 1997. Et, hors les trois premières élections, le FN a décroché sa plus faible performance en 2007, où il est tombé sous la barre des 5%, bien en-deçà donc des résultats captés aux élections de la deuxième moitié des années quatre-vingt.

Tableau 6. Résultat du Front national aux élections législatives

	<i>France métropolitaine</i>	<i>France</i>
1973	0,44	0,43
1978	0,30	0,30
1981	0,17	0,17
1986	9,89	9,74
1988	9,80	9,64
1993	12,73	12,47
1997	15,23	14,93
2002	11,35	11,13
2007	4,39	4,29

Le score calamiteux de 2007 tranche dans la structure des intervalles de pourcentage. A cette occasion, le FN n'atteint pas le seuil des 5% dans 360 circonscriptions métropolitaines alors que dix ans plus tôt, le FN avait raté le seuil de 5% dans... une seule circonscription. En 1997, l'organisation frontiste avait franchi la barre des 20% dans plus d'une circonscription sur cinq (118). En 2007, seule Marine Le Pen parvient à mener son parti au-delà de ce seuil dans la quatorzième circonscription du Pas de Calais.

Tableau 7. Le Front national aux élections législatives

	2007	2002	1997	1993	1988	1981	1978	1973
Sans candidature	3	1	0	1	6	408	320	378
0-4,9	360	31	1	10	50	66	154	95
5-9,9	188	200	106	156	273			1
10-14,9	3	204	181	230	149			
15-19,9	0	92	148	115	48			
20-24,9	1	25	90	32	21			
25-29,9	0	1	23	9	6			
30-34,9	0	1	5	1	2			
35-39,9	0	0	1	1	0			
N	555	555	555	555	555	474	474	474

La dynamique à deux tours pose un double problème au Front national. Le premier est la contrainte institutionnelle pour être qualifié au deuxième tour : il faut soit décrocher un score équivalent à 12,5% des inscrits au premier tour soit figurer parmi les deux premiers partis lors du premier tour. Atteindre ce résultat n'est pas simple. A titre d'exemple, si l'on prend une participation moyenne de 70%, cela signifie réaliser en moyenne aux alentours de 17,9% des votes valablement exprimés. Bien évidemment, la présence peut aussi être organisée par l'intermédiaire d'une politique d'alliance. Mais c'est justement le deuxième problème du FN. De sa naissance à nos jours, le FN a été taraudé par ce problème à l'aune de trois angles : a) souhaite-t-il ou a-t-il souhaité cette alliance ? b) un ou des partenaires étaient-ils éventuellement partants ? c) est-elle à même de produire des résultats ; l'élection de parlementaires frontistes ?

Même si la position de Jean-Marie Le Pen et du FN a évolué dans le temps, il paraît clair que le Front national s'est dit, en plusieurs circonstances, disponible pour une alliance avec des acteurs politiques de la droite républicaine (RPR, UDF, UMP,...). Savoir si le FN était prêt à s'engager dans une dynamique de désistement républicain, comme à gauche, est en revanche moins clair. Pour les formations de la droite républicaine, une alliance nationale *a priori* a toujours été refusée. Ni le FN, ni les partis de droite ne se sont mutuellement concédé, avant le scrutin, un certain nombre de circonscriptions. Seule la question du comportement entre les deux tours a fait l'objet d'approches différentes dans le temps. En 1988, un « accord départemental » entre Jean-Claude Gaudin et Jean-Marie Le Pen conduit à un partage des seize circonscriptions des Bouches-du-Rhône : le FN dans huit et le RPR ou l'UDF dans les

huit autres. Cet arrangement a des prolongements dans le Var et même à l'échelle nationale : *in fine*, le Front national ne présente des candidats contre la droite que dans... trois circonscriptions. Cette configuration ne se répétera pas. En 1993, la droite parlementaire n'avait pas besoin d'« échanges » avec le Front national tant sa victoire était assurée. En 2002, une quelconque alliance n'aurait pas été comprise après le deuxième tour de l'élection présidentielle. Et en 2007, le Front national était tout simplement hors du jeu. Reste bien sûr le scrutin de 1997 où, au soir du premier tour, le FN était en mesure de se maintenir dans 133 circonscriptions. Le rapport de forces ne fut jamais aussi favorable à l'organisation frontiste. Mais pour Jean-Marie Le Pen, c'était cette fois un accord national ou la présence du FN partout au deuxième tour. Impossible à réaliser avec Jacques Chirac comme président de la république, le FN se présenta donc (presque) partout.

Y a-t-il eu un impact pour le FN dans la distribution des sièges en fonction de diverses configurations ? La réponse est, dans une très large mesure, négative. Décrocher des sièges dans ce mode de scrutin est une gageure pour le FN : un en 1988 (Yann Piat dans la 3^e circonscription du Var), aucun en 1993, un en 1997 (Jean-Marie Le Chevalier dans la 1^{re} circonscription du Var), aucun en 2002 ni en 2007. L'« alliance méditerranéenne » de 1988 n'a donc pas permis l'accession à la députation dans les Bouches-du-Rhône, alors que le FN avait quatre députés sortants. Tout comme les 132 candidatures de 1997 au deuxième tour n'ont permis de décrocher qu'un élu. Le mode de scrutin est donc un obstacle sévère pour le FN, pas nécessairement en termes de suffrages mais bien sous l'angle de la traduction parlementaire. Le résultat de 1986 l'illustre en miroir. Le passage à la proportionnelle pour ce scrutin a permis au FN de pénétrer sérieusement l'Assemblée nationale. Le Front national décroche trente-cinq sièges dans vingt-cinq départements différents. Le propos de Jean et Monica Charlot selon lequel « le mode de scrutin ne fait pas la force parlementaire d'un parti, il peut tout au plus la gonfler ou la rogner quelque peu » ne résiste pas à l'analyse dans le chef du Front national ¹³.

Les zones de force et de faiblesse sont sensiblement identiques à celles que nous avons épinglées pour les élections présidentielles françaises : une très forte implantation dans le pourtour méditerranéen, le long de la frontière orientale de la France, singulièrement en Alsace, de même que, plus récemment, dans le Nord et le Pas-de-Calais. L'Île-de-France est une zone de force aussi avec néanmoins une stagnation rapide à Paris et un déclin progressif dans la banlieue parisienne.

A l'image de ce que nous avons pointé pour les élections présidentielles, le FN a mieux résisté dans son élection catastrophe de 2007 dans certaines zones de faible implantation que dans ses bastions. La comparaison entre 1988 et 2007 ramène la meilleure résistance dans l'Aveyron (205,14 ; 1,08%), la Corse du sud (129,30 ; 2,64%), le Pas-de-Calais (104,81 ; 7,00%), l'Aube (95,35 ; 8,64%), la Meuse (89,82 ; 6,86%), les Vosges (88,65 ; 6,97%), la Haute-Saône (80,92 ; 8,09%), l'Aisne (79,25 ; 8,89), le Loir-et-Cher (78,79 ; 7,70%), la Haute-Marne (78,76 ; 8,89%) et les Deux-Sèvres (72,91 ; 2,98%). A l'inverse, les pertes les plus dures apparaissent dans la

¹³ J. et M. CHARLOT, « L'interaction des groupes politiques », in M. GRAWITZ, J. LECA, *Traité de science politique. 3. L'action politique*, Paris, PUF, 1985, p. 501.

Creuse (20,88 ; 4,56%), le Cantal (26,15 ; 2,66%), Paris (26,75 ; 9,88%), les Hauts-de-Seine (26,90 ; 10,76%), les Bouches-du-Rhône (27,03 ; 24,09%), les Alpes-Maritimes (32,04 ; 19,03%), la Seine-Saint-Denis (32,09 ; 15,76%), l'Essonne (32,44 ; 10,87%), le Val-d'Oise (32,63 ; 14,08%) et le Var (33,38 ; 20,86%).

Tableau 8. Résultat du FN au premier tour des élections législatives par département en France métropolitaine

	2007	2002	1997	1993	1988	1986	1981	1978	1973
Ain	5,25	14,74	18,80	14,83	9,72	10,14	0,00	0,00	0,00
Aisne	7,05	15,52	15,48	12,59	8,89	9,18	0,92	0,00	0,00
Allier	3,16	7,24	10,71	8,97	5,77	6,58	0,00	0,43	0,00
Alpes-de-Haute-Provence	4,25	11,34	15,52	13,76	11,87	10,60	0,00	0,51	0,00
Hautes-Alpes	2,61	7,51	11,95	9,99	6,58	6,82	0,00	0,00	0,00
Alpes-Maritimes	6,10	20,24	23,23	23,26	19,03	20,89	0,36	1,11	2,14
Ardèche	3,61	9,47	14,09	10,40	8,02	8,37	0,00	0,00	0,00
Ardennes	4,52	14,20	19,83	13,27	9,53	8,41	0,00	0,00	0,00
Ariège	3,00	8,67	9,39	8,47	5,76	4,47	0,00	0,00	0,00
Aube	8,24	17,67	20,23	13,82	8,64	9,55	0,00	0,00	0,00
Aude	4,92	14,03	14,35	11,80	9,58	8,90	0,00	0,00	0,00
Aveyron	2,22	5,21	7,38	4,40	1,08	4,83	0,00	0,00	0,00
Bouches-du-Rhône	6,51	17,70	24,71	21,18	24,09	22,53	1,13	0,77	1,79
Calvados	3,14	8,50	11,73	9,58	6,22	6,86	0,00	0,70	0,69
Cantal	0,70	3,76	6,41	4,57	2,66	3,10	0,00	0,00	0,00
Charente	2,77	8,27	10,23	8,00	5,41	4,69	0,00	0,00	0,00
Charente-Maritime	3,27	8,61	12,39	10,56	6,95	7,01	0,00	0,38	0,00
Cher	5,08	11,37	13,72	11,67	7,75	6,58	0,00	0,00	0,00
Corrèze	1,68	4,87	6,71	4,51	3,19	3,39	0,21	0,00	0,00
Côte d'Or	4,49	12,22	18,18	12,58	8,53	9,44	0,00	0,00	0,00
Côtes d'Armor	2,35	5,45	7,09	6,22	4,36	3,88	0,00	0,02	0,00
Creuse	0,95	5,00	6,57	5,34	4,56	3,96	0,00	0,00	0,00
Dordogne	3,47	7,38	9,18	6,76	5,80	5,78	0,00	0,27	0,00
Doubs	5,35	13,34	16,05	12,08	8,81	10,36	0,00	0,12	0,00
Drôme	5,59	14,42	17,93	13,81	10,84	11,37	1,30	0,69	0,00
Eure	5,13	14,68	18,15	15,32	8,92	8,25	0,36	0,00	0,39
Eure-et-Loir	6,37	14,86	22,23	19,72	11,11	10,16	0,77	1,06	0,00
Finistère	1,94	4,65	8,07	7,50	4,95	5,72	0,00	0,01	0,00
Corse du sud	3,42	6,03	7,67	5,69	2,64	0,00	0,00	0,00	0,00

	2007	2002	1997	1993	1988	1986	1981	1978	1973
Haute-Corse	2,30	4,43	6,14	3,43	6,03	5,56	0,00	0,00	0,00
Gard	6,54	18,33	21,29	17,79	14,60	14,12	0,27	0,36	0,00
Haute-Garonne	3,44	10,17	12,51	11,12	8,39	7,98	0,00	0,21	0,21
Gers	2,88	7,35	8,47	7,30	5,57	4,83	0,00	0,00	0,00
Gironde	3,46	9,39	12,32	10,65	8,04	7,95	0,13	0,39	0,44
Hérault	6,10	16,74	19,29	14,85	14,45	15,55	0,29	0,59	1,13
Ille-et-Vilaine	2,03	5,20	7,22	6,84	4,83	4,38	0,00	0,00	0,21
Indre	4,51	8,99	10,56	10,29	7,09	5,88	0,00	0,00	0,00
Indre-et-Loire	3,73	9,34	12,48	11,13	7,74	7,02	0,56	0,00	0,00
Isère	3,95	12,29	17,19	14,38	10,19	10,14	0,29	0,30	0,00
Jura	3,96	11,57	16,26	11,40	8,38	8,70	0,00	0,00	0,00
Landes	2,17	6,03	8,32	7,68	5,69	5,09	0,00	0,00	0,00
Loir-et-Cher	6,07	12,17	15,58	11,58	7,70	7,34	0,00	0,00	0,00
Loire	5,73	14,76	21,38	15,43	11,50	12,88	0,00	0,35	1,70
Haute-Loire	3,74	10,82	14,15	10,69	7,07	7,49	0,00	0,99	2,55
Loire-Atlantique	1,99	5,94	9,68	8,60	5,92	6,08	0,00	0,35	0,23
Loiret	5,43	13,13	16,05	13,44	9,05	9,08	0,00	0,00	1,46
Lot	2,18	6,08	7,47	5,86	4,40	3,58	0,00	0,00	0,00
Lot-et-Garonne	4,76	13,10	15,66	13,02	9,22	8,91	0,00	0,00	0,60
Lozère	2,49	5,33	8,25	5,59	5,11	5,79	0,00	0,00	0,00
Maine-et-Loire	2,32	6,12	10,38	9,17	5,60	5,24	0,00	0,00	0,19
Manche	3,89	8,40	13,19	9,63	7,68	7,73	0,00	0,00	0,00
Marne	5,56	13,10	17,62	13,88	9,38	8,94	0,43	0,00	0,00
Haute-Marne	7,00	15,39	20,91	13,10	8,89	9,69	0,00	0,45	0,00
Mayenne	2,03	5,52	7,77	8,20	3,66	3,60	0,00	0,00	0,00
Meurthe-et-Moselle	4,83	11,93	16,00	13,15	8,84	10,07	0,00	0,00	0,00
Meuse	6,16	13,28	17,93	10,98	6,86	9,30	0,00	0,00	0,00
Morbihan	2,98	7,21	10,10	9,82	6,33	6,85	0,00	0,00	0,00
Moselle	5,72	14,11	20,65	15,02	11,08	13,30	0,00	0,00	0,00
Nièvre	4,53	11,16	11,53	9,70	6,92	0,84	0,00	0,00	0,00
Nord	6,11	14,34	17,64	15,42	10,93	11,35	0,00	0,13	0,14
Oise	6,67	17,32	21,99	16,40	10,83	10,76	0,00	0,21	0,40
Orne	4,57	11,49	14,16	10,32	6,81	6,50	0,00	0,69	0,00
Pas-de-Calais	7,33	13,51	13,23	10,19	7,00	7,83	0,05	0,11	0,06
Puy-de-Dôme	2,66	6,91	9,68	8,52	6,26	6,07	0,17	0,47	0,00

	2007	2002	1997	1993	1988	1986	1981	1978	1973
Pyrénées-Atlantiques	2,13	5,93	9,19	7,90	6,19	7,73	0,00	0,00	0,78
Hautes-Pyrénées	2,73	7,28	8,98	7,33	5,89	5,12	0,00	0,00	0,00
Pyrénées-Orientales	5,56	16,60	21,19	18,33	16,56	19,08	0,00	0,00	0,00
Bas-Rhin	5,71	11,85	21,73	14,79	14,83	13,06	0,00	0,00	0,00
Haut-Rhin	5,95	13,27	20,01	14,56	15,51	22,61	0,00	0,00	0,26
Rhône	4,85	14,23	20,20	17,23	13,82	13,24	0,03	0,27	0,00
Haute-Saône	6,55	15,96	17,62	12,61	8,09	8,66	0,00	0,33	0,00
Saône-et-Loire	3,63	10,64	12,45	10,11	7,23	7,05	0,00	0,00	0,00
Sarthe	3,12	7,73	10,32	8,02	5,42	5,33	0,00	0,00	0,44
Savoie	4,32	11,15	14,79	11,81	7,48	8,52	0,00	0,22	0,00
Haute-Savoie	4,72	13,35	16,74	14,79	9,29	9,83	0,00	0,53	0,00
Paris	2,64	6,38	10,64	11,83	9,88	10,99	1,00	1,12	2,60
Seine-Maritime	4,14	10,81	14,98	12,12	7,73	6,73	0,00	0,90	0,40
Seine-et-Marne	4,90	13,65	18,80	16,67	12,67	11,91	0,00	0,00	0,00
Yvelines	3,92	10,02	15,54	14,18	11,53	10,40	0,59	0,91	1,33
Deux-Sèvres	2,18	4,59	7,34	6,28	2,98	4,28	0,00	0,00	0,00
Somme	5,52	11,27	13,83	11,45	8,22	8,12	0,22	0,00	0,00
Tarn	3,69	10,88	13,56	11,51	9,92	10,12	0,00	0,00	0,00
Tarn-et-Garonne	4,73	13,62	14,69	11,97	11,07	7,67	0,00	0,58	0,00
Var	6,96	20,52	26,04	21,50	20,86	17,12	0,34	0,17	0,52
Vaucluse	6,64	24,15	25,83	20,91	18,14	18,08	0,46	0,85	0,00
Vendée	2,33	5,89	9,66	8,31	4,97	5,21	0,00	0,00	0,00
Vienne	3,02	6,78	10,44	7,95	5,52	5,34	0,00	0,00	0,00
Haute-Vienne	2,74	5,89	7,81	6,86	5,55	4,23	0,00	0,00	0,00
Vosges	6,18	11,60	16,33	10,07	6,97	8,02	0,00	0,00	0,00
Yonne	6,47	16,09	18,64	15,40	10,45	10,36	0,00	0,31	0,00
Territoire-de-Belfort	4,90	15,48	19,40	13,42	12,19	10,93	0,00	0,00	1,07
Essonne	3,53	10,29	15,59	14,14	10,87	9,46	0,21	0,00	0,50
Hauts-de-Seine	2,89	7,24	13,00	12,46	10,76	11,30	0,27	0,77	1,38
Saint-Denis	5,06	13,99	20,70	18,57	15,76	14,52	0,25	0,77	0,47
Val-de-Marne	3,75	9,55	14,07	13,23	11,08	11,61	0,15	0,80	0,83
Val-d'Oise	4,59	13,31	18,85	16,67	14,08	12,52	0,14	0,16	0,28

Les élections régionales

Dans le développement du Front national, les élections régionales occupent une place spécifique à l'aune de deux données importantes.

La première tient au fait que c'est l'un des rares scrutins où le parti a été à même de décrocher des élus en nombre appréciable et de se constituer ainsi un réseau de professionnels de la politique. A l'origine, l'élection régionale est un scrutin de liste proportionnel où les départements font office de circonscriptions électorales. Le système est néanmoins revu après le scrutin régional de 1998. Désormais, les listes couvrent la région. Par ailleurs, à l'image des élections municipales, une dynamique à deux tours est instaurée et une prime en sièges pour la première liste a été établie ; au premier tour si elle décroche la majorité absolue, au deuxième si ce n'est pas le cas. La prime est de 25%, les 75% se répartissant à la proportionnelle entre les différentes listes en compétition. Ne peuvent concourir au second tour que les listes ayant décroché au moins 10% des suffrages exprimés. Peuvent éventuellement prendre part à une fusion de listes, les listes qui ont au moins enlevé 5% des voix au premier tour.

La deuxième est liée au *pouvoir de chantage* que le FN a pu exercer à ces scrutins sur la droite parlementaire. Compte tenu de la configuration politique et du caractère proportionnel du système électoral jusqu'à la modification de 2003, le FN s'est décliné comme arbitre dans plusieurs régions en 1986 et en 1998. En 1986, une alliance a été passée avec la droite parlementaire dans trois régions. En 1998, contre les consignes nationales officielles, cinq présidents de région se sont fait élire avec le consentement du Front national, sans pour autant que l'organisation frontiste accède à l'exécutif. C'est ce scénario qui a conduit au changement du mode de scrutin évoqué ci-dessus.

La courbe des résultats dans les régions suit assez bien l'évolution politique et électorale du FN. Le Front national obtient ses résultats les plus probants en 1998 enlevant notamment 26,5% des voix dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), 20,6% en Alsace ou près de 19% en Rhône-Alpes. On notera néanmoins qu'en comparaison avec les législatives décevantes de 2002 et calamiteuses de 2007, le FN conserve dans plusieurs régions un niveau élevé en 2004 et en 2010 : 18,6% en Alsace en 2004, 17,5% en 2004 dans la Région Centre, 18,7% en Franche-Comté la même année. Respectivement 23% et 20,3% en PACA en 2004 et 2010, ou encore 18,2% en 2004 en Rhône-Alpes. Enfin épingleons, la Région Nord-Pas-de-Calais où de 1986 à 2010, le Front national a connu une progression linéaire, seul cas d'espèce, passant de 6,1% en 1986 à 18,3% en 2010. En 2004 et en 2010, le FN n'a pu nouer aucune alliance et a donc été éliminé du deuxième tour dans plusieurs régions de la France métropolitaine. En 2004, cinq régions échappent à sa présence : l'Auvergne, la Bretagne, la Corse, le Limousin et le Pays-de-la-Loire. En 2010, le seuil des 10% n'est pas atteint dans dix régions : l'Aquitaine, l'Auvergne, la Basse-Normandie, la Bretagne, la Corse, l'Ile-de-France, le Limousin, Midi-Pyrénées, le Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes. Ces échecs n'ont pourtant pas empêché une très dure défaite pour la droite parlementaire en ces deux circonstances, balayée par une *vague rose* ¹⁴.

¹⁴ P. DELWIT, « The March 2004 Regional Elections in France : Term for a transfer of Power », *Regional and Federal Studies*, 14/4, Winter 2004, p. 580-590.

Tableau 9. Résultats du Front national aux élections régionales en France métropolitaine

	2010	2004	1998	1992	1986
Alsace	13,49	18,59	20,58	17,16	13,02
Aquitaine	8,27	11,45	10,73	10,29	6,74
Auvergne	8,39	9,58	9,57	8,97	5,93
Basse-Normandie	8,70	13,99	10,98	6,94	7,28
Bourgogne	12,04	15,77	14,79	12,02	8,40
Bretagne	6,18	8,47	8,27	8,83	4,91
Centre	11,21	17,52	15,88	13,91	8,17
Champagne-Ardenne	15,89	19,72	18,15	14,36	9,60
Corse	4,16	4,47		5,10	3,22
Franche-Comté	13,14	18,68	17,20	12,57	9,55
Haute-Normandie	11,79	15,91	16,40	12,95	7,14
Ile-de-France	9,29	12,26	16,31	16,22	11,47
Languedoc-Roussillon	12,67	17,17	17,45	17,41	13,13
Limousin	7,76	9,31	7,30	6,52	3,94
Lorraine	14,87	17,59	16,42	14,62	10,49
Midi-Pyrénées	9,44	11,78	10,60	9,42	6,13
Nord-Pas-de-Calais	18,31	17,94	15,30	12,92	10,21
Pays-de-la-Loire	7,05	9,71	8,84	8,98	5,31
Picardie	15,81	10,86	18,47	13,50	9,60
Poitou-Charentes	7,72	10,50	9,88	9,02	5,63
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	20,30	22,95	26,64	23,45	19,76
Rhône-Alpes	14,00	18,21	18,96	17,33	10,62

Nous l'avons souligné, le scrutin régional est l'une des rares configurations où le Front national est à même de décrocher des sièges en nombre. De 1986 à 2010, cette observation s'est vérifiée. Aux élections régionales de 1986, l'organisation frontiste enlève cent vingt-sept conseillers régionaux. En raison de leur importance démographique et/ou du poids de l'implantation du FN, quatre régions se taillent alors la part du lion : l'Ile-de-France (23), PACA (19), Rhône-Alpes (14) et Nord-Pas-de-Calais (12). Ce mouvement est amplifié aux scrutins suivants en 1992 et en 1998. A son sommet, le FN enlève 275 sièges de conseillers régionaux dont 37 en PACA, 36 en Ile-de-France et 35 en Rhône-Alpes. Néanmoins, un reflux s'observe dès le scrutin de 2004 et s'amplifie en 2010. Ce recul s'explique d'abord par l'érosion électorale du FN dans cette période et par la modification du mode de scrutin : la prime majoritaire et le seuil des 10% pour être présent au deuxième tour coûtent cher au FN. De 275 en 1998, le FN passe à 156 conseillers régionaux en 2004 et 118 en 2010. Au scrutin de 2010 donc, le FN atteint son plus bas niveau de représentation d'ensemble dans les conseils

régionaux depuis l'établissement de l'élection régionale. Pour son déploiement sur le terrain et la constitution d'un réseau de « notables », l'absence de toute représentation dans dix régions est un lourd handicap. On relèvera tout particulièrement la disparition de sa délégation en Ile-de-France alors qu'il a compté jusqu'à 37 conseillers régionaux dans cet espace. Au surplus, les perspectives pour la représentation du FN dans les régions sont très mauvaises eu égard au changement de mode de scrutin voté par le législateur en décembre 2010. Les conseils départementaux et régionaux seront renouvelés en 2014 sur la base d'un mode de scrutin identique : le mode de scrutin uninominal à deux tours. Seuls peuvent prendre part au deuxième tour, s'il échet, les deux candidats arrivés en tête au premier ou ceux qui ont obtenu un score au moins équivalent à 12,5% des électeurs inscrits. Sans modification de la donne politique en matière d'alliance ou de la législation, le Front national risque bel et bien d'être balayé des conseils régionaux en 2014.

Tableau 10. Nombre d'élus du FN aux élections régionales

	2010	2004	1998	1992	1986
Alsace	5	8	13	9	3
Aquitaine		7	9	8	4
Auvergne			4	4	2
Basse-Normandie		5	6	5	2
Bourgogne	6	6	9	8	3
Bretagne			7	7	2
Centre	7	9	13	11	3
Champagne-Ardenne	6	6	9	8	5
Corse					2
Franche-Comté	4	5	9	5	4
Haute-Normandie	6	6	10	8	3
Ile-de-France		15	36	37	23
Languedoc-Roussillon	10	8	13	13	8
Limousin			3	1	
Lorraine	10	9	13	10	7
Midi-Pyrénées		8	8	6	3
Nord-Pas-de-Calais	18	16	18	15	12
Pays-de-la-Loire			7	8	3
Picardie	8	8	11	8	4
Poitou-Charentes		3	5	5	1
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	21	19	37	34	19
Rhône-Alpes	17	18	35	29	14
	118	156	275	239	127

Les élections européennes

A priori, les élections européennes présentent une triple vertu pour le Front national. C'est d'abord une élection à scrutin proportionnel, plus favorable en principe pour décrocher des élus, d'autant que la magnitude des circonscriptions est assez élevée pour permettre d'emporter plusieurs parlementaires européens. Jusqu'en 2004, la circonscription recouvre tout le territoire. A partir du scrutin de 2004, le pays est divisé en huit circonscriptions : Nord-Ouest (12 sièges à pourvoir), Ouest (10 sièges à pourvoir), Est (10 sièges à pourvoir), Massif central-Centre (6 sièges à pourvoir), Sud-Ouest (10 sièges à pourvoir), Sud-Est (13 sièges à pourvoir), Ile-de-France (14 sièges à pourvoir) et Outre-Mer (3 sièges à pourvoir). Ce sont ensuite des élections de *deuxième ordre*, caractérisées par trois dynamiques selon Reif : une participation plus faible, des perspectives meilleures pour les partis nouveaux et petits, et la sanction des partis au gouvernement¹⁵. Normalement donc, la dynamique du vote utile est moins régnante et, comme le rappellent Koepke et Ringe, les partis d'opposition doivent en principe détrôner les partis aux responsabilités au gouvernement national¹⁶. Enfin, la thématique est, en principe, porteuse pour le FN. Le Front national s'est fait le héraut de la défense de la nation et de la lutte contre la supranationalisation de l'Europe.

Pourtant, il y a loin de la coupe aux lèvres. Certes le FN y a fait sa première grande percée nationale en 1984 et a décroché des élus aux scrutins européens auxquels il a pris part. Mais à regarder de plus près, le parti est très loin d'engranger ses meilleures performances voire de bons résultats aux élections européennes. Pourquoi ? Principalement parce que le modèle d'élection de deuxième ordre implique aussi une considération beaucoup plus faible à l'endroit du scrutin et, en conséquence, des taux de participation électorale sensiblement plus bas que pour les élections considérées comme plus importantes. Or, plus que d'autres partis, le Front national souffre de cette forte abstention. Le FN a une structure électorale où sont sur-représentés les milieux populaires, salariés et indépendants, les citoyens au capital scolaire plus faible¹⁷ ou les groupes les moins intéressés par la politique. Or, c'est précisément ces segments électoraux qui votent le moins aux élections européennes. Le Front national pâtit donc de la difficulté à mobiliser certains de ses soutiens électoraux potentiels. L'observation de sa courbe électorale le confirme. Le score le plus important du FN aux européennes, 11,7% en 1989, est nettement inférieur à ses meilleures prestations aux élections présidentielles, nationales et régionales quand bien même la liste est menée par Jean-Marie Le Pen en 1984, 1989, 1994 et 1999. Au scrutin européen de 1999, le FN a de plus payé un lourd tribut au *schisme* de décembre 1998. Certes, le FN devance largement le Mouvement national républicain, mais il perd quatre points de pour cent par rapport aux européennes de 1994.

¹⁵ K. REIF, « Ten Second-order national elections », in K. REIF, *Ten European Elections*, Aldershot, Gower, 1985, p. 9.

¹⁶ J. R. KOEPKE, N. RINGE, « The Second-order Election Model in an Enlarged Europe », *European Union Politics*, 7, 2006, p. 322.

¹⁷ N. MAYER, *Ces Français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999, p. 70.

Tableau 11. Résultats électoraux du Front national aux élections européennes

1984	10,95	1999	6,50
1989	11,73	2004	10,23
1994	10,52	2009	6,75

Le FN a décroché des sièges à toutes les élections européennes auxquelles il s'est présenté. Mais ce nombre s'est affaïssé lors des trois derniers scrutins en date, n'atteignant plus que trois sièges en 2009. Trois raisons expliquent cette perte de mandats.

Dans le temps, le nombre de sièges en compétition a décliné. En 1984 et 1989, le nombre de mandats en lice est de 81. Il s'élève à 87 en 1994 et 1999. Par la suite, en raison des élargissements successifs de l'Union européenne, il recule à 78 en 2004 et 72 en 2009.

Par ailleurs, nous l'avons mentionné, la compétition est passée d'une lutte dans une circonscription, où Jean-Marie Le Pen pouvait rayonner sur tout le territoire, à une élection organisée dans huit circonscriptions, où ce rayonnement national n'était plus possible, si ce n'est de manière indirecte.

Enfin bien sûr, il faut tenir compte des capacités électorales et politiques du parti lui-même. Outre les affres de la scission de décembre 1998, le FN performe moins bien dans les années deux-mille, tous scrutins confondus – à la notable exception du scrutin présidentiel de 2002 – que dans la décennie quatre-vingt-dix.

Tableau 12. Nombre de sièges du FN au Parlement européen

2009	3	1994	11
2004	7	1989	10
1999	5	1984	10

La structure départementale du vote est largement en phase avec celle observée pour les scrutins présidentiels et législatifs. Dans le temps, on épinglera deux affaissements marquants (mais à partir de niveaux différents) : les Alpes-Maritimes et, là encore, Paris où le Front national décroche un score anecdotique en 2009. *A contrario*, on relève que pour le scrutin européen de 2009, le département du Pas-de-Calais dévoile seul un score plus élevé qu'aux scrutins de 1984 et de 1989.

Tableau 13. Résultats du FN aux élections européennes par département

	2009	2004	1999	1994	1989	1984
Ain	7,56	11,72	5,86	12,11	12,56	12,54
Aisne	13,40	15,78	8,49	12,81	11,09	9,68
Allier	4,92	8,44	4,37	7,30	7,85	7,67
Alpes-de-Haute-Provence	7,54	10,25	4,99	9,90	11,99	12,19
Hautes-Alpes	6,06	8,48	4,06	8,18	10,25	8,61
Alpes-Maritimes	11,21	14,63	16,49	19,13	25,06	21,40
Ardèche	6,63	9,35	4,62	8,31	8,73	8,33

	2009	2004	1999	1994	1989	1984
Ardennes	8,45	13,09	7,46	12,43	11,27	11,00
Ariège	5,40	7,59	3,73	5,74	7,97	6,81
Aube	9,13	14,76	8,27	13,03	12,13	9,99
Aude	7,55	10,69	5,01	8,83	10,04	8,53
Aveyron	3,87	5,73	2,80	4,74	6,05	5,23
Bouches-du-Rhône	10,87	14,59	7,11	16,00	20,76	19,49
Calvados	6,49	8,73	4,87	7,79	9,13	8,36
Cantal	3,54	5,78	2,67	4,67	4,95	4,66
Charente	4,11	7,91	3,95	6,48	7,03	6,65
Charente-Maritime	4,08	7,98	3,75	7,45	8,92	7,95
Cher	5,93	11,13	5,35	9,46	10,02	8,61
Corrèze	3,43	5,89	2,74	4,41	5,57	4,42
Côte d'Or	7,56	10,22	3,93	7,54	12,46	17,83
Côtes d'Armor	5,77	7,11	2,59	5,11	9,67	9,85
Creuse	6,09	10,35	5,27	10,37	11,45	11,71
Dordogne	3,02	5,44	3,51	5,47	6,21	5,22
Doubs	4,12	7,26	3,14	4,80	5,98	4,81
Drôme	4,88	7,38	3,61	5,77	7,74	6,84
Eure	6,78	10,76	5,60	9,44	10,10	12,95
Eure-et-Loir	7,78	10,84	6,19	10,81	11,77	11,28
Finistère	10,06	13,60	7,68	13,91	11,63	10,36
Corse du sud	6,91	13,86	8,12	13,66	12,99	12,01
Haute-Corse	2,77	3,94	3,09	6,38	8,06	6,66
Gard	9,28	13,45	7,43	13,76	14,75	12,71
Haute-Garonne	4,91	7,65	4,94	7,28	11,32	9,56
Gers	4,48	6,87	3,47	5,63	7,90	7,76
Gironde	5,15	8,02	4,70	8,61	10,02	9,17
Hérault	8,00	12,15	6,09	13,34	15,91	15,34
Ille-et-Vilaine	2,60	5,09	3,13	5,41	6,72	6,50
Indre	5,64	10,96	5,15	8,79	8,65	7,58
Indre-et-Loire	4,10	9,45	4,67	8,75	9,88	8,86
Isère	6,51	9,45	5,25	11,35	12,59	11,63
Jura	6,89	10,75	5,07	9,49	9,73	10,04
Landes	3,74	5,54	3,07	5,46	7,05	7,12
Loir-et-Cher	6,32	13,13	5,79	9,45	9,27	8,23

	2009	2004	1999	1994	1989	1984
Loire	7,91	11,09	7,05	13,34	12,69	13,12
Haute-Loire	6,09	10,43	5,06	9,51	8,37	7,83
Loire-Atlantique	2,49	4,74	3,20	6,15	7,68	7,77
Loiret	6,72	12,49	6,04	11,37	11,80	10,19
Lot	3,68	5,76	2,68	4,48	6,64	5,16
Lot-et-Garonne	7,42	11,98	5,84	9,10	11,23	9,68
Lozère	5,08	6,60	3,17	6,20	7,99	6,70
Maine-et-Loire	2,73	5,61	3,69	6,09	6,77	7,17
Manche	6,14	9,74	4,48	7,06	7,84	6,78
Marne	7,56	11,28	6,85	12,08	12,22	11,15
Haute-Marne	9,33	14,97	8,16	12,91	11,98	10,66
Mayenne	3,18	5,38	3,69	6,15	6,11	6,23
Meurthe-et-Moselle	6,56	10,41	6,45	10,82	11,39	11,60
Meuse	8,06	13,60	7,09	11,44	10,76	10,94
Morbihan	4,00	7,13	5,06	8,24	9,79	9,14
Moselle	8,66	12,53	8,87	13,74	14,56	14,04
Nièvre	6,03	9,86	5,17	7,65	8,82	8,14
Nord	9,66	14,03	8,05	13,67	11,65	10,51
Oise	12,46	15,43	9,88	15,39	13,69	12,77
Orne	8,96	11,75	6,18	8,63	8,79	7,79
Pas-de-Calais	12,88	13,58	6,75	10,66	8,71	6,67
Puy-de-Dôme	3,76	6,75	3,54	7,04	7,18	7,98
Pyrénées-Atlantiques	3,38	5,12	3,17	6,42	8,89	8,09
Hautes-Pyrénées	4,52	5,82	3,07	5,72	7,77	6,70
Pyrénées-Orientales	10,04	12,36	7,20	14,80	18,67	15,87
Bas-Rhin	7,68	12,58	8,86	13,94	13,57	11,54
Haut-Rhin	8,76	14,21	7,99	14,25	13,76	13,92
Rhône	6,13	10,08	6,58	14,75	15,36	15,87
Haute-Saône	8,69	14,02	7,09	10,16	10,15	11,25
Saône-et-Loire	5,36	10,07	4,43	8,11	8,35	8,55
Sarthe	4,42	8,08	4,85	7,10	6,69	5,88
Savoie	6,63	9,64	4,74	10,50	11,25	11,37
Haute-Savoie	6,67	10,64	5,24	11,27	11,44	13,73
Paris	2,70	5,39	4,42	9,28	14,07	15,25
Seine-Maritime	8,60	10,79	6,07	11,82	9,46	8,39

	2009	2004	1999	1994	1989	1984
Seine-et-Marne	6,63	12,93	6,98	13,94	15,52	14,63
Yvelines	3,95	7,76	5,17	10,46	14,07	14,38
Deux-Sèvres	2,51	4,23	3,12	4,44	5,29	5,35
Somme	11,99	12,22	5,45	10,29	9,13	9,73
Tarn	6,37	8,76	5,00	7,89	10,66	9,66
Tarn-et-Garonne	7,39	10,77	5,83	8,64	11,20	9,73
Var	10,65	15,24	8,37	19,46	22,86	19,97
Vaucluse	12,11	18,16	8,82	16,59	17,75	16,44
Vendée	1,91	3,98	2,64	4,59	6,47	6,09
Vienne	3,66	6,49	3,63	6,29	7,10	6,53
Haute-Vienne	4,43	7,24	3,15	5,34	6,63	5,13
Vosges	8,19	13,44	7,80	11,07	10,67	10,99
Yonne	7,86	13,45	7,51	12,81	13,00	12,64
Territoire-de-Belfort	8,38	13,30	6,62	10,69	13,43	14,77
Essonne	4,64	9,30	5,39	10,84	13,56	12,43
Hauts-de-Seine	3,37	6,63	4,62	9,89	14,37	14,15
Saint-Denis	6,35	12,07	8,38	15,73	17,47	15,98
Val-de-Marne	4,55	8,69	5,69	11,03	14,52	13,91
Val-d'Oise	5,95	10,86	7,25	14,03	16,26	14,97

Les élections municipales

La France est un des Etats où le nombre de communes est le plus important. En 2008, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) recensait pas moins de 36 382 communes¹⁸. Il est dès lors quasi impossible de faire un bilan d'ensemble des forces, faiblesses et capacités de pénétration électorale d'un parti à l'occasion d'une élection municipale. Au surplus, le mode de scrutin prend trois formes différentes en fonction de la taille des communes.

Pour les municipalités de moins de 3 500 habitants, il s'agit d'un scrutin à deux tours fondé sur les votes exprimés pour les candidats des différentes listes en présence, sachant que le panachage est autorisé.

Pour les communes de 3 500 habitants ou plus, il s'agit d'un scrutin mixte à deux tours. La liste qui obtient la majorité absolue au premier tour ou qui arrive première au second emporte une « prime majoritaire » de 50% des sièges ; les 50 autres pour cent sont distribués à la proportionnelle. Dans l'hypothèse d'un second tour, un parti peut participer à une fusion de listes s'il a au moins remporté 5% des voix au premier et prendre part à ce second tour, s'il a recueilli 10% ou plus des voix exprimées.

¹⁸ <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/france-departements.asp?annee=2008>.

Enfin, pour les trois principales villes que sont Paris, Lyon et Marseille, l'élection s'opère dans des circonscriptions pour constituer des conseils de mairies d'arrondissements (huit à Marseille, neuf à Lyon et vingt à Paris) ; le conseil municipal de la ville étant constitué de la somme des élus des conseils d'arrondissement.

Pour esquisser un bilan de la pénétration électorale et politique du Front national aux élections municipales, nous avons réalisé un travail d'analyse sur les 284 communes de plus de 30 000 habitants en France ¹⁹. Pour l'essentiel, l'élection municipale n'est pas un scrutin aisé *a priori* pour le FN pour quatre raisons : a) il nécessite un niveau d'organisation à un échelon plus bas que pour les élections nationales ou régionales, qui suppose une implantation locale minimale ; b) il s'agit d'un scrutin à deux tours qui met une fois encore la question des alliances à l'avant-plan ; c) l'élection municipale a une dimension notabiliaire pour les partis installés, qui peut contrecarrer ou atténuer les dimensions nationales du scrutin et d) la prime majoritaire en sièges est de 50%. Le FN peut néanmoins bénéficier de deux effets institutionnels et politiques : a) le scrutin municipal peut receler des dimensions d'élections de deuxième ordre, plus favorables aux partis centrifuges ; b) par ailleurs, en dépit de la prime majoritaire et/ou des conditions de participation au deuxième tour, c'est néanmoins un scrutin de liste qui permet à l'organisation frontiste de pouvoir enlever des élus à ce type de scrutin. Quatre scrutins municipaux sont pris en considération : 1989, 1995, 2001 et 2008. Signalons néanmoins que dans les 284 communes que nous analysons, le Front national présente dix listes aux élections municipales de 1983 : à Nice, à Montpellier, dans les arrondissements 1, 11, 12, 13, 18, 19 et 20 de Paris et à Clermont-Ferrand. Souvent assimilée à une liste FN, la liste « Roubaix aux Roubaisiens », n'est pas formellement étiquetée Front national à ce scrutin. Même si la présence du FN est faible, le score de la liste conduite par Jean-Marie Le Pen dans le 20^e arrondissement de Paris avait néanmoins marqué : 11,26%.

Que retenir de la présence du FN aux quatre élections municipales considérées ? Les scrutins de 1989 et de 1995 attestent de la montée en puissance et du sommet électoral et politique du FN dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix. En 1989, le Front national est à même de présenter 192 listes, d'être présent dans 48 communes au deuxième tour et d'obtenir, dans les 284 cas étudiés, 255 conseillers municipaux. Au premier tour, il dépasse le cap des 20% dans huit communes : Perpignan (24,94%), Saint-Raphaël (24,45%), Dreux (22,22%), Cagnes-sur-Mer (22,19%), Mulhouse (21,08%), Antibes-Juan-les-Pins (21,06%), Sevran (20,99%) et Toulon (20,33%). Mais on relève aussi, parmi les principales villes de France, les 18,29% décrochés à Nice et les 15,04% à Aix-en-Provence. A l'échelle de Paris, Marseille et Lyon, le FN recueille respectivement 8,51%, 13,59% et 9,57%.

1995 marque le sommet de l'influence municipale du Front national. L'organisation frontiste dépose 233 listes dans les 284 communes considérées, est présente dans 129 deuxièmes tours et conquiert pas moins de 513 conseillers municipaux. De plus, le FN emporte les mairies de Toulon, ville de plus de 100 000 habitants, et de

¹⁹ Pour Paris, Lyon et Marseille, l'analyse est effectuée à l'échelle des circonscriptions comptabilisées comme une commune.

Marignane ²⁰. Au premier tour, le cap des 20% est atteint dans quarante-quatre communes (dont dix à plus de 30%) : Vitrolles (43,05%), Villefranche-sur-Saône (35,23%), Dreux (35,16%), Saint-Priest (34,47%), Marignane (33,50%), Perpignan (32,72%), Tourcoing (32,46%), Toulon (31,03%), Vaulx-en-Velin (31,02%), Mulhouse (30,52%), Les Mureaux (29,59%), Bondy (28,37%), Vénissieux (27,49%), Marseille 8 (27,46%), Saint-Dizier (26,72%), Salon-de-Provence (26,54%), Bourgoin-Jallieu (26,44%), Marseille 7 (26,28%), Stains (26,14%), Mantes-la-Jolie (25,56%), Marseille 2 (25,35%), Saint-Denis (24,43%), Le Blanc-Mesnil (24,39%), Roubaix (24,35%), Sevran (24,30%), Noisy-le-Grand (23,76%), Noisy-le-Sec (23,76%), Vallauris (22,95%), Maubeuge (22,81%), Avignon (22,31%), La Courneuve (21,74%), Livry-Gargan (21,55%), Marseille 6 (21,21%), Agde (21,15%), Villepinte (20,90%), Le Havre (20,77%), Marseille 5 (20,72%), Tremblay-en-France (20,57%), Hyères (20,54%), Fréjus (20,54%), Marseille 3 (20,49%), Marseille 1 (20,10%), Gennevilliers (20,07%) et Aulnay-sous-Bois (20,06%). A Paris, Marseille et Lyon, le score FN grimpe respectivement à 9,80%, 22,00% et 15,80%.

La présence et l'influence frontistes dans les municipalités françaises les plus importantes d'un point de vue démographique atteignent leur acmé en 1995. Aux deux scrutins suivants, le Front national enregistre, au contraire, un recul marqué puis sévère de son poids électoral et politique.

En 2001, le FN ne peut présenter que 121 listes, contre 233 en 1995 et 192 en 1989, et prendre part qu'à vingt deuxième tours. Le nombre de conseillers municipaux s'effondre : de 513 à 64 à peine sans compter les pertes de Toulon, de Marignane et de Vitrolles, qui avait été conquise lors d'une élection partielle. Le FN ne franchit la barre de 20% que dans une seule municipalité (à Tourcoing, 20,53%) et certains reculs sont spectaculaires. A Paris, Marseille et Lyon, le résultat se fixe à des niveaux très modestes : 3,41%, 7,31% et 6,95%.

Cet affaïssissement majeur s'amplifie en 2008. Le Front national ne présente des listes que dans soixante-quinze des communes étudiées et son résultat ne lui permet d'être présent au deuxième tour que dans deux cas : à Perpignan et dans le septième arrondissement de Marseille. Le FN est absent de la compétition dans des villes aussi importantes que Toulouse, Nantes, Rennes, Le Havre, Saint-Etienne, Grenoble... même à Mulhouse, où on l'a cru un temps capable un temps de mettre en difficulté le maire (alors socialiste) Jean-Marie Bockel. A Paris et Lyon, le FN obtient un résultat presque anecdotique avec 3,17% et 4,15%. A Marseille, avec 8,76%, il se redresse très légèrement compte tenu de la disparition du MNR de la compétition électorale. Dans ces conditions, son nombre de conseillers municipaux est ramené à sa plus simple expression : vingt. Malgré des intentions de vote prometteuses pour les présidentielles, Marine Le Pen aura fort à faire pour relancer son parti dans les communes françaises.

²⁰ Signalons aussi la conquête d'Orange, qui ne fait pas partie de l'échantillon. Voir J. VIARD, « Dire l'extrême droite aux affaires. Toulon, Orange, Marignane et Vitrolles – France » et A.-F. BAFUEL, « Toulon sous la chape du Front », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, A. REA (éd.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998.

Tableau 14. Le Front national et les élections municipales dans les communes de plus de 30 000 habitants

	<i>Pourcentage moyen dans les municipalités où le FN se présente</i>	<i>Participations</i>	<i>Participations au deuxième tour</i>	<i>Nombre de conseillers municipaux</i>
1989	8,81	192	48	255
1995	12,83	233	129	513
2001	6,75	121	20	64
2008	5,47	75	2	20

Le Front national et les seconds tours

Nous l'avons vu, le scrutin à deux tours pose problème au Front national et à ses adversaires. En 1997, plusieurs observateurs rapides ont ainsi attribué la victoire de la gauche au maintien du Front national dans 132 circonscriptions. En vérité, on peut à la suite de Perrineau douter que le Front national ait joué un « rôle décisif dans la défaite de la droite classique »²¹ en rappelant notamment que dans les 132 occurrences, il n'y a eu que 77 triangulaires dont 28 furent gagnées par un candidat de la droite parlementaire.

Dans cette partie, notre focale sera plus centrée sur le Front national lui-même et sur l'impact pour lui. Pour réaliser ce travail, nous nous sommes attaché à deux configurations.

La première est celle d'un mode de scrutin uninominal à deux tours. Nous sommes parti des élections législatives de 1988, 1993, 1997, 2002 et 2007 et des élections cantonales de 2011. La deuxième concerne les modes de scrutins plurinominaux à deux tours. Pour ce faire, nous avons pris en compte les élections régionales de 2004 et 2010 et les scrutins municipaux de 1989, 1995, 2001 et 2008 dans les 284 communes de plus de 30 000 habitants. Pour les scrutins uninominaux à deux tours, nous distinguons trois situations au deuxième tour : a) les duels droite-FN, b) les duels gauche-FN, c) les triangulaires gauche-droite-FN. Pour les élections municipales et régionales, sont seules concernées des triangulaires droite-gauche-FN.

Les duels

Dans 98 duels examinés, au plan législatif, le Front national progresse systématiquement au deuxième tour. Mais deux différences notables distinguent les duels gauche-FN des duels droite-FN. La première tient dans l'ampleur de la progression. Lorsque les candidats frontistes sont opposés à un candidat de gauche, leur progression est plus sensible. En moyenne, ils prennent 14,3 points de pour cent entre les deux tours contre 7,8 points dans le cas d'un duel droite-FN. Rapporté au score du premier tour, le score du FN progresse de 60,2% en cas de duels avec un candidat de gauche pour « seulement » 37,9% lorsque l'opposant est un candidat de droite. La deuxième concerne la mobilisation au deuxième tour. La démobilisation est bien plus nette dans les duels droite-FN que dans les duels gauche-FN. En moyenne, dans le premier cas, le

²¹ P. PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, p. 10.

nombre de bulletins valablement exprimés chute de 6 434 suffrages (13,6%) alors que dans le deuxième, le recul moyen n'est que de 1 077 voix (2,7%). Autrement dit, la progression absolue du FN dans les duels droite-FN est assez limitée, alors qu'elle est sensible dans les duels gauche-FN. Il semble donc qu'une partie non négligeable de l'électorat de droite accepte de se reporter sur un candidat FN en cas de duels gauche-FN même si d'autres s'abstiennent. On notera la situation spécifique de 1988 où l'on observe un surcroît de participation. Cela s'explique par la configuration politique. Les duels gauche-FN résultaient d'un accord de désistement avec la droite dans les Bouches-du-Rhône et, en partie, dans le Var. Le surcroît de mobilisation s'explique par une volonté de contrer ou, en partie, de valider cette approche. En revanche, la capacité du FN à élargir son audience est beaucoup plus faible quand il est opposé à un candidat de droite. De nombreux électeurs de gauche se réfugient dans l'abstention, le vote blanc et le vote pour le candidat de droite. Au demeurant, le FN n'a jamais remporté un duel quand il était opposé à un candidat de la droite parlementaire.

L'examen de la situation lors des dernières cantonales dévoile une configuration en phase avec nos observations mais néanmoins un peu différente. La comparaison doit être menée avec prudence dans la mesure où les scrutins ne revêtent pas la même signification aux yeux de plusieurs segments électoraux et ne génèrent pas le même niveau de mobilisation. Dans les deux types de duels, on observe aussi une augmentation du pourcentage du Front national au deuxième tour. Contrairement aux élections législatives la progression est de même ampleur : + 10,7 points de pour cent dans les duels droite-FN et + 10,5 points dans les duels gauche-FN. Le gain rapporté au score du FN au premier tour est sensiblement identique, respectivement + 42,4% et + 43,6%. Toutefois, les logiques de mobilisation diffèrent fortement. Dans les duels qui mettent aux prises des candidats de droite et du FN, la participation s'érode alors même qu'elle est déjà inférieure à celle observée aux élections présidentielles ou législatives. Le nombre de bulletins valables diminue de 3,1%. *A contrario*, dans les duels opposant un candidat de gauche et du FN, la participation grimpe. Le total de votes valables augmente de 5,3%. Cela signifie donc que l'accroissement en pourcentage de l'audience dans la première configuration tient dans une certaine mesure à l'affaïssement de la participation électorale alors que dans la deuxième, il est tangible en voix. Avec les nuances épinglées, ceci confirme les analyses des élections législatives. Le report sur le FN au deuxième tour semble beaucoup plus envisageable pour un électorat ayant voté à droite au premier tour.

Tableau 15. Le FN au 2^e tour aux élections législatives

	Score moyen 1 ^{er} tour	Score moyen 2 ^e tour	Delta	Gains/ pertes au 2 ^e tour	Sièges	Nombre moyen de suffrages exprimés aux 1 ^{er} et 2 ^e tours		Delta	N
<i>Duel gauche-FN</i>									
1988	27,78	45,61	+17,83	+64,18%	1	43 048	45 810	+2462	9
1993	23,26	42,35	+19,09	+82,09%	0	38 561	37 597	-964	5
1997	23,49	36,34	+12,85	+54,69%	0	39 588	38 393	-1195	24
2002	20,51	31,93	+11,42	+55,71%	0	37 064	32 095	-4970	8
2007	24,47	41,65	+17,18	+70,21%	0	43 281	41 072	-2209	1
<i>Total</i>	23,80	38,12	+14,32	+60,15%	1	39 790	38 713	-1077	47
<i>Duel droite-FN</i>									
1997	23,12	31,94	+8,82	+38,14%	0	47 190	42 873	-4317	31
2002	20,73	28,51	+7,78	+37,52%	0	46 753	37 037	-9716	20
<i>Total</i>	22,18	30,60	+7,78	+37,90%	0	47 018	40 584	-6434	51
<i>Triangulaire gauche-droite-FN</i>									
1988	21,24	12,15	-9,08	-43,73%	0	41 263	45 051	+3788	5
1993	22,43	21,69	-0,74	-4,32%	0	44 665	46 641	+1976	12
1997	22,63	17,94	-4,69	-20,71%	1	44 459	48 281	+3821	77
2002	21,25	19,24	-2,00	-9,43%	0	60 379	57 644	-2735	8
<i>Total</i>	22,43	18,20	-4,23	-19,85%	0	45 575	48 664	+3088	102
<i>Triangulaire droite-droite-FN</i>									
1993	19,88	24,86	+4,98	+25,06%	0	52114	45 786	-6328	2

Les triangulaires

Qu'en est-il des triangulaires les plus classiques : gauche-droite-FN ? La posture du Front national est à l'évidence plus délicate. Le parti pâtit d'un effet « vote utile » dans le cadre d'une participation électorale le plus souvent en hausse. D'un tour à l'autre, le FN perd en moyenne 4,2 points de pour cent avec un nombre de votes valables accru d'environ 3 100 suffrages (+ 6,8%). Dans un mode de scrutin uninominal, le FN a donc toutes les peines du monde à conserver tout son électorat du premier tour et à contrer l'argument du *vote utile*, souvent mobilisé par les candidats de la droite parlementaire. Prendre part au deuxième tour s'apparente plus à une action de chantage ou de déclinaison de son programme qu'à celle d'une possible conquête d'élus. Le FN n'a d'ailleurs jamais décroché un seul député dans le cadre de triangulaires.

Le scrutin cantonal de 2011 corrobore-t-il ces observations ? Il faut être prudent dans l'appréciation car on n'a recensé que sept triangulaires. Cela dit, les tendances sont confirmées. Entre les deux tours, le FN perd plus d'un point de pour cent avec une participation électorale accrue. Le Front national ne parvient donc pas à élargir son audience ou très peu en absolu dans le cadre d'un accroissement de la mobilisation des électeurs qui le met en difficulté. L'exemple du canton de Bouilly dans l'Aube illustre

cette difficulté. Au premier tour le candidat FN arrive en tête (34,56%) devant les candidats socialiste (33,59%) et UMP (31,85). Les trois mêmes candidats s'opposent au deuxième tour. Cette fois, le candidat PS (35,05%) devance les candidats FN (33,40%) puis UMP (31,85%) dans le cadre d'une participation ayant crû de 8 points tout en restant à un niveau modeste (56,8%). Ces données illustrent et confirment l'extrême difficulté que le FN a et aura pour obtenir des élus dans ce type de mode de scrutin.

Tableau 16. Le FN au 2^e tour aux élections cantonales de 2011

	Score moyen 1 ^{er} tour	Score moyen 2 ^e tour	Delta	Gains/pertes au 2 ^e tour	Nombre moyen de suffrages exprimés aux 1 ^{er} et 2 ^e tours		Delta	N
Duels D-FN	25,18	35,85	10,67	+ 42,37%	6 221	6 026	-195	133
Triangulaires D-G-FN	26,87	25,73	-1,14	-4,24%	3 574	3 936	362	7
Duels gauche-FN	24,04	34,52	10,48	+43,59%	6 328	6 663	335	262

Qu'en est-il pour les scrutins plurinominaux à deux tours ? Pour y répondre, nous nous sommes fondé sur les élections régionales de 2004 et 2010 et les municipales de 1989, 1995, 2001 et 2008. Rappelons qu'il s'agit de scrutins mixtes où la première liste (à la majorité absolue au premier tour) enlève une prime majoritaire (25% aux régionales et 50% aux municipales), le reste étant réparti à la proportionnelle. D'une manière générale, la dimension du *vote utile* semble (beaucoup) moins jouer. Aux régionales de 2004, avec une participation en hausse, le FN ne perd que 0,19 point de pour cent et en 2010, il progresse même de 1,92 ! Aux municipales de 1989 et de 1995, qui comprennent l'essentiel de nos cas d'études, le FN recule en pourcentage entre les deux tours mais de manière modeste (- 0,26 point et - 1,56 point) alors que la participation est également en hausse. Il semble donc que pour une partie de l'électorat FN au premier tour la pression à un vote utile induit des comportements différents aux élections législatives ou cantonales qu'aux élections municipales ou régionales. Dès lors qu'il peut décrocher des sièges, les performances du FN s'érodent peu ou pas du tout au deuxième tour dans les scrutins mixtes plurinominaux.

Tableau 17. Le FN au 2^e tour aux élections régionales et municipales

	Score moyen 1 ^{er} tour	Score moyen 2 ^e tour	Delta	Gains/pertes au 2 ^e tour	Nombre moyen de suffrages exprimés aux 1 ^{er} et 2 ^e tours		Delta	N
M. 1989	14,30	14,04	-0,26	-2,82%	28 886	29 808	922	48
M. 1995	17,78	16,22	-1,56	-8,78%	21 359	22 688	1 329	129
M. 2001	14,26	12,01	-2,25	-16,78%	22 762	24 225	1 463	20
M. 2008	12,04	9,06	-2,98	-24,76%	39 021	44 306	5 285	2
R. 2004	15,93	15,75	-0,19	-1,06%	1 167 890	1 246 128	78 238	17
R. 2010	13,35	15,27	1,92	14,38%	880 999	991 666	110 667	12

De Jean-Marie à Marine Le Pen : l'électorat du Front national a-t-il changé ?

Nonna MAYER

Depuis l'élection de Marine Le Pen à la présidence du Front national en janvier 2011, les intentions de vote en sa faveur pour l'élection présidentielle de 2012 s'envolent. Passées de 13% en novembre 2010 à quelque 20% en mai 2011 ¹, elles ont même un temps dépassé celles en faveur de Nicolas Sarkozy ². Si le spectre d'un « 21 avril à l'envers » semble pour l'instant s'éloigner, la candidate du FN reste dans le trio de tête de la course présidentielle, à un niveau jamais atteint par son père. Elle affiche clairement sa volonté d'élargir l'audience électorale du parti frontiste en le débarrassant de l'étiquette infamante d'extrême droite et de créer « un grand parti populaire », sur le modèle des formations populistes qu'incarnent le parti pour la liberté hollandais (PVV) ou l'Union démocratique du centre (UDC) suisse. L'infléchissement laïc et républicain de son discours, sa nouvelle tonalité sociale suffiront-ils ³ ? Dans quelle mesure Marine Le Pen peut-elle encore diversifier ses soutiens, vaincre

¹ Sondages TNS-Sofres/*Nouvel Observateur*/I-Télé, « Présidentielle 2012 : Intentions de vote », 4 vagues (20-21 août et 19-20 novembre 2010, 18-19 février et 20-21 mai 2011), échantillons nationaux représentatifs de l'ensemble de la population française âgée de 18 ans et plus (N = 1 000), méthode des quotas. On a calculé la moyenne des intentions de vote testées avec plusieurs configurations de candidature.

² Avec 23% des intentions de vote contre 21% pour Martine Aubry et Nicolas Sarkozy selon le sondage en ligne Harris Interactive pour *Le Parisien/Aujourd'hui en France*, 5-6 mars 2011 (échantillon de 1 347 individus issus de l'*access panel* Harris Interactive, représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, méthode des quotas).

³ Voir son discours au congrès de Tours (16 janvier 2011) où elle appelle de ses vœux un Etat fort et la restauration des services publics ou encore ses critiques de l'islam comme « absolument pas compatible » avec la laïcité car cette religion « confond le spirituel et le temporel ». Interview de Marine Le Pen sur LCP, Matinale du 28 janvier 2011.

les réticences des femmes jusqu'ici toujours moins portées que les hommes à voter Le Pen, rajeunir la base électorale d'un parti qui depuis 2002 attire en priorité les seniors ?

Ces questions s'inscrivent dans un débat plus large sur la dynamique électorale des droites dites populistes, radicales, ou extrêmes en Europe. Une première explication met en avant le recul du vote de classe. Dans toutes les sociétés post-industrielles, on observe un recul du « vote de clivage », structuré durablement par les appartenances sociales et religieuses, au profit d'un « vote sur enjeu », réactif à la conjoncture économique et à l'offre politique ⁴. On note en particulier, quelle que soit la manière de le mesurer, un déclin du vote préférentiel des ouvriers pour les partis de gauche et leur réaligement à droite. Ils seraient la clientèle privilégiée de ces nouvelles droites populistes ⁵. La seconde approche privilégie les valeurs, en particulier la diffusion des valeurs « post-matérialistes » d'ouverture et de tolérance, portées par le renouvellement générationnel et la hausse du niveau d'instruction, devenues la norme dans les sociétés occidentales. Si ces valeurs ont favorisé l'essor de nouvelles gauches et notamment des écologistes, elles auraient, à l'autre pôle du champ politique, suscité une réaction autoritaire, une « contre-révolution silencieuse » ⁶, prise en charge par ces nouvelles droites. Dans ce modèle, la variable clé n'est plus la classe, mais le niveau d'études. La « révolution éducationnelle » des années soixante constituerait un nouveau « moment critique », à l'instar de la révolution nationale puis de la révolution industrielle hier, opposant des groupes à haut niveau d'instruction, plus ouverts aux valeurs universalistes et libertaires, aux groupes à bas niveau d'instruction, plus enclins à les rejeter ⁷. Pour certains auteurs, l'éducation aujourd'hui, comme la classe hier, serait génératrice d'identité et de conscience de groupe, ainsi que de conflits intergroupes ⁸. Et au moment de voter, la dimension culturelle, sur l'axe autoritaire/libertaire, universaliste/communautariste, prendrait une importance accrue au détriment de la dimension économique (interventionnisme/libéralisme économique) qui structurait hier l'opposition gauche/droite et les conflits de classe. Daniel Oesch montre à partir de l'Enquête sociale européenne, en comparant les électeurs des droites populistes dans cinq pays, que la perception de l'immigration comme une menace pour leur identité est un facteur plus prédictif de leur vote que la menace économique qu'elle

⁴ Voir la réédition de l'ouvrage de référence par M. FRANKLIN, T. MACKIE, H. VALEN *et al.*, *Electoral change : response to evolving social and attitudinal structures in Western countries*, Colchester, ECPR Press, 2009 (1^{re} édition 1992).

⁵ D. HOUTMAN, P. ACHTERBERG, A. DERKS, *Farewell to the Leftist Working Class*, New Jersey, Transaction Publishers ; D. OESCH, « Explaining Workers' support for Right-wing Populist Parties in Europe. Evidence from Austria, Belgium, France, Norway, and Switzerland », *International Political Science Review*, 29/3, 2008, p. 349-373.

⁶ P. IGNAZI, « The silent counter-revolution. Hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe », *European Journal of Political Research*, 22/1, 1992, p. 3-34.

⁷ S. BORNSCHIER, *Cleavage Politics and the Populist Right : The New Cultural Conflict in Western Europe*, Philadelphia, Temple University Press, 2010.

⁸ R. STUBAGER, « Education-based group identity and consciousness in the authoritarian-libertarian value conflict », *European Journal of Political Research*, 48, 2009, p. 204-233.

représenterait pour leur emploi et leur protection sociale ⁹. La troisième perspective est centrée sur les effets de la mondialisation et de l'europanisation. Pour Kriesi et ses collègues, celles-ci sont en train de restructurer en profondeur l'espace électoral et partisan des démocraties européennes ¹⁰. En accroissant la compétition au niveau économique (ouverture des frontières), culturel (migrations et minorités ethniques) et politique (nouveaux acteurs transnationaux), la mondialisation génère des gagnants, ceux qui ont les qualifications nécessaires pour en bénéficier, cosmopolites et ouverts à l'international, et des perdants protectionnistes, repliés sur leur identité nationale, dans les secteurs exposés à main-d'œuvre non qualifiée. C'est sur ces « perdants », qu'ils le soient objectivement ou qu'ils se perçoivent comme tels, dressés contre le changement social, culturel et politique, que s'appuieraient en priorité les nouvelles droites populistes et xénophobes.

Ces trois approches sont complémentaires. Elles pointent toutes vers un brouillage des frontières gauche/droite, vers le rôle clé joué par la dimension culturelle et identitaire des clivages politiques, et vers l'attraction croissante exercée par ces droites dans des milieux populaires peu instruits et mal armés pour faire face à ces changements, à commencer par les ouvriers. Pour le vérifier, on dispose de deux types de données. Les enquêtes réalisées par le CEVIPOF permettent de suivre les évolutions et les permanences de l'électorat de Jean-Marie Le Pen sur les quatre scrutins présidentiels de 1988 à 2007 ¹¹. Bien que les personnes sondées soient généralement réticentes à déclarer leur choix pour un parti que la grande majorité des Français classent à l'extrême droite et considèrent comme « un danger pour la démocratie », électeurs et électrices déclarant un vote pour Le Pen sont plusieurs centaines à être représentés dans les échantillons de ces enquêtes. On peut les voir comme un miroir grossissant de cette population : la part des électeurs Le Pen qui assument ouvertement leur choix. Pour évaluer le potentiel électoral de Marine Le Pen, on s'appuiera sur deux enquêtes par sondage. La première explore l'image du Front national et de Marine Le Pen juste avant le congrès où elle succède à son père ¹². La seconde, effectuée début juillet 2011, porte sur le potentiel électoral de Marine Le Pen évalué par la méthode des

⁹ D. OESCH, « Explaining Workers' support for Right-wing Populist Parties in Europe ... », art. cit. et J. VAN DER WAAL, P. ACHTERBERG, D. HOUTMAN, W. DE KOSTER, K. MANEVSKA, « Some are more Equal than Others ; Economic Egalitarianism and Welfare Chauvinism in the Netherlands », *Journal of European Social Policy*, 20/4, 2010, p. 350-363.

¹⁰ H. KRIESI, E. GRANDE, R. LACHAT *et al.*, *West European politics in the age of globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008. Voir aussi les travaux précurseurs sur les « perdants de la modernisation » de H.-G. BETZ, in *Radical Right-wing populism in Western Europe*, New York, St Martin's Press, 1994, p. 27-35 et H. KITSCHOLT, A. MCGANN, *The Radical Right in Western Europe. A Comparative Analysis*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1995.

¹¹ Ces enquêtes portent sur des échantillons de plus de 4 000 individus représentatifs de la population métropolitaine inscrite sur les listes électorales et sont disponibles sur le site du Centre de données sociopolitiques de Sciences Po (<http://cdsp.sciences-po.fr/>). Les enquêtes de 1988, 1995 et 2002 sont en face à face, celle de 2007 au téléphone.

¹² Enquête « Baromètre d'image du FN » TNS-Sofres/Le Monde, Canal +, France Inter, en face à face, 3-4 janvier 2011, échantillon national représentatif des Français en âge de voter (N = 1 000). Je remercie Carine Marcé de m'avoir transmis ces données.

probabilités de vote. Les personnes interrogées se voient proposer une liste d'une vingtaine de personnalités et pour chacune doivent dire quelles sont les chances qu'elles votent pour elle, de zéro « aucune » à 10 « très fortes »¹³. Elles dessinent ainsi une carte de Tendre électorale, avec ses zones d'indifférence, d'hostilité et d'attraction, plus proche des préférences réelles de l'électorat. 36% de l'échantillon n'exclut pas totalement de voter pour Marine Le Pen (entre une et dix chances), 15% déclarent plus de cinq chances sur dix, chiffre qui donne une estimation de l'électorat potentiel de Marine Le Pen à une encablure du scrutin présidentiel. Ces enquêtes permettent d'explorer l'évolution du positionnement politique, des valeurs et du profil socioculturel des électeurs du Front national sur plus de vingt ans.

Un électorat très à droite

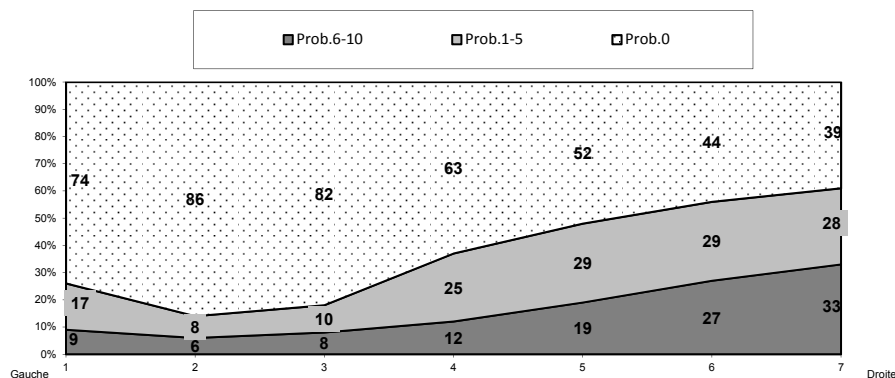
De 1988 à 2007, l'électorat du FN manifeste un net tropisme droitier. Plus une personne se classe à droite sur l'échelle gauche-droite, plus fortes sont les probabilités qu'elle vote pour ce parti. La proportion de votes Le Pen passe de moins de 10% chez celles qui se placent dans les trois premières cases de gauche à 40% (1995 et 2002) voire 60% (en 1988) dans la dernière, à l'extrême droite (fig. 1), avec une légère remontée au niveau de la case centrale de l'échelle, chez ceux qui refusent de choisir entre gauche et droite. En 2007, la question n'est pas directement comparable puisque l'échelle allait de 0 à 10, mais la courbe est identique, les intentions de vote pour le candidat du FN passant de 9-10% chez les électeurs classés dans les deux premières cases à 47 et 70% dans les deux dernières¹⁴.

L'électorat potentiel de Marine Le Pen en 2011 présente exactement le même tropisme (fig. 1). Sur une échelle gauche-droite allant de 1 à 7, la proportion des interviewés qui n'excluent pas de voter pour elle en 2012 (chances supérieures à zéro, en gris clair et gris foncé sur le graphique) passe de quelque 20% en moyenne dans les trois cases de gauche à 53% dans les trois cases de droite, et atteint 61% dans la dernière, à l'extrême droite. Tandis que la proportion de celles qui déclarent une probabilité supérieure à 5 sur 10 de voter pour elle (en gris foncé) passe de 8% dans les trois premières cases à 24% dans les trois dernières et 33% dans la dernière. Si les probabilités remontent un peu chez les répondants à l'extrême gauche (un quart n'exclut pas de voter pour elle), le poids total de la gauche dans l'électorat potentiel de Marine Le Pen, celui des personnes qui déclarent plus de cinq chances sur dix de voter pour elle, reste minoritaire comparé à celui du centre et surtout de la droite (respectivement 23%, 20% et 57% de cet électorat). Le clivage gauche-droite a de beaux restes.

¹³ Il s'agit d'une enquête TriElec, réseau associant des chercheurs du Centre d'études européennes de Sciences Po, de PACTE (IEP de Grenoble) et du Centre Emile Durkheim (IEP de Bordeaux), effectuée par TNS-Sofres, les 6-7 juillet 2011, au téléphone, sur un échantillon national représentatif des Français inscrits sur les listes électorales (N = 1 000), méthode des quotas.

¹⁴ Voir N. MAYER, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, 57/3-4, 2007, p. 429-445.

Figure 1. Probabilités de vote Marine Le Pen en 2012 par position sur l'échelle gauche-droite (%)



Source : Enquête TriElec 2011. Le graphique se lit ainsi : 86% des personnes qui se situent en position 2 sur l'échelle gauche-droite excluent totalement de voter pour Marine Le Pen (zone blanche), les autres (gris clair) ne l'excluent pas, dont 6% qui déclarent une chance supérieure à 5 (gris foncé).

Un électorat autoritaire et xénophobe

Très à droite, l'électorat Le Pen l'est aussi sur le plan des valeurs. Quelle que soit l'élection, il se distingue des autres par une vision « ethnocentrique » de la société, valorisant l'entre soi, méfiante à l'égard des « autres », qui va de pair avec une attitude répressive. Les lepenistes sont quasi unanimes à estimer qu'il y a « trop d'immigrés », qu'on ne se sent « plus chez soi » en France comme avant, et à souhaiter le rétablissement de la peine de mort (tableau 1). De 1988 à 2007, les écarts entre leur opinion et celle de l'ensemble de l'électorat sur ces questions varient entre 30 et 40 points de pourcentage. Alors que loin de se « droitiser », sur ces indicateurs, la société française continue à évoluer vers plus de tolérance et d'ouverture ¹⁵, l'électorat Le Pen est le seul à évoluer à contre-courant, ancré du côté du pôle autoritaire/fermé.

¹⁵ Depuis un an toutefois, une crispation xénophobe se dessine qui va à l'encontre des tendances observées à partir du sondage annuel de la CNCDH depuis 1990 (voir le rapport de N. MAYER, G. MICHELAT, V. TIBERJ, « Le racisme à l'heure de la crise », in COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*. 2009, Paris, La Documentation française, 2010, p. 102-123). Entre l'enquête de 2009 et celle de 2010 (décalée du 11 au 14 janvier 2011), après des années de baisse régulière, les proportions de personnes interrogées estimant qu'aujourd'hui en France, « on ne se sent plus chez soi comme avant » et qu'il y a « trop d'immigrés » ont augmenté de 9 points, tandis que l'approbation du « droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps » a chuté de 9 points également, durcissement confirmé par le Baromètre d'image TNS-Sofres de janvier 2011 par rapport à celui de 2010 (« trop d'immigrés » : + 6, « plus chez soi » : + 5).

Tableau 1. Evolution des opinions ethnocentriques et autoritaires dans l'électorat (%)

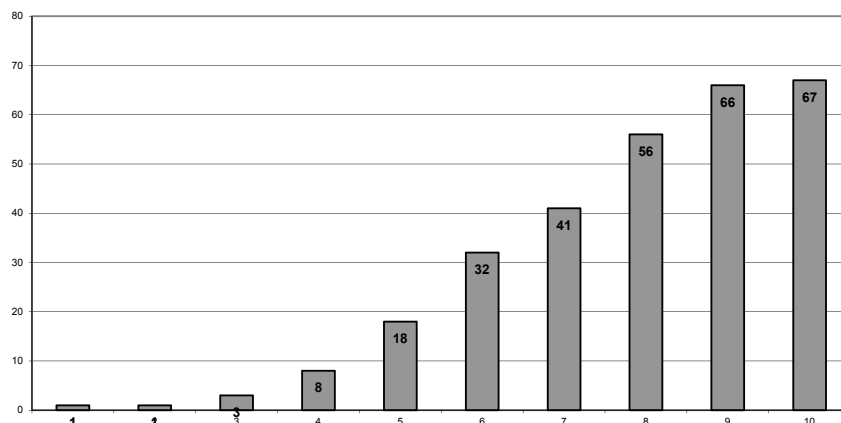
	<i>Electorat total</i>	<i>Electorat Le Pen</i>	<i>Ecart</i>
« Il y a trop d'immigrés en France »			
1988	65	95	+ 30
1995	74	97	+ 23
2002	65	97	+ 32
2007	56	90	+ 34
2011	51	91 (96)	+40
« On ne se sent plus chez soi comme avant »			
1988	49	78	+ 29
1995	57	87	+ 30
2002	55	84	+ 29
2007	48	80	+ 32
2011	43	82 (91)	+39
« Il faudrait rétablir la peine de mort »			
1988	65	95	+ 30
1995	56	86	+ 30
2002	51	85	+ 34
2007	41	75	+ 34
2011	30	59 (67)	+29

Enquêtes post-électorales Cevipof 1988 et 1995, vague 1 préélectorale du Panel électoral français 2002 et 2007. Pour 2011, il ne s'agit pas des électeurs Le Pen mais des personnes se disant d'accord avec les idées du FN (N = 213) et entre parenthèses, de celles déclarant avoir voté Le Pen au 1^{er} tour des présidentielles de 2007 (N = 55) (Enquête TNS-Sofres « Baromètre d'image du FN », janvier 2011).

Le fait que Marine Le Pen reprenne en main les destinées du parti n'y change rien, cet écart demeure. On ne dispose pas d'enquête permettant de croiser directement ces opinions avec des intentions de vote pour Marine Le Pen en 2012. Mais le Baromètre d'image du FN de janvier 2011 permet de le faire indirectement, pour les électeurs qui sont dans la sphère d'influence du FN. Quand on prend comme indicateur du potentiel électoral du FN en 2011 les personnes qui disent adhérer aux idées défendues par le FN, elles se démarquent du reste de l'échantillon par l'approbation massive à la réponse ethnocentrique/autoritaire aux trois questions. L'écart est encore plus marqué chez celles qui déclarent avoir voté Le Pen en 2007 (tableau 1).

Les réponses à ces trois questions, étroitement corrélées entre elles, permettent de construire une échelle d'ethnocentrisme autoritaire, graduée de 1 pour les personnes qui ne donnent jamais la réponse intolérante à 10 pour celles qui la donnent toujours. Le score présidentiel de Jean Marie Le Pen, aux quatre scrutins considérés, suit très exactement le niveau des notes sur cet indicateur. En 2011, il en va de même, les trois questions, comme les années précédentes, permettent de construire une échelle d'attitude ¹⁶, et l'adhésion aux « idées du FN » augmente de 66 points selon que la personne a un score bas ou élevé d'ethnocentrisme autoritaire (fig. 2).

¹⁶ Alpha de Cronbach 0,81 (sans réponses exclus).

Figure 2. Adhésion aux idées du FN en 2011 selon le niveau d'ethnocentrisme autoritaire (%)

Source : « Baromètre d'image du FN » TNS-Sofres, janvier 2011.

L'enquête permet également d'explorer plus à fond ces « idées » qui attirent au FN, ainsi que le poids respectif des enjeux culturels et économiques, avec des questions plus concrètes sur la sortie de l'euro, sur l'islam, sur la préférence nationale en matière d'emploi, la justice, la police.

Tableau 2. Adhésion aux idées du FN et opinions envers l'immigration, la sécurité, l'UE

Degré d'accord : tout à fait, plutôt, plutôt pas, pas du tout	R
On accorde trop de droits à l'islam et aux musulmans en France	0,50
Il y a trop d'immigrés en France	0,49
On ne se sent plus vraiment chez soi en France	0,46
Il faut rétablir la peine de mort	0,39
Il faut donner beaucoup plus de pouvoir à la police	0,31
La justice n'est pas assez sévère avec les petits délinquants	0,31
On ne défend pas assez les valeurs traditionnelles en France	0,30
En matière d'emploi, pensez-vous qu'on doit donner la priorité à un Français sur un immigré en situation régulière/il n'y a pas de raison de faire la différence entre un Français et un immigré en situation régulière	0,23
Il faut supprimer l'euro et revenir au franc	0,20

Corrélations bivariées mesurées par le R de Pearson.

Une analyse de corrélation (tableau 2) montre que l'adhésion aux idées du FN en 2011 renvoie d'abord à des préoccupations identitaires, au rejet de l'immigration, de l'islam et de la présence étrangère (trois premiers items). Ensuite viennent des enjeux sécuritaires, une demande de répression accrue (peine de mort, justice, police) ainsi que l'attachement aux « valeurs traditionnelles ». Les enjeux explicitement économiques, qu'il s'agisse de la priorité à l'emploi pour les nationaux ou du retour au franc, viennent en dernier. La préférence nationale en matière d'emploi, pourtant au cœur du programme du FN, est de plus en plus rejetée par les Français. En 1991, 45% des sondés étaient pour, 51% contre ; aujourd'hui, les proportions sont passées

à 19% et 78%, quasi inchangées depuis décembre 2005. Une analyse de régression logistique prenant l'adhésion aux idées du FN comme variable dépendante et les réponses à ces neuf questions comme variables prédictives de cette adhésion montre que, toutes choses égales par ailleurs, quatre d'entre elles seulement ont un impact statistiquement significatif dont deux se démarquent nettement : le sentiment qu'il y a trop d'immigrés, et que l'islam et les musulmans sont des privilégiés. Ensuite à un moindre degré vient la volonté de rétablir la peine de mort (voir les détails en annexe 1).

L'effet protecteur du diplôme et du genre

Si la composition socio-professionnelle de l'électorat Le Pen varie selon l'élection, en revanche il a deux traits constants : il attire proportionnellement plus les électeurs moins instruits, et il compte plus d'hommes que de femmes.

Tableau 3. Sociologie des votes Le Pen au premier tour des présidentielles (1988-2012 (%))

	<i>Prés1988</i>	<i>Prés1995</i>	<i>Prés2002</i>	<i>Prés2007</i>	<i>Prés2012 ?</i>
Ensemble	15	15	17	11	15
Sexe					
Hommes	18	19	20	12	15
Femmes	11	12	14	9	14
Age					
18-24 ans	14	18	13	10	18
25-34 ans	15	20	17	10	9
35-49 ans	15	16	18	11	16
50-64 ans	14	14	20	12	17
65 ans et plus	16	10	15	9	13
<i>Prof. interviewé</i>					
Agriculteur	10	10	22	10	-
Patron	19	19	22	10	24
Cadre, prof. intellectuelle	14	4	13	7	5
Profession intermédiaire	15	14	11	5	11
Employé	14	18	22	12	15
Ouvrier	17	21	23	16	28
<i>Niveau d'études</i>					
Primaire	15	17	24	13	22
Primaire supérieur	17	20	21	13	20
Bac	13	12	15	8	17
Bac + 2	10	13	11	3	13
Supérieur	9	4	7	4	5

Enquêtes Cevipof 1988, 1995 ; Panel électoral français 2002 et 2007, vague 1 et enquête TriElec juillet 2011 (probabilités de vote pour Marine Le Pen supérieures à 5 sur 10). Chômeurs et retraités sont reclassés en fonction de la dernière profession exercée. De 1988 à 2002, le niveau d'études est repéré par le « dernier diplôme obtenu », en 2011 par le « niveau d'études atteint », les proportions ne sont donc pas directement comparables ¹⁷.

¹⁷ Recodage : Primaire/ Secondaire jusqu'à la 3^e, technique court/2^e, 1^{re}, terminale, niveau bac ou brevet professionnel/ Bac +2/Bac +3 ou 4/Bac +5.

Le niveau d'études

Les attitudes ethnocentriques et sécuritaires sont très liées au niveau d'instruction. Faire des études ouvre sur le monde, fait découvrir d'autres cultures, apprend à penser de manière autonome et sans préjugés. Inversement, dans une société où l'éducation a de plus en plus d'importance, où l'objectif affiché est d'amener au bac 80% d'une classe d'âge, échouer à cet examen ou être orienté au préalable vers des filières courtes perçues comme des voies de garage, voue aux petits boulots ou au chômage, génère un ressentiment auquel le vote FN peut servir d'exutoire ¹⁸. Le Pen réussit toujours mieux chez les moins diplômés (tableau 3), réceptifs au côté simple et tranché de son discours, qui fait des immigrés la cause unique de leurs problèmes et prône la manière forte pour les résoudre. De 1988 à 2002, le score lepeniste double selon qu'on est bachelier ou non ; en 2007, il triple presque, passant de 5 à 13%. Inversement, il atteint ses *minima* chez les travailleurs intellectuels, enseignants, étudiants, professions de l'information, de l'art et du spectacle. Il y a bien sûr aussi une version intellectuelle et sophistiquée du vote Le Pen, associée à un capital culturel élevé, mais elle est minoritaire ¹⁹.

L'électorat de Marine Le Pen sur ce plan ressemble exactement à celui de son père. Les chances de voter pour elle en 2012 varient en raison inverse du niveau d'études, allant de 22% chez les personnes qui n'ont pas dépassé l'enseignement primaire à 5% chez celles qui ont fait au moins trois ans d'études après le bac. Et plus on est jeune, plus le niveau d'études introduit des différences. L'écart atteint un maximum de 21 points chez les moins de 25 ans, où le soutien potentiel à Marine Le Pen passe de 10% chez ceux qui continuent leurs études après le bac à plus de 30% chez ceux qui les ont arrêtées, tandis qu'il s'efface complètement à partir de 65 ans (tableau 4).

Tableau 4. Probabilité (6 sur 10) de voter Marine Le Pen en 2012 par niveau d'études (%)

<i>Niveau d'études atteint</i>	<i>18-24 ans</i>	<i>25-34 ans</i>	<i>35-49 ans</i>	<i>50-64 ans</i>	<i>65 ans +</i>
Jusqu'en terminale	31 (32)	20 (50)	23 (142)	21 (180)	13 (163)
Au-delà du bac	10 (50)	2 (84)	9 (139)	10 (139)	13 (96)
Ecart	-21	-18	-14	-11	0

Enquête TriElec, juillet 2011. Entre parenthèses, les effectifs qui sont les bases des pourcentages.

¹⁸ Pierre Bourdieu et Philippe Champagne, dans *La misère du monde* (Paris Seuil, 1993, p. 598-603), ont évoqué la révolte de ces jeunes de milieux défavorisés, décrits comme des « exclus de l'intérieur ».

¹⁹ Voir N. MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002, p. 84-86 ainsi que les travaux sur le « racisme des élites », par exemple W. RUTH, T.A. VAN DIJK (éd.), *Racism at the top. Parliamentary discourse on ethnic matters in 6 European states*, Klagenfurt, Drava Verlag.

Le genre

L'autre constante est la sous-représentation des femmes dans l'électorat lepeniste, comme pour les autres droites populistes européennes (tableau 3)²⁰. Les catholiques se montrent plus religieuses que les hommes du même âge et plus sensibles au message de tolérance des Évangiles, au nom desquels les évêques de France ont plusieurs fois solennellement condamné les positions du FN. Les plus jeunes rejettent massivement le modèle traditionnel de la famille véhiculée par le parti. Chez les hommes au contraire, le soutien au FN augmente en fonction de leur degré de résistance à l'émancipation féminine et notamment à la parité. L'accession de Marine Le Pen à la présidence du parti lepeniste peut-elle changer les choses ? C'est une femme, jeune, plus ouverte sur les questions de société (avortement, homosexualité, mariage) qui présente le message du FN sous une forme moins brutale que son père. Elle pourrait le faire mieux passer auprès d'électorats qui paradoxalement rejettent le FN mais se montrent autant et parfois plus que les hommes sensibles aux questions d'immigration et de sécurité²¹.

Les sondages existants donnent des réponses contrastées. Dans le Baromètre sur « L'image du FN » de janvier 2011, les femmes sont toujours moins nombreuses à se dire d'accord avec les idées défendues par le FN (20% contre 25%) et plus enclines à voir dans ce parti un danger pour la démocratie (60% contre 52%). En termes de potentiel électoral en revanche, la différence semble s'estomper : un point sépare les électrices des électeurs déclarant de bonnes chances (plus de 5) de voter pour elle en 2012 (tableau 3). Toutefois quand on mesure l'impact du sexe à âge, niveau d'études, revenu et positionnement politique comparables, il subsiste un effet du genre : les femmes continuent à moins voter pour le FN, surtout les jeunes. On le voit mieux quand on oppose les personnes qui ne voteraient en aucun cas pour elle à celles où cette probabilité n'est pas nulle (de 1 à 10). Les chances de voter Marine Le Pen sont toujours plus faibles chez les femmes, sauf chez les plus de 64 ans, et l'écart avec les hommes atteint un maximum de 9 points chez les moins de 25 ans (tableau 5).

Tableau 5. Probabilités prédites de voter Marine le Pen selon l'âge et le sexe (%)

	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +
Hommes	33	26	35	40	42
Femmes	25	20	29	36	44
Ecart	- 8	- 6	- 6	- 4	+ 2

Probabilités de vote Le Pen (de 1 à 10 chances) prédites par un modèle de régression logistique en les contrôlant par âge, sexe, niveau d'études et de revenus et placement sur l'échelle gauche-droite.

²⁰ H.-G. Betz le premier, in *Radical Right-wing Populism...*, *op. cit.*, p. 142-146. Voir aussi sur les facteurs explicatifs du rapport différent des hommes et des femmes à ces partis, E. GIDENGIL, M. HENNIGAR, A. BLAIS, N. NEVITTE, R. NADEAU, « Explaining The Gender Gap in Support for the New Right. The case of Canada », *Comparative Political Studies*, 38/10, 2005, p. 1171-1195.

²¹ Voir M. SINEAU, « Les paradoxes du *gender gap* à la française », in B. CAUTRÈS, N. MAYER (éd.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 207-252.

Un électorat de plus en plus ouvrier

« L'électeur type » est un mythe. Dès ses premiers succès, en 1983-1984, le FN a trouvé des soutiens dans toutes les catégories socio-professionnelles, Mais certaines lui sont plus acquises que d'autres, et ces affinités varient selon l'élection. Aux européennes de 1984, le FN trouve ses meilleurs appuis dans une bourgeoisie de droite, catholique, aisée, exaspérée par l'arrivée des « socialo-communistes » au pouvoir. A partir de 1986, elle retourne au vote utile RPR-UDF. Le FN progresse alors chez les petits commerçants et artisans, la fraction la plus populaire de l'électorat de droite, inquiète pour son avenir. 19% de leurs voix sont allées à Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 1988 (tableau 3). Ensuite, il progresse dans les milieux populaires, déçus par la gauche. Au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, c'est chez les ouvriers que le candidat du FN fait son meilleur score, de 21% dans l'enquête Cevipof à 35% dans certains sondages. Le 21 avril 2002, il perce dans le monde rural, inquiet d'une contagion des problèmes sécuritaires dans les zones périurbaines. Le score de Le Pen double chez les agriculteurs : il passe de 10% à 22% d'un scrutin présidentiel à l'autre, soit un niveau comparable désormais à celui qu'il atteint chez les petits patrons de l'industrie et du commerce, les employés et les ouvriers (tableau 3). Quand le 22 avril 2007 Jean-Marie Le Pen recueille à peine plus de 10% des suffrages exprimés, une partie de son électorat lui préférant Nicolas Sarkozy, c'est chez les ouvriers qu'il résiste le mieux : 16% expriment l'intention de lui porter leurs suffrages. C'est un score certes inférieur à celui de la candidate socialiste et du candidat de l'UMP (26% des voix ouvrières chacun) également inférieur, de peu, à celui du candidat centriste, François Bayrou (17%), mais nettement plus élevé que sa moyenne nationale. La fuite des indépendants et des salariés non ouvriers, ajoutée à la plus grande fidélité des ouvriers, a renforcé mécaniquement le caractère populaire de l'électorat lepeniste du 22 avril. Si l'on prend en compte la profession individuelle, en reclassant les chômeurs et les retraités en fonction de la dernière profession exercée, les ouvriers représentent 39% de l'électorat Le Pen, comparés à 31% en 1995 et 26% en 2002. Si on prend en compte la profession du chef de ménage, incluant ainsi des personnes qui ne sont pas nécessairement ouvrières elles-mêmes, mais qui vivent avec un père, une mère, un conjoint ouvrier, la proportion des ouvriers dans l'électorat Le Pen atteint 46%, un niveau comparable à celui de la candidate de Lutte ouvrière, Arlette Laguiller (47%).

L'électorat potentiel de Marine le Pen ne présente pas à cet égard de profondes différences avec celui de son père, sinon qu'elle progresse encore dans les milieux populaires et tout particulièrement chez les ouvriers. Dans le Baromètre TNS-Sofres « Image du FN » de janvier, les ouvriers apparaissent systématiquement plus acquis à la thématique du Front national, les écarts les plus forts concernant les sentiments que les immigrés sont trop nombreux (17 points de plus que la moyenne) et qu'on n'est plus chez soi en France (+ 17 également) (tableau 6). Quant aux intentions de vote des ouvriers à l'horizon 2012, certains sondages en avril 2011 créditaient Marine Le Pen d'un score record de 36%, loin devant Dominique Strauss-Kahn (17%), Martine Aubry (16%), Ségolène Royal, François Hollande ou (15%) et devant Sarkozy (15%)²²

²² Sondage Ifop/Paris Match/Europe 1, par téléphone les 20 et 21 avril auprès d'un échantillon de 911 personnes de 18 ans et plus issues des listes électorales, selon la méthode des quotas.

(tableau 3). Si l'on s'en tient aux probabilités de voter pour elle, c'est encore chez les ouvriers qu'elles sont les plus élevées (28% de chances supérieures à 5 contre 15% en moyenne dans l'échantillon) (tableau 3).

Tableau 6. Adhésion aux idées du FN en 2011 par profession (%)

Profession de l'interviewé	Tradition	Justice	Immigrés	Islam	Police	Chez soi	Euro	Peine de mort	Idées FN	Préf. nat.
Ensemble	72	68	54	54	51	44	36	31	23	20
PCA	75	74	67	63	52	45	32	27	34	17
cs, prof. intell.	54	54	32	33	26	21	9	15	9	9
Pr. intermédiaires	69	62	44	48	46	33	27	21	19	12
Employés	76	73	57	56	58	49	44	36	22	20
Ouvriers	81	76	71	68	60	61	49	43	33	29
Ecart ouvrier à la moyenne	+9	+8	+17	+14	+9	+17	+13	+12	+10	+9

TNS-Sofres/Le Monde, Canal +, France Inter, face à face, 3-4 janvier 2011, N = 1 000.

Incontestablement, le FN progresse dans l'électorat ouvrier. C'est encore plus net si au lieu de se contenter des niveaux de pourcentage des votes exprimés en faveur de Le Pen, on calcule les *odds ratio*, c'est-à-dire le rapport de chances des ouvriers, opposés aux non-ouvriers, de voter pour lui plutôt que pour tous les autres candidats. Au premier tour du scrutin présidentiel de 1988, l'*odds ratio* est de 1,3. Aux premiers tours de 1995 et de 2002, il avoisine 1,6 et au second tour de 2002, 1,9. En 2012, il atteint 2,6 si l'on retient comme indicateur le potentiel électoral de Marine Le Pen (chances déclarées de voter pour elle supérieures à 5 sur 10)²³, ce qui signifie que les probabilités qu'un ouvrier vote pour elle sont plus de deux fois supérieures à celles d'un non-ouvrier.

Il ne faudrait pas pour autant exagérer l'audience lepeniste dans ce milieu. Les ouvriers sont le groupe socio-professionnel où les taux de non-inscription sur les listes électorales et d'abstention sont traditionnellement les plus élevés²⁴. Si on recalcule les scores de Le Pen par rapport à la population inscrite et non par rapport à celle qui exprime un suffrage, le 21 avril 2002, c'est l'abstention qui arrive en tête chez les ouvriers (31%), suivie par les votes pour la gauche (29%, écologistes inclus) et pour la droite classique (22%), bien avant ceux pour Jean-Marie le Pen (16%). Par ailleurs il faut se demander quels ouvriers votent Le Pen. La désindustrialisation et la crise ont profondément changé la nature et les conditions du travail dans ces professions,

²³ *Odds ratio* calculés sur données non pondérées.

²⁴ Voir F. HÉRAN, « Voter toujours, parfois... ou jamais », in B. CAUTRÉS, N. MAYER (éd.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 354-355 et C. BRACONNIER, J.-Y. DORMAGEN, B. VERRIER, *Non inscrits mal inscrits et abstentionnistes. Diagnostic et pistes pour une réforme de l'inscription sur les listes électorales*, Paris, La Documentation française, 2007.

fragmenté le milieu. Le modèle de l'ouvrier qualifié, dans la grande industrie, habitant en cités, organisé et syndiqué, a vécu. Aujourd'hui plus de deux ouvriers sur cinq travaillent dans le secteur tertiaire, comme chauffeurs, manutentionnaires ou magasiniers, ou dans les services marchands en plein essor (intérim, nettoyage), dans des situations d'isolement et de précarité propices au développement d'un vote extrémiste. Il se développe un prolétariat de service peu qualifié où la frontière entre employé et ouvrier devient floue²⁵. Or les nomenclatures socio-professionnelles en vigueur, notamment celle de l'INSEE, utilisées dans les enquêtes, ne permettent pas vraiment de prendre en compte ces différences²⁶.

Enfin, le fait que les ouvriers ont été longtemps la clientèle privilégiée de la gauche tend à faire oublier qu'il y a toujours eu des ouvriers de droite. Aux débuts de la ve République par exemple, un ouvrier sur trois vote gaulliste, proportion qui atteint 42% au premier tour de l'élection présidentielle de 1965, soit un point seulement sous le niveau national²⁷. A cet égard, le cas des ouvriers votant Le Pen en 2007 est intéressant. C'est un électorat ouvrier mais qui se classe majoritairement à droite, soit parce qu'il n'a jamais été de gauche, soit parce qu'il ne l'est plus²⁸. Sur 100 ouvriers qui ont l'intention de voter pour Le Pen le 22 avril 2007, 43% se disent « plutôt de droite », 41% « ni de gauche ni de droite » ou refusant de répondre, et 16% seulement « plutôt de gauche », alors que chez les autres ouvriers, ces proportions sont respectivement de 24%, 35% et 41%. En 2011, quand on demande aux personnes interrogées non de se définir mais de se classer sur une échelle gauche-droite en sept cases, 61% des ouvriers susceptibles de voter pour Marine Le Pen se classent au centre ou à droite (respectivement 14% et 46% contre 40% à gauche), alors que chez les ouvriers qui n'envisagent pas de voter pour elle, les proportions s'inversent : 58% se classent à gauche (contre 19% au centre et 23% à droite).

Un modèle prédictif du vote Le Pen

Il ne suffit pas de détailler les grands facteurs explicatifs du vote Le Pen, encore faut-il isoler leurs effets respectifs en tenant compte des interactions éventuelles qui s'établissent entre eux, pour construire un modèle prédictif d'un tel choix. C'est ce que permet de faire une régression logistique prenant comme variable dépendante le fait de ne pas exclure de voter pour Marine Le Pen en 2012 (chances supérieure à zéro) et comme variables indépendantes le sexe, l'âge, le niveau d'études atteint, le revenu mensuel du foyer par unité de consommation et le placement sur l'échelle gauche-droite. La modalité de référence, par rapport à laquelle sont calculés les coefficients, est une femme, entre 35 et 49 ans, qui a fait des études secondaires mais pas au delà

²⁵ T. AMOSSÉ, O. CHARDON, « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Economie et statistique*, 393-394, 2006, p. 203-227.

²⁶ D. OESCH, *Redrawing the class map. Stratification and institutions in Britain, Germany, Sweden and Switzerland*, New York, Palgrave/ McMillan, 2006.

²⁷ J. CHARLOT, *Le phénomène gaulliste*, Paris, Fayard, 1970, p. 75.

²⁸ Sur la « droitisation » ouvrière, voir F. GOUGOU, « Les mutations du vote ouvrier sous la ve République », *Nouvelles Fondations*, 1/5, 2007, p. 15-20 et « La droitisation du vote des ouvriers en France », in J.-M. DE WAELE, M. VIEIRA (éd.), *La droitisation de la classe ouvrière ?*, Paris, Economica, 2011.

du bac, avec un revenu situé dans le troisième quartile (revenu mensuel du foyer par unité de consommation) et qui se situe au centre sur l'échelle gauche-droite (refus de répondre reclassés avec la position centrale). L'analyse montre que seules trois variables exercent un effet statistiquement significatif sur le vote potentiel pour Marine Le Pen en 2012 : le genre, et plus encore le niveau d'études et la position politique (annexe 2). « Toutes choses égales par ailleurs », les électrices soutiennent moins la candidate du FN que les électeurs, les personnes qui ont fait des études au delà du bac moins que celles qui les ont arrêtées avant, et celles qui se classent à gauche (trois premières cases de l'échelle) moins que toutes les autres. Les probabilités prédites par le modèle d'envisager de voter Marine Le Pen passent de 33% chez les femmes à 37% chez les hommes, de 7% chez les répondants qui ont un niveau de 3^e cycle à 59% chez ceux qui n'ont pas dépassé le niveau d'études primaires, et atteignent 56 et 60% chez ceux qui se situent dans les deux dernières cases de l'échelle gauche-droite contre respectivement 25%, 11% et 18% dans les trois premières cases. Un positionnement à l'extrême gauche a sans doute une dimension protestataire qui accroît légèrement les probabilités de voter pour la candidate par rapport à un positionnement de gauche ou de centre gauche, mais bien en dessous du niveau observé au centre (37%) et au centre droit (47%). En revanche, ni le revenu ni l'âge, une fois leurs effets contrôlés par ceux des autres variables, n'expliquent ce vote. Contrairement à ce que l'on observait lors de l'élection présidentielle de 1995, où l'âge avait un effet significatif, on n'observe pas pour l'instant de dynamique générationnelle en faveur de Marine Le Pen. Et la situation économique des personnes interrogées ne compte pas, c'est le niveau d'études qui est déterminant.

L'électorat de Marine le Pen, pour l'instant, présente beaucoup de ressemblances avec celui de son père, comme avec celui des autres droites extrêmes, radicales ou populistes européennes. Ce sont les mêmes variables qui rendent compte de leur attraction électorale malgré leur diversité, malgré des histoires et des cultures politiques très différentes. Les électeurs du Vlaams Belang flamand, du parti de la liberté autrichien, du parti du peuple danois ou de l'Union des démocrates du centre suisse révèlent le même tropisme droitier, le même syndrome d'attitudes ethnocentristes autoritaires, la même focalisation anti-immigrés, qui trouve une seconde jeunesse dans un combat contre l'islam, la même surreprésentation des hommes, des personnes peu diplômées et des milieux ouvriers et populaires ²⁹.

Mais le succès de ces partis ne dépend pas seulement des caractéristiques de la demande, il dépend aussi de celles de l'offre qu'ils incarnent, de leur capacité (organisation, leadership, programme, communication) à occuper ce créneau et à adapter leur discours. Aujourd'hui, ceux qui ont le vent en poupe, sur le modèle du parti de la liberté de Geert Wilders ou du parti du progrès norvégien, sont des formations dites « populistes » à défaut d'autre terme approprié, qui n'ont pas de filiation avec les extrêmes droites des années trente, aucune nostalgie du nazisme,

²⁹ Voir D. OESCH, « Explaining workers's support for right-wing populist parties in Western Europe : Evidence from Austria, Belgium, France, Norway, and Switzerland », art. cit. et E. IVARSFLATEN, « What unites Right-Wing Populists in Western Europe ? Reexamining Grievance Mobilization Models in Seven Successful Cases », *Comparative Political studies*, 41/3, 2008, p. 3-23.

qui mènent le combat contre l'islam au nom de valeurs libérales : égalité des femmes, laïcité, droits des minorités sexuelles, liberté de la presse. C'est un mélange inhabituel qui leur permet d'élargir leur base électorale. Dominique Reynié utilise à cet égard l'expression de « populisme patrimonial », qui présente ces libertés comme faisant partie du patrimoine de valeurs occidentales menacé par l'islam, le multiculturalisme et la mondialisation ³⁰.

Le FN est donc aujourd'hui à un tournant. Marine Le Pen a entrepris de le rénover, adaptant son discours de manière à ce qu'il choque moins. Certes, le cœur de son programme reste la dénonciation de l'immigration comme menace économique, sécuritaire et culturelle. Certes, elle défend toujours la « préférence nationale », version française du *Welfare chauvinism*, visant à réserver les emplois, les aides, les logements, aux Français. Mais elle présente ses idées autrement, au nom de la défense des valeurs républicaines et de la laïcité, au nom des valeurs féministes et tolérantes que l'islam bafouerait. Si elle parvient à s'imposer contre son père et contre les militants attachés à l'extrême droite traditionnelle, elle pourrait, à terme élargir l'audience du FN notamment dans l'électorat féminin.

³⁰ D. REYNIÉ, *Populismes : la pente fatale*, Paris, Plon, 2011, p. 128 et s.

Annexe 1. Régression logistique sur les valeurs

	<i>B</i>	<i>S.E.</i>	<i>Wald</i>	<i>Sig.</i>	<i>Exp(B)</i>
Valeurs traditionnelles	,178	,157	1,287	,257	1,195
Trop d'immigrés	,710	,179	15,708	,000	2,034
Rétablir la peine de mort	,243	,109	5,013	,025	1,275
On ne se sent plus chez soi	,299	,158	3,600	,058	1,349
Renforcer la police	-,020	,137	,021	,884	,980
Justice pas assez sévère	,079	,154	,263	,608	1,082
Trop de droits pour l'islam et les Musulmans	,857	,167	26,334	,000	2,357
Supprimer l'euro	,018	,100	,031	,860	1,018
Préférence nationale pour l'emploi	,255	,249	1,042	,307	1,290
Constante	-3,910	,479	66,739	,000	0,20

Données : Baromètre d'image du FN TNS-Sofres, janvier 2011. Variable dépendante : adhésion aux idées du FN (*tout à fait/plutôt d'accord versus* plutôt pas/pas du tout d'accord et sans réponses). Les variables indépendantes sont toutes considérées comme des variables ordinales sauf la question sur la priorité à l'emploi (catégorielle). R² de Nagelkerke : 0,49. On considère qu'une variable a un effet significatif (colonne sig.) s'il y a moins de 5 chances sur 100 qu'il soit dû au hasard ($p < 0,05$) et très significatif s'il y a moins de 1 chance sur 1 000 ($p < 0,001$).

Annexe 2. Régression logistique sur les probabilités de vote Marine Le Pen en 2012

	<i>B</i>	<i>S.E.</i>	<i>Wald</i>	<i>df</i>	<i>Sig.</i>	<i>Exp(B)</i>
Sexe Homme	,416	,163	6,475	1	,011	1,516
Femme	Modalité de référence					
Age			1,293	4	,863	
18-24 ans	-,103	,340	,091	1	,763	,902
25-34	-,255	,276	,858	1	,354	,775
35-49	Modalité de référence					
50-64	,036	,210	,029	1	,864	1,037
65+	-,082	,237	,119	1	,730	,921
Niveau d'études			64,404	7	,000	
Primaire	,437	,374	1,363	1	,243	1,547
Secondaire ≤ 3^e	,692	,301	5,278	1	,022	1,997
Technique court	-,178	,222	,646	1	,422	,837
2 ^e -Terminale	Modalité de référence					
Technique sup.	,010	,336	,001	1	,976	1,010
Sup. 1^{er} cycle	-1,104	,292	14,286	1	,000	,332
Sup. 2^e cycle	-2,124	,394	28,996	1	,000	,120
Sup. 3^e cycle	-1,248	,327	14,534	1	,000	,287

	<i>B</i>	<i>S.E.</i>	<i>Wald</i>	<i>df</i>	<i>Sig.</i>	<i>Exp(B)</i>
Revenu par uc			4,617	3	,202	
1 ^{er} quartile	,121	,221	,299	1	,584	1,129
2 ^e quartile	,349	,225	2,414	1	,120	1,418
3 ^e quartile	Modalité de référence					
4 ^e quartile	-,163	,233	,491	1	,483	,849
Echelle GD			70,419	6	,000	
Droite 1	-,786	,274	8,234	1	,004	,456
2	-1,507	,425	12,557	1	,000	,221
3	-,802	,244	10,796	1	,001	,448
4	Modalité de référence					
5	,540	,227	5,651	1	,017	1,716
6	,737	,301	6,004	1	,014	2,089
Gauche 7	,844	,299	7,979	1	,005	2,327
	-,388	,292	1,772	1	,183	,678

Données : Enquête TNS-Sofres/TriElec, Probabilités de vote, 6-7 juillet 2011. Variable dépendante : probabilité de voter Marine Le Pen supérieure à 0 sur 10. R² de Nagelkerke : 0,29. On considère qu'une variable a un effet significatif (colonne sig.) s'il y a moins de 5 chances sur 100 qu'il soit dû au hasard ($p < 0,05$) et très significatif s'il y a moins de 1 chance sur 1 000 ($p < 0,001$).

La droite à l'épreuve du Front national

Pierre BRÉCHON

L'extrême droite n'a pas en permanence constitué une famille politique importante. Elle émerge périodiquement sous des formes diverses, ce qui rend difficile sa caractérisation ¹. Michel Winock parle d'un national-populisme qui serait structuré autour de trois thèmes principaux : un diagnostic noir sur la décadence de la France, une identification des coupables : la classe politique, le lobby juif, les étrangers qui nous envahissent, des solutions simples pour lutter contre les périls mortels : le peuple doit s'en remettre à un sauveur qui saura régénérer le pays et défendre l'identité française menacée. Ce national-populisme s'exprime dans l'histoire française à travers plusieurs mouvements qui n'ont souvent représenté que des poussées de fièvre momentanées dans un contexte particulier, avant que le Front national ne devienne une force politique pérenne au début des années 1980. Le discours de Jean-Marie Le Pen, déjà pendant sa campagne présidentielle de 1987-1988, correspond tout à fait à ce modèle. Il dénonce la décadence française due aussi bien à l'immigration, à l'insécurité, à la perte des valeurs traditionnelles qu'à la politique menée par les gouvernements de gauche et de droite. Toute la classe politique est en fait considérée comme inefficace. Le candidat du FN se présente comme l'homme providentiel capable de renverser ce processus mortifère parce qu'il dit la vérité que les hommes politiques masquent, défend les valeurs traditionnelles, énonce des solutions simples, préférence nationale et politique répressive par exemple.

Cette émergence de l'extrême droite nationale-populiste a représenté un défi considérable pour la droite française, qui a dû définir – de manière jamais définitive –

¹ Ce chapitre reprend des informations développées dans P. BRÉCHON, *La France aux urnes*, Paris, La Documentation française, 5^e édition, 2009. Voir aussi P. BRÉCHON (éd.), *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation française, 2011 (à paraître).

une stratégie à son égard et qui a dû aussi tenir compte du programme du FN pour situer ses propres options.

Des mouvements de radicalisation, du poujadisme à la défense de l'Algérie française

Ces mouvements extrêmes droitiers apparaissent souvent comme des radicalisations largement issues de la droite mais qui cherchent à élargir leurs soutiens à d'autres électorats et à attirer des milieux populaires. On le voit assez bien avec le mouvement poujadiste ². Pierre Poujade, jusque-là totalement inconnu, libraire-papetier dans un bourg rural du Sud-Ouest, lance en 1953 un mouvement de type syndical, l'Union des commerçants et artisans (UDCA) pour défendre les artisans et commerçants laminés par la modernisation de l'économie. Il dénonce la fiscalité trop lourde de ces petits travailleurs indépendants, ainsi que les contrôles tatillons de l'administration. Sa démarche a du succès. Le mouvement se politise rapidement et, lors des élections législatives de 1956, des listes de candidats poujadistes se présentent dans presque tous les départements sous l'étiquette Union et fraternité française. On trouve dans les discours tenus tous les ingrédients de la droite nationale populiste : l'Etat s'attaque aux petits et protège les trusts apatrides, la France est décadente depuis la Libération et les colonies menacées, les parlementaires sont totalement incompetents, il faut donc « sortir les sortants » selon le slogan principal développé dans la campagne électorale. Pierre Poujade mène une campagne très active et très personnalisée, il se présente comme le Français moyen qui sera le sauveur dont la France a besoin, il ne craint pas les propos fortement xénophobes. Contre toute attente, son mouvement recueille 11,6% des suffrages exprimés et 52 sièges de députés ³. Il obtient ses meilleurs résultats dans des zones rurales traditionnelles, à faible développement économique. Il prend surtout ses voix à des électeurs de droite et de centre droit. Une série d'enjeux, générateurs de forts mécontentements, ont donc produit un décrochage d'électeurs par rapport à leur vote habituel.

Il y a des parentés assez nettes entre le mouvement de Pierre Poujade et le futur leader du Front national. Jean-Marie Le Pen y anime l'Union de la défense de la jeunesse française. Il est élu député poujadiste de la Seine à 28 ans en 1956. Alors que le mouvement poujadiste s'est beaucoup affaibli, et ne fait donc plus peur aux autres partis, il est réélu en 1958 et siège avec le Centre national des indépendants et paysans (CNIP), parti d'Antoine Pinay, parti de droite traditionnelle mais qui n'a pas d'idéologie très structurée et accueille alors volontiers dans son groupe parlementaire des membres assez diversifiés, même proches de l'extrême droite.

Une nouvelle poussée d'extrême droite est engendrée par la question algérienne. Le retour de de Gaulle au pouvoir s'est fait avec le soutien des partisans de l'Algérie française, qui vont découvrir ensuite que le chef de l'Etat cherche une issue négociée au conflit. Beaucoup de partisans du général accepteront l'indépendance algérienne mais certains, derrière Jacques Soustelle, gaulliste historique, rompent pour refuser

² S. HOFFMANN, *Le mouvement Poujade*, Paris, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, 1956, n° 81.

³ Onze seront invalidés par l'Assemblée nationale pour non-respect de la loi sur les apparentements.

l'autodétermination et la perte de l'Algérie. Le non au référendum d'indépendance en 1962 ne recueille que 9,3% de suffrages exprimés. La défense de l'Algérie n'a donc pas beaucoup mobilisé la métropole, où la masse des électeurs veut surtout la fin des combats et le retour de la paix. Trois ans plus tard, lors de l'élection présidentielle de 1965, Jean-Louis Tixier-Vignancour, militant d'extrême droite, avocat de l'OAS, mouvement qui avait cherché à s'opposer à l'indépendance de l'Algérie en pratiquant de nombreux attentats, se présente ⁴ en cherchant surtout à mobiliser la population des rapatriés d'Algérie, traumatisés par leur déracinement et critiques à l'égard des conditions d'accueil en France. Il ne totalise au premier tour que 5,2% des suffrages. Pour le second tour, il joue une stratégie punitive contre le général de Gaulle, accusé de trahison dans le dossier algérien et préfère donc appeler à voter pour François Mitterrand ⁵.

L'extrême droite va alors connaître une longue traversée du désert. Les petits partis qui s'en réclament, très composites, hésitent entre des stratégies radicales et violentes ou de conquête électorale. Lorsqu'ils se présentent aux élections, ces partis sont souvent divisés. Ainsi, en 1974, alors que Jean-Marie Le Pen est candidat à l'élection présidentielle au titre du Front national (FN), créé en 1972, un groupe d'extrême droite concurrent, le parti des forces nouvelles, préfère appuyer la campagne de Valéry Giscard d'Estaing. Dans toute cette période, les relations ne sont donc pas du tout inexistantes entre la droite traditionnelle et au moins une partie de l'extrême droite. D'ailleurs dans le midi, le parti des forces nouvelles obtient quelques élus municipaux sur des listes RPR-UDF. Et un certain nombre de jeunes militants des mouvements d'extrême droite, particulièrement du mouvement Occident dans les années 1960, mouvement qui pratiquait les actions violentes, dissous après mai 1968, vont s'assagir et intégrer les partis de droite classique (surtout les Républicains indépendants et l'UDR). C'est le cas par exemple d'Alain Madelin, Gérard Longuet, Claude Goasguen, Patrick Devedjian, Henri Novelli, qui feront de brillantes carrières politiques dans les partis de droite.

Percée du FN et stratégies hésitantes entre droite et extrême droite

La percée électorale du Front national date du début des années 1980, dans le contexte de l'arrivée de la gauche au pouvoir, dont certaines politiques mécontentent profondément l'électorat de droite et parfois de gauche. Cette percée se fait dans un contexte de positionnement critique du FN à l'égard de la droite, mais sans refuser les alliances avec elle. Lors des élections municipales de mars 1983, le FN n'a pas la force d'être présent partout, il présente parfois des listes indépendantes mais accepte aussi ailleurs de figurer sur des listes de droite RPR-UDF. Lors d'une municipale partielle à Dreux en septembre 1983, une liste FN, conduite par Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du parti, obtient au premier tour 16,7% des suffrages après une campagne

⁴ Jean-Marie Le Pen est son directeur de campagne.

⁵ Jean-Louis Tixier-Vignancour oscillera en fait dans ses stratégies politiques, jouant parfois la radicalisation dans des mouvements extrêmes et cherchera au contraire à d'autres moments à être un aiguillon de la droite. Dans le contexte des événements de mai 1968, il préfère se rallier au général de Gaulle et appelle à voter pour Georges Pompidou à l'élection présidentielle de 1969.

centrée sur le trop grand nombre d'immigrés, accusés d'être causes de délinquance, de chômage et d'insécurité. Les meilleurs résultats de la liste sont obtenus dans des quartiers ouvriers, qui votaient jusque-là pour la gauche. Dans certains contextes urbains, l'extrême droite semble trouver un terrain favorable qui lui permet de conquérir un électorat important. Pour le second tour à Dreux, les listes de droite et d'extrême droite fusionnent, sans que cela choque les principaux leaders de la droite, avant tout préoccupés de battre les « socialo-communistes ». Seules quelques personnalités (dont Simone Veil), très critiques devant la légitimation que les listes communes donnent au Front national, conseillent l'abstention au second tour. L'alliance de droite et d'extrême droite permet de battre la gauche, le FN a quelques élus dont trois adjoints au maire.

Le succès de Dreux, confirmé par quelques autres scrutins partiels, suscite un fort intérêt médiatique. Jean-Marie Le Pen accède à quelques mois des élections européennes de 1984 aux plus grandes émissions politiques de télévision, étape indispensable de consécration pour un leader politique. Ce scrutin proportionnel sur liste nationale est très favorable aux petites formations politiques qui peuvent être présentes partout en mobilisant seulement un petit nombre de candidats. Les enjeux du vote paraissant faibles, l'électeur peut ne pas soutenir son parti habituel, s'abstenir ou même voter pour une autre tendance ⁶. Jean-Marie Le Pen conduit la liste FN, baptisée de manière très symptomatique « liste d'opposition nationale pour l'Europe des patries ». Au-delà du refus d'une Europe fédérale, le FN fait de cette élection un enjeu de politique intérieure, voulant incarner l'opposition à la majorité de gauche mais aussi à une droite jugée trop molle. La liste obtient 11% des suffrages exprimés et 10 sièges de députés européens alors que la liste unique de la droite en recueille 43%. On est donc dans un contexte de fort mécontentement à l'égard de la gauche au pouvoir dont bénéficient à la fois la droite et l'extrême droite.

La carte des votes frontistes, concentrés au nord d'une ligne Le Havre-Perpignan, ne ressemble pas du tout à la carte du vote poujadiste ou Algérie française. Il ne s'agit plus de la protestation d'une France rurale défavorisée face à la modernisation économique, mais de la protestation d'une France industrielle et urbaine, où vivent de nombreux immigrés maghrébins et qui sont souvent fortement affectés par le chômage. Cette compétition pour les emplois rares peut expliquer un rejet de l'immigration qui a souvent contribué à faire voter pour le Front national. Les sondages de l'époque montraient déjà que le vote FN était souvent motivé par l'enjeu immigration. Cet électorat FN de 1984 est très interclassiste, il semble être essentiellement venu de la droite. La liste unique de la majorité était conduite par Simone Veil, personnalité centriste, favorable à la construction européenne, très opposée au Front national, au racisme et à l'antisémitisme, qui avait défendu à l'Assemblée nationale quelques années auparavant la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Elle ne pouvait facilement convaincre la frange la plus dure et traditionnelle de l'électorat de droite,

⁶ Selon la théorie des élections de second ordre, ou élections intermédiaires, développée notamment par K.H. REIF, H. SCHMITT, « Nine second-order national elections. A conceptual framework for the analysis of European election results », *European Journal of Political Research*, 8/1, 1980, p. 3-44 et J.L. PARODI, « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, 903, avril 1983, p. 43-70.

ce qui a certainement contribué au score du FN. Ces électeurs frontistes estiment que, face au gouvernement de gauche qui ne saurait pas voir et traiter les problèmes liés à l'immigration et à l'insécurité, l'opposition est trop molle. A cette élection à faibles enjeux, ils sanctionnent la force politique qui avait jusque-là leurs faveurs.

A la même époque, l'observation du militantisme au RPR montrait que la base du parti n'était parfois pas très éloignée de certaines thématiques du Front national sur l'immigration et la nécessité d'être plus répressif à l'égard des délinquants, alors que la direction du parti maintenait une ligne nettement plus mesurée. Dans une enquête administrée lors des Assises du RPR à Grenoble en novembre 1984⁷, on voit très bien sur une note de sympathie pour ce parti que son image est assez négative mais elle l'est moins qu'en 1978, lors d'une enquête précédente. L'image du FN apparaît aussi moins mauvaise que celle de tous les partis de gauche. Il semble y avoir un attrait pour le message frontiste dans une petite partie du mouvement gaulliste.

De même qu'il y a eu des itinéraires de l'extrême droite vers la droite classique, il existe aussi au début des années 1980 des mouvements inverses. Ayant un besoin important de cadres politiques et désireux de pouvoir présenter aux élections une face quelque peu notabilisée, le FN tente d'attirer quelques personnalités. C'est le cas notamment de Bruno Mégret, haut fonctionnaire, membre du comité central du RPR, qui quitte son mouvement en 1982 et fonde des Comités d'action républicaine, qui intégreront le FN dans les années suivantes. Bruno Mégret devient progressivement numéro deux du parti.

L'extrême droite s'implante durablement dans la vie politique française, en structurant une force partisane capable de présenter de nombreux candidats aux élections et en obtenant des scores en progression de 1984 à 1998. La stratégie de la droite à son égard ne va se préciser que progressivement. Elle n'a jamais recherché un accord électoral général de retrait réciproque des candidats au second tour mais elle a accepté quelques accords localisés. Ainsi, aux élections cantonales de 1985, elle accepte un accord dans les Bouches-du-Rhône. Le Front retire une grande partie de ses candidats pour éviter de faire élire des hommes de gauche. On observe que, dans les circonscriptions où il n'y a plus qu'un candidat de droite face à la gauche, l'électorat frontiste se reporte alors assez bien sur la droite. Dans les quelques cas où un frontiste est opposé à un candidat de gauche, en revanche, il ne récupère pas toutes les voix de la droite, une partie de celles-ci faisant défection.

L'année suivante, deux scrutins se déroulent le même jour, des législatives et des régionales, toutes deux selon un mode de scrutin proportionnel⁸. Un accord

⁷ P. BRÉCHON, J. DERVILLE, P. LECOMTE, *Les cadres du RPR*, Paris, Economica, 1987.

⁸ C'est la seule élection législative de la V^e République organisée selon ce mode de scrutin – dont la proportionnalité est très imparfaite puisque les circonscriptions sont départementales (avec seulement deux ou trois élus dans les petits départements). Cette réforme qui sera abolie par le gouvernement de droite issu des élections, avait été voulue par François Mitterrand et les socialistes, en partie parce que cela correspondait au programme politique de 1981 mais aussi probablement parce que, dans un contexte où se profilait une défaite socialiste, la représentation proportionnelle permettait de limiter les pertes de sièges pour le ps. Ce système a aussi abouti à ce que le Front national obtienne, pour 9,7% des suffrages, 35 sièges de députés. Alors que, dans un scrutin majoritaire, sans alliance électorale, il aurait été quasiment sans élu.

électoral y est beaucoup moins important que pour un scrutin majoritaire à deux tours. Néanmoins, une fois les sièges pourvus, la bataille se joue pour élire les exécutifs. Au niveau des régions, les voix des élus frontistes étaient parfois nécessaires pour faire élire un président de droite plutôt que de gauche. Des transactions, plus ou moins discrètes, ont lieu dans plusieurs régions pour qu'en échange des voix des conseillers frontistes, ceux-ci puissent participer aux exécutifs régionaux. Ils obtiennent deux vice-présidences en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et une en Haute-Normandie, en Picardie et en Languedoc-Roussillon.

Aux législatives de 1988, alors que le mode de scrutin majoritaire à deux tours avait été rétabli par le gouvernement de première cohabitation, la question des alliances au second tour était évidemment posée. La droite présente en fait presque partout des candidats uniques, ce qui lui permet d'être en relative position de force face au FN, sauf dans certaines circonscriptions du midi. Cependant le Front menace de maintenir ses candidats partout où il le peut, ce qui ferait perdre un nombre de sièges non négligeable à la droite. Un accord est donc conclu dans les Bouches-du-Rhône : la droite accepte de retirer ses candidats dans huit circonscriptions où le Front national a obtenu un meilleur score que la droite au premier tour. Outre cet accord public, quelques ententes discrètes semblent avoir existé. En échange, le FN ne maintient nationalement ses candidats que contre quatre personnalités de droite. L'accord n'est pas très profitable pour le FN, qui n'arrive pas à faire voter pour lui tous les électeurs de droite dans les circonscriptions considérées. Il n'a en fait qu'un élu dans le Var, qui démissionnera au bout de quelques mois, suite à un dérapage verbal de Jean-Marie Le Pen.

Stratégie du cordon sanitaire mais la tentation d'alliances rejaillit en 1998

Après 1988, les alliances – partielles – entre droite et extrême droite qui étaient apparues assez légitimes à droite puisqu'elles permettaient de s'opposer à des socialistes alliés aux communistes, sont progressivement contestées au fur et à mesure que s'opère une prise de conscience du danger qu'il représente pour la démocratie. Cette prise de conscience est à la fois le fait des élites et de l'opinion publique, le Front national devenant le parti le plus rejeté de tout le spectre politique. Le refus de tout accord avec lui est alors affirmé clairement par le RPR et l'UDF au début des années 1990. Le FN n'est plus considéré comme un partenaire légitime, une stratégie d'isolement et de cordon sanitaire devient la règle officielle des partis de droite.

Le débat ne va pas moins resurgir lors des élections régionales de 1998. L'année précédente, les élections législatives avaient été gagnées par la gauche. Le FN avait obtenu un score moyen de 14,9% de suffrages exprimés au premier tour et maintenu ses candidats dans 133 circonscriptions (pratiquement partout où il le pouvait). Sa présence dans une série de triangulaires avait fait perdre des sièges à la droite et fortement contribué à la victoire de la gauche. Dans ce contexte, certains hommes politiques de droite relancent le débat (Alain Peyrefitte, Alain Pandraud, Claude Goasguen), souhaitant des rapprochements partiels et progressifs avec l'extrême droite. Mais les principaux leaders, notamment Alain Juppé et Philippe Séguin, rappellent pendant l'été 1997 que le Front national est un danger pour la démocratie et qu'on ne peut s'allier avec lui, même pour gagner une élection. L'idée d'un accord

entre droite et extrême droite ne divise pas que la droite, elle partage aussi le Front national. Si le numéro 2, Bruno Mégret, y est très favorable, Jean-Marie Le Pen est beaucoup plus réticent. Il ne veut pas être une simple force d'appoint pour la droite, ni contribuer à faire gagner une force politique qui a conduit la France à la catastrophe. La stratégie de Jean-Marie Le Pen reste celle de la contestation jusqu'à ce que la recomposition de la droite puisse se faire selon ses souhaits et à ses conditions. C'est dans ce contexte que les élections régionales se déroulent en mars 1998. Le FN obtient 15% des suffrages et il est presque partout l'arbitre de l'élection des exécutifs régionaux puisque la droite ou la gauche n'ont une majorité absolue que dans trois régions. Très habilement, Bruno Mégret propose les voix des élus frontistes à la droite pratiquement sans contre-partie, de façon à rompre le cordon sanitaire entretenu par elle depuis plusieurs années. Certains leaders régionaux de droite acceptent d'être élus avec les suffrages des conseillers régionaux frontistes. Ce qui est totalement contraire à la stratégie officielle des partis de droite. Ce débat va en fait faire éclater l'UDF. Le parti exclut les responsables régionaux élus avec le soutien frontiste, mais sa composante Démocratie libérale ⁹ refuse les exclusions et quitte la confédération UDF.

Une extrême droite qui conduit la droite à durcir ses politiques

Si la politique de rejet des accords électoraux a été en principe la règle à partir des années 1990, la force du Front national n'en a pas moins pesé sur le débat politique. La droite, tout en refusant les alliances, a souvent espéré, en menant une politique de fermeté à l'égard des étrangers et de l'insécurité, affaiblir le FN. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur de 1993 à 1995, avait fait voter plusieurs lois concernant le code de la nationalité, la maîtrise de l'immigration et les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Jacques Chirac mène assez largement la campagne pour sa réélection en 2002 sur le thème de la sécurité. Il met en cause dès juillet 2001 la politique du gouvernement socialiste en la matière, qui aurait été beaucoup trop laxiste à l'égard des délinquants. Il renouvelle plusieurs fois ses critiques pendant la campagne de 2002 et affirme au contraire une politique de tolérance zéro pour donner un coup d'arrêt à la violence. Lionel Jospin, le candidat socialiste, reconnaît avoir « péché par naïveté » sur le problème de l'insécurité, pensant que la baisse du chômage ferait baisser l'insécurité et la délinquance. Il propose lui aussi des mesures répressives accrues. Ces discours sécuritaires n'ont pas été très payants pour les deux candidats : Jacques Chirac arrive en tête au premier tour mais avec un score très médiocre et Lionel Jospin est éliminé, devancé par Jean-Marie Le Pen qui, tout en étant fidèle à ses idées sur l'immigration, la préférence nationale et la sécurité, a beaucoup parlé des difficultés économiques et sociales des catégories populaires.

Le poids des thèmes politiques frontistes s'est aussi fait sentir sur la campagne de 2007 puisque Nicolas Sarkozy a largement construit sa stratégie de conquête de la présidence de la République à partir de sa politique sécuritaire au ministère de l'Intérieur. Il parle de « nettoyer au karcher » certaines banlieues et fustige la racaille qu'il faut empêcher de nuire. Il mène une politique très ferme contre les violences urbaines de novembre 2005, ce qui fait grimper sa cote de popularité. Pendant sa

⁹ Dirigée par Alain Madelin, ancien de l'extrême droite comme on l'a vu.

campagne, il propose de nouveaux alourdissements de peines pour les délinquants, veut limiter les possibilités de regroupement familial pour les immigrés et propose finalement la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. Cette proposition symbolique suscite un tollé de réactions puisqu'elle peut laisser entendre que l'identité nationale est mise en danger par l'immigration. Cette stratégie politique semble avoir assez largement convaincu l'électorat du Front national puisque Jean-Marie Le Pen ne recueille que 10,4%, en recul de 6,5 points par rapport au premier tour de 2002. Comme on l'a souvent dit, Nicolas Sarkozy a réussi à « siphonner » l'électorat du Front national.

Le président de la République a cherché depuis à maintenir une ligne qui, au moins sur certains points, est censée maintenir dans le giron de la droite les électeurs frontistes ralliés. S'il s'est montré très européen – ce qui ne convient évidemment pas au FN, il a lancé des initiatives récurrentes sur l'immigration, l'islam et l'insécurité. C'est notamment le cas du grand débat sur l'identité nationale organisé fin 2009¹⁰. Beaucoup à gauche craignent que ce débat sur ce que c'est qu'être français, fait pour « raffermir le lien national » selon l'expression du ministre de l'Immigration, Eric Besson, n'attise les récriminations contre les immigrés et ne renforce aussi l'expression de la xénophobie. Alors qu'il y a des problèmes sociaux plus urgents à prendre en compte. Ces craintes sont partagées par des personnalités chiraquiennes comme Alain Juppé, Dominique de Villepin, François Baroin, mais aussi des personnalités du centre-droite comme Hervé de Charrette (qui démissionne alors de l'UMP) et Jean-Pierre Raffarin, ainsi que Yaziz Sabeg, commissaire à la Diversité et à l'Égalité des chances. Cette polarisation sur ce type de problème fait donc débat à l'intérieur de l'UMP entre des orientations plus centristes et celles d'une droite plus dure.

Le même type de débat interne s'est prolongé après le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy sur la sécurité et l'immigration en juillet 2010. Le président demande une extension des peines planchers pour les auteurs de « violences aggravées », il souhaite qu'on puisse déchoir de la nationalité française les personnes d'origine étrangère qui auraient porté atteinte à la vie d'un policier ou d'une personne dépositaire de l'autorité publique. Il estime que le modèle d'intégration des étrangers a échoué, il veut qu'on réévalue les droits et prestations des sans-papiers, il demande le démantèlement rapide des « implantations sauvages de campements Roms ». Évidemment les réactions internes à l'UMP sont toujours de même nature entre les principales tendances, du centre à la droite sécuritaire. Elles ont été particulièrement sévères à l'égard de la politique suivie lors du bureau politique du 30 août 2010, organisé comme un séminaire de réflexion – sans journalistes –, devant permettre l'expression des récriminations internes. Ces différentes initiatives présidentielles pour continuer à attirer des électeurs frontistes semblent en fait n'avoir pas eu le succès escompté dans l'opinion. La cote de popularité du président de la République ne s'est pas durablement redressée suite au discours de Grenoble, ni les intentions de vote en sa faveur.

¹⁰ Sur cette question et sur l'insécurité, voir P. LIQUIÈRE, « Politique : mésententes et incompréhensions », in *La France en 2010*, Paris, La documentation française, 2011, p. 26-33.

L'interdiction du port de la burqa dans l'espace public, votée à l'Assemblée en juillet 2010, a en revanche été soutenue par l'ensemble de la majorité, la gauche boycottant le scrutin ¹¹ et jugeant le projet d'interdiction totale contraire aux libertés publiques fondamentales. Le problème ne concerne qu'un nombre de femmes très limité (entre quelques centaines et deux mille) mais cette tenue choque beaucoup de Français ¹² pour des raisons assez divergentes (au nom de la laïcité, de la défense de la liberté de la femme, du refus du communautarisme, de l'inacceptation de la différence culturelle des immigrés...). Dans un tel contexte, il n'y a pas eu de véritable opposition interne à l'UMP.

Mais la volonté présidentielle de faire débattre la majorité début 2011 sur la place de l'islam dans l'espace public et sur la laïcité, probablement en partie parce que cette thématique de la laïcité avait été mise en avant par le FN, produit à nouveau la division interne, notamment entre le Premier ministre François Fillon, jugeant ce débat inapproprié, et le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, qui le promeut.

Tensions accrues au sein de l'UMP à l'approche de la présidentielle de 2012

Après sa défaite présidentielle de 2007, le FN semblait durablement affaibli, ne recueillant que 4,3% des suffrages aux législatives suivantes et de faibles scores aux élections locales de 2008. Il reste encore faible aux élections européennes de 2009 (6,3%) mais se redresse nettement lors des régionales de 2010 (11,4% des suffrages) ¹³. Les sympathisants du Front national semblent avoir été très vite fortement déçus par la politique menée à partir de 2007 par le président de la République, mais cela ne se traduisait pas dans les urnes. C'est en fait la montée en puissance de Marine Le Pen à partir de 2009, se préparant à la succession de son père à la tête du parti – effective en janvier 2011 –, qui semble avoir été le facteur le plus déterminant de ce retour en force. Tout en maintenant les positions traditionnelles de son parti sur l'immigration et la sécurité, dénonçant par exemple les risques de vagues accrues d'immigration après les révolutions arabes et considérant les prières de rue comme une forme d'occupation du territoire, injustifiable dans un pays laïque, elle développe des thèmes auxquels les catégories populaires sont sensibles. Elle insiste notamment sur la nécessité d'agir concrètement contre le chômage et pour le pouvoir d'achat au lieu de faire de simples effets d'annonce comme le pouvoir en place, elle veut lutter contre la mondialisation, sortir de l'euro, rétablir des droits de douane, elle veut aussi un Etat fort menant une politique économique ambitieuse de réindustrialisation de la France. Elle espère montrer que le FN est une vraie force d'alternance aux politiques – peu différentes à ses yeux – proposées par l'UMP et le PS. Par rapport à son père, elle apparaît comme une personnalité neuve, aux discours plus mesurés et plus fréquentables. Depuis 2009, sa cote de popularité a beaucoup progressé (d'environ 20% avant à 35% fin 2011)

¹¹ Seuls les radicaux de gauche, au nom de leur conception laïque traditionnelle, et un député communiste, ont voté le texte

¹² Un sondage TNS Sofres d'avril 2010 montre que 33% des Français sont pour une interdiction totale, 31% pour une interdiction limitée à certains lieux, 22% pour une simple sensibilisation des populations concernées et 10% pour ne rien faire.

¹³ J. FOURQUET, D. PHILIPPOT, « 2007-2011 : le retour du Front national », *Revue politique et parlementaire*, 1059, avril-juin 2011, p. 47-64.

et elle a réussi à donner de son parti une image moins négative. Dans les sondages d'intentions de vote de février-mars 2011, elle est située à plus de 20% des suffrages exprimés et semble en mesure de se qualifier pour le second tour au détriment éventuel de l'actuel président de la République. Le spectre d'un 21 avril à l'envers se profile et fait beaucoup discuter dans les médias.

Lors des élections cantonales de mars 2011, le FN obtient 15,7% au premier tour et plus de 19% là où il présente des candidats : c'est le meilleur score qu'il ait jamais réalisé à ce type de scrutin. Ce regain important semble bien s'être fait en mordant sensiblement sur l'électorat de droite, qui réalise un très mauvais score. Au second tour, le FN peut se maintenir dans à peu près 20% des cantons où il est en duel soit avec la droite, soit avec la gauche. Quelle que soit la configuration, il gagne environ 10 points dans les cantons où il est encore présent. Sa capacité d'attirer plus largement au second tour des électeurs venus de différents horizons politiques semble donc s'affirmer.

Ce résultat du second tour est acquis au terme d'une semaine où les débats internes à la droite ont été très agités quant à la stratégie à tenir à l'égard du FN. La position de l'UMP avait en principe été clairement définie à la veille du premier tour. Toute alliance avec le FN était proscrite (sous peine d'exclusion pour les candidats UMP) mais le rejet d'une stratégie de Front républicain, consistant à appeler à voter au second tour pour le candidat PS restant en compétition contre un frontiste, était aussi nettement affirmée. Pour ce second tour, dans les configurations gauche face à extrême droite, l'électorat de l'UMP était donc appelé à ne voter ni pour l'un, ni pour l'autre. De nombreuses voix discordantes se sont fait entendre, le Premier ministre expliquant qu'il fallait voter contre le Front national, et plusieurs personnalités centristes associées à l'UMP (dont Jean-Louis Borloo, président du parti radical et Hervé Morin, président du Nouveau Centre) invitant beaucoup plus clairement à voter pour le candidat socialiste opposé à un FN¹⁴.

A l'approche de l'élection présidentielle, les tensions internes à l'UMP sont donc très fortes. Son aile la plus droitière s'exprime depuis 2010 dans un mouvement associé La droite populaire, autour d'une quarantaine de députés ; certaines de leurs propositions ne sont pas très éloignées de celles du FN. A l'autre bord politique de la majorité, l'aile la plus centriste est tentée par une stratégie d'autonomisation. Le parti radical et le Nouveau Centre, plus quelques autres petites formations, sont en train de créer une confédération des centre, baptisée Alliance républicaine, écologiste et sociale (ARES). Celle-ci avait le projet de soutenir la candidature de Jean-Louis Borloo à la présidentielle, ce qui aurait pu affaiblir celle de Nicolas Sarkozy et rendre plus difficile sa qualification pour le second tour. Il reste à voir quelle sera l'attitude prise suite au désistement de Jean-Louis Borloo. En tout état de cause, l'unité partisane de la droite française, difficilement mise en place à partir de 2002, est donc profondément affectée par le retour en force de l'extrême droite.

¹⁴ Les résultats montrent que l'électorat de droite a moins souvent pratiqué une stratégie de Front républicain que celui de gauche dans les configurations droite contre FN.

Voix sans élus

Le vote Front national dans la région Nord-Pas-de-Calais

Bernard DOLEZ, Annie LAURENT

Faible et éparé il y a encore une trentaine d'années, le FN s'est progressivement structuré et enraciné suscitant une importante littérature¹ consacrée à sa géographie², aux étapes de son implantation³ et aux mécanismes de sa

¹ Notre travail s'appuyant sur des données agrégées, le choix a été fait ici de ne prendre pour exemple que des recherches fondées sur ce type de données, qu'elles soient de nature politique ou socio-économique, et ce quelle que soit la taille de l'unité d'analyse.

² Pour exemples : F. BON et J.P CHEYLAN, *La France qui vote*, Paris, Hachette Pluriel, 1988 ; M. BUSSI *et al.*, « Analyse géographique des résultats », mai 2007, <http://www.ps-cybens.com/documents/IFOP-ANALYSEGEOGRAPHIQUE-29052007A.pdf> ; M. BUSSI *et al.*, « Le vote Le Pen » et « L'ascension du vote Le Pen », in *La mosaïque politique de la France : 15 cartes par canton pour comprendre les élections présidentielles 2002*, <http://cybergeon.revues.org/4198.F> ; F. SALMON, *Atlas électoral de la France 1848-2001*, Paris, Editions du Seuil, 2001 ; P. PERRINEAU (éd.), *Atlas électoral. Qui vote quoi, où et comment ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

³ Voir notamment, P. PERRINEAU, « Les étapes d'une implantation électorale, 1972-1988 », in N. MAYER et P. PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 37-62 ; P. PERRINEAU, « La lente ascension électorale du Front national », in P. PERRINEAU et C. YSMAL (éd.), *Le vote surprise : les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 253-265 ; J. FOURQUET, « L'érosion électorale du lepénisme », in P. PERRINEAU (éd.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po 2008, p. 213-234.

diffusion spatiale ⁴, notamment dans les milieux périurbains ⁵, mais aussi à son assise sociologique ⁶ ou encore aux reports des voix frontistes d'un tour à l'autre, notamment lors des élections législatives ⁷. Plusieurs études, fondées sur les données agrégées, ont montré combien la prise en compte des jeux d'échelles (régions, départements, communes, etc.) comme des contextes régionaux et locaux pouvait enrichir la connaissance des ressorts du vote frontiste établis sur une base nationale. L'une des plus anciennes variables explicatives du vote frontiste, en d'autres termes l'impact de la population étrangère sur le vote FN, a ainsi donné lieu à des conclusions sensiblement différentes selon le niveau géographique d'analyse : si les corrélations peuvent être fortes à l'échelon des régions ou des départements, elles s'avèrent plus faibles, voire inexistantes à l'échelon des unités plus petites, comme les cantons ou les communes voire les bureaux de vote ⁸. Par ailleurs, s'appuyant sur les données de recensement, des chercheurs ont aussi porté leur attention sur les liens entre la répartition spatiale des ouvriers mais aussi des chômeurs et le vote frontiste. Cependant, à l'issue de nombreuses analyses, la question de l'impact de ces variables socio-économiques sur le vote Le Pen reste ouverte. Ainsi, sur la base de cartes, Hervé Le Bras note que, bien « qu'à l'échelon national de plus en plus d'ouvriers et de chômeurs votent Le Pen, il n'existe pas de superposition possible entre la carte du vote en faveur de l'extrême droite et celles des fortes concentrations ouvrières et des zones de chômage plus élevé que la moyenne » ⁹. De son côté, utilisant des outils statistiques beaucoup plus robustes, Joël Gombin conclut que, *ceteris paribus*, « le caractère ouvrier ou non de l'électorat du Front national doit trouver une réponse

⁴ P. PERRINEAU, « Le Front national un électorat autoritaire », *Revue politique et parlementaire*, juillet-août 1985, p. 24-31 ; M. BUSSI, P. LANGLOIS et E. DAUDÉ, « Modéliser la diffusion spatiale de l'extrême droite : une expérimentation sur le Front national en France », *Colloque AFSP/ASSP : « Regards croisés sur l'extrémisme politique de droite en Europe aujourd'hui »*, 16-17 septembre 2004 ; H. LE BRAS, *Une autre France*, Paris, Odile Jacob, 2002 ; M. BUSSI, C. COLANGE, J.-P. GOSSET et J. FOURQUET, « Front national : progression, diffusion, banalisation », in *Elections régionales 2004 : jeux d'échelles entre local, régional et national. L'enseignement des cartes de France par canton*, *Revue européenne de géographie*, <http://cybergeo.revues.org/3333>.

⁵ J. LEVY, « Périurbain, le choix n'est pas neutre », *Pouvoirs locaux, les cahiers de la décentralisation*, 56, 2003, p. 35-42 ; L. RAVENEL, P. BULÉON et J. FOURQUET, « Le grand périurbain, nouvelles terres de progression du vote Le Pen », *Colloque AFSP/ASSP : « Regards croisés sur l'extrémisme politique de droite en Europe aujourd'hui »*, 16-17 septembre 2004.

⁶ A titre d'exemple, on renverra le lecteur prioritairement au travail novateur et très stimulant mené par J. GOMBIN : « Analyse écologique, modèles multi-niveaux et sociologie électorale : l'exemple des votes pour le Front national », *Congrès de l'AFSP*, 2009.

⁷ C. YSMAL, « Le second tour : le prix de l'isolement de la droite modérée », in P. PERRINEAU et C. YSMAL (éd.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris Presses de Sciences-Po, 1998, p. 285-301 ; B. DOLEZ et A. LAURENT, « Les reports de voix du premier au second tour des élections législatives de 1997. Une analyse des résidus », in P. BRÉCHON, A. LAURENT et P. PERRINEAU (éd.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Science Po, 2000, p. 401-420.

⁸ N. MAYER, « De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris », *Revue française de science politique*, 37/6, 1987, p. 891-906.

⁹ H. LE BRAS, *Une autre France...*, *op. cit.*, p. 31.

nuancée : il l'a été à des degrés changeants dans le temps, et surtout, d'un point de vue synchronique, il l'est très inégalement dans l'espace. De cette manière, on comprend mieux la physionomie de la carte électorale du FN : elle est différente de la carte de l'implantation ouvrière parce que les ouvriers ne votent pas partout davantage pour ce parti que le reste de la population »¹⁰.

Mais les analyses nationales tendent à gommer des situations très différentes d'une région à l'autre. Des études localisées, telles celles menées dans les années 2000, par exemple dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), en Alsace ou dans la France du nord-est, ont contribué à éclairer les ressorts du vote frontiste. Si plusieurs recherches ont montré des points d'accord, certaines ont aussi parfois suscité des remises en cause, voire même des controverses. En 2004, en s'appuyant sur les résultats par circonscriptions des élections présidentielles de 1995 et de 2002 dans la région PACA, Christophe Traïni nuançait le portrait de l'électeur FN établi sur une base nationale¹¹. Il revisitait l'importance accordée à plusieurs variables explicatives dans la montée de l'extrême droite, telles que le taux de chômage et le pourcentage d'étrangers et prenait aussi en compte d'autres variables comme le taux de ménages propriétaires et de résidences secondaires. Il montrait alors que la plus forte progression du FN se situait dans les circonscriptions où le taux de chômage était plus faible que la moyenne régionale mais aussi dans celles comportant un plus faible taux d'étrangers, de ménages propriétaires et de résidences secondaires. En d'autres termes, selon Christophe Traïni, la progression du FN dans certaines circonscriptions ne pouvait prioritairement s'expliquer par un vote misérabiliste. Il avançait aussi l'idée selon laquelle le FN attirerait les agriculteurs et les commerçants. Plus récemment, Joël Gombin¹² remettait partiellement en cause certaines des conclusions de Christophe Traïni en démontrant, à partir des résultats électoraux de 2007, que le vote FN dans le département du Vaucluse était surtout le fait de circonscriptions défavorisées et que ce parti réalisait des scores importants en milieu périurbain et ouvrier, tandis qu'il ne percevait que très peu en milieu rural. Ce dernier n'est pourtant pas imperméable au vote frontiste, comme en rendent compte les données de l'élection présidentielle de 2002, que l'analyse porte sur l'échelon national¹³ ou communal¹⁴. Toutefois le lien entre milieu rural et agriculteurs n'est que partiel puisque, comme le souligne François Purseigle, aujourd'hui plus de 80% de l'électorat rural n'a aucun lien avec l'activité agricole, 35% des ouvriers français résidant en milieu rural¹⁵. Ceux-ci

¹⁰ J. GOMBIN, « Analyse écologique, modèles multi-niveaux et sociologie électorale : l'exemple des votes pour le Front national », *op. cit.*, p. 12.

¹¹ C. TRAÏNI, « L'épicentre d'un « séisme électoral », le vote FN en région PACA », in C. TRAÏNI (éd.), *Vote en PACA. Les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, Karthala, 2004.

¹² J. GOMBIN, « Le vote pour le FN dans le Vaucluse et en PACA. Quelques éléments de compréhension », conférence, Avignon, 2010.

¹³ N. MAYER « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », *Revue française de science politique*, 52/5-6, 2002, p. 505-520.

¹⁴ B. SCHWENGLER, « L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du Nord-Est », *Revue française de science politique*, 53/4, 2003, p. 513-533.

¹⁵ F. PURSEIGLE, « Les électeurs ruraux, des mondes en recomposition », in P. PERRINEAU (éd.), *Présidentielle 2007. Atlas électoral. Qui vote quoi, où, comment ?*, Paris, Presses de

ont contribué à modifier la composition socio-professionnelle de l'espace rural et par conséquent le vote des territoires ruraux. L'analyse menée par Bernard Schwengler dans la France du nord-est à partir des résultats des élections présidentielles de 2002 confirme l'impact de la recomposition sociologique des territoires sur le vote en général et d'extrême droite en particulier ¹⁶. La mise en relation « de la composition socio-professionnelle et du vote d'extrême droite dans des cantons ruraux fortement ouvriers de l'Alsace bossue et du sud-est mosellan, d'une part, et des cantons ruraux du Bas-Rhin à moindre composition ouvrière, d'autre part, rend compte que les zones rurales ayant une composition socio-professionnelle moins ouvrière offrent des scores électoraux moins élevés pour l'extrême droite » ¹⁷. Mais c'est sans doute en prenant en compte le temps et l'évolution de la composition socioprofessionnelle des territoires que les analyses s'avèrent les plus riches. Ainsi, l'effet lié aux inégalités socioéconomiques ne joue(ra)it que dans des communes de plus en plus uniformément ouvrières ¹⁸.

Cette contribution n'a pas pour ambition première de revenir sur les variables explicatives du vote FN, mais plutôt de s'intéresser à leur traduction territoriale à partir d'un cas d'étude privilégié, celui de la région Nord-Pas-de-Calais. Cette région populaire et ouvrière a longtemps été pour l'extrême droite une terre de mission. Cependant, elle n'a cessé de s'y renforcer à mesure que le vote FN ralliait une proportion croissante de l'électorat populaire. Au fil de son implantation dans la région, la carte électorale du FN s'est aussi profondément restructurée. C'est ainsi que progressivement l'épicentre du vote frontiste s'est déplacé du versant nord-est de la métropole lilloise à l'ancien bastion minier et sidérurgique. Avec 23% des suffrages exprimés lors des dernières cantonales du printemps 2011, le FN s'est imposé comme la deuxième force politique dans la région, devant l'UMP. Il a été ainsi en mesure de se maintenir au second tour dans un canton sur deux. D'un tour à l'autre, le FN a progressé de manière substantielle, quelle que soit la configuration électorale, sans pour autant être en mesure d'y obtenir des élus. Cette région offre un terrain d'étude privilégié tant pour étudier la dynamique du vote FN au second tour que pour comparer la mécanique des reports dans les cantons où le FN est présent et dans ceux où il est absent.

Une implantation croissante, une géographie changeante

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'extrême droite n'a d'abord obtenu qu'un succès mitigé et relativement tardif. Au milieu des années 1980, elle a rencontré un premier écho « beaux quartiers », avant de trouver audience parmi les catégories populaires, puis de recueillir, scrutin par scrutin, un score supérieur à sa moyenne nationale. Cette évolution sociologique trouve une traduction dans la carte électorale du FN, qui s'est profondément restructurée, tant à l'échelon des circonscriptions qu'au niveau départemental. A l'issue des derniers scrutins, la région Nord-Pas-de-Calais est

Sciences po, 2007, p. 93.

¹⁶ B. SCHWENGLER, *op. cit.*

¹⁷ *Ibid.*, p. 523.

¹⁸ J. GOMBIN, « Analyse écologique, modèles multi-niveaux et sociologie électorale : l'exemple des votes pour le Front national », *op. cit.*, p. 28.

ainsi clairement divisée en deux, selon une fracture opposant la métropole lilloise et le reste du territoire régional.

Le Nord-Pas-de-Calais, un bastion frontiste de la seconde génération

Une terre frontiste depuis le milieu des années 1990

Le Nord-Pas-de-Calais a longtemps été une terre de mission pour l'extrême droite. En 1956, elle reste relativement épargnée par la flambée poujadiste : les listes de l'UDCA y recueillent moins de 9% des suffrages exprimés (SE) contre 11,6% en moyenne nationale. En 1965, la candidature de Jean-Louis Tixier-Vignancour, dernier spasme électoral de l'Algérie française, n'y rencontre qu'un faible écho.

Lorsque l'extrême droite s'installe à nouveau dans la vie politique française, au début des années 1980, elle n'y connaît, dans un premier temps, qu'un succès mitigé et extrêmement localisé. Aux municipales de 1983, une liste « Roubaix aux Roubaisiens » conduite par Marcel Lecluse frôle les 10% des SE. Dans cette ville où la population étrangère a triplé en vingt ans (passant de 6% en 1962 à 20% en 1982), ce résultat est la première manifestation de « xénophobie électorale » dans la région, pour reprendre l'expression de Serge Etchebarne¹⁹. L'électorat de la liste Lecluse se concentre alors soit dans des quartiers à forte densité étrangère, soit dans des quartiers où la population étrangère est faible, mais en forte augmentation. Serge Etchebarne identifie alors deux ressorts de la xénophobie électorale en distinguant « les « xénophobes du ghetto » qui manifestent leur mécontentement dans les zones à forte densité étrangère (...), et les « xénophobes du front » qui résistent à une prétendue « invasion » ». L'année suivante, lors des élections européennes de 1984, le Front national recueille à Roubaix 19,1% des SE. Mais ce résultat dans la deuxième ville du département du Nord ne marque pas une extension de la xénophobie électorale. Par rapport à la liste « Roubaix aux Roubaisiens » présente en 1983, Jean-Marie Le Pen enregistre ses progrès les plus importants dans les bureaux du centre-ville et dans les quartiers résidentiels. Ainsi, souligne Serge Etchebarne, « à l'électorat xénophobe se sont agrégés un électorat de petits commerçants (...) et une fraction de l'électorat « bourgeois » que l'on pensait généralement imperméable aux slogans de M. Le Pen ».

En 1984, à Roubaix et plus largement en France, le vote Front national est donc d'abord le vote des « beaux quartiers ». Alors qu'il recueille un peu plus de 11% des SE en France métropolitaine, il atteint par exemple 15,5% dans le 7^e arrondissement de Paris et plus de 16% dans le 16^e arrondissement. Comme le souligne Pascal Perrineau, dans cette première phase de la montée du Front national, le succès de l'extrême droite « s'alimente, pour une bonne part, au courant de protestation politique qui traverse l'électorat de droite désarçonné par sa défaite de 1981 »²⁰. La candidature de Simone Veil, dont le nom est associé à la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse votée dix ans plus tôt, fait figure de repoussoir pour une frange de l'électorat

¹⁹ S. ETCHEBARNE, « Evolution politique d'un ancien bastion socialiste », *Annuaire des collectivités locales*, tome 5, 1985, p. 30-41.

²⁰ P. PERRINEAU, « Extrême droite depuis 1944 », in P. PERRINEAU et D. REYNIÉ (éd.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001, p. 436-437.

de droite tentée par une opposition plus radicale à François Mitterrand. Dans le Nord-Pas-de-Calais, région populaire où la droite est plus faiblement implantée qu'ailleurs, Le Pen ne recueille que 9,1% des SE. Il réalise toutefois 12,6% à Lille et 13,0% à Marcq-en-Barœul, le « Neuilly » lillois. Mais c'est à Roubaix, on l'a vu, que le Front national réalise ses meilleurs scores, en conjuguant localement xénophobie électorale et radicalisation des beaux quartiers. La recette n'est pas propre à Roubaix. Le Front national recueille 23% des SE à Tourcoing. Le versant nord-est de la métropole lilloise est, à cette époque, l'épicentre du vote FN dans la région Nord-Pas-de-Calais. Mais le reste de la région n'est guère à l'unisson et le versant nord-est apparaît comme une poche lepeniste dans une région par ailleurs plutôt préservée de la tentation frontiste. A la fin des années 1980, la région Nord-Pas-de-Calais ne compte pas parmi les bastions du Front national. Il y recueille des résultats systématiquement inférieurs à sa moyenne nationale, par exemple à la présidentielle de 1988 ou aux européennes de 1989 (tableaux 1 et 2).

Très vite, toutefois, s'ouvre une seconde phase de la montée du Front national. Celui-ci va trouver audience parmi les catégories populaires, en surfant sur la désespérance sociale. Comme le rappelle Pascal Perrineau, la mutation est spectaculaire : « En 1984, 4% de l'électorat se positionnant à gauche et 8% de l'électorat ouvrier déclaraient avoir voté pour la liste Le Pen aux européennes ; en 1995, c'étaient 9% et 30% des mêmes électors qui choisissaient un bulletin au nom de Le Pen lors du premier tour de l'élection présidentielle (Sondages post-électorales, Sofres) »²¹.

La mutation de l'électorat frontiste conduit à une transformation de la géographie du vote FN. Comme le souligne Nonna Mayer, « entre les élections législatives de 1993 et 1997 c'est dans les départements du Nord et du Nord-Est que le FN a le plus progressé (...), dans des régions où le poids électoral des ouvriers oscille entre un cinquième et un quart »²². Et Pascal Perrineau ajoute : « Cette France de la poussée lepeniste comprend la plupart des départements touchés par le processus de déstructuration industrielle des années soixante-dix et quatre-vingt. Dans ces terres souvent populaires, atteintes de plein fouet par la crise économique et sociale et la crise urbaine, la « fracture sociale » a peu à peu débouché sur une véritable « fracture politique » »²³. Sa démonstration s'appuie notamment sur une analyse par canton fondée à la fois sur des données sociales et électorales. « Dans l'ensemble des cantons à forte présence ouvrière », souligne-t-il, « Jean-Marie Le Pen connaît une croissance (...) beaucoup plus importante que sa croissance nationale »²⁴.

C'est précisément à partir de cette époque que le Front national recueille dans la région Nord-Pas-de-Calais un score systématiquement supérieur à la moyenne nationale, d'environ 2 points. Comme en rendent compte les tableaux 1 et 2,

²¹ *Ibid.*

²² N. MAYER, « Du vote lepeniste au vote frontiste », *Revue française de science politique*, 47/3-4, 1997, p. 444.

²³ P. PERRINEAU, « La dynamique du vote Le Pen, le poids du « gaucho-lepenisme » », in P. PERRINEAU et C. YSMAL (éd.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 245.

²⁴ *Ibid.*, p. 248.

ce mouvement ne date pas de la présidentielle de 1995, mais s'enclenche dès les européennes de 1994.

Tableau 1. Résultats de l'extrême droite à l'élection présidentielle depuis 1965 (France métropolitaine en % des SE)

	1965 <i>Tixier- Vignancour</i>	1974 <i>Le Pen</i>	1988 <i>Le Pen</i>	1995 <i>Le Pen</i>	2002 <i>Le Pen</i>	2007 <i>Le Pen</i>
Région Nord-Pas-de-Calais	3,2	0,5	13,7	17,0	19,0	14,7
France	5,3	0,8	14,6	15,3	17,2	10,7
Delta	-2,1	-0,3	-0,9	+1,7	+1,8	+4,0

Tableau 2. Résultats du Front national aux élections européennes depuis 1979 (France métropolitaine en % des SE)

	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009
Région Nord-Pas-de-Calais	1,2	9,1	10,5	12,5	7,6	13,9	10,9
France	1,3	11,1	11,8	10,6	5,7	10,0	6,5
Delta	-0,1	-2,0	-1,3	+1,9	+1,9	+3,9	+4,4

Cette dynamique n'est pas propre aux scrutins nationaux, mais touche tous les scrutins – hors les élections municipales – du cycle électoral 1995-2002. Quelle que soit l'élection (mis à part les régionales de 1998), le score de l'extrême droite dans la région est toujours au moins égal à sa moyenne nationale (tableau 3). Le faible nombre de ses élus locaux ne lui porte guère préjudice lors des élections législatives de 1997 ou des cantonales de 1998 qui, par leur nature, favorisent pourtant les forces les mieux enracinées. Lors des élections couplées en 1998, le FN recueille 1 point de plus au scrutin le plus local, les cantonales, qu'au scrutin régional, profitant ainsi d'une offre souvent plus restreinte. A la fin des années 1990, le Nord-Pas-de-Calais est désormais devenu une zone de force du Front national.

Mais depuis le milieu des années 2000, une nouvelle phase s'est ouverte pour le Front national dans la région Nord-Pas-de-Calais. Le vote frontiste s'y est considérablement renforcé à compter des élections régionales de 2004. Le cycle électoral 2007-2012 rend compte de cette progression. Désormais, le différentiel entre ses scores régional et national est d'environ 4 points (tableau 4).

Tableau 3. Le poids de l'extrême droite durant le cycle électoral 1995-2002 (France métropolitaine en % des SE)

	Présidentielle 1995	Législatives 1997	Région 1998	Canton 1998	Europe 1999
Région Nord-Pas-de-Calais	17,0	16,0	15,3	16,4	10,3
France	15,3	15,3	15,5	14,0	9,0

Nord-Pas-de-Calais – France	+ 1,7	+ 0,7	- 0,2	+ 2,4	+ 1,3
-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------

Une implantation renforcée depuis 2004

Le renforcement de l'influence du Front national dans la région trouve une traduction quel que soit le type d'élection. Durant le cycle électoral 1995-2002, la « prime » qu'accordait le Nord-Pas-de-Calais au Front national variait entre – 0,2 (régionales 1998) et 2,4 points (cantonales 1998) (tableau 3). Pour le cycle électoral 2007-2012, cette « prime » est comprise entre 2,2 points (législatives 2007) et 7,4 points (cantonales 2011) (tableau 4). Type de scrutin par type de scrutin, elle est systématiquement plus élevée lors du cycle 2007-2012 que lors du cycle 1995-2002. Alors que la « prime » n'était que de 1,7 point lors de la présidentielle de 1995, elle atteint 4,0 points lors de la présidentielle de 2007. De même, elle n'était « que » de 2,4 points lors des cantonales de 1998 mais s'élève à 7,4 points lors des cantonales de 2011.

Tableau 4. L'extrême droite – cycle électoral 2007-2012 (France métropolitaine en % des SE)

	Présidentielle 2007	Législatives 2007	Européennes 2009	Régionales 2010	Cantonales 2011
Région Nord-Pas-de-Calais	14,7	7,0	12,1	18,3	23,1
France	10,7	4,8	7,0	12,6	15,7
Nord-Pas-de-Calais – France	+ 4,0	+ 2,2	+ 3,9	+ 5,8	+ 7,4

Les données construites par Michel Bussi, Patrice Langlois et Eric Daudé sur la base des élections régionales de 2004 éclairent cette évolution ²⁵. Elles accréditent l'hypothèse de la droitisation de l'électorat populaire, mise en évidence par Pierre Martin au milieu des années 1990 ²⁶, en confirmant l'existence d'un lien établi entre le vote Front national et quatre variables sociales tirées du recensement de 1999 : les proportions d'étrangers, d'ouvriers, de chômeurs et de sans diplôme. Mais elles montrent, surtout, que l'intensité de ce lien varie d'une région à l'autre. Ainsi, c'est dans la région Nord-Pas-de-Calais que la corrélation par canton entre le vote FN et le pourcentage de chômeurs est la plus élevée des 22 régions françaises (tableau 5), alors qu'elle est nulle en Rhône-Alpes, en Bretagne ou en Alsace. Le lien est aussi très fort avec le pourcentage d'ouvriers, puisqu'il situe la région en 6^e position. Dans le Nord-Pas-de-Calais plus qu'ailleurs, l'approfondissement de la crise économique a sans doute joué un rôle clef dans la vitalité du vote FN.

²⁵ M. BUSSI, P. LANGLOIS et E. DAUDÉ, « Modéliser la diffusion spatiale de l'extrême droite : une expérimentation sur le Front national en France », *op. cit.*

²⁶ P. MARTIN, *Le vote Le Pen, l'électorat du Front national*, Notes de la Fondation Saint-Simon, octobre-novembre 1996.

Tableau 5. Corrélations entre le vote aux régionales de 2004 et les données du recensement général de la population de 1999 (par canton)

	FN % d'étrangers	FN % d'ouvriers	FN % de chômeurs	FN % de sans diplômes
Région Nord-Pas-de-Calais	(2) 0,46	(6) 0,51	(1) 0,50	(11) 0,38
Moyenne 22 régions	0,20	0,41	0,22	0,35

Entre parenthèses, le rang de classement de la région Nord-Pas-de-Calais parmi les 22 régions métropolitaines.

Source : M. Bussi *et al.* (2004).

Les transformations de la carte du vote FN

Le déplacement de l'épicentre du vote frontiste : du versant nord-est de la métropole lilloise à l'ancien bassin minier et sidérurgique

En vingt ans, la carte électorale du FN dans la région s'est profondément restructurée ²⁷, comme le montre l'évolution du score de Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle depuis 1988, circonscription par circonscription. Au premier tour du scrutin de 1988, c'est l'immigration qui est le vecteur du vote FN dans la région. Jean-Marie Le Pen réalise ses meilleurs scores à Roubaix (7^e et 8^e circonscriptions du Nord), Tourcoing (10^e) et Maubeuge (23^e), où il franchit la barre des 20% des SE. Mais le vote frontiste est également structuré par le clivage rural/urbain. « Les ratés de la politique de la ville », pour reprendre une expression en vogue à la fin des années 1980, nourrissent le vote Le Pen. Celui-ci obtient des scores élevés dans la métropole lilloise, notamment dans la circonscription bourgeoise de Marcq-en-Barœul (9^e) où il recueille 17% des SE. En revanche, dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais, il réalise ses plus mauvais scores dans les circonscriptions à dominante rurale, où les thématiques du Front national rencontrent moins d'écho. Dans le Nord, où il totalise 15,2% des SE, ses succès sont faibles en Flandre intérieure (14^e et 15^e circonscriptions) ; dans le Pas-de-Calais, il ne recueille que 11,4% des SE, réalisant dans 13 circonscriptions sur 14 un score inférieur à sa moyenne nationale. En outre, il ne franchit pas la barre symbolique des 10% des SE dans les circonscriptions rurales de Saint-Pol (3^e) et de Saint-Omer (8^e).

Mais au fil des années, le discours du Front national s'est singulièrement transformé, et sophistiqué. La pulsion anti-immigrés s'est muée en un discours construit. Le Front national « parle » désormais aux victimes de la désindustrialisation ou de la mondialisation, aux laissés pour compte du « système » qui auraient été délibérément sacrifiés par les élites du pays. Au soir du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, Jean Marie Le Pen déclarait ainsi à la télévision en s'adressant à sa « nouvelle » cible électorale : « Vous, les mineurs, les métallos, les ouvrières et les ouvriers de toutes ces industries ruinées par l'euro-mondialisme de Maastricht. Vous, les agriculteurs aux retraites de misère et acculés à la ruine et à la disparition. Vous, qui êtes les premières victimes de l'insécurité, dans les banlieues, les villes et les villages... ». Plus largement, l'immigration n'est plus seulement présentée comme une

²⁷ Voir B. ALIDIÈRES, « Anciens et nouveaux territoires du vote Front national : le cas du Nord-Pas-de-Calais », *Hérodote*, 2/113, 2004, p. 48-67.

des causes de l'insécurité, du chômage ou des déficits publics. La politique migratoire serait la résultante d'un complot fomenté par les élites politiques du pays, gauche et droite confondues, pour satisfaire les revendications du patronat et entretenir une pression permanente sur les salaires ²⁸. L'infléchissement du discours a entraîné une mutation de l'électorat. Hier, le discours du Front national jouait surtout sur les peurs urbaines et touchait un électorat urbain inquiet de la propagation du phénomène migratoire. Aujourd'hui, le discours du Front national joue surtout sur le ressentiment et les angoisses sociales des catégories menacées de déclassement. Le sentiment d'être relégué à la périphérie de l'espace social, ou le sentiment d'être menacé d'y être bientôt relégué, constitue aujourd'hui un des ressorts les plus puissants du vote FN.

La géographie du vote Le Pen s'est transformée à mesure de l'évolution de sa sociologie. En 2007, non seulement la carte régionale du vote Le Pen par circonscription ne ressemble guère à celle de 1988, mais elle s'est pour partie inversée (corrélation de - 0,3, dans les 38 circonscriptions de la région Nord-Pas-de-Calais, 1988-2007). La fracture sociale se double d'une fracture spatiale. Le vote Le Pen est désormais fortement structuré par la dimension centre/périphérie. Il a ainsi régressé dans 10 des 11 circonscriptions de la métropole lilloise, enregistrant ses reculs les plus importants à Lille (- 7 points dans la 1^{re} et la 3^e du Nord), Roubaix (- 10 points dans la 7^e et dans la 8^e du Nord) et Tourcoing (- 8 points dans la 9^e et la 10^e du Nord). Jean-Marie Le Pen obtient désormais ses scores les plus faibles dans les quatre circonscriptions lilloises et sur le versant nord-est de la métropole lilloise, les élites urbaines, sociales ou intellectuelles étant sensiblement immunisées contre le vote Le Pen. En revanche, le Front national a progressé dans 24 des 27 circonscriptions non métropolitaines de la région, et notamment dans les 14 circonscriptions du Pas-de-Calais. Le FN prospère ainsi « à mesure qu'on va du centre vers les marges » ²⁹, en priorité dans les espaces périurbains selon Jacques Levy ³⁰, ou à mesure que croît la distance au centre (les « gradients d'urbanité ») selon l'école de Rouen ³¹. Il atteint ainsi ses scores les plus élevés dans les zones de tradition industrielle aujourd'hui en déclin, à Gravelines (12^e du Nord), à Maubeuge (23^e du Nord) et dans la partie occidentale du bassin minier (10^e à 14^e circonscription du Pas-de-Calais). Il est en outre aujourd'hui, fortement présent dans l'espace rural, tant en Flandres (14^e et 15^e du Nord) que dans les circonscriptions de Saint-Pol (3^e) ou Saint-Omer (8^e). Désormais, la région Nord-Pas-de-Calais est clairement coupée en deux : la métropole lilloise, d'une part, et le reste du territoire régional, de l'autre, les votes pour le FN semblant « grandir avec l'éloignement des

²⁸ Voir par exemple l'intervention de Marine LE PEN, « Des paroles et des actes » sur France 2, 23 juin 2011.

²⁹ D. ANDRIEU et J. LÉVY, « L'archipel français », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 27 juillet 2007, <http://espacestems.net/document2861.html>

³⁰ J. LÉVY, « Vote et gradient d'urbanité », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 5 juin 2003, <http://espacestems.net/document432.html>

³¹ Voir par exemple, L. RAVENEL, P. BULEON et J. FOURQUET, « Vote et gradient d'urbanité : les nouveaux territoires des élections présidentielles de 2002 », *Espace, populations, sociétés*, 3, 2003, p. 469-482.

conditions de vie propres au centre-ville et lorsque le marché du travail est moins dynamique »³².

Nord et Pas-de-Calais : le renversement de 2007

L'évolution des logiques territoriales qui sous-tendent le vote Le Pen a conduit à un renversement de la carte électorale régionale. En 1988, le Nord offrait à Jean-Marie Le Pen un score bien supérieur à celui du Pas-de-Calais : 15,2% contre 11,4%. En 2007, au contraire, le Pas-de-Calais est devenu plus frontiste que le Nord (16,8% contre 13,0% dans le Nord).

Ce mouvement s'est enclenché tardivement. Jusqu'à la fin des années 1990, l'écart entre les deux départements est resté important. Le Front national obtient encore 3 points de plus dans le Nord que dans le Pas-de-Calais au premier tour de la présidentielle de 1995 (18,2% contre 15,2%), et 5 points de plus aux régionales de 1998 (17,4% contre 12,1%, tableau 5). Au début des années 2000, toutefois, la différence se réduit considérablement. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, le Nord n'accorde plus à Jean-Marie Le Pen qu'un point de plus que le Pas-de-Calais (19,4% contre 18,4%). En 2004, la différence est inférieure à 1 point, tant aux régionales (17,3% dans le Nord contre 16,5% dans le Pas-de-Calais pour la liste Marine Le Pen, tableau 5) qu'aux européennes (respectivement 14,0% et 13,6% pour la liste Carl Lang).

Ce n'est donc qu'en 2007 que le Pas-de-Calais devient plus frontiste que le Nord, à la faveur du reflux que connaît cette année-là le Front national, dont une fraction importante de l'électorat a rejoint Nicolas Sarkozy dès le premier tour du scrutin³³. Le recul spectaculaire qu'enregistre Jean-Marie Le Pen au niveau national par rapport au scrutin de 2002 (10,7% contre 17,2%, soit – 6,5 points) se traduit par un recul de même ampleur dans le Nord (13,0% contre 19,4%, soit – 6,4 points). En revanche, dans le Pas-de-Calais, Jean-Marie Le Pen résiste de manière singulière (16,8% contre 18,4% soit – 1,6 point). Tout se passe comme si le siphonnage de l'électorat frontiste par Nicolas Sarkozy s'était heurté dans le Pas-de-Calais à des obstacles particuliers, d'ordre politique ou sociologique.

Les élections suivantes confirment cette nouvelle donne. Lors des européennes de 2009 et des régionales de 2010, Marine Le Pen recueille 2 à 3 points de plus dans

³² J.B. FELLER, *Villes, vote et modes de vie. Esquisse d'une étude comparée de la sociologie et de la géographie électorale de trois aires métropolitaines européennes*, mémoire de recherche, IEP de Paris, 2008, p. 141.

³³ Selon J. Fourquet, au scrutin présidentiel de 2007 en France, « 38% des électeurs lepénistes de 2002 avaient voté Nicolas Sarkozy contre 53% pour Jean-Marie Le Pen », <http://www.ifopelections.fr/resources/Article/81/Document.pdf>. Par ailleurs, « 26% des ouvriers auraient voté pour Nicolas Sarkozy soit une progression de + 7 points de 2002 à 2007 », voir S. STRUDEL, « L'électorat de Nicolas Sarkozy : « rupture tranquille » ou « syncrétisme tourmenté » ? », *Revue française de science politique*, 57/3-4, 2007, p. 7. Au second tour du scrutin, « contrairement à la consigne donnée par Jean-Marie Le Pen, 74% de ses électeurs de premier tour ont voté pour N. Sarkozy, ce qui est beaucoup plus que les 65% de reports lepénistes en 1988 et que surtout les 51% dont avait bénéficié Jacques Chirac en 1995 ». S. STRUDEL, *op. cit.*, p. 24.

le Pas-de-Calais que dans le Nord (12,9% contre 9,7% lors des européennes et 19,8% contre 17,3% lors des régionales, tableau 6).

Tableau 6. L'extrême droite aux élections régionales
Comparaison Nord-Pas-de-Calais (% des SE)

	1986	1992	1998	2004*	2010
Nord	11,8	14,4	17,4	19,3	17,3
Pas-de-Calais	7,5	10,6	12,1	19,0	19,8
Ecart	+ 4,3	+ 3,8	+ 4,7	+ 0,3	- 2,5

* Total des deux listes d'extrême droite (FN + EXD).

Le niveau atteint par le FN dans la région Nord-Pas-de-Calais lors des derniers scrutins lui permet désormais de se qualifier fréquemment pour le second tour. Avec quels résultats et quelles conséquences ?

Le Front national et le second tour : les leçons des cantonales de 2011

Depuis son émergence sur la scène politique, le FN est resté isolé. A quelques exceptions locales près, assez vite circonscrites, il n'a jamais réussi à nouer des accords électoraux avec d'autres formations politiques. Cette absence d'accord ne lui a guère été favorable dans les scrutins à deux tours, y compris dans les scrutins de listes, telles que les élections régionales depuis 2004, et les municipales. Aux élections régionales, où le seuil de qualification pour le second tour est fixé à 10% des suffrages exprimés le FN a réussi à se qualifier pour le second tour en obtenant dans la région 17,9% des SE en 2004 et 18,3% en 2010. Mais dans les deux cas, toutefois, son maintien n'a pas pesé sur l'issue du scrutin, la liste de gauche l'emportant très largement au second tour. Aux élections municipales qui se déroulent selon un mode de scrutin similaire avec un seuil de qualification également fixé à 10% des suffrages exprimés³⁴, le FN a connu les mêmes difficultés. Lors du scrutin de 2008, il n'y eut un second tour que dans 22 des 80 villes de plus de 10 000 habitants de la région. Le FN ne fut en mesure de présenter une liste au second tour que dans trois d'entre elles, à Hénin-Beaumont, Harnes et Calais. A cette aune, la perturbation provoquée par le FN fut donc minime. A Calais, toutefois, la tête de liste FN décida de ne pas maintenir sa liste au second tour, alors qu'elle avait recueilli 12,3% des SE au premier tour, favorisant ainsi la victoire de N. Bouchard (UMP) contre le maire sortant communiste. Mais les scrutins majoritaires à deux tours, tels que les législatives et les cantonales lui ont été encore plus défavorables en termes d'élus, tant en France que dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Dans les élections à deux tours, qu'elles soient de listes ou uninominales, se pose donc systématiquement la question de sa capacité à accéder au second tour et à troubler le tête-à-tête gauche/droite. Quand il n'y parvient pas, se pose aussi la question du comportement au second tour de son électorat de premier tour.

³⁴ Mais la prime à la liste arrivée en tête est différente : elle est de 25% aux régionales et de 50% aux municipales.

La région Nord-Pas-de-Calais constitue un cas d'étude particulièrement intéressant, puisque le FN a été en mesure de se maintenir au second tour des élections cantonales de 2011 dans un canton sur deux, soit en duel avec la gauche, soit beaucoup plus rarement en duel avec la droite. Elle offre un terrain d'étude privilégié tant pour étudier le vote FN au second tour, que pour observer la mécanique des reports dans les cantons où il est absent.

La qualification pour le second tour : l'éviction de la droite par le Front national dans un canton sur deux

Dans les scrutins uninominaux à deux tours, les deux candidats arrivés en tête accèdent automatiquement au second tour. Accèdent également au second tour les autres candidats ayant réuni un minimum de voix. Pour les législatives, ce seuil est fixé à 12,5% des électeurs inscrits sur les listes électorales. Pour les cantonales, ce seuil était jusqu'à présent fixé à 10% des inscrits. Cependant, la loi du 16 décembre 2010 a porté ce seuil au même niveau que le seuil de maintien en usage pour les élections législatives, soit 12,5% des inscrits.

Le nombre de candidats FN présents au second tour est bien entendu lié à son niveau du premier tour. Aux législatives, un score de 15% environ lui permet de franchir le premier tour dans une circonscription sur cinq. Mais dans la région, en 2007, il ne parvint à réunir que 6,6% des SE et Marine Le Pen, dans la 14^e circonscription du Pas-de-Calais (Hénin-Beaumont), fut sa seule candidate en mesure de se maintenir au second tour. Dans les trois scrutins précédents, en revanche, fort d'un score régional compris entre 13 et 16%, il réussissait à chaque fois à accéder au second tour dans une demi-douzaine de circonscriptions sur les 38 que compte la région (tableau 7).

Tableau 7. Nombre de candidats FN au second tour des élections législatives dans la région Nord-Pas-de-Calais de 1988 à 2007

	1988	1993	1997	2002	2007
Score du FN 1 ^{er} tour (SE)	10,0	13,4	15,9	14,0	6,6
Nord (24 circonscriptions)	0	5	6	2	0
Pas-de-Calais (14 circonscriptions)	0	0	1	4	1
Total (38 circonscriptions)	0	5	7	6	1

Les élections cantonales rendent compte du même phénomène. Ces élections visent à élire les conseillers généraux, qui administrent les départements. Ils sont élus pour six ans, et sont renouvelables par moitié tous les trois ans. L'observation dans le temps de la série de cantons renouvelables en 2011 s'avère particulièrement intéressante. Dans cette série, le FN avait obtenu dans la région 15% des suffrages lors des deux scrutins précédents, en 1998 et en 2004, ce qui lui avait permis dans les deux cas de se maintenir dans 16 cantons (tableau 8), soit dans un canton sur cinq. En 2004, le maintien du FN au second tour provoqua ainsi cinq triangulaires, favorisant la victoire du candidat PS à Tourcoing-Nord ou à Lannoy. Le relèvement du seuil de maintien au second tour à 12,5% des inscrits conjugué à la faiblesse de la participation électorale dans la région a provoqué en 2011 la suppression des triangulaires, alors que l'on en comptait cinq en 2004. Mais en 2011, pour pouvoir se maintenir au second tour, il fallait arriver impérativement en première ou deuxième position. Au soir du

premier tour, avec 23,0% des SE, le FN était devenu la deuxième force politique de la région derrière le PS, tandis que l'UMP ne recueillait que 20,6%. A l'échelle des 78 cantons renouvelables dans la région, le FN obtenait plus de 20% dans 53 cantons (alors qu'il ne franchissait cette barre que dans 8 cantons en 2004) et arrivait en première ou en deuxième position dans 43 d'entre eux, soit 81%.

Tableau 8. 1988- 2011 : nombre de candidats FN au second tour des élections cantonales dans la région Nord-Pas-de-Calais (série 2011) en fonction du type de configurations électorales

	1998	2004	2011
Score du FN 1 ^{er} tour (en % des SE)	15,1	15,3	23,0
Seuil légal de qualification (en % des inscrits)	10,0%	10,0%	12,5%
Duel gauche – FN	9	11	35
Duel droite – FN	0	0	2
Triangulaire gauche – droite – FN	7	5	0
Total FN au second tour	16	16	37

Six cantons étant pourvus dès le premier tour, le FN a donc été en mesure de se maintenir dans 37 des 72 cantons où un second tour était nécessaire, soit dans un canton sur deux. Dans ces 37 cantons, la qualification du FN a donc mécaniquement eu pour effet d'éliminer soit la gauche, soit la droite. Mais gauche et droite n'ont pas été touchées dans les mêmes proportions. La gauche était présente dans 70 d'entre eux (3 fois seule et 67 fois en duel), la droite dans seulement 34 cantons (soit en duel avec la gauche – 32 fois –, soit en duel avec le FN – 2 fois), tandis qu'elle était encore en jeu 51 fois en 2004 (tableau 9). Absente du second tour dans un canton sur deux, la droite, victime d'un « effet de ciseaux », est incontestablement la plus touchée par le succès remporté par le Front national au premier tour.

Tableau 9. Cantonales 2011 : le FN dans les configurations du second tour Comparaison 2004/2011

	2004	2011
Election au premier tour	6	6
Candidat unique au second tour*	7	3
Duel dont	59	69
Duel gauche – droite	45	32
Duel gauche – FN	11	35
Duel droite – FN	0	2
Autres**	3	0
Triangulaire dont	6	0
Triangulaire gauche-droite-FN	5	
Triangulaire gauche-droite-DVD	1	
Total	78	78

* En 2004, il s'agissait à chaque fois d'un candidat unique de gauche.

** En l'espèce, trois duels gauche/divers-gauche.

Le FN au second tour : une progression stérile

Au second tour, le FN recueille les suffrages de plus d'un électeur sur trois dans les 37 cantons où il était présent. D'un tour à l'autre, il progresse de façon presque

uniforme, gagnant de 8 à 10 points ³⁵, que son adversaire soit communiste, socialiste ou UMP (tableau 10).

Tableau 10. Le vote FN au second tour des cantonales de 2011 dans la région Nord-Pas-de-Calais

	FN 1 ^{er} tour	FN 2 ^e tour	Evolution
Duel PC – FN (7 cantons)	25,1	34,5	+ 9,4
Duel PS – FN (28 cantons)	25,8	35,7	+ 9,9
Duel droite – FN (2 cantons)	19,5	27,9	+ 8,4

Les duels gauche/FN

Dans les duels gauche/FN, la mécanique des reports de voix varie selon que le FN affronte au second tour un candidat communiste ou un candidat socialiste. L'étiquette politique de l'adversaire du FN pèse donc sur le comportement des électeurs de droite mais aussi sur celui des abstentionnistes du premier tour.

Quand la gauche est représentée par un candidat PC au second tour, elle recueille une faible part de l'électorat de droite du premier tour. Tout se passe comme si l'électorat UMP se reportait pour les trois quarts sur le candidat FN, et pour un quart sur le vote blanc. Quelques exemples illustrent cette dynamique. A Condé-sur-Escaut (proche de Valenciennes), la droite recueille 2 500 voix au 1^{er} tour. Au second tour, le candidat FN gagne 1 800 voix, tandis que le nombre de bulletins blancs augmente de 600. A Saint-Amand-les-Eaux-Rive-Droite, la droite obtient 1 000 voix au 1^{er} tour. Au second tour, le FN gagne 800 voix et l'on dénombre 300 bulletins blancs supplémentaires. A Calais Sud-Est, la droite totalise 1 300 voix au premier tour. Au second tour, le FN engrange 900 bulletins de plus et le nombre de bulletins blancs augmente de 300. La gauche gagne aussi des suffrages d'un tour à l'autre, mais ses progrès s'expliquent avant tout par une plus forte mobilisation du corps électoral. A Condé-sur-Escaut, 1 100 électeurs supplémentaires se rendent aux urnes, et la gauche gagne 1 300 voix. A Saint-Amand-les-Eaux-Rive-Droite, 800 électeurs de plus se mobilisent au second tour, et la gauche progresse de 700 voix. Enfin, à Calais Sud-Est, seuls 400 électeurs supplémentaires se déplacent, et la gauche ne gagne que 400 voix.

Quand la gauche est représentée par un candidat PS, l'électorat de droite se partage au second tour de façon moins déséquilibrée entre le vote FN et le vote blanc. L'exemple du canton d'Arras-Sud en rend compte. Au premier tour, la droite y recueille 2 100 voix. Une semaine plus tard, le FN gagne 1 100 suffrages, tandis que les blancs et nuls grimpent de 900. Il semble également que l'électorat de droite se reporte plus facilement sur le candidat de gauche dans les duels PS-FN que dans les duels PC-FN. Dans le canton de Vimy, par exemple, la droite recueille 2 000 suffrages au premier tour. Au second tour, le FN gagne 1 000 voix et l'on dénombre 700 bulletins blancs supplémentaires. Mais la gauche gagne 700 voix d'un dimanche à l'autre, alors que l'on ne compte que 400 électeurs de plus. Enfin, quand c'est un socialiste qui représente la gauche

³⁵ La progression du FN d'un tour à l'autre est homogène sur l'ensemble du territoire national, mais varie de 12,7 points (Provence-Alpes-Côte d'Azur) à 9,1 points (Alsace) ; voir J. FOURQUET et D. PHILLIPOT « 2007-2011 : le retour du Front national ». Consultable sur http://www.ifop.com/media/pressdocument/344-1-document_file.pdf

au second tour, les abstentionnistes du premier tour se mobilisent plus fréquemment pour faire barrage au Front national. Dans les duels PS-FN, la participation progresse de 3,8 points d'un dimanche à l'autre, mais de 1,8 point seulement dans les duels PC-FN (tableau 11). Ce surcroît de participation profite au candidat PS. Dans le canton de Lille Nord-Est, la gauche gagne 1 800 voix d'un tour à l'autre, alors que l'on enregistre 1 400 votants de plus. Dans le canton de Grande-Synthe, la gauche progresse de 1 100 voix à la faveur de la mobilisation de 900 électeurs supplémentaires.

Tableau 11. Duels gauche – FN. Comparaison 1^{er}/2^e tour (en % des inscrits)

	<i>Droite T 1</i>	<i>Participation</i>	<i>Blancs/Nuls</i>	<i>Gauche</i>	<i>FN</i>
Duel PC – FN (7 cantons)	4,6	+ 1,8	+ 1,2	+ 1,2	+ 4,0
Duel PS – FN (28 cantons)	6,1	+ 3,8	+ 2,1	+ 3,4	+ 4,4

Evidemment, l'observation des soldes nets canton par canton ne donne qu'une idée imprécise de la mécanique des reports d'un tour à l'autre. Elle conduit ainsi à occulter des mouvements plus complexes, tels que l'abstention au second tour d'électeurs du premier tour qui serait compensée par une mobilisation au second tour d'une partie des abstentionnistes du premier tour. Une régression multiple réalisée au niveau cantonal sur l'ensemble de 35 cantons à duel gauche/FN permet d'avoir une idée tout à la fois plus générale et plus précise de la mécanique des reports entre les deux tours. Dans son principe même, la matrice, calculée sur la base des résultats agrégés par cantons, n'autorise pas à inférer le comportement des électeurs eux-mêmes. Elle permet de saisir les « reports de vote » et non les « reports de voix ». Dans les 35 cantons où le FN se retrouve seul face à la gauche, l'électorat de droite s'est largement affranchi de la consigne du « Ni gauche, ni Front national » donnée par l'UMP. Les coefficients de régression ainsi obtenus montrent que la moitié des votes de droite du premier tour ont alimenté la gauche au second tour, un quart nourrissant le vote FN et un autre quart les blancs et nuls. La régression montre également, d'une part, qu'une fraction non négligeable de l'électorat de gauche s'est abstenue ou a voté blanc au second tour, d'autre part, que cette défection a été compensée par une mobilisation différentielle des abstentionnistes du premier tour en faveur de la gauche (tableau 12).

Tableau 12. Les reports de vote dans les duels gauche – FN (coefficients standardisés d'une régression multiple, 35 cantons)

<i>Tour 2/ Tour 1</i>	<i>Abstention</i>	<i>Blancs/nuls</i>	<i>Gauche</i>	<i>FN</i>	<i>Total</i>
Abstention	0,90	0,00	0,09	0,01	1,00
Blancs/nuls	0,55	0,45	0,00	0,00	1,00
Gauche	0,10	0,05	0,85	0,00	1,00
Droite	0,01	0,24	0,48	0,27	1,00
FN	0,00	0,01	0,00	0,99	1,00

Les duels droite/FN

Une des leçons essentielles du second tour des élections cantonales du printemps 2011 est donc qu'une fraction de l'électorat UMP n'a pas hésité à se reporter sur le Front national lorsque son candidat était absent au second tour. Dans les deux cantons

où le FN se retrouve seul face à la droite au second tour, l'électorat de gauche s'est, lui, majoritairement reporté sur la droite (tableau 13). Mais le report est loin d'être parfait. Dans le canton de Cysoing, la gauche recueillait 3 600 voix au premier tour. Au second tour, le nombre de bulletins blancs augmente de 900 par rapport au premier tour, tandis que le Front national récolte 600 suffrages de plus. Dans le canton de Beaumetz-les-loges, la gauche totalisait 1 800 voix au premier tour mais on compte 500 bulletins blancs de plus au second tour, et le Front national gagne 300 voix. La consigne donnée par les partis de gauche de faire barrage au Front national n'a donc fonctionné que de manière très imparfaite. Tout se passe comme si 25% environ de l'électorat de gauche avait voté blanc au second tour, 15% choisissant de voter FN.

Tableau 13. Duels droite – FN. Comparaison 1^{er}/2^e tour (en % des inscrits)

	Gauche T 1	Participation	Blancs/nuls	Droite	FN
Duel droite – FN (2 cantons)	17,4	+ 1,2	+ 4,3	+11,1	+ 3,2

Les duels gauche/droite : que devient l'électorat frontiste du premier tour ?

Dans 32 cantons, le second tour prend la forme d'un duel gauche/droite (tableau 9). Le retrait forcé du FN profite ainsi mécaniquement à la droite, qui récupère la plus grande part de l'électorat FN. Mais, comme dans les duels gauche/FN, l'étiquette politique de l'adversaire du candidat de droite pèse sur la mécanique des reports, et notamment sur le comportement des électeurs frontistes comme sur celui des abstentionnistes du premier tour. La droite gagne 13 points d'un tour à l'autre quand elle affronte un candidat PS (tableau 14a) et 16 points quand elle affronte un candidat PC-Front de gauche (tableau 14b).

Tableau 14a. Les reports du FN au second tour des cantonales de 2011 dans la région Nord-Pas-de-Calais : les duels PS/droite (28 cantons)

	Gauche	Droite	FN	Total
1 ^{er} tour	45,8	33,9	20,3	100,0
2 ^e tour	53,0	47,0		100,0
Evolution	+ 7,2	+ 13,1		

Tableau 14b. Les reports du FN au second tour des cantonales de 2011 dans la région Nord-Pas-de-Calais : les duels PC – Front de gauche/droite (4 cantons)

	Gauche	Droite	FN	Total
1 ^{er} tour	53,6	26,6	19,8	100,0
2 ^e tour	57,3	42,7		100,0
Evolution	+ 3,7	+ 16,1		

Là encore, la lecture des résultats en voix permet de mieux comprendre la logique des transferts qui se sont opérés d'un tour à l'autre (tableau 15). La comparaison de la mécanique des reports dans deux cantons où l'offre du second tour était différente s'avère particulièrement éclairante. Ainsi, dans le canton de Lillers, où le second tour oppose le PC-Front de gauche à l'UMP, au premier tour, le FN obtenait près de 1 800 voix ; au second tour, la droite gagne 1 150 voix et l'on dénombre 600 bulletins blancs supplémentaires. Le PC-Front de gauche ne progresse que de 50 voix par rapport au

total des voix de gauche du premier tour. En revanche, dans le canton de Saint-Pol-sur-Ternoise, le second tour oppose le PS à la droite. Au premier tour, le FN obtenait 1 150 voix. Au second tour, avec 100 votants supplémentaires, la droite ne progresse que de 400 voix. Le PS en gagne 650 et l'on ne dénombre que 200 bulletins blancs supplémentaires. Dans le premier cas, à Lillers, tout se passe comme si l'électorat FN du 1^{er} tour se répartissait pour l'essentiel entre la droite et le vote blanc. Au contraire, à Saint-Pol, une fraction importante des électeurs FN n'a pas hésité à voter PS au second tour.

Tableau 15. Duels gauche – droite. Comparaison 1^{er}/2^e tour (en % des inscrits)

	FN T 1	Participation	Blancs/nuls	Gauche	Droite
Duel PC – droite (4 cantons)	8,2	+ 0,6	+ 1,9	+ 0,8	+ 6,0
Duel PS – droite (28 cantons)	8,9	+ 1,5	+ 2,1	+ 2,9	+ 5,5

Mais, là encore, l'observation des résultats canton par canton contribue à focaliser l'attention sur les soldes nets et à occulter les mouvements plus complexes de l'électorat. Comme dans le cas précédent, une régression multiple réalisée sur la base de 32 cantons où le FN est absent du second tour dans la région Nord-Pas-de-Calais en 2011 s'avère particulièrement précieuse (tableau 16). Les « reports de vote » tels que l'on peut les déduire des coefficients de régression de cette régression multiple sont très proches des « reports de voix » que les sondages mesuraient au niveau national en 2007 lors de l'élection présidentielle. A l'époque, ceux-ci estimaient « le taux de report des électeurs Le Pen du premier tour sur Nicolas Sarkozy au second dans une fourchette entre 60 et 65% »³⁶. Selon nos calculs, en 2011, dans la région Nord-Pas-de-Calais, 63% du vote FN du premier tour alimente le vote de droite au second tour, 15% seulement nourrissant la gauche et 22%, le vote blanc. Le retrait forcé du FN profite donc dans ces cantons très largement à la droite. Au second tour, celle-ci l'emporte ainsi à Lannoy face à la sortante socialiste, dans un canton où le FN avait été en mesure de se maintenir au second tour et de provoquer une triangulaire tant en 1998 qu'en 2004.

Tableau 16. Les reports de vote dans les duels gauche – droite (coefficients standardisés d'une régression multiple, 32 cantons)

Tour 2/ Tour 1	Abstention	Blancs et nuls	Gauche	Droite	Total
Abstention	0,89	0,00	0,03	0,08	1,00
Blancs et nuls	0,01	0,43	0,51	0,05	1,00
Gauche	0,02	0,03	0,78	0,17	1,00
Droite	0,00	0,16	0,23	0,61	1,00
FN	0,00	0,22	0,15	0,63	1,00

Conclusion : le Nord-Pas-de-Calais, fief de Marine Le Pen

Le Nord-Pas-de-Calais est aujourd'hui le fief de Marine Le Pen. Son implantation y a été tardive, et hésitante. En 1998, elle se présente dans le Nord, sur la liste FN

³⁶ N. MAYER, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, 57/3, 2007, p. 442.

conduite par Carl Lang. Elle est élue conseillère régionale. Lors des législatives de 2002, elle est candidate dans le Pas-de-Calais, dans la 13^e circonscription (Lens) et accède au second tour. En 2004, toutefois, elle quitte la région pour mener la liste FN aux élections régionales en Ile-de-France, Carl Lang étant toujours le leader frontiste de la région Nord-Pas-de-Calais. Elle est élue députée européenne quelques mois plus tard, toujours en Ile-de-France.

Elle est à nouveau candidate dans le Pas-de-Calais aux élections législatives de 2007, cette fois dans la 14^e circonscription ³⁷. C'est à partir de cette date qu'elle s'implante définitivement dans la région. Elle est notamment candidate en deuxième position sur la liste FN à Hénin-Beaumont aux élections municipales de 2008, puis lors d'une élection partielle l'année suivante Elle se présente ensuite aux élections européennes de 2009 ³⁸, et enfin, aux élections régionales de 2010, à chaque fois en tête de liste. A l'issue de ce scrutin, Marine Le Pen réalise dans la région Nord-Pas-de-Calais le deuxième meilleur score du Front national, derrière celui de son père, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

La consolidation de l'implantation frontiste dans le Nord-Pas-de-Calais, à compter de 2004, précède donc le retour de Marine Le Pen dans la région, en 2007. En d'autres termes, ce n'est pas parce que Marine Le Pen s'est implantée dans la région que celle-ci est devenue un bastion du Front national. C'est parce que le Nord-Pas-de-Calais était en passe de devenir un bastion frontiste que Marine Le Pen a décidé de s'y (ré)implanter. Elue dans la région, elle a pu ainsi s'approprier les performances électorales locales du Front national dans son combat interne contre Bruno Gollnisch.

A quinze ans de distance, le Front national aura ainsi dépêché deux de ses principaux cadres dans la région Nord-Pas-de-Calais. Au début des années 1990, Carl Lang y avait été parachuté. Il s'était alors à plusieurs reprises présenté aux élections législatives dans le département du Nord, d'abord à Lille en 1993, puis à Tourcoing en 1997, à Valenciennes en 2002 et enfin à Maubeuge en 2007. Quand elle fait son retour en 2007, Marine Le Pen choisit la 14^e circonscription, dans le bassin minier du Pas-de-Calais. Ces choix différents illustrent bien les évolutions de la carte du vote frontiste, et le fait que les principales perspectives électorales du FN ne se situent plus aujourd'hui dans la métropole lilloise, mais dans le bassin minier du Pas-de-Calais. Ils illustrent surtout l'inflexion du discours frontiste. Hier, l'accent était mis d'abord sur la question de l'immigration. Aujourd'hui, Marine Le Pen, devenue entre-temps présidente du FN, entend développer son parti en surfant sur la désespérance sociale des catégories populaires les plus durement touchées par la crise.

Les parcours différents de Carl Lang et de Marine Le Pen révèlent, enfin, une différence de taille. Carl Lang changeait fréquemment de circonscription, au gré

³⁷ Marine Le Pen explique le choix de cette circonscription par le fait qu'elle serait « symbolique des problèmes majeurs de la France : chômage, délocalisation, insécurité ». « Marine Le Pen repart en conquête dans le Pas-de-Calais » [archive], Reuters, 6 juin 2007.

³⁸ Elle est tête de liste dans la grande région Nord-Ouest qui regroupe plusieurs départements : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie. Avec 10,18% des voix, elle réalise le meilleur résultat au plan national et est réélue députée européenne.

des évolutions du vote frontiste. Il ne s'est jamais véritablement implanté dans une ville, ou une circonscription. Marine Le Pen est aujourd'hui clairement identifiée à Hénin-Beaumont, même si elle n'y mène pas les combats municipaux du Front national. Néanmoins, elle espère bien profiter des difficultés municipales qui agitent la ville d'Hénin-Beaumont depuis bientôt dix ans pour, qui sait, être élue dans la 14^e circonscription du Pas-de-Calais.

Mais, même si le FN peut envisager un succès électoral ici ou là, au gré de circonstances locales particulières, il a aujourd'hui la plus grande difficulté à gagner une élection au suffrage majoritaire. Au second tour des dernières élections cantonales, le FN ne franchit dans la région la barre de 40% des suffrages exprimés que dans cinq cantons. Il obtient son meilleur score dans le canton de Montigny-en-Gohelle, avec 44,7% des SE. Bien que présent dans 37 cantons au second tour, il n'obtient donc aucun élu. S'il parvient à progresser d'un dimanche à l'autre, en attirant une fraction de l'électorat de droite quand il est en duel avec la gauche, voire même une fraction de l'électorat de gauche quand il est en duel avec la droite, sa seule présence au second tour suffit (aujourd'hui) à assurer l'élection de son adversaire quel qu'il soit. De la même manière, le FN n'a jamais réussi à faire élire un député au scrutin uninominal majoritaire dans la région, ni à conquérir la moindre municipalité. Aujourd'hui, le FN n'est capable d'obtenir des élus que lorsque le scrutin se déroule à la représentation proportionnelle (élections européennes) ou lorsqu'il contient une dose de proportionnelle (élections municipales, élections régionales).

Cette difficulté à gagner une élection au scrutin majoritaire pourrait avoir à moyen terme de redoutables conséquences politiques. En effet, la loi du 16 décembre 2010 prévoit qu'à compter de 2014 les conseillers généraux et conseillers régionaux actuels seront remplacés par des conseillers territoriaux, élus au scrutin uninominal à deux tours dans le cadre de nouvelles circonscriptions cantonales. En d'autres termes, et sauf nouvelle poussée électorale, le FN aura bien du mal en 2014 à obtenir des élus territoriaux dans la région. Sous cet angle, la réforme territoriale aura trois conséquences politiques majeures pour le FN : elle fragilisera son implantation politique régionale, en la privant d'élus territoriaux ; elle le privera des moyens matériels attachés à l'existence d'un groupe politique au conseil régional ; enfin, et peut-être surtout, elle le privera de « parrains » potentiels pour l'élection présidentielle. La chasse aux 500 signatures s'avère toujours compliquée pour le FN. Avec un total de 156 conseillers régionaux en France en 2004, Jean-Marie Le Pen avait difficilement réussi à attirer 350 parrains supplémentaires en 2007. Avec une centaine d'élus régionaux en 2010, Marine Le Pen devra trouver 400 parrains supplémentaires en 2012. Si le FN ne peut compter en 2017 que sur une poignée d'élus territoriaux, la marche sera encore plus haute.

Le Front national en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Joël GOMBIN

L'affinité électorale qui semble unir le Front national (FN) au pourtour méditerranéen depuis plus de vingt-cinq ans est devenue une telle évidence aux yeux tant des acteurs politiques que des observateurs et, au-delà, du grand public, qu'elle en vient à faire oublier que les territoires de prédilection du Front étaient, lors de l'émergence électorale de celui-ci, bien différents. Ainsi, Dreux fut, dès les élections cantonales de 1982, la première localité inscrite dans le panthéon frontiste – il faut d'ailleurs noter que lors de ce scrutin, c'est dans le Nord, dans le canton de la Grande-Synthe, que le FN réalise son meilleur score, avec 13,3 % des suffrages exprimés –, et lors des élections municipales de 1983, c'est dans le 20^e arrondissement de Paris que Jean-Marie Le Pen se présente, et est élu conseiller municipal. Encore lors des élections législatives de mars 1986, il dirige la liste du Front national à Paris et est ainsi élu député de la capitale.

Pour autant, dès le milieu de la décennie 1980, le Sud méditerranéen, et en particulier la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), deviennent bien un des territoires emblématiques du succès grandissant et, semble-t-il, irrésistible du Front. Lors des élections européennes de 1984, premier test électoral à l'échelle nationale après le succès de Dreux en 1983, les départements du Sud-Est (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Alpes-Maritimes) sont ceux dans lesquels le FN obtient ses scores les plus élevés. Et, en 1985, c'est à Marseille que le Front obtient l'élection de son premier conseiller général, Jean Roussel (un notable de droite passé au Front, et dont l'élection a été aidée en sous-main par le maire socialiste Gaston Defferre et son opposant UDF Jean-Claude Gaudin). Dès lors, s'installe largement la représentation d'un Front fortement ancré dans le Sud-Est, et notamment en région PACA – représentation particulièrement renforcée, au cours des années 1990, par la conquête par le FN de quatre mairies de la région (Toulon, Orange et Marignane en 1995, Vitrolles en 1997).

Il est aisé d'opérer un glissement de cette représentation d'une région acquise à l'extrême droite à une forme de naturalisation de cette affinité électorale – évidemment pathologique – entre un territoire et une force politique. Certains ont ainsi pu évoquer un mystérieux « maléfice méridional »¹ pour rendre compte de ce succès, ramenant l'audience du parti de Jean-Marie Le Pen à une sorte d'esprit local, et faisant le parallèle avec des phénomènes politiques de l'entre-deux-guerres (la carrière politique de Sabiani à Marseille par exemple)². Pourtant, cette naturalisation des comportements politiques est d'autant plus insatisfaisante qu'elle prétend expliquer par des caractéristiques permanentes du territoire de profonds bouleversements politiques : en effet, la prégnance du FN sur la scène politique provençale³ depuis 1984 nous semble indissociable d'un mouvement plus général d'affaiblissement d'une gauche pourtant autrefois dominante dans la région et d'une montée en puissance de la droite⁴. Ce basculement s'est produit de manière très rapide, au cours des années 1980.

Refuser de céder à cette naturalisation des comportements électoraux implique alors de montrer quelles dynamiques démographiques, sociologiques, économiques, voire politiques sont à l'origine du succès du Front national en région PACA. Il s'agit ainsi de montrer *comment* se déploie le vote en faveur du Front national dans ce territoire, plutôt que *pourquoi*. Afin de s'inscrire en complément de travaux antérieurs, la présente contribution portera essentiellement sur la période ouverte par l'élection présidentielle de 1995.

Nous montrerons dans un premier temps que, si on essaie de caractériser les votes en faveur du FN en région PACA par rapport au plan national, on peut pointer certains points communs mais aussi des spécificités réelles. Dans un deuxième temps, on reviendra sur les logiques territoriales du vote FN au sein même de la région.

Une réelle spécificité méridionale ?

Nous l'avons dit, certains observateurs ont souligné la spécificité de la région PACA et, au-delà, du pourtour méditerranéen au regard du vote frontiste. Une telle interprétation semble corroborée par l'investissement politique dont ce territoire a fait l'objet par le Front lui-même, qui y a parachuté ses dirigeants les plus prestigieux, de Bruno Mégret (devenu maire consort de Vitrolles en 1997) à Jean-Marie Le Pen lui-même, tête de liste aux élections régionales en 2010, après sa mésaventure de 2004⁵.

¹ D. VAN EEUWEN, J. VIARD, *Main basse sur la Provence et la Côte d'Azur*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003.

² Simon Sabiani, militant communiste à l'origine, quitte le PCF en 1923 et devient député (1928), premier adjoint puis maire (1931) de Marseille. Au cours des années 1930, il évolue vers l'extrême droite (il rejoint le PPF de Doriot en 1936), et assoit son pouvoir notamment sur les liens tissés avec le grand banditisme marseillais (Spirito et Carbone, Guérini). Voir J.-B. NICOLAI, *Simon Sabiani, un chef à Marseille, 1919-1944*, Paris, Olivier Orban, 1991.

³ Par facilité de langage, et sauf indication contraire, nous utiliserons l'adjectif « provençal » afin de qualifier l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

⁴ Nous renvoyons sur ce point aux analyses développées dans J. GOMBIN, P. MAYANCE (éd.), *Droit(es) aux urnes en région PACA ! L'élection présidentielle de 2007 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, L'Harmattan, 2009.

⁵ Le président du Front national avait alors été empêché de diriger la liste de son parti aux élections régionales, faute de domiciliation valide dans la région. Son portrait, cadré serré,

En outre, l'histoire, ancienne comme plus récente, de la région fournit des arguments à ceux qui voudraient voir dans le passé l'explication du présent : terre d'immigration de longue date, la Provence offrit dès la III^e république des succès non négligeables à des forces politiques d'extrême droite, de l'Action française de Maurras, martégal et ami personnel et politique du félibre Mistral, aux ligues des années 1930 ; de plus, la fin de l'Empire colonial et le rapatriement des Pieds-noirs touchèrent de plein fouet une région dont l'économie avait largement partie liée avec la transformation des produits importés d'Algérie. Plusieurs auteurs interprètent ainsi le succès frontiste en PACA comme un contre-coup de la fin de l'Empire et de l'implantation de rapatriés d'Afrique du Nord ⁶.

Pourtant, on ne saurait se contenter de ces arguments. En effet, la Provence n'est pas, tant s'en faut, la seule région dans laquelle diverses forces d'extrême droite ont rencontré un certain succès ; or, il est aisé de constater que la carte électorale du Front national à partir du milieu des années 1980, carte électorale étonnamment marquée et stable dans le temps, ne coïncide avec celle d'aucune autre force politique antérieure. De plus, l'assimilation « présence de rapatriés » = « vote FN » est bien trop rapide, comme l'ont montré les travaux d'Emmanuelle Comtat ⁷, et comme d'ailleurs le laisse deviner la carte du vote FN, loin de se superposer à celle des rapatriés.

Ce n'est donc pas dans cette direction d'une naturalisation historique de l'affinité élective de la région PACA pour l'extrême droite qu'il faut chercher. La thèse que nous défendons, et que nous avons tenté d'étayer ailleurs ⁸, est qu'il existe en France plusieurs configurations causales, territorialisées, menant au vote en faveur du Front national. Cette analyse repose sur l'étude du vote en faveur de Jean-Marie Le Pen lors des élections présidentielles de 1995, 2002 (les deux tours) et 2007, en fonction de nombreuses variables démographiques, sociales et économiques, et sur le recours à des modèles statistiques relativement complexes, les modèles multiniveaux. On ne peut rentrer ici dans le détail de l'analyse statistique ⁹, mais celle-ci permet de montrer que la relation entre une variable explicative donnée et le vote Front national peut varier fortement dans le temps et dans l'espace.

A titre d'exemple, intéressons-nous un instant à la relation entre le niveau du vote pour le Front national dans une commune donnée et le revenu fiscal moyen de cette même commune ¹⁰. La modélisation multiniveau retenue permet d'estimer, pour chaque département, une relation entre ces deux variables. La figure 1 montre ainsi que la relation entre revenu fiscal moyen d'une commune et vote Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 1995 varie de manière très significative d'un

figurait néanmoins sur les affiches électorales.

⁶ D. VAN EEUWEN, J. VIARD, *Main basse sur la Provence et la Côte d'Azur*, op. cit.

⁷ E. COMTAT, *Les pieds-noirs et la politique : quarante ans après le retour*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

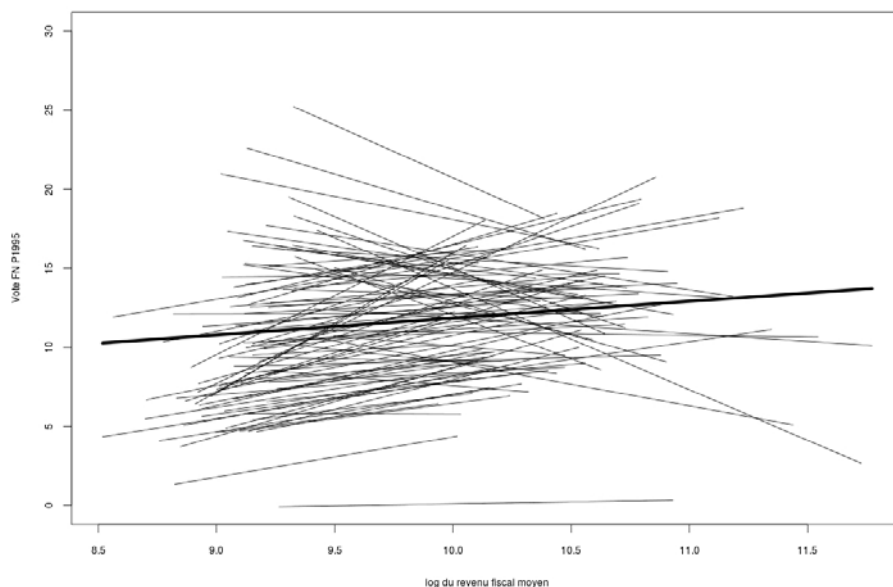
⁸ J. GOMBIN, « Analyse écologique, modèles multi-niveaux et sociologie électorale : l'exemple des votes pour le Front national », communication au congrès de l'AFSP, session communes aux ST 5 et 13, Grenoble, 2009.

⁹ On renvoie le lecteur curieux de cette question au texte précédemment cité.

¹⁰ On utilise en réalité le logarithme du revenu moyen, car celui-ci ne suit pas une distribution normale.

département à l'autre. La carte 1 illustre les mêmes résultats en les spatialisant. On constate ainsi que, dans certains départements, comme le Bas-Rhin ou les Bouches-du-Rhône, le vote en faveur de J.-M. Le Pen en 1995 varie en fonction inverse du revenu fiscal moyen, tandis que dans d'autres départements, tels la Haute-Loire ou les Pyrénées-Orientales, ils croissent de concert.

Figure 1. Vote FN et revenu fiscal moyen en 1995



Chaque segment de droite correspond à la relation entre le log du revenu fiscal moyen et le vote Le Pen lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1995 dans un département. Le segment de droite épais (qui part de 10) figure cette même relation au plan national.

Sources : ministère de l'Intérieur ; DGI ; calculs de l'auteur.

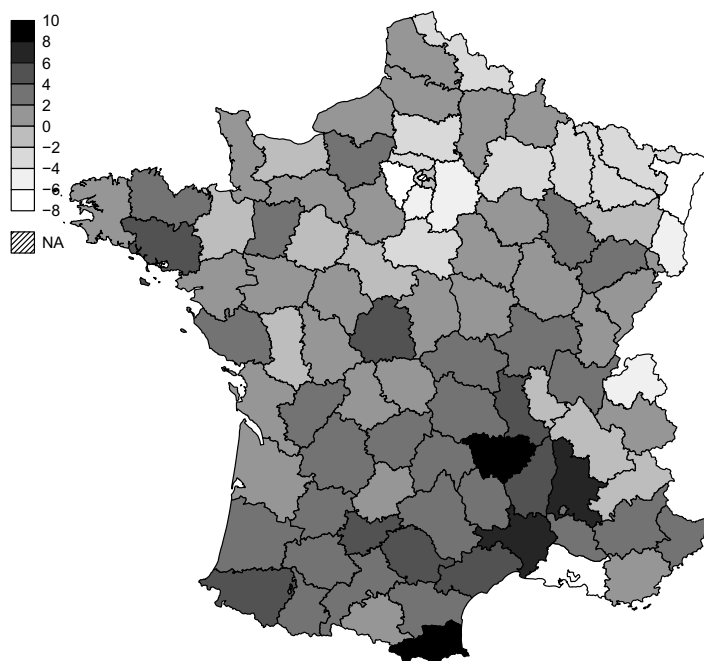
Cette analyse, appliquée à de nombreuses variables socio-démographiques, fiscales et morphologiques, permet d'établir une synthèse sous la forme de quatre « configurations causales », qui décrivent de manière synthétique les différentes manières dont les variables considérées s'articulent effectivement, entre 1995 et 2007, avec le vote en faveur de Jean-Marie Le Pen. La carte 2 montre la manière dont se territorialisent ces configurations causales.

La première configuration causale caractérise des départements où les communes dans lesquelles le vote FN est le plus élevé sont plutôt rurales ou multipolarisées, mais néanmoins assez ouvrières, ayant connu le déclin des paysans et des indépendants, dans lesquelles le revenu fiscal moyen est faible, avec un parc HLM important. Dans ces départements, le vote FN est plus élevé que la moyenne, et il s'agit de terres majoritairement déchristianisées¹¹, à l'exception de l'Est alsacien. Les départements

¹¹ On a utilisé, comme variables illustratives – et ne rentrant donc pas dans l'analyse – la pratique religieuse telle que mesurée par le chanoine Boulard dans les années 1950

appartenant à cette classe sont situés dans la moitié Nord-Nord-Est de la France ; il faut cependant y ajouter les Bouches-du-Rhône, la Gironde et une partie de la région Rhône-Alpes. On pourrait dire, de manière lapidaire, qu'ici le vote frontiste est lié au déclin industriel et à l'effondrement de la France issue de la révolution industrielle.

Carte 1. Vote FN et revenu fiscal moyen en 1995



La pente des segments de droite du graphique 1 est représentée pour chaque département. Une valeur positive indique ainsi une relation croissante entre revenu fiscal moyen d'une commune et vote Le Pen, tandis qu'une valeur négative indique une relation décroissante.

Sources : ministère de l'Intérieur ; DGI ; fonds cartographique GEOFLA/IGN ; calculs de l'auteur.

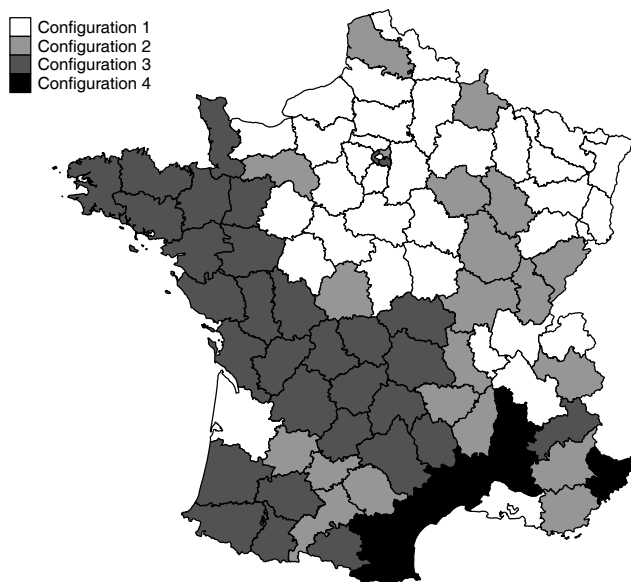
La deuxième configuration constitue un type intermédiaire entre les trois autres, et présente des caractéristiques moyennes par rapport aux autres.

La troisième configuration causale concerne les départements dans lesquels le vote FN est, en moyenne, le plus faible – ses « terres de mission ». On reconnaît, sur la carte 2, la France de l'Ouest, rurale et classiquement conservatrice, de tradition chrétienne. Dans ces départements, le vote FN est le plus élevé là où la réalité sociale s'éloigne de cette image traditionnelle, là où l'économie « productive » est implantée, parfois s'est implantée au cours des quarante dernières années, là où les changements les plus profonds se sont fait sentir. Ici, le vote Front national apparaît donc comme étant lié à – une conséquence ? – la modernisation, au changement.

(F.-A. ISAMBERT et J.-P. TERRENOIRE, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, Presses de la FNSP/Éditions du CNRS, 1980) d'une part, la part des enfants scolarisés dans l'enseignement privé en 2007, d'autre part.

Enfin, le quatrième type de configuration causale, qui ne rassemble que sept départements, tous situés dans le Midi méditerranéen (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Vaucluse, Drôme et Alpes-Maritimes) – le Midi rouge déchristianisé en somme, à l'exception des Bouches-du-Rhône –, se caractérise par son vote FN plus élevé que la moyenne, un vote FN urbain ou périurbain mais pas rural, un vote FN des ouvriers résidant dans les zones les plus désindustrialisées, qui par le « miracle » de la spéculation foncière et de l'héliotropisme, se retrouvent être aussi des zones où vivent des ménages à hauts revenus. Dans cette configuration causale, le vote FN croît en même temps que le revenu fiscal moyen, c'est-à-dire qu'il croît en même temps que les inégalités socio-économiques dans une même commune deviennent plus insupportables. Ici, le vote frontiste n'est pas tant lié au déclin industriel, et encore moins à un développement qui serait venu déranger les équilibres traditionnels, mais plutôt à l'exacerbation des tensions dans des territoires qui connaissent les inégalités les plus criantes du pays ¹², comme l'avait senti Christophe Traïni ¹³.

Carte 2. Quatre configuration causales



Les départements ont été répartis, au moyen d'une classification automatique (K-means), en quatre configurations causales. La configuration 1 est celle intitulée « déclin industriel » ; la configuration 2 est la « configuration intermédiaire » ; la configuration 3 correspond aux « zones de mission » ; enfin, la quatrième configuration renvoie au « Midi méditerranéen ».

Sources : ministère de l'Intérieur ; RGP 1999 INSEE ; DGI ; fonds cartographique GEOFLA/IGN ; calculs de l'auteur.

¹² O. PÉGAZ-BLANC et M. MARTIN, « Marseille-Aix-en-Provence, Nice, Toulon et Avignon : des revenus peu élevés et plus dispersés que dans les autres aires urbaines », *Sud INSEE l'essentiel*, 95, 2006, http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/themes/sud_essentiel/sie95/sie95.pdf.

¹³ C. TRAINI, « L'épicentre d'un « séisme électoral ». Le vote Front national en région PACA », in C. TRAINI (éd.), *Vote en PACA : les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, Khartala, 2004.

Dans ce contexte, la région PACA n'apparaît pas comme un ensemble homogène : si le Vaucluse ou les Alpes-Maritimes relèvent de la configuration causale 4 (« Midi méditerranéen »), les Bouches-du-Rhône présentent un profil de vote en faveur de Jean-Marie Le Pen proche de celui du Nord ou de l'Alsace, caractéristique d'un territoire marqué par un passé industriel. La région administrative n'apparaît ainsi pas comme un découpage pertinent du point de vue des logiques du vote en faveur du vote pour le Front national¹⁴. Pour autant, une logique spécifique au Midi méditerranéen émerge, fortement spatialisée. Cela démontre toute la pertinence d'une approche localisée du vote, ne faisant pas l'hypothèse *a priori* de comportements électoraux répondant aux mêmes logiques partout et tout le temps.

Logiques sociodémographiques et logiques politiques en PACA

Reste alors à interroger de plus près les logiques du vote en faveur du Front national en région PACA.

De ce point de vue, s'intéresser à l'élection présidentielle de 2007 permet d'interroger ces logiques dans une situation de basses eaux électorales. En effet, le cycle électoral de 2007, aux plans national comme régional, a vu un affaiblissement considérable des positions du parti d'extrême droite. On a alors pu assister à un renforcement de la droite gouvernementale, qui avait déjà gagné du terrain depuis plus de vingt ans, dans une région autrefois caractérisée par une orientation majoritaire à gauche. Jean-Marie Le Pen obtient ainsi, le 22 avril 2007, 13,84% des suffrages exprimés (11,48% des inscrits). Ce score le situe trois points et demi au-dessus de la moyenne nationale (10,44% des exprimés), mais très en retrait par rapport aux scores enregistrés en 2002. Le tableau 1 montre ainsi comment 2007 se situe au creux de la vague pour le Front national en PACA : jamais ce parti n'y avait recueilli aussi peu de voix à une élection présidentielle¹⁵, que ce soit en termes absolus ou relatifs. Cela résulte d'un double mouvement : d'une part, l'audience électorale du Front national est au plus bas, au plan national, en 2007 ; d'autre part, la surreprésentation du FN en PACA est plus faible, en 2007, qu'elle n'a jamais été (33% seulement, contre 56% au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002 et même 66% en 1988).

Malgré ce repli important du vote en faveur de Jean-Marie Le Pen entre 2002 et 2007, les structures géographiques du vote demeurent proches, comme le montrent les cartes 3 et 4. Les zones de force du vote en faveur du Front national sont une large bande littorale, qui se poursuit le long de la vallée du Rhône. A l'inverse, l'arrière-pays, notamment alpin apparaît, à l'échelle régionale, comme une zone de mission pour le Front.

¹⁴ Au demeurant, il n'est pas évident que les départements le soient davantage, même s'ils bénéficient d'une histoire bien plus longue. Il faut d'ailleurs noter que Derivry et Dogan ont jadis souligné la pertinence de cet échelon comme « espace de référence » : D. DERIVRY et M. DOGAN, « Unité d'analyse et espace de référence en écologie politique. Le canton et le département français », *Revue française de science politique*, 21/3, 1971, p. 517-570.

¹⁵ A l'exception de l'élection présidentielle de 1974.

Tableau 1. Résultats de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles en région PACA

	1988	1995	2002 (1 ^{er} tour)	2002 (2 ^e tour)	2007
Voix	538 474	471 081	498 830	634 180	377 830
Inscrits	19,52 %	16,19 %	16,48 %	20,95 %	11,48 %
Exprimés	24,54 %	21,58 %	23,35 %	27,69 %	13,84 %
Indice de représentation	166	137	141	156	133

L'indice de représentation est calculé en rapportant le score réalisé en % des inscrits en PACA au score réalisé en % des inscrits dans la France entière.

Source : ministère de l'Intérieur/Centre de données socio-politiques (CDSP) ; calculs de l'auteur.

La stabilité de la structure géographique du vote est toutefois relative : on observe sur les cartes qu'en 2002, au premier tour, le caractère littoral du vote FN est plus marqué qu'en 2007, où à l'inverse le Front enregistre ses plus hauts scores dans l'arrière-pays immédiat, à 15 ou 20 kilomètres du littoral. L'évolution en niveau se traduit donc aussi par une évolution en structure – un constat assez largement confirmé par le calcul du coefficient de corrélation. Ainsi, la structure territoriale du vote Le Pen en 2007 et celle des votes Le Pen et Mégret au premier tour de 2002 sont-elles associées par un $R = 0,73^{**}$ ¹⁶ – un niveau qui n'est pas exceptionnellement élevé en matière de stabilité de structure géographique du vote. Toutefois, il convient d'observer que cette stabilité relative varie de manière importante d'un département à l'autre : de $0,49^{**}$ dans les Alpes-Maritimes, à $0,88^{**}$ dans les Bouches-du-Rhône (et $0,79^{**}$ dans le Var). C'est ainsi à l'ouest de la région que la plus grande stabilité s'observe, tandis que dans les Alpes-Maritimes et à l'est du Var, la carte électorale du Front national évolue assez sensiblement.

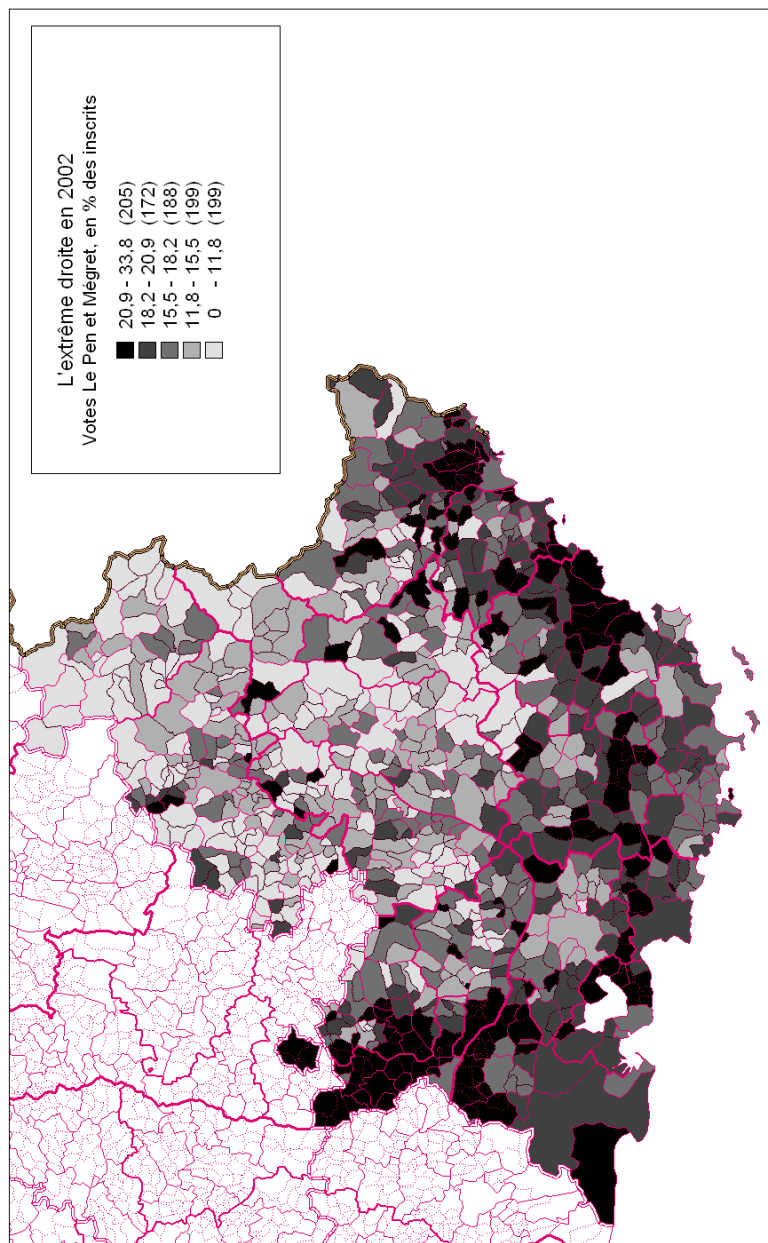
Sur quelles logiques sociales repose cette carte électorale ? Qui sont les électeurs qui, même au creux de la vague, portent leur suffrage sur Jean-Marie Le Pen ? Dans quelle mesure se distinguent-ils, ou pas, des électeurs de la droite gouvernementale ? Afin de répondre à ces questions, nous allons rapprocher les données électorales de données sociodémographiques, issues du recensement général de la population de 1999 mené par l'INSEE.

Pour appréhender la structure sociale, on s'appuie ici sur les catégories socio-professionnelles (CSP) en 42 positions, qui permettent une appréhension fine des positions sociales, que les CSP en 8 positions, habituellement employées, ne permettent pas. Cependant, 42 variables indépendantes seraient bien trop nombreuses pour une régression linéaire multiple. Aussi, nous avons synthétisé ces 42 variables au moyen d'une analyse en composantes principales (ACP), technique d'analyse des données permettant de dégager les dimensions principales structurant un ensemble de données (ici la proportion de chacune des 42 CSP dans la population active, pour chaque commune)¹⁷. On retient pour l'analyse les quatre premières composantes.

¹⁶ Les ** indiquent une significativité des coefficients de corrélation à 5%, les * à 10%.

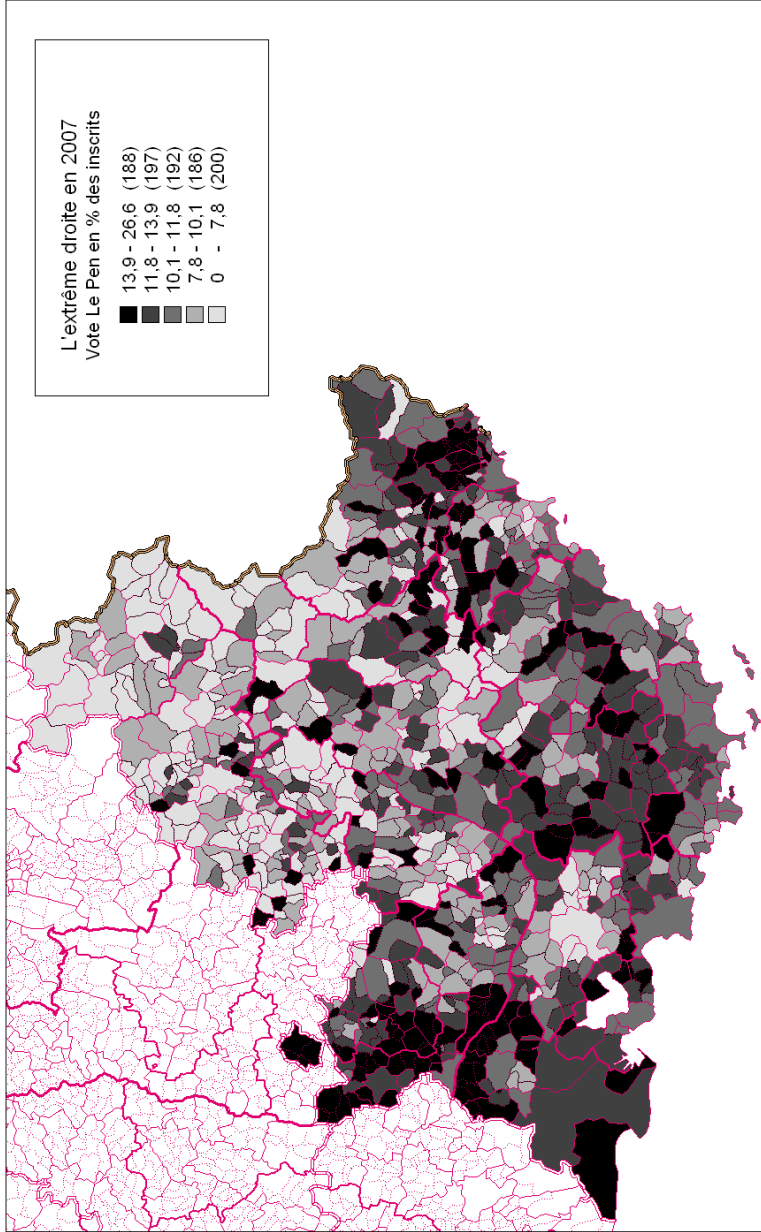
¹⁷ Le détail des analyses statistiques présentées ici peut être consulté dans J. GOMBIN, « Que sont les électeurs du Front national devenus ? L'extrême droite, la droite et les autres en région PACA », in J. GOMBIN et P. MAYANCE (éd.), *Droit(es) aux urnes en PACA. L'élection présidentielle de 2007 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Carte 3. Vote pour Le Pen et Mégrét lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 en région PACA, en % des inscrits



Source : ministère de l'Intérieur, fonds cartographique : GEOFLA/IGN.

Carte 4. Vote pour Le Pen lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2007 en région PACA, en % des inscrits



Source : ministère de l'Intérieur, fonds cartographique : GEOFLA/IGN.

La première composante oppose des territoires ruraux et agricoles à d'autres territoires davantage urbains et caractérisés par une population active au capital scolaire important. En bref, il s'agit ici du clivage urbain/rural.

La deuxième composante est davantage liée à la hiérarchie sociale et à la dotation en capitaux. Elle est très liée au niveau d'éducation (capital scolaire), ainsi qu'à la présence sur le territoire communal de résidences secondaires. Cette composante opposerait ainsi des territoires attractifs, notamment pour les retraités, à forte qualité de vie, à des territoires moins attractifs mais davantage caractérisés par l'activité industrielle. Si on cartographie cette dimension, on constate qu'elle est faiblement spatialisée, ou plus précisément qu'elle est spatialisée à un niveau plus fin que les autres dimensions considérées.

La troisième composante est sans doute la plus difficile à interpréter. Comme la première composante, les agriculteurs pèsent fortement sur cette composante. Mais, à l'inverse de la composante concernant le clivage rural/urbain, cette troisième composante oppose en réalité les territoires au sein même des espaces ruraux, entre ceux dans lesquels la fonction agricole est toujours importante, et ceux qui sont davantage liés aux secteurs secondaires et tertiaires de l'économie, davantage périurbanisés ou rurbanisés. Ainsi, le nombre de voitures par ménage est fortement corrélé à cette dimension¹⁸, de même que le statut de propriétaire ou locataire de sa résidence principale. Cette composante est ainsi celle du rural « profond » par opposition au rural « en voie d'urbanisation ».

Enfin, la quatrième composante concerne l'implantation des agents de la fonction publique (ou assimilés), à quelque niveau que ce soit, et militaires et policiers compris.

Un modèle de régression linéaire multiple est construit, prenant ces quatre composantes principales comme variables dépendantes. Les données utilisées sont agrégées, au niveau de la commune (N = 963), et pondérées par la racine carrée du nombre d'inscrits dans une commune. Le tableau 2 présente les résultats de ce modèle.

Tableau 2. Résultats du modèle de régression linéaire multiple pour le vote en faveur de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 en région PACA

$R^2 = 0,26$	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés		
	B	Std. error	Beta	t	Sig.
(Constante)	11,532	,088		131,51	,000
Rural/urbain	-,128	,088	-,040	-1,455	,146
Quantité de capitaux	1,428	,088	,452	16,285	,000
Rural profond/rurbanisation	-,286	,088	-,091	-3,258	,001
Fonction publique	-,683	,088	-,216	-7,787	,000

Source : ministère de l'Intérieur, RGP 1999 INSEE, calculs de l'auteur.

¹⁸ On sait que le fait de posséder deux voitures ou plus par ménage est très caractéristique des zones périurbaines. Voir T. LE JEANNIC, « Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation », *INSEE Première*, 535, 1997.

Cette régression nous permet d'en apprendre beaucoup sur le vote en faveur de Le Pen. En premier lieu, le candidat du FN obtient des scores d'autant plus élevés que la commune considérée accueille des populations peu dotées en capitaux (scolaire ou économique). Cette dimension est, de manière nette, la plus déterminante. Une position basse dans la hiérarchie sociale semble ainsi fortement liée au vote en faveur de Jean-Marie Le Pen. Cela confirme ce que de nombreux travaux ont déjà montré – mais qui demeure un sujet de controverse. Toutefois, ce n'est pas là la seule logique du vote en faveur du Front national. En effet, celui-ci est le fait, pour l'essentiel, de salariés du secteur privé ou d'inactifs. Le fait d'appartenir au secteur public semble en quelque sorte détourner du vote frontiste. L'importance politique du clivage entre « gens du public » et « gens du privé » avait d'ailleurs déjà été relevée par François de Singly et Claude Thélot¹⁹. Enfin, à un moindre degré, le caractère plus ou moins urbain du territoire joue un rôle : en effet, comme le montrent les composantes 1 et 3, Jean-Marie Le Pen obtient de meilleurs résultats dans les territoires ruraux en voie d'urbanisation. On peut faire l'hypothèse, sans pouvoir davantage l'étayer ici, que des conflits d'usage liés à ces transformations des territoires sont à l'origine de tensions sociales favorisant le vote en faveur du Front national. Ainsi, si l'on souhaitait se livrer au jeu des portraits robots, on pourrait dire que l'électeur-type du Front national en PACA en 2007 est un salarié du privé, plutôt peu doté en capitaux (ouvrier ou employé), résidant dans une commune périphérique aux grands pôles urbains. Mais ce serait oublier un peu vite la multidimensionnalité de ce vote. De plus, il convient de replacer ces résultats dans leur contexte : celui d'un niveau historiquement bas du vote pour le Front national en PACA, et à l'inverse d'un vote en faveur du candidat de la droite gouvernementale, Nicolas Sarkozy, historiquement élevé au premier tour. Dès lors, on peut faire l'hypothèse que le caractère très marqué du vote de classe en faveur du FN provient d'une forte polarisation sociale entre Nicolas Sarkozy, qui recueillerait les votes des classes moyennes et supérieures, et Jean-Marie Le Pen, qui attirerait ceux des classes populaires. De ce point de vue, un véritable clivage de classe opposerait ainsi ces deux candidats, au-delà de leurs possibles convergences en termes d'enjeux de campagnes (*issues*). Cette hypothèse est confortée par une régression linéaire multiple menée sur le vote en faveur de Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle de 2007, selon les mêmes modalités et avec les mêmes variables dépendantes que la régression ci-dessus²⁰, qui montre que le coefficient B affectant la composante « quantité de capitaux » est de $-2,675$; il présente donc un signe opposé à celui du vote pour le FN et une intensité plus élevée encore. En PACA, en 2007, l'UMP représente donc les classes supérieures, tandis que le Front national relève davantage d'électorats populaires. Au passage, cela signifie que la position sociale continue de jouer un rôle majeur dans les comportements électoraux, si on accepte

¹⁹ F. DE SINGLY et C. THÉLOT, *Gens du privé, gens du public. La grande différence*, Paris, Dunod, 1988.

²⁰ Pour le détail des résultats de cette régression, on renvoie à J. GOMBIN, « Que sont les électeurs du Front national devenus ? », *op. cit.*

de ne pas raisonner uniquement en termes de deux gros blocs « gauche » et « droite » hétérogènes et d'utiliser les nomenclatures adéquates ²¹.

On le voit, les logiques sociales sont liées également à des logiques politiques, relatives aux relations entre les forces politiques et aux transferts de vote entre elles. Il convient donc de s'intéresser à ces logiques politiques. L'interrogation principale, tant d'ailleurs du point de vue des acteurs politiques que de la science politique, porte sur les rapports entre les votes pour la droite gouvernementale et l'extrême droite. En 2007, cette question a été généralement abordée sous l'angle du « siphonnage » supposé des électeurs de Jean-Marie Le Pen par Nicolas Sarkozy : celui-ci aurait bénéficié des votes de nombreux électeurs frontistes ²². Cette thèse pose d'emblée le problème de savoir ce qu'est un électeur frontiste : quand et combien de fois faut-il avoir voté pour le FN pour être considéré tel ? En particulier, les électeurs du FN au premier tour de la présidentielle de 2002 ne sont sociologiquement pas les mêmes que ceux du deuxième tour...

Naturellement, sauf à commettre la fameuse « erreur écologique » ²³, on ne peut inférer directement de données agrégées telles que celles que nous utilisons le comportement des individus et, dans le cas présent, les évolutions de ces comportements. D'autant que la population électorale se renouvelle, à un rythme particulièrement soutenu semble-t-il entre 2002 et 2007. Il n'en reste pas moins que, si l'on met de côté un instant le purisme méthodologique ²⁴, l'étude des données agrégées permet de tirer de précieuses leçons. On peut alors vérifier empiriquement quel est le degré de porosité entre les électors de droite gouvernementale et d'extrême droite.

Commençons par examiner dans quelle mesure la structure géographique du vote exprimé en faveur de Nicolas Sarkozy le 22 avril 2007 se rapproche de celle des votes d'extrême droite le 21 avril 2002, en utilisant le coefficient de corrélation linéaire. En effet, certains observateurs, au vu des cartes, ont pu affirmer que le vote Nicolas Sarkozy épousait les (anciennes) frontières du frontiste ²⁵.

²¹ De ce point de vue, l'index d'Alford, qui reste souvent l'outil utilisé pour vérifier l'existence du vote de classe, est aussi caricatural que possible, en distinguant simplement gauche et droite et ouvriers et non-ouvriers.

²² M. BUSSI et J. FOURQUET, « Election présidentielle 2007. Neuf cartes pour comprendre », *Revue française de science politique*, 57/3-4, 2007, p. 411-428, et N. MAYER, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, 57/3-4, 2007, p. 429-445.

²³ La référence séminale en la matière est W. S. ROBINSON, « Ecological correlations and the behavior of individuals », *American Sociological Review*, 15/3, 1950, p. 351-357. Pour une présentation en langue française, un peu vieillie aujourd'hui, voir R. BOUDON, « Propriétés individuelles et propriétés collectives : un problème d'analyse écologique », *Revue française de sociologie*, 4/3, 1963, p. 275-299. L'erreur (ou fallace) écologique peut se définir comme l'inférence induite de comportements individuels sur la base de corrélations constatées sur des données agrégées.

²⁴ La réelle difficulté théorique soulevée par Robinson ne doit pas éclipser la très grande fécondité des très nombreuses études menées sur la base de corrélations écologiques, dans de très nombreux domaines et en particulier dans le champ des études électorales.

²⁵ Ainsi, la géographe Céline Colange écrit : « [Nicolas Sarkozy] a réussi à s'imposer dans les bastions historiques du Front National, le nord et l'est de la France, le midi méditerranéen,

Tableau 3. Coefficient de corrélation entre le vote, en % des inscrits, pour l'extrême droite (Le Pen et Mégret) au premier tour en 2002 et le vote, en % des inscrits, pour Nicolas Sarkozy en 2007

Département	Coefficient de corrélation
Alpes de Haute-Provence (n = 200)	,27**
Hautes-Alpes (n = 177)	,25**
Alpes-Maritimes (n = 163)	,16*
Bouches-du-Rhône (n = 119)	-,10
Var (n = 153)	,10
Vaucluse (n = 151)	,34**
Région PACA (n = 963)	,37**

Source : ministère de l'Intérieur, calculs de l'auteur.

Le tableau 3 nous indique que la liaison statistique entre la structure géographique du conglomerat électoral d'extrême droite en 2002 et celle du conglomerat « Sarkozy » en 2007 est globalement faible ($r = 0,37^{**}$). Elle est même insignifiante, ou significative à 10% seulement, dans la moitié des départements, ceux qui comportent les zones littorales de la région²⁶. Il faut donc très largement nuancer l'idée d'un lien fort et direct entre le vote en faveur de l'extrême droite en 2002 et le vote Sarkozy en 2007, même s'il est vrai que ce lien semble plus fort en PACA que pour la France dans son ensemble ($r = 0,22^{**}$).

Cependant, il s'agit là de corrélations en niveau, alors qu'il convient de s'interroger sur les évolutions. En d'autres termes, les structures géographiques prises dans leur globalité ne seraient pas nécessairement ressemblantes, mais en revanche, la droite gouvernementale aurait progressé entre 2002 et 2007 là où l'extrême droite a le plus perdu de soutiens.

Cette hypothèse mérite d'être testée, d'autant que, comme on l'a déjà vu, les structures territoriales tant de la droite gouvernementale que de l'extrême droite ne sont que modérément stables entre 2002 et 2007. Il convient donc de calculer le coefficient de relation entre l'évolution enregistrée par la droite gouvernementale (Chirac, Madelin, et Bayrou en 2002 ; Sarkozy en 2007) entre les premiers tours

les vallées de la Garonne et du Rhône ». Voir C. COLANGE, « Présidentielle 2007 second tour : Nouvelle géographie des votes et réaligement partisan », *Cybergeogeo*, Elections présidentielles 2007 en France, mis en ligne le 15 mai 2007, modifié, URL : <http://www.cybergeogeo.eu/index6022.html>. Consulté le 31 juillet 2007. Voir aussi les analyses de Jacques Lévy dans le quotidien *Libération* du 20 juin 2007, ainsi que M. BUSSI et J. FOURQUET, « Election présidentielle 2007. Neuf cartes pour comprendre », *Revue française de science politique*, 57/3, 2007, p. 411-428.

²⁶ Le lecteur pourra s'étonner que le coefficient de corrélation soit plus élevé pour la région dans son ensemble que pour chacun des départements. Il s'agit là d'un « effet de restriction de l'étendue », bien connu des statisticiens. Chaque département connaît, par construction, une amplitude du vote d'extrême droite en 2002 aussi bien que du vote Sarkozy en 2007 plus faible que la région dans son ensemble. Dès lors, il n'est pas étonnant que le coefficient de corrélation, qui repose sur une analyse de covariance, soit plus faible pour les départements que pour la région dans son ensemble. Néanmoins, ce cas de figure, s'il est courant, n'est pas une règle. Voir D. C. HOWELL, *Méthodes statistiques en sciences humaines*, Bruxelles, De Boeck, 1998, p. 302 et s.

des élections présidentielles de 2002 et 2007 d'une part, et celle correspondante de l'extrême droite. Ces coefficients sont reportés dans le tableau 4.

Tableau 4. Coefficient de corrélation entre l'évolution du vote, en % des inscrits, pour l'extrême droite et l'évolution du vote, en % des inscrits, pour la droite gouvernementale, entre le 21 avril 2002 et le 22 avril 2007.

<i>Département</i>	<i>Coefficient de corrélation</i>
Alpes de Haute-Provence (n = 200)	-,30**
Hautes-Alpes (n = 177)	-,26**
Alpes-Maritimes (n = 163)	-,31**
Bouches-du-Rhône (n = 119)	-,43**
Var (n = 153)	-,34**
Vaucluse (n = 151)	-,55**
Région PACA (n = 963)	-,43**

Source : ministère de l'Intérieur, calculs de l'auteur.

Comme on le voit, l'hypothèse des « vases communicants » se vérifie partiellement, notamment dans les Bouches-du-Rhône et, plus encore, le Vaucluse. Il est très intéressant de noter que le transfert de voix de J.-M. Le Pen vers N. Sarkozy ne s'opère, semble-t-il, pas avec la même intensité dans les différents départements. Cela incite à prendre avec précaution des explications formulées au niveau national qui masquent en réalité des disparités territoriales importantes.

Si ces données ne permettent pas d'affirmer avec certitude qu'il y a eu des transferts massifs de voix entre Le Pen en 2002 et Sarkozy en 2007, cela rend toutefois cette hypothèse assez plausible. On peut même tenter d'évaluer, fût-ce grossièrement, l'ampleur de ces transferts. Pour cela, il convient d'opérer une régression linéaire multiple, en tentant d'« expliquer » les scores obtenus par Nicolas Sarkozy le 22 avril 2007 par les scores obtenus par les divers candidats de droite et d'extrême droite le 21 avril 2002. Cette opération permet d'estimer la part de chacun des agrégats électoraux de 2002 qui a voté en faveur de Nicolas Sarkozy en 2007, et le poids relatif que ces différents groupes représentent au sein de l'agrégat électoral « Sarkozy ». Mais avant de procéder à cette estimation, il convient d'en préciser certaines limites. Par construction, notre modèle ne prendra en compte que les votes de droite et d'extrême droite en 2002, laissant ainsi de côté (mais n'excluant pas) la possibilité que des électeurs ayant exprimé leur vote en faveur d'autres candidats en 2002 se soient prononcés en faveur de N. Sarkozy en 2007. De plus, il n'est pas inutile de rappeler que nous travaillons sur des données agrégées, qui n'autorisent par conséquent pas la déduction directe des comportements individuels. Toutefois, nous pensons utile d'opérer une telle estimation, qui ne porte, on l'a compris, que sur des ordres de grandeur et qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

La variable « à expliquer » est ainsi le score obtenu par N. Sarkozy le 22 avril 2007, tandis que les variables « explicatives » sont les scores obtenus par J. Chirac, J.-M. Le Pen, A. Madelin et F. Bayrou lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002.

Tableau 5. Résultats du modèle de régression linéaire multiple pour le vote en % des inscrits en faveur de Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 en région PACA

$R^2 = 0,68$	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	<i>t</i>	Sig.
	<i>B</i>	<i>Std. error</i>	<i>Beta</i>		
(Constante)	3,234	,678		4,770	,000
Le Pen	,457	,027	,311	16,814	,000
Chirac	1,107	,037	,604	30,120	,000
Bayrou	,465	,093	,100	4,982	,000
Madelin	1,133	,105	,227	10,806	,000

Source : ministère de l'intérieur, RGP 1999 INSEE, calculs de l'auteur.

La qualité globale du modèle est satisfaisante : le modèle de régression rend compte d'environ 68 % de la variation totale de la variable « expliquée » ($R^2 = 0,68$). Les estimations des coefficients du modèle figurent dans le tableau 5.

Les coefficients non standardisés (*B*) expriment la mesure dans laquelle, dans les contraintes du modèle, les variables « expliquées » et « explicatives » covarient. Ainsi, « toutes choses égales par ailleurs », chaque fois que la valeur de la variable Bayrou (vote en faveur de Bayrou en 2002, en % des inscrits) augmente d'une unité, le vote en faveur de Sarkozy en 2007 augmente de 0,47 unité environ. Comme l'unité de mesure est la même pour toutes les variables (pourcentage du corps électoral), ces coefficients peuvent faire l'objet d'une interprétation : les coefficients non standardisés représentent une estimation de la part des divers agrégats électoraux de 2002 ayant porté leur suffrage sur Sarkozy le 22 avril 2007. Un coefficient supérieur à 1 indique une très bonne mobilisation et est rendu possible par la non-prise en compte des abstentionnistes de 2002 dans le modèle. Ainsi, la quasi-totalité des électeurs de Chirac au premier tour de 2002 auraient choisi Nicolas Sarkozy en 2007, et ce dernier semble même avoir bénéficié d'une surmobilisation par rapport à 2002 dans les fiefs de l'UMP. A l'inverse, la proportion des électeurs de Le Pen au premier tour de 2002 ayant choisi Nicolas Sarkozy le 22 avril 2007 serait comprise entre 45 et 50%²⁷. De la même manière, on constate que le choix de N. Sarkozy chez les électeurs ayant choisi

²⁷ Ce taux diffère de celui avancé par les chercheurs s'appuyant sur le Panel électoral français : voir N. MAYER, « Les votes Le Pen du 21 avril 2002 au 22 avril 2007 », *Rapport sur le PEF 2007*, CEVIPOF, 2007, qui cite le chiffre de 35% des électeurs lepenistes ou mégrétistes de 2002 qui se seraient exprimés en faveur de « la droite ou du centre » le 22 avril 2007. Toutefois, il faut souligner que ce chiffre est établi, s'agissant de 2007, sur des intentions de vote et non des reconstitutions de vote, et concernant 2002, sur des reconstitutions d'un vote datant de cinq ans, ce qui les rend assez peu fiables. Par ailleurs, compte tenu de l'imprécision des instruments de mesure, qu'ils soient de nature sondagière ou écologique, il n'est guère étonnant de trouver de telles différences, qui ne remettent pas en cause les ordres de grandeur. D'autres sondages, comme le sortie des urnes de la TNS SOFRES, évoquent le chiffre de 28%. On est cependant en droit de penser que ces sondages sous-estiment les reports de voix : en effet, on sait que le vote Le Pen est socialement stigmatisé et, de ce fait, souvent dénié. Dans ces conditions, un électeur déclarant avoir voté Sarkozy a bien peu de chance d'« avouer » (ou de se remémorer) son vote passé en faveur de Le Pen.

Bayrou en 2002 est assez faible (environ 47 %), alors même que la ligne politique adoptée par le leader de l'UDF a sensiblement différé en 2007 de ce qu'elle était en 2002. En revanche, les électeurs de A. Madelin se sont, semble-t-il, reportés massivement sur N. Sarkozy. Il faut toutefois se rappeler que ces estimations sont calculées sur une base agrégée, alors même que les corps électoraux réels se sont renouvelés de manière importante entre 2002 et 2007, et que ces estimations ont également tendance à masquer les va-et-vient de certains électeurs d'un candidat à l'autre, qui s'annulent les uns les autres lorsque les données sont agrégées.

Les coefficients standardisés permettent d'affiner le modèle en donnant une idée de la contribution de chaque variable au résultat final (en quelque sorte, cette mesure prend en considération un « effet taille »). La standardisation des coefficients est utilisée pour comparer des coefficients se rapportant à des variables exprimées dans des unités différentes. Les coefficients standardisés sont les coefficients que l'on trouverait si l'on avait effectué la régression linéaire multiple sur les variables que l'on aurait préalablement standardisées²⁸. On note ainsi que si le coefficient non standardisé attaché au vote Madelin est très élevé, le coefficient standardisé est lui beaucoup plus faible : une interprétation en est que les électeurs de Madelin se sont fortement reportés sur N. Sarkozy, mais au final, cela a assez faiblement contribué au résultat total de N. Sarkozy : en effet, l'électorat Madelin était assez peu nombreux (2,92% des inscrits). Plus intéressant pour ce qui nous concerne, on constate que les électeurs de Le Pen en 2002 contribuent de manière non négligeable à former l'agrégat électoral « Sarkozy » en 2007 ($\beta = 0,31$), même si cet apport demeure plus faible que celui de la droite de gouvernement.

Enfin, la constante, également appelée « ordonnée à l'origine », représente le niveau que prendrait théoriquement la variable « expliquée » si toutes les variables « explicatives » prenaient la valeur zéro. Dans le cas présent, on peut penser que cette ordonnée à l'origine représente en quelque sorte la progression générale, « structurelle », de la droite entre 2002 et 2007 – compte non tenu de l'apport venu de l'extrême droite. Logiquement, une bonne part de cet apport devrait alors venir de la meilleure mobilisation électorale (nous laissons ici de côté le renouvellement du corps électoral, puisque pour les besoins du raisonnement nous travaillons à corps électoral constant).

Au-delà des transferts de voix intervenus entre l'extrême droite et la droite de gouvernement entre 2002 et 2007, on peut aussi s'interroger sur la manière dont les électeurs qui ont voté pour Jean-Marie Le Pen le 22 avril 2007 se sont comportés lors du deuxième tour de l'élection présidentielle, face à une offre électorale restreinte à deux candidats, opposant classiquement le candidat de droite gouvernementale (N. Sarkozy) à la candidate de gauche gouvernementale (S. Royal). Cela permet

Précisons que bien que les chiffres que nous avançons dans le tableau 4 aient été calculés sur la base de données concernant la région PACA, les coefficients sont assez proches si l'on s'intéresse au pays dans son ensemble. Ainsi, le coefficient concernant la variable Le Pen est de 0,43 au lieu de 0,46.

²⁸ Standardiser une variable consiste à lui soustraire sa moyenne et à diviser le résultat par l'écart-type, de sorte que la variable standardisée soit de moyenne 0 et d'écart-type 1.

en effet d'approfondir la réflexion sur la porosité existant entre vote de droite gouvernementale et vote d'extrême droite.

Pour cela, on utilise à nouveau la logique de la régression linéaire, préférable à celle du simple coefficient de corrélation linéaire dans un cas comme celui-ci où plusieurs variables assez largement indépendantes contribuent à la variable expliquée²⁹. On a estimé deux modèles. Dans le premier, on cherche à expliquer le vote Sarkozy au deuxième tour par les votes Sarkozy, de Villiers et Bayrou du premier tour, ainsi qu'au moyen de l'abstention ; le deuxième modèle comporte les mêmes variables, auxquelles on ajoute le vote Le Pen au premier tour. La comparaison des deux modèles permet d'affirmer que le vote Le Pen joue un rôle non négligeable dans la formation de l'agrégat électoral Sarkozy au second tour : la qualité du modèle, mesurée par son R^2 ajusté, est de 0,84 pour le modèle 1, contre 0,93 pour le modèle 2. Dit autrement, le modèle 2 rend compte de 93% de la variance observée du vote Sarkozy au second tour, soit neuf points de mieux que le modèle 1. En outre, la valeur de la constante est réduite de plus de quinze unités.

Tableau 6. Résultats du modèle de régression linéaire multiple pour le vote en % des inscrits en faveur de Nicolas Sarkozy au second tour de l'élection présidentielle de 2007 en région PACA (modèle 2)

$R^2 = 0,93$	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés		
	B	Std. error	Beta	t	Sig.
(Constante)	3,153	,821		3,842	,000
Abstention	,035	,022	,016	1,598	,110
Bayrou	,367	,028	,142	13,107	,000
de Villiers	1,207	,072	,154	16,795	,000
Sarkozy	1,058	,010	,946	105,34	,000
Le Pen	,711	,022	,327	32,232	,000

Source : ministère de l'Intérieur, RGP 1999 INSEE, calculs de l'auteur.

Le tableau 6 figure les coefficients estimés du modèle 2. Sans surprise, le coefficient non standardisé se rapportant au vote Sarkozy est très proche de un. De la même manière, les électeurs de Philippe de Villiers semblent s'être très fortement reportés sur N. Sarkozy au deuxième tour. Pour ce qui nous intéresse, c'est-à-dire le vote Le Pen, il est affecté d'un coefficient non standardisé égal à 0,71 : environ 70% des électeurs de Le Pen se seraient reportés sur Sarkozy au second tour³⁰.

²⁹ En d'autres termes, le coefficient de corrélation linéaire serait ici assez peu représentatif de la liaison existant entre vote Le Pen au premier tour et vote Sarkozy au deuxième tour, car le vote Sarkozy au premier tour intervient fortement dans la relation. Une autre solution serait de calculer des coefficients de corrélation partiels, c'est-à-dire « neutralisant » une ou plusieurs variables, dans une logique comparable à celle de la régression linéaire multiple.

³⁰ Le PEF 2007, déjà évoqué, présente des résultats relativement proches : d'après lui, 59% des électeurs de J.-M. Le Pen auraient voté en faveur de N. Sarkozy au second tour. On notera que les autres résultats de notre régression multiple sont également cohérents avec les résultats du PEF 2007 – à l'exception des estimations portant sur le choix des abstentionnistes du premier tour, dont on comprend aisément qu'il soit par nature assez difficile à évaluer, en particulier par sondage.

Les électeurs de PACA qui ont choisi Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle se sont ainsi, pour une large majorité d'entre eux, portés sur Sarkozy au second tour. Mais, compte tenu du poids relativement faible que ces électeurs occupaient dans la population électorale au premier tour, ils ne représentent dans l'ensemble de l'électorat de N. Sarkozy le 6 mai 2007 qu'une part relativement faible. Toutefois, si le report a été du même ordre au plan national, on peut alors considérer que cet apport a été décisif dans la victoire remportée par le candidat de l'UMP le 6 mai 2007.

Pour conclure sur la question des transferts de voix en faveur de N. Sarkozy en provenance d'électeurs ayant voté pour un candidat d'extrême droite le 21 avril 2002, il ne faut pas attacher plus d'importance qu'ils n'en ont aux traitements statistiques sur données agrégées (ni d'ailleurs aux reconstitutions de parcours de vote par sondage, qui sont par nature sujets à caution). En revanche, la convergence des indices nous autorise à formuler avec un certain degré de plausibilité l'hypothèse selon laquelle il y a bien eu, en PACA, un transfert important de voix d'électeurs ayant voté le 21 avril 2002 pour un candidat d'extrême droite, en faveur de N. Sarkozy, dans une proportion qu'on peut estimer, toutes réserves étant exprimées, entre 45 et 50%³¹. En outre, une grande majorité des électeurs qui ont glissé un bulletin au nom de J.-M. Le Pen le 22 avril se sont reportés sur N. Sarkozy le 6 mai. On peut donc affirmer sans craindre de se tromper qu'il existe en région PACA, sur un strict plan électoral, une réelle porosité électorale entre droite gouvernementale et extrême droite.

Le Front national est, depuis 1984, un acteur majeur de la scène électorale en région PACA. Tour à tour parti de la petite bourgeoisie de droite radicalisée, parti interclassiste et parti soutenu par les classes populaires, le FN a contribué à une profonde restructuration de la scène politique régionale, prenant sa part à la profonde droitisation d'une région autrefois marquée par son attachement profond et ancien à la gauche, avec en toile de fond les mutations sociales du territoire, caractérisé par une urbanisation toujours croissante sur la bande littorale, une forte concentration des richesses sur cette même bande et, dans le même temps, un niveau élevé d'inégalités au sein même des territoires urbains. Difficile de ne pas voir dans la restructuration de la scène politique régionale la traduction de ces inégalités et des conflits dans les usages du territoire (accès au logement, à l'emploi, aux espaces naturels...) qui en découlent.

³¹ On pourrait se demander si l'intensité du report varie dans l'espace. Sans trancher définitivement la question, les recherches exploratoires que nous avons effectuées nous autorisent à penser que l'intensité du report est à peu près constante dans l'espace régional.

L'Alsace ou le vote Front national dans une région de droite

Bernard SCHWENGLER

C'est aux élections européennes de 1984 que remonte le premier succès électoral du Front national en Alsace. Alors qu'il obtenait 11% des voix au niveau national, son score en Alsace s'élève à 12,7 % des voix. Avant cette date, l'Alsace était restée à l'écart des quelques poussées électorales de la droite radicale qui se produisaient de façon épisodique au niveau national. Elle fut en effet peu concernée par le vote poujadiste de 1956. De même, le score alsacien de Jean-Louis Tixier-Vignancour en 1965 fut nettement plus faible que son score national ¹. Depuis 1984 en revanche, l'Alsace constitue une terre d'élection pour le Front national. En effet, la plupart des consultations électorales qui eurent lieu depuis cette date permettent de constater la forte implantation électorale du Front national dans cette région.

Nous allons étudier le vote Front national en Alsace en quatre parties. Dans une première partie, nous étudions la relation entre le vote Front national et le vote pour la droite parlementaire. L'Alsace se caractérise en effet par un vote élevé non seulement pour le Front national mais pour la droite dans son ensemble. La deuxième partie est consacrée à une présentation de la géographie du vote Front national, qui permet de mettre en évidence la dimension rurale et populaire de ce vote. Dans une troisième partie, nous constituons une typologie des électeurs du Front national à partir d'une analyse détaillée des résultats électoraux. Dans une dernière partie, nous mettons en relation le vote Front national avec le vote pour l'autre partie de la droite radicale, Alsace d'Abord.

¹ En 1956, la liste poujadiste présente dans le Bas-Rhin obtint 4,7% de voix (contre une moyenne de 11,5% des voix au niveau national pour l'ensemble des listes poujadistes). Il n'y eut pas de liste poujadiste dans le Haut-Rhin. En 1965, Jean-Louis Tixier-Vignancour avait obtenu 2,4% des voix en Alsace, contre 5,2% au niveau national.

Vote Front national et vote pour la droite parlementaire

L'émergence du Front national à partir de 1984 ébranle la position hégémonique de la droite parlementaire en Alsace. En effet, la grande particularité électorale de l'Alsace par rapport au reste de la France depuis 1945 réside dans la faiblesse du vote de gauche et par conséquent dans les scores élevés obtenus par les autres orientations politiques, c'est-à-dire selon les époques par le centre, la droite ou, depuis 1984, le Front national. Sous la IV^e République, les deux principaux partis représentés en Alsace étaient le Mouvement républicain populaire (MRP) et les gaullistes. Les années 1960 furent des années de forte prééminence du gaullisme et de marginalisation aussi bien de la gauche que du centre ². La bipolarisation de la vie politique avec l'intégration du centre à la droite à partir de 1974 se traduit en Alsace par une forte domination de la droite parlementaire sur la gauche. C'est ainsi qu'en 1981, alors que Valéry Giscard d'Estaing fut battu au niveau national, en Alsace, il obtenait 43% des voix au premier tour et 62,9% au second tour. Quant à « la vague rose » des législatives de juin 1981, elle se traduisit en Alsace par l'élection de deux députés socialistes, contre onze députés UDF-RPR. L'expression de « majorité alsacienne » qui apparut à partir de 1981 pour désigner la position majoritaire de la coalition UDF-RPR en Alsace résumait cette opposition entre une France qui en 1981 avait voté à gauche et une Alsace qui restait fortement ancrée à droite. C'est dans ce contexte que se produisit la percée électorale du Front national en Alsace. Dès les européennes de 1984, les scores alsaciens du Front national sont plus élevés que les scores moyens nationaux. A la présidentielle de 1988, le vote Front national en Alsace atteint des niveaux spectaculaires (21,8% des voix) et ceux-ci sont amplifiés à la présidentielle de 1995 (25,4% des voix). C'est aussi aux présidentielles que le différentiel entre les scores alsaciens et les scores moyens nationaux sont les plus élevés (près de 8 points d'écart à la présidentielle de 1988 et plus de 10 points d'écart à la présidentielle de 1995). A l'inverse, le recul électoral du Front national à la présidentielle de 2007 alla de pair avec une forte progression de la droite parlementaire. Alors que Jean-Marie Le Pen perdait 10 points par rapport à son score de 2002 (13,5% des voix contre 23,4%), Nicolas Sarkozy améliorait le score de Jacques Chirac de 2002 de près de 18 points (36,2% des voix contre 18,5%) et il obtenait 65,5% des voix au second tour. En fait, en Alsace, la présidentielle de 2007 constitua le retour à une configuration électorale proche de celle de la période antérieure à 1984.

² En 1965, le général de Gaulle avait obtenu 61% des voix au premier tour et 77% au second tour en Alsace. En 1969, Georges Pompidou en avait obtenu respectivement 58% et 66%. Et aux législatives de 1967 et de 1968, l'UNR avait emporté la totalité des treize circonscriptions en Alsace.

Tableau 1. Les élections présidentielles en Alsace : premier tour (en pourcentage des suffrages exprimés)

	P74	P81	P88	P95	P2002	P2007
Droite ³	59,7	62,6	35,8	45,5	37,4	59,8
Gauche ⁴	32,1	32,3	33,1	28,6	34,0	26,0
Front national	0,4		21,8	25,4	23,4	13,6

Le score élevé du Front national à la présidentielle de 1988 (21,8% des voix) met fin à l'hégémonie électorale de la droite parlementaire en Alsace. Avec un Front national à un niveau élevé (présidentielles de 1988, 1995 et 2002), la droite parlementaire n'a plus la majorité absolue des voix. Et le recul du Front national de 2007 lui permet de retrouver le niveau électoral qui avait été le sien avant 1988. Le niveau de vote pour la gauche quant à lui est peu affecté par le niveau du vote Front national. Ce phénomène se répercute sur les résultats des seconds tours.

Tableau 2. Le deuxième tour des élections présidentielles en Alsace (en pourcentage des suffrages exprimés)

	P74	P81	P88	P95	P2002	P2007
Droite	66,5	62,9	50,9	57,9	78,6	65,5
Gauche	33,5	37,1	49,1	42,1		34,5
Front national					21,4	

C'est aux présidentielles de 1988 et de 1995 que l'écart électoral entre la gauche et la droite est le plus faible. A ces scrutins, les électeurs Front national du premier tour dispersent leurs voix au second tour entre la « droite parlementaire », la gauche, l'abstention ou le vote blanc et nul ⁵. Si on raisonne d'un point de vue global et dans le cadre d'une comparaison avec les scores de 1974 et de 1981, cet électorat du Front national manque à la droite parlementaire au premier tour, mais aussi en grande partie au second tour. En 2007 en revanche, les thèmes abordés par Nicolas Sarkozy tels l'insécurité, l'identité nationale mais aussi la revalorisation du travail lui permettent d'attirer vers lui une partie importante de cet électorat. En 2007, Nicolas Sarkozy retrouve au second tour un score comparable à celui de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 ou en 1981.

D'un point de vue global, en Alsace, le Front national se renforce lorsque la droite parlementaire est affaiblie et, à l'inverse, il perd en influence électorale lorsque la

³ Les candidats de droite aux premiers tours des présidentielles sont, en 1974 : Giscard d'Estaing, Chaban-Delmas, Royer ; en 1981 : Giscard d'Estaing, Chirac, Debré, Garaud ; en 1988 : Chirac, Barre ; en 1995 : Balladur, Chirac, de Villiers ; en 2002 : Chirac, Bayrou, Madelin, Lepage, Boutin ; en 2007 : Sarkozy, Bayrou, de Villiers.

⁴ Les candidats de gauche aux premiers tours des présidentielles sont en 1974 : Mitterrand, Laguiller, Krivine ; en 1981 : Mitterrand, Marchais, Crépeau, Laguiller, Bouchardeau ; en 1988 : Mitterrand, Lajoinie, Laguiller, Juquin, Bousset ; en 1995 : Jospin, Voynet, Hue, Laguiller ; en 2002 : Jospin, Hue, Laguiller, Mamère, Chevènement, Taubira, Gluckstein, Besancenot ; en 2007 : Royal, Besancenot, Voynet, Laguiller, Bové, Buffet, Schivardi.

⁵ Voir l'annexe.

droite parlementaire retrouve un niveau électoral élevé. Et dans la mesure où l'espace électoral occupé par la gauche est relativement faible en Alsace (comparativement aux autres régions de France), c'est la droite parlementaire, ou le Front national, qui de façon alternée, obtiennent des scores électoraux élevés en Alsace. C'est aux élections présidentielles que ce mouvement de balancier entre vote Front national et vote pour la droite parlementaire est le plus marqué. Un tel mouvement existe aussi pour les autres types de consultation, mais avec une amplitude moindre. A ces élections – législatives, régionales ou européennes – le vote Front national n'atteint pas des scores aussi élevés que ceux des présidentielles de 1988, 1995 et 2002 et par conséquent la position hégémonique de la droite parlementaire n'est entamée que lors des présidentielles ⁶.

Une partie de l'électorat alsacien oscille entre vote Front national et vote pour la droite parlementaire. Voter Front national constitue pour lui une façon d'exprimer son insatisfaction ou sa déception par rapport à la droite parlementaire. C'est pendant les périodes où la droite parlementaire n'est pas au pouvoir au niveau national ou bien lorsqu'elle était divisée que ce transfert de voix vers le Front national est le plus important. Ce fut le cas aux présidentielles de 1988, 1995 et 2002 mais aussi, dans une moindre mesure, aux législatives de 1997, suite à la dissolution de l'Assemblée nationale (21% des voix pour le Front national) ainsi qu'aux régionales de 1998 (20,6% des voix pour le Front national).

Lors des entretiens que nous avons effectués auprès d'électeurs du Front national, nous avons rencontré des électeurs de ce type, des électeurs qui traditionnellement votaient pour la droite parlementaire mais qui étaient passés au Front national. Parmi les reproches adressés aux dirigeants de la droite parlementaire, l'un d'entre eux invoquait ce qu'il appelait la « trahison de 1981 » ⁷ ainsi que la « dissolution manquée » ⁸.

La géographie du vote Front national en Alsace

La géographie du vote Front national en Alsace s'est fortement modifiée depuis 1984. Aux élections européennes de 1984, le vote Front national était principalement un vote urbain. C'est dans les agglomérations de Strasbourg et de Mulhouse qu'il était le plus élevé alors qu'à l'inverse, dans les cantons situés en dehors de ces agglomérations, il se situait à un niveau inférieur à la moyenne régionale. Par ailleurs, en 1984, la composition socio-professionnelle n'avait pas d'influence sur ce vote. Le Front national obtenait des scores pratiquement aussi élevés dans les cantons situés au centre de Strasbourg – des cantons à forte proportion de cadres et de professions libérales – que dans les cantons ouvriers de la périphérie strasbourgeoise. Il en allait de même à Mulhouse. Aux élections européennes de 1984, le vote Front national était un vote interclassiste et urbain.

⁶ Les résultats électoraux pour l'ensemble des consultations électorales figurent dans le tableau 3.

⁷ Il faisait référence au fait qu'en 1981, Jacques Chirac n'avait pas appelé à voter pour Valéry Giscard d'Estaing au second tour de la présidentielle. Cette absence de consigne de vote expliquait pour lui la victoire de François Mitterrand en 1981.

⁸ Il s'agit de la dissolution de l'Assemblée nationale en 1997.

A partir de la présidentielle de 1988, le vote Front national est devenu un vote à forte composition ouvrière, ce qui a eu pour effet de modifier sa géographie. Ses scores diminuent dans les centres-villes – à Strasbourg et à Mulhouse – et ils augmentent dans les quartiers ouvriers situés à la périphérie des agglomérations ainsi que dans les zones rurales à forte composition ouvrière. Cette modification dans la composition socio-professionnelle et dans la répartition spatiale du vote Front national se produit à tous les types d'élections, aux présidentielles mais aussi aux législatives, aux régionales et aux européennes. Mais c'est pour les présidentielles qu'elle eut les effets les plus spectaculaires, avec des scores de près de 40% dans certaines communes. Dans les années quatre-vingt-dix, le vote rural élevé pour le Front national en Alsace a tendance à apparaître comme atypique par rapport au cadre de référence du vote Front national dans la France dans son ensemble qui était construit autour du modèle du vote urbain ⁹.

En fait, ce n'est pas tant le clivage urbain-rural qui déterminait le niveau de vote Front national en Alsace à partir de 1988 que la composition socio-professionnelle. Et en Alsace, si l'on excepte les trois cantons ouvriers de l'agglomération strasbourgeoise (les cantons de Strasbourg 6, 9 et 10) ainsi que le canton de Mulhouse-Nord, la proportion d'ouvriers augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne des agglomérations. C'est particulièrement vrai dans le Bas-Rhin où les cantons les plus ouvriers sont situés à la périphérie du département, au sud avec le canton de Marckolsheim et au nord-ouest dans les cantons dits d'Alsace bossue ou le canton de Niederbronn.

A partir de la présidentielle 2002 et davantage encore de la présidentielle de 2007, la dimension rurale du vote Front national s'accroît. Depuis ces élections, à composition socio-professionnelle équivalente, les cantons ouvriers ruraux votent davantage Front national que les cantons ouvriers urbains. On retrouve dans ce clivage urbain-rural le décalage en ce qui concerne le rapport droite-gauche. Même si le vote à gauche est dans l'ensemble faible en Alsace, c'est dans les zones urbaines qu'il atteint son niveau le plus élevé. C'est le cas dans les centres-villes – à Strasbourg et à Mulhouse – et dans les cantons ouvriers de ces agglomérations urbaines. Comparativement au vote moyen alsacien, ces cantons ouvriers urbains votent davantage Front national et davantage à gauche. A l'inverse, les zones rurales se caractérisent par un vote à gauche particulièrement faible. Elles constituent les zones où le Front national obtient ses scores les plus élevés.

⁹ Jusqu'à la fin des années 1990, le vote Front national pour la France dans son ensemble était présenté comme un vote principalement urbain, et plus particulièrement comme un vote des banlieues confrontées à l'insécurité, au chômage et comportant une proportion importante de résidents étrangers. Pour un exemple d'analyse construite sur un tel cadre de référence, voir P. PERRINEAU, « Le vote Front national : l'écho politique de l'anomie urbaine », *Esprit*, mai 1988. C'est à partir de la présidentielle de 2002 que fut mis en évidence le phénomène du vote rural pour le Front national. Voir par exemple P. PERRINEAU, « Le vote d'extrême droite en France, adhésion ou protestation », *Futuribles*, 2002, 276. Ou bien également N. MAYER, « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », *Revue française de science politique*, 52/5-6, 2002, p. 505-520.

Typologie des électeurs du Front national

Le tableau 3 présente les résultats électoraux du Front national en Alsace depuis 1984, par type d'élections, pour les élections présidentielles, législatives, régionales et européennes. Les scores du Front national à partir de 2007 se situent à droite du tableau et sont indiqués en gras.

Tableau 3. Les scores du Front national de 1984 à 2010 ¹⁰ (en pourcentage des suffrages exprimés)

<i>Elections présidentielles</i>					
P88	P95	P2002	P2007		
21,8	25,4	23,4 (21,4)	13,5		
<i>Elections législatives</i>					
L86	L88	L93	L97	L2002	L2007
13,7	15,3	14,7	21,0	12,4	5,8
<i>Elections régionales</i>					
R86	R92	R98	R2004	R2010	
13,2	17,3	20,6	18,6 (22)	13,5 (14,6)	
<i>Elections européennes</i>					
E84	E89	E94	E99	E2004	E2009
12,7	13,6	14,0	8,5	13,2	8,1

De 1984 à 2004, la hiérarchie dans les niveaux de vote Front national en fonction du type d'élection est nette. C'est aux élections présidentielles que le Front national obtient ses meilleurs scores avec des résultats électoraux nettement supérieurs à 20% des suffrages exprimés (respectivement 21,8%, 25,4% et 23,4% des suffrages exprimés respectivement aux présidentielles de 1988, 1995 et 2002). Aux élections législatives et régionales, il obtient des scores qui se situent la plupart du temps entre 13 et 18% des suffrages exprimés, si l'on excepte les scores très élevés des élections législatives de 1997 et des régionales de 1998. C'est aux européennes qu'il décroche les scores les plus faibles : pour ces élections, il oscille entre 12 et 14% des voix (à l'exception de son score de 8,5% aux européennes de 1999, au lendemain de la scission entre le Front national et le Mouvement national républicain de Bruno Mégret).

L'évolution du niveau de vote Front national dans le temps se mesure par conséquent dans le cadre de chaque type d'élection. A partir de 1984, le vote Front national est dans un premier temps dans une dynamique d'augmentation et il atteint ses scores les plus élevés entre 1994 et 1998, pour chaque type d'élections ¹¹.

¹⁰ Dans ce tableau, la lettre se rapporte au type d'élection et le nombre à l'année de l'élection. La signification des lettres est la suivante : P = élection présidentielle, L = élections législatives, R = élections régionales et E = élections européennes. P88 signifie par conséquent les élections présidentielles de 1988. Le nombre entre parenthèses pour la présidentielle de 2002 et pour les régionales de 2004 et de 2010 est le résultat du second tour.

¹¹ Dans le cadre de chaque type d'élections, il atteint ses scores les plus élevés aux européennes de 1994 (14% des voix), à la présidentielle de 1995 (25,4% des voix), aux

La scission de 1999 entre le Front national et le Mouvement national républicain de Bruno Mégret met fin à cette progression ¹². Le fait que le Front national sort vainqueur de sa confrontation avec le MNR lui permet de retrouver à partir de 2002 des niveaux de vote proches des niveaux qu'il avait atteints avant la scission, tout en restant légèrement en deçà de ses niveaux, pour chaque type d'élections. Cependant, pour la période allant de 1984 à 2004, la hiérarchie dans les niveaux de vote pour le Front national en fonction du type d'élection se maintient et le trait dominant sur le long terme est une certaine stabilité d'ensemble (par type d'élections).

En fait, de 1984 à 2004, la hiérarchie dans les niveaux de vote Front national en fonction du type d'élection correspond aux différences dans les niveaux de participation électorale.

Tableau 4. Taux de participation et score du Front national de 1984 à 2004 ¹³

	<i>Taux de participation</i>	<i>Score du Front national</i>
P88	82,8%	21,8%
P95	79,5%	25,4%
P2002	73,4%	23,5%
L88	62,7%	15,1%
L93	67,2%	14,7%
L97	67,4%	21,0%
L2002	60,0%	12,4%
R92	67,1%	17,3%
R98	54,0%	20,6%
R2004	59,5%	18,6%
E84	51,3%	12,5%
E89	48,0%	13,6%
E94	51,0%	14,1%
E99	43,0%	8,5%
E2004	38,7%	13,2%

En raison des enjeux et de la durée de la campagne électorale, les élections présidentielles se traduisent par une mobilisation électorale plus forte que les autres types d'élections. Pour ces élections, des citoyens inscrits sur les listes électorales, mais faiblement politisés et présentant une participation électorale irrégulière, vont

législatives de 1997 (21%) et aux régionales de 1998 (20,6%).

¹² Aux européennes de 1999, le Front national tomba à 8,5% des voix alors que le MNR eut 4,5% des voix.

¹³ Le taux de participation correspond au rapport « nombre de votants sur nombre d'inscrits sur les listes électorales ». Le score du Front national correspond au rapport « nombre de voix obtenues sur nombre de suffrages exprimés ».

voter alors qu'ils ont tendance à s'abstenir lors des autres élections. Ce surplus de mobilisation bénéficie de façon principale au Front national. A l'inverse, une faible participation électorale se traduit par des résultats beaucoup plus bas pour le FN ¹⁴. C'est le cas tout particulièrement aux élections européennes. Quant aux élections législatives et régionales, elles se situent dans une position intermédiaire entre les présidentielles et les européennes, du point de vue à la fois de la participation électorale et des scores obtenus par le Front national.

Si l'on raisonne en nombre d'électeurs et non plus en pourcentage des suffrages exprimés, les fluctuations dans l'électorat du Front national sont encore beaucoup plus importantes. En effet, entre deux scrutins proches dans le temps, mais correspondant à des taux de participation différents, l'électorat du Front national fluctue de façon considérable. On peut illustrer ce phénomène avec l'exemple des votes de 2002 et de 2004. A la présidentielle de 2002, Jean-Marie Le Pen enlève 192 589 voix en Alsace, sur un total de 848 704 suffrages exprimés (23,4% des suffrages exprimés). Aux législatives de 2002, les candidats du Front national recueillent 84 688 voix, sur un total de 695 294 suffrages exprimés (12,4%). La participation électorale a baissé de 13,4 points et le Front national a perdu 56% de ses électeurs. Ce phénomène joue entre toutes les élections ayant des taux de participation différents. De la présidentielle de 2002 aux européennes de 2004, le Front national a perdu 70% de ses électeurs. En revanche, des européennes de 1994 à la présidentielle de 1995, il a multiplié son électorat par trois (de 73 367 à 218 644 voix).

Il est certes logique qu'une variation de la participation électorale se traduise par une variation du nombre de voix obtenues par les différents candidats ou partis politiques. Mais, lorsque le score électoral exprimé en pourcentage des suffrages exprimés est stable, la variation de la participation électorale et la variation du nombre de voix obtenues sont proportionnelles. Pour le Front national, une variation de la participation électorale se traduit par une variation beaucoup plus forte du nombre de voix obtenues ¹⁵.

De 1984 à 2004, une partie importante des électeurs du Front national étaient des électeurs occasionnels qui lui apportaient leur voix lors des élections présidentielles, mais qui ne votaient pas pour lui lors des autres consultations électorales. En l'absence d'études précises sur les trajectoires électorales des électeurs du Front national des présidentielles, il n'est pas possible de savoir de façon précise comment se comportaient ces électeurs à l'occasion des autres consultations électorales. Certains d'entre eux votaient pour des candidats de la droite parlementaire. Mais une proportion importante de ces électeurs occasionnels du Front national s'abstenait lors des autres consultations électorales. Le comportement électoral de ces personnes était un comportement d'opposition au jeu politique et aux partis politiques traditionnels. Il se manifestait selon les cas soit par de l'abstention, soit par un vote pour le Front national, par lequel elles exprimaient une position anti-parti. Les entretiens que nous

¹⁴ Les cantonales de 2011 sont les premières élections où le Front national a obtenu un score élevé avec une participation électorale faible.

¹⁵ A titre d'exemple, du premier tour de la présidentielle de 2002 au premier tour des législatives de 2002, le nombre total d'électeurs a diminué de 153 381. A lui seul, le Front national a en a perdu 107 901.

avons effectués auprès d'électeurs du Front national permettent d'illustrer un tel comportement que nous avons pu constater chez certains d'entre eux. En votant Front national, ces électeurs exprimaient leur rejet des hommes politiques et des institutions qu'ils condamnaient en bloc avec des expressions du genre « tout est pourri », « il y en a marre » « sanctionner nos hommes politiques », « exprimer tout mon ras-le-bol », « pour marquer le coup (voter Front national) ».

Par ailleurs, la comparaison des résultats entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2002 permet de constater qu'au second tour, Jean-Marie Le Pen n'a pas obtenu l'ensemble des suffrages qui s'étaient portés sur son nom au premier tour. En effet, son score est passé de 23,4% à 21,4% des suffrages exprimés d'un tour à l'autre (son électorat passait de 192 589 à 186 660 électeurs), alors même que la participation électorale augmentait et passait de 73,4 à 79,9% des inscrits ¹⁶. Un tel phénomène de déperdition électorale entre les deux tours indique à nouveau le fait qu'un certain nombre d'électeurs du Front national exprimaient un vote d'opposition à l'encontre des partis politiques traditionnels mais qu'ils ne souhaitaient pas forcément la victoire du Front national. Nous avons également rencontré des témoignages de ce type lors des entretiens que nous avons effectués auprès d'électeurs du Front national qui déclaraient voter Front national « en espérant qu'il ne passera jamais » ou qui parlaient de vote de premier tour mais pas de second tour.

A l'inverse existent des électeurs du Front national dont le comportement électoral témoigne d'une forte adhésion à ce parti. La comparaison du nombre de votes blancs et nuls entre les deux tours des élections présidentielles permet de mettre en évidence un tel phénomène.

Tableau 5. Les suffrages blancs et nuls des élections présidentielles de 1981 à celles de 2007 ¹⁷

P81		P88		P95		P2002		P2007	
1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour
17 492	23 825	27 191	40 653	24 111	72 048	30 476	48 596	14 930	44 613
2,2%	2,8%	3,1%	4,6%	2,7%	8,3%	3,6%	5,4%	1,0%	4,3%

Pour chaque élection, le vote blanc et nul est plus élevé au second qu'au premier tour. Cette augmentation du vote blanc et nul entre les tours est le fait d'électeurs qui, au premier tour, ont voté pour un candidat donné et qui, au second, ne se reconnaissent dans aucun des deux candidats restés en présence et qui pourtant ont souhaité participer à la consultation électorale. A la différence de l'abstention en effet, le vote blanc et nul correspond à une participation politique. C'est à l'élection présidentielle de 1995

¹⁶ Au premier tour, la somme des voix obtenues par Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret correspondait à 27,7% des suffrages exprimés en Alsace. Bien que Bruno Mégret ait appelé à voter Jean-Marie Le Pen au second tour, non seulement Jean-Marie Le Pen n'a pas retrouvé sur son nom l'ensemble des suffrages de l'extrême droite du premier tour, mais il n'a même pas conservé l'intégralité de ses propres suffrages du premier tour.

¹⁷ Ce tableau se lit de la façon suivante : au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, il y a eu 17 492 suffrages blancs et nuls, ce qui correspond à 2,2% des votants ; au second tour, il y a eu 23 825 votes blancs ou nuls, ce qui correspond à 2,8% des votants.

que le nombre de bulletins blancs et nuls a le plus augmenté entre les deux tours. Il est passé de 24 111 à 72 048. A cette élection, Jean-Marie Le Pen avait obtenu 25,4% des voix et le second tour opposait Jacques Chirac à Lionel Jospin. Une croissance d'une telle ampleur du nombre de bulletins blancs et nuls est tout à fait exceptionnelle par rapport à ce qui se produisit aux élections présidentielles de 1981 et 1988 mais aussi aux élections présidentielles de 2002¹⁸. Par ailleurs, pour l'élection présidentielle de 1995, la corrélation entre la progression des votes blancs et nuls au second tour et le vote Le Pen au premier tour était élevée¹⁹. Un tel phénomène révèle l'existence d'électeurs du Front national qui, lorsque le Front national est absent du scrutin, expriment au moyen d'un vote blanc et nul leur soutien au Front national. Nous avons rencontré ce type d'électeurs lors de nos entretiens. Il s'agit d'électeurs qui, en votant blanc ou nul lorsque le Front national n'est pas présent à la consultation électorale, expriment leur soutien pour le Front national : « Ben, je vote Front national, au deuxième tour, un truc, vive Le Pen... donc je vote nul, si vous préférez, mais enfin, c'est pas nul, pour moi, c'est pas nul... ».

Ce phénomène de forte croissance des votes blancs et nuls entre les deux tours s'est aussi produit à la présidentielle de 2007 (le vote blanc et nul est passé de 14 930 à 44 613). Il fut cependant moins spectaculaire qu'en 1995.

L'examen des résultats électoraux du Front national aux différents scrutins permet de mettre en évidence l'existence de deux catégories d'électeurs du Front national. La première catégorie est constituée des électeurs qui forment le « noyau dur » de l'électorat du Front national. Ces électeurs votent de façon systématique pour le FN et ils ne votent que pour le FN : lorsque celui-ci est absent de la consultation électorale (lors des seconds tours par exemple), ils effectuent un vote blanc ou nul. Leur vote est un vote d'adhésion au Front national et à ses idées.

L'autre catégorie de personnes est constituée d'électeurs fluctuants qui, selon les élections, oscillent entre vote Front national et abstentionnisme. Ces personnes s'intéressent peu à la politique et ne se sentent proches d'aucun parti politique. Le vote FN de ces personnes est un vote sanction, dirigé contre les partis politiques de gouvernement, au moyen duquel elles expriment leur désarroi et leur crainte face à l'avenir. Mais ces personnes ne souhaitent pas forcément la victoire du Front national et par ailleurs leur vote pour le Front national n'est pas un vote systématique. A de nombreuses élections, même en présence d'un candidat du Front national, ces personnes s'abstiennent. C'est le vote irrégulier de ces personnes pour le Front national qui explique les fortes variations électorales que connaît ce parti en Alsace depuis les élections européennes de 1984, avec des scores qui varient du simple au double entre des consultations électorales parfois situées à quelques mois d'intervalle.

¹⁸ Aux présidentielles de 2002, le nombre de bulletins blancs et nuls est passé de 30 476 à 48 596 entre les deux tours. Une telle augmentation provient sans doute d'électeurs de gauche ou d'extrême gauche du premier tour, mais qui ne se reconnaissaient pas dans le choix du second tour entre Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen. Mais l'augmentation du nombre des votes blancs et nuls entre les deux tours de la présidentielle fut nettement moins importante en 2002 qu'en 1995.

¹⁹ Voir D. BADADRIOTTI, L. STRAUSS, « Les élections du printemps 1995 en Alsace », *Revue d'Alsace*, 1995.

A cet égard, la présidentielle de 2007 constitue une rupture. En effet, dans un contexte de forte participation électorale, Jean-Marie Le Pen n'obtient que 13,5% des suffrages exprimés, soit 10 points de moins qu'à la présidentielle de 2002. A cette élection, Nicolas Sarkozy a réussi à attirer vers lui une partie de l'électorat fluctuant du Front national. En revanche, ainsi que le montre la progression du vote blanc et nul entre les deux tours, le « noyau dur » ne s'est pas reporté sur Nicolas Sarkozy au second tour. L'effondrement électoral lors de la présidentielle fut confirmé lors des législatives de la même année, où le Front national dut se contenter de 5,8% des voix (contre 12,4% aux législatives de 2002). Cet affaiblissement électoral se fit également sentir aux européennes de 2009, où il obtint 8,1% des voix, et également, bien que dans une moindre mesure, aux régionales de 2010, où il obtint 13,5% des voix au premier tour (et 14,6% au second tour), soit un score sensiblement plus faible qu'aux régionales de 2004.

En revanche, les résultats des cantonales de 2011 correspondent à un rétablissement du Front national à un niveau électoral au moins équivalent à celui qui était le sien avant le recul de 2007. Les scores obtenus par le Front national aux cantonales de 2011 sont les meilleurs de son histoire pour les élections cantonales. En étant présent dans 29 des 37 cantons renouvelables, il a obtenu 16,8% des suffrages exprimés sur l'ensemble des cantons renouvelables. Si l'on tient compte uniquement des cantons où il était présent, son score est de 20,4% des voix. En 2004, il avait obtenu 14,1% des suffrages en étant présent dans tous les cantons, à l'exception de l'un d'entre eux. Par ailleurs, les cantonales de 2011 ont également révélé sa capacité de progression entre les deux tours. En effet, dans les 12 cantons où les candidats du Front national ont pu se maintenir au second tour, ils ont obtenu en moyenne 30,6% des voix alors qu'ils en avaient obtenu 22,2% au premier tour. Cela correspond à une progression de 8,4 points. Cette progression du vote Front national entre les deux tours d'un même scrutin est plus forte que celle qui avait pu être observée dans le passé ²⁰. Cette progression du Front national entre les deux tours des cantonales de 2011 correspond à une certaine banalisation du vote Front national. Cette banalisation peut s'expliquer par le changement de président et de style à la tête du parti. Mais elle est également la conséquence de l'absence de consignes de vote claires de la part des dirigeants nationaux de l'UMP pour le second tour des cantonales.

Quoi qu'il en soit, aux cantonales de 2011, le Front national a eu des scores élevés dans un contexte de faible participation électorale (près de 40% de votants). Deux types d'interprétation sont possibles pour rendre compte de ce phénomène. Les scores élevés des cantonales de 2011 laissent présager des scores très élevés aux prochaines consultations électorales (avec une participation électorale plus forte que celle des cantonales de 2011). On serait au début d'un nouveau cycle de scores élevés du Front national en Alsace, correspondant à un affaiblissement électoral de la droite parlementaire. Mais ces scores élevés des cantonales de 2011 peuvent aussi signifier

²⁰ A la présidentielle de 2002, Jean-Marie Le Pen avait perdu 2 points entre les tours (23,5% au premier tour et 21,4% au second tour). Aux régionales de 2004, le Front national avait gagné 3,4 points (de 18,6% à 22% des voix). Aux régionales de 2010, il avait gagné un point (de 13,5% à 14,6% des voix).

que le Front national est en train de stabiliser la partie fluctuante de son électorat et que la part d'électeurs effectuant un vote d'adhésion a tendance à augmenter.

Le Front national et Alsace d'Abord

En Alsace, le Front national n'a pas le monopole de la droite radicale. Il est concurrencé sur ce terrain par Alsace d'Abord. Comme le Front national, Alsace d'Abord développe un discours et des thèmes électoraux construits autour de l'immigration, l'insécurité et la défense de l'identité. Alsace d'Abord développe ces thèmes non dans une perspective stato-nationale mais dans une perspective régionaliste alsacienne. Du point de vue idéologique, Alsace d'Abord est l'équivalent alsacien de mouvements comme le Vlaams Belang dans la partie flamande de la Belgique ou la Ligue du Nord en Italie. A la différence de ces deux mouvements cependant, Alsace d'Abord ne demande pas l'indépendance de l'Alsace, mais une simple autonomie. Alsace d'Abord a été créée en 1989 suite à une scission intervenue dans les fédérations alsaciennes du Front national. Par ailleurs, Alsace d'Abord bénéficia en 2002 de l'adhésion des membres des fédérations bas-rhinoises et haut-rhinoises du Mouvement républicain national de Bruno Mégret ²¹.

La création d'Alsace d'Abord a poussé les dirigeants alsaciens du Front national à développer un discours sur l'identité alsacienne. C'est ainsi qu'en 1992 le Front national a publié une « Charte des libertés alsaciennes ». D'une façon générale, le Front national se pose en défenseur de l'identité alsacienne sous ses différents aspects (droit local, langue...). A la différence d'Alsace d'Abord qui oppose l'identité alsacienne à l'Etat français dans une optique régionaliste et qui par ailleurs soutient la construction européenne, le Front national décline le thème de l'identité alsacienne en tant que composante de l'identité française, et prend position contre la construction européenne.

D'un point de vue électoral, Alsace d'Abord est nettement en retrait par rapport au Front national.

²¹ Cette intégration des fédérations bas-rhinoises et haut-rhinoises du MNR a considérablement renforcé Alsace d'Abord en ce qui concerne le nombre de membres et notamment le nombre de conseillers régionaux. Suite à cette intégration, Alsace d'Abord constituait le second groupe en importance au Conseil régional d'Alsace, avec dix membres, derrière l'UMP mais devant le groupe socialistes-Verts. De ces dix membres, seuls deux avaient été élus avec l'étiquette Mouvement régionaliste d'Alsace aux régionales de 1998 (le MRA était le nom utilisé par Alsace d'Abord en 1998). Les huit autres avaient été élus en 1998 avec l'étiquette Front national. Ils avaient rejoint le MNR en 1999 et Alsace d'Abord en 2002. Quant au Front national qui avait eu douze élus en 1998, il n'en avait plus qu'un en 2002. Mais du fait de son score inférieur à 10% des voix, Alsace d'Abord n'eut aucun élu aux régionales de 2004.

Cependant, aux élections régionales de 2004, c'est le Front national qui l'emporta sur Alsace d'Abord. Le Front national eut 18,6% des voix et 8 élus. Alsace d'Abord eut 9,4% des voix et aucun élu.

Tableau 7. Les élections régionales de 1986 à 2010 ²² (en pourcentage des suffrages exprimés)

	1986	1992	1998	2004	2010
Front national	13,2	17,3	20,6	18,6 (22)	13,5 (14,6)
Alsace d'Abord		6,0	6,0	9,4	5,0

Alsace d'Abord atteint ses scores les plus élevés aux régionales de 2004. Ces scores importants de 2004 s'expliquent par le fait que les listes Alsace d'Abord de 2004 étaient constituées de façon majoritaire de conseillers régionaux sortants qui avaient été élus en 1998 sous l'étiquette Front national. Ils disposaient en tant qu'anciens responsables locaux du Front national d'une certaine notoriété qui leur a permis en 2004 de conserver une partie de leur électorat de 1998. Si l'on excepte les régionales de 2004, les résultats électoraux d'Alsace d'Abord avoisinent 5 à 6% des voix. C'est également ce type de scores qu'il atteint en général lorsqu'il est présent aux législatives et aux cantonales. Ces scores correspondent à un électorat régionaliste, qu'Alsace d'Abord parvient à attirer, et qui est en grande partie distinct de l'électorat du Front national. Mais l'influence électorale d'Alsace d'Abord est nettement plus faible que celle du Front national. Dans une région où la droite radicale est présente dans sa version nationale et dans sa version régionale, c'est la version nationale, représentée par le Front national, qui l'emporte.

Depuis les élections européennes de 1984, l'Alsace accorde des scores élevés au Front national. Après s'être caractérisée par un vote gaulliste très élevé dans les années 1960, par un vote élevé pour la droite parlementaire pendant les années 1970, l'Alsace est désormais une terre d'élection du Front national. En fait, les scores du Front national sont en général très élevés aux présidentielles, qui sont des élections pour lesquelles la participation électorale est forte. Aux autres élections, et notamment aux élections européennes, le Front national atteint en général des scores plus modestes.

L'électorat du Front national se compose en partie d'un noyau dur constitué d'électeurs fidèles, qui ne se reconnaissent dans aucun autre parti politique et qui lui accordent leur voix à toutes les consultations électorales. Le vote de ces électeurs est un vote d'adhésion au Front national et à ses idées. La seconde catégorie est constituée d'électeurs fluctuants dont le comportement électoral oscille entre vote Front national, vote pour la droite parlementaire et abstention. Le vote de ces personnes est un vote d'opposition aux partis politiques traditionnels et pas nécessairement un vote d'adhésion. C'est le vote de ces électeurs fluctuants pour Nicolas Sarkozy à la présidentielle de 2007 qui explique la forte décreue électorale de Jean-Marie Le Pen à ce scrutin. Mais ces électeurs fluctuants peuvent revenir au Front national à d'autres scrutins. Ce fut notamment le cas aux cantonales de 2011.

L'électorat du Front national en Alsace est un électorat majoritairement populaire et c'est dans les cantons fortement ouvriers, notamment dans des cantons ouvriers ruraux qu'il atteint ses scores les plus élevés. Ce vote traduit un sentiment de déclassement des classes populaires par rapport aux évolutions économiques et sociales actuelles. Le vote en faveur du Front national de cet électorat populaire des

²² Les données entre parenthèses correspondent aux résultats du second tour.

zones rurales alsaciennes s'inscrit par ailleurs dans un contexte général de faiblesse du vote de gauche en Alsace, et notamment de faiblesse du vote de gauche dans les zones rurales.

Annexe

Tableau 1. Election présidentielle de 1988

	<i>1^{er} tour</i>		<i>2^e tour</i>
Inscrits	1 053 545	Inscrits	1 054 383
Abstentions	181 623	Abstentions	179 214
Blancs et nuls	27 191	Blancs et nuls	40 653
Exprimés	844 731	Exprimés	834 519
Laguiller	15 014		
Juquin	6 958		
Boussel	2 367		
Lajoinie	11 792		
Mitterrand	243 095	Mitterrand	409 923
Total gauche	279 226		
Barre	155 302		
Chirac	146 785	Chirac	424 593
Total droite	302 177		
Waechter	78 911		
Le Pen	184 507		

Au premier tour de la présidentielle de 1988, la somme des voix obtenues par les candidats de gauche était de 279 226 voix. Au second tour, François Mitterrand a glané 409 923 voix, soit 130 697 suffrages de plus que le total des voix de gauche au premier tour. Même en supposant que tous les électeurs Waechter du premier tour aient voté Mitterrand au second tour (ce qui est par ailleurs peu probable), cet apport de voix n'est pas suffisant pour expliquer l'augmentation du score de la gauche d'un tour à l'autre. Elle ne peut s'expliquer que par un apport de voix Le Pen du premier tour. De même, au second tour, Jacques Chirac a décroché 122 416 voix de plus que le total des voix de droite du premier tour. Un tel gain par rapport au premier tour signifie également un apport de voix Front national du premier tour vers Jacques Chirac au second tour. Cela signifie que les électeurs du Front national du premier tour se sont partagés entre François Mitterrand et Jacques Chirac au second tour. Un phénomène analogue s'est produit à la présidentielle de 1995.

Tableau 2. Election présidentielle de 1995

	<i>1^{er} tour</i>		<i>2^e tour</i>
Inscrits	1 112 092	Inscrits	1 112 014
Abstentions	227 388	Abstentions	244 607
Blancs et nuls	24 111	Blancs et nuls	72 048
Exprimés	860 593	Exprimés	795 359
Laguiller	42 207		
Hue	27 085		
Jospin	145 202	Jospin	334 999
Voynet	32 934		
Total gauche	247 428		
Balladur	211 061		
Chirac	143 457	Chirac	460 360
De Villiers	37 253		
Total droite	391 771		
Cheminade	2 750		
Le Pen	218 644		

Au premier tour de la présidentielle de 1995, la somme des voix obtenues par les candidats de gauche était de 247 428 voix. Au second tour, Lionel Jospin obtenait 334 999 voix, soit 87 571 suffrages de plus que le total des voix de gauche au premier tour. De même, au second tour, Jacques Chirac enlevait 68 589 voix de plus que le total des voix de droite au premier tour (460 360 voix au second tour contre 391 771 suffrages au premier tour). Ces voix supplémentaires ne peuvent pas venir d'abstentionnistes ou de vote blancs ou nuls du premier tour qui se seraient exprimés au second tour, car le nombre d'abstentionnistes et de votes blancs et nuls a fortement augmenté.

D'un point de vue global, les 218 644 électeurs de Le Pen du premier tour se sont répartis au second tour en trois tiers à peu près égaux : abstentionnisme ou vote blanc, vote Jospin et vote Chirac.

Conclusion

Pascal DELWIT

Les élections européennes du 17 juin 1984 en France ont marqué un tournant dans l'extrême droite française et européenne. A cette occasion, Le Front national (FN) réalise une performance électorale notable : 11% des voix. Par la suite, Jean-Marie Le Pen et le Front national confirmeront cette pénétration du système politique et décrocheront des scores extrêmement significatifs à différents échelons : aux élections présidentielles, législatives, régionales, cantonales, municipales et européennes. Même s'ils ne se traduisent pas nécessairement en sièges, ces résultats sont une des données permettant de comprendre ce qu'Ignazi nomme la *centralité* du Front national dans l'extrême droite européenne de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e. Centralité par son poids politique et électoral, centralité par sa mise à l'agenda des problématiques déterminantes du Front national, centralité sur la définition du profil idéologique et programmatique ; les grands référentiels quasi génétiques, pour reprendre l'expression d'Ivaldi : le nativisme différencialiste, l'autoritarisme social ou le populisme.

Désormais presque quarantenaire – le FN a vu le jour en octobre 1972 –, le Front national est passé par plusieurs phases : une longue période de confidentialité (1972-1983) souvent référée à la « traversée du désert », la percée et la consolidation politique (1983-1999) et des années 2000 marquées par un essoufflement de la dynamique, en dépit de la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle en 2002. Alors que d'aucuns envisageaient l'épuisement de la « force propulsive du Front national » pour paraphraser Berlinguer, la période contemporaine a révélé deux nouveautés.

La première concerne le FN lui-même. L'arrivée à la présidence de Marine Le Pen en janvier 2011 coïncide avec un redéploiement électoral, politique et médiatique du FN. Déjà perceptible en partie au scrutin régional de 2010, il est frappant aux élections cantonales du printemps 2011 et il s'exprime virtuellement dans les intentions de

vote extrêmement fortes (entre 15% et 20%) pour la candidature de Marine Le Pen à l'élection présidentielle d'avril 2012.

La deuxième est un mouvement de diffusion et d'élargissement de l'audience de formations politiques d'extrême droite et/ou populistes en Europe. La définition de chacun de ces mouvements n'est pas chose aisée et Ignazi y revient dans son analyse. Le principal indicateur de ce (re)déploiement est bien sûr électoral. Outre le Front national en France, on a pu ainsi noter les développements du FPÖ et du BZÖ en Autriche, du parti du progrès en Norvège (FRP) et, initialement au Danemark, du parti populaire danois (DFP), du parti national slovaque (SNS), de la Ligue du nord, de la Liste Pim Fortuyn (LPF) puis du parti de la liberté (PVV) aux Pays-Bas, d'Ataka en Bulgarie, du parti populaire de la Grande Roumanie (PRM), du Vlaams Belang et du Front national en Belgique, de l'Union démocratique du Centre (UDC) en Suisse, de l'Alerte populaire orthodoxe (LAOS) en Grèce et, plus récemment, des Démocrates suédois (DS) et des Vrais Finlandais (PERUSS).

D'un point de vue électoral, le mouvement s'est amorcé en partie dans les années quatre-vingt avant de s'étendre par la suite. De nombreuses formations d'extrême droite ont désormais atteint un seuil de crédibilité important. Cela dit, il convient de nuancer l'analyse. Chacune de ces formations ne recouvre pas la même réalité idéologique, les mêmes finalités politiques et ne développe pas les mêmes axes programmatiques. Ajoutons que tous les pays européens ne sont pas « affectés ». Les Republikaner, le parti national-démocrate (NPD) et l'Union populaire allemande (DPU) demeurent modestes en Allemagne et ne sont jamais parvenus à franchir le seuil de 5% aux élections fédérales. L'Espagne, le Portugal, l'Irlande, Chypre, le Luxembourg et Malte échappent par exemple à la pénétration d'un parti d'extrême droite important. Enfin, mêmes les partis d'extrême droite ou populistes relevants ne sont pas tous dans une phase ascendante. Le Vlaams Belang et le Front national en Belgique, le parti populaire de la Grande Roumanie, le parti national slovaque ou encore Samobroona en Pologne n'ont pas le vent en poupe.

Au-delà de ces performances électorales, plusieurs questions se posent : quels impacts ont-elles sur les autres formations politiques, en particulier de la droite parlementaire ? Cette pénétration des institutions va-t-elle de pair avec un accès aux exécutifs ? Si oui, quels sont les effets générés par cette institutionnalisation ? Cette question, que nous avons déjà abordée¹, révèle une réponse peut-être inattendue. Dans une large mesure, nombre de formations d'extrême droite ou populiste ont eu ou ont un rapport direct ou indirect au pouvoir.

¹ P. DELWIT, Ph. POIRIER (éd.), *Extrême droite et pouvoir en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005.

Dans ce panorama, deux formations d'extrême droite relevantes sont absentes : le Vlaams Belang belge, confronté à un cordon sanitaire des partis démocratiques, et le Front national français. Depuis son entrée dans le système politique, le FN a été tarudé par cette problématique et, plus largement, par celle des alliances politiques. Lors des régionales de 1986, il passe un accord avec le RPR et l'UDF pour participer à certains exécutifs régionaux (Bréchon). Mais cette expérience est sans suite. En 1998, le FN accepte d'apporter ses voix pour l'élection de cinq présidents de régions issus des rangs de la droite, mais il ne rentre pas dans les exécutifs. En vérité, pour le Front national, la problématique est plus large car elle renvoie à la question des alliances. Au plan législatif et cantonal, le FN est confronté à une dure contrainte institutionnelle : un mode de scrutin uninominal à deux tours. Sans possibilité et/ou capacité d'alliance, il n'y a point de salut. L'excellent résultat électoral de mars 2011 l'a mis en évidence. Malgré une présence au deuxième tour dans plus de quatre cents cantons et très peu de triangulaires, où le FN pâtit souvent d'un « vote utile » dans le chef de certains de ses électeurs du premier tour, il ne remporte que deux conseillers.

Moins « radicale » dans le propos, plus moderne dans la communication, Marine Le Pen rencontre la même difficulté. Officiellement, la présidente du FN annonce la transformation du Front national en parti à vocation majoritaire, si le score des présidentielles traduit ses espérances. Mais la rhétorique ne masque pas la difficulté de pénétrer le système hors les scrutins avec une dose de proportionnelle. Or en la matière, les perspectives sont funestes pour le Front national dès lors que le scrutin régional, l'un des seuls où il parvient à décrocher des élus en nombre, est appelé à être organisé sur le modèle du mode de scrutin uninominal à deux tours.

Il est évidemment difficile de se projeter dans l'avenir sur cette question tant il est vrai qu'elle se pose comme une équation à plusieurs inconnues pour le Front national : souhaitera-t-il s'inscrire dans une alliance ? Trouvera-t-il un ou des partenaires ouverts à cette perspective, en particulier dans l'hypothèse d'une victoire de François Hollande au scrutin présidentiel ? Cette voie est-elle potentiellement acceptable pour un nombre important d'électeurs de la droite ? Comment réagiraient les partis centristes, le Nouveau Centre, le parti radical et le Modem ? Le parti lui-même peut-il l'accepter ? Pour de nombreux observateurs, la rupture qui intervient fin 1998-début 1999 entre lepenistes et mégretistes tient pour une part à un différend stratégique fondé sur cette question des alliances et de rapports à la droite parlementaire. Enfin, il reste à voir si les différentes composantes qui forment « l'électorat » du FN sont à même de suivre cette voie.

C'est que l'électorat frontiste est protéiforme et changeant. Nonna Mayer le met particulièrement bien en évidence. Le caractère de plus en plus populaire – salarié et non salarié – des électeurs du Front national s'est fortement développé. Les contributions consacrées au Nord-Pas-de-Calais, à l'Alsace et à la Provence-Côte-d'Azur en portent également témoignage. L'analyse fine de la géographie électorale montre les mouvements de forte implantation vers les zones plus populaires – de Lille et sa couronne vers le Pas-de-Calais (Dolez et Laurent), de Strasbourg et Mulhouse vers le rurbain et le rural (Schwengler) –, vers les zones rurales ou péri-urbaines, en particulier celles où résident les ouvriers ou les segments « peu dotés en capitaux (scolaire ou économique) » (Gombin), chassés des cœurs de ville où le logement

est trop onéreux ; villes qui *a contrario* voient s'affaïssir l'implantation politique et électorale du FN. Le filtre du capital scolaire joue, en la matière, un rôle déterminant.

Cette popularisation de l'électorat frontiste s'articule à l'expression d'un ressentiment, à plusieurs facettes : difficulté de la mobilité résidentielle dans des quartiers difficiles, angoisse ou contestation du déclassement, perte du prestige symbolique de la classe ouvrière, ...

Certains axes idéologiques évoluent en parallèle à cette observation de la popularisation de l'électorat FN. Ainsi voit-on peu à peu s'affirmer une rhétorique populiste économique et sociale (Ivaldi), qui tranche avec le libéralisme plus affirmé des années quatre-vingt-dix. Marine Le Pen (ré)affirme une certaine centralité de l'Etat, dans l'action économique et sociale :

« Pour empêcher les délocalisations et permettre un véritable développement du tissu national d'entreprises, il faut une action stratégique volontariste d'un Etat fort aux marges d'action retrouvées, capable de réarmer la France dans la mondialisation »².

Certes, les PME, les professions commerçantes et indépendantes restent au centre des préoccupations exprimées. Mais la valorisation de la protection sociale est plus présente que dans les programmes des années quatre-vingt-dix ou lors de l'élection présidentielle de 2002. Cette affirmation de la fibre sociale n'est pas spécifique au Front national dans l'extrême droite européenne. Et, comme chez certains de ses coreligionnaires, elle s'articule à ce que des chercheurs nomment le chauvinisme de bien-être (*Welfare Chauvinism*) : du social, peut-être, mais uniquement pour les nationaux dans l'Etat et certainement pas dans une perspective supranationale.

Comme le montre Orfalli, le ressentiment est aussi déterminant dans l'acte d'adhésion. Il se fixe le plus souvent dans une perspective ethno-centriste. La crainte et le rejet de l'autre sont au centre des préoccupations. L'angoisse d'une France envahie et trahie est très forte parallèlement au sentiment d'abandon. Et bien souvent un événement catalyseur contribue à faire franchir le pas de l'adhésion.

La dimension ethno-centriste est aussi cruciale dans le monde des électeurs, comme le montre Mayer : l'adhésion aux « idées du FN » augmente de 66 points lorsque la personne a un score élevé d'ethnocentrisme autoritaire.

Dans la phase contemporaine, le Front national comme d'autres partis d'extrême droite ont néanmoins remodelé leur rhétorique en la matière. D'un propos centré à l'origine sur le rejet de la figure de l'étranger – maghrébin, turc ou d'Afrique subsaharienne surtout –, le discours se focalise désormais sur le combat contre l'islamisation des sociétés européennes et le danger incarné par la confession musulmane. Diffusé dans un contexte de crainte et de dénonciation croissante de cette religion, ce recadrage théorique et sémantique n'est pas sans paradoxe. Ainsi a-t-on pu voir Marine Le Pen se présenter en parangon de la défense de la laïcité et de la République dénonçant, en référence à la deuxième guerre mondiale, « l'occupation » !

² Marine LE PEN, *La voix du peuple, l'esprit de la France, projet 2012*. Consultation : <http://www.marinelepen2012.fr/le-projet/>

« Il y a quinze ans on a eu le voile, il y avait de plus en plus de voiles. Puis il y a eu la burqa, il y a eu de plus en plus de burqa. Et puis il y a eu des prières sur la voie publique (...) maintenant il y a dix ou quinze endroits où de manière régulière un certain nombre de personnes viennent pour accaparer les territoires (...) Je suis désolée, mais pour ceux qui aiment beaucoup parler de la seconde guerre mondiale, s'il s'agit de parler d'occupation, on pourrait en parler, pour le coup, parce que ça c'est une occupation du territoire »³.

Cette ouverture « laïciste » et républicaine, certes très cadrée, dans un parti où a toujours milité une frange importante du catholicisme intransigeant a de quoi surprendre. Mais elle s'accompagne de deux autres mouvements autrement plus profonds, selon Ignazi, dans l'extrême droite européenne : une revalorisation de l'Eglise catholique et des valeurs chrétiennes dans la lutte contre l'*islamisation* supposée des sociétés européennes et une toute nouvelle approche de la question juive et de l'Etat d'Israël. Alors que très régulièrement, l'antisémitisme était et reste un moteur dans de nombreux composantes de l'extrême droite européenne – Orfali le met en évidence dans le monde des adhérents –, le FN, à l'image d'autres formations d'extrême droite, a une nouvelle approche allant jusqu'au philo-sémitisme et le soutien à Israël. Marine Le Pen a ainsi fortement médiatisé sa rencontre avec l'ambassadeur israélien à l'ONU en novembre 2011. De même, son compagnon, Louis Aliot, s'est-il rendu en Israël, en compagnie de Michel Thooris, candidat FN pour les Français de l'étranger dans la 8^e circonscription, qui comprend, entre autres, l'Etat d'Israël. Cette évolution trouble d'ailleurs les différentes composantes de la communauté juive française. En mars 2011, Radio J qui avait décidé d'inviter la présidente du Front national a dû renoncer face au tollé de certaines organisations juives, au premier rang desquelles l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

C'est donc un parti, un leadership, certains axes idéologiques transformés en partie qui vont se donner à voir aux électeurs français au printemps 2012. Néanmoins, outre les grands référentiels, d'autres dimensions du FN ont peu bougé. Le canevas organisationnel est ainsi largement identique. A partir d'une analyse poussée du mode de fonctionnement du parti, Amjahad et Jadot montrent la pérennité de l'extrême centralisme dans le processus décisionnel partisan. Le parti est tout entier tourné sur la présidence.

Marine Le Pen parviendra-t-elle à dépasser le plafond électoral aux élections présidentielles de 2012 et, plus fondamentalement, à briser le cordon sanitaire ? C'est une des données clés pour le destin du Front national. Passé le temps médiatique et politique de l'élection présidentielle, le Front national et sa présidente pourraient, comme par le passé, avoir des difficultés singulières à exister, faute d'une présence dans les institutions, quand bien même son potentiel de chantage pourrait atteindre un niveau inédit.

³ *Le Figaro*, 11 décembre 2011.

Orientation bibliographique

- AKKERMAN, Tjitske, « Anti-Immigration Parties and the Defence of Liberal Values : The Exceptional Case of the List Pim Fortuyn », *Journal of Political Ideologies*, 10, 2005, p. 337-354.
- ARNOLD, Edward J. (éd.), *The Development of the Radical Right in France : from Boulanger to Le Pen*, Basingstoke, Macmillan Press/St Martin's Press, 2000.
- ARTER, David, « The Breakthrough of Another West European Populist Radical Right Party ? The Case of the True Finns », *Government and Opposition*, 45, 2010, p. 484-504.
- BALE, Tim *et al.*, « If You Can't Beat Them, Join Them ? Explaining Social Democratic Responses to the Challenge from the Populist Radical Right in Western Europe », *Political Studies*, 38, 2010, p. 410-426.
- BIRENBAUM, Guy, *Le Front national en politique*, Paris, Balland, 1992.
- BIZEUL, Daniel, *Avec ceux du FN : un sociologue au front national*, Paris, La Découverte, 2003.
- BRÉCHON, Pierre, *La France aux urnes*, Paris, La Documentation française, 5^e édition, 2009.
- CAPOCCIA, Giovanni, « Anti-System Parties : A Conceptual Reassessment », *Journal of Theoretical Politics*, 14, 2002, p. 9-35.
- CARTER, Elizabeth L., « Proportional Representation and the Fortunes of Right-Wing Extremist Parties », *West European Politics*, 25/3, 2002, p. 135.
- CASALS, Xavier (éd.), *Political Survival on the Extreme Right : European Movements between the Inherited Past and the Need to Adapt to the Future*, Barcelone, Institut de Ciències Polítiques i Socials, 2005.
- CHARLOT, Monica, « L'émergence du Front national », *Revue française de science politique*, 36/1, 1986, p. 30-45.

- CHEBEL D'APPOLONIA, Ariane, *L'extrême droite en France. De Maurras à Le Pen*, Bruxelles, Complexe, 1988.
- DELWIT, Pascal, DE WAELE, Jean-Michel et REA, Andrea (éd.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998.
- DELWIT, Pascal, POIRIER, Philippe (éd.), *Extrême droite et pouvoir en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.
- DE LANGE, Sarah, « A New Winning Formula ? The Programmatic Appeal of the Radical Right », *Party Politics*, 13, 2007, p. 411-435.
- , MUDDÉ, Cas, « Political Extremism in Europe », *European Political Science*, 4/4, 2005, p. 476-488.
- EATWELL, Roger (éd.), *Western Democracies and the Extreme Right Challenge*, Londres, Routledge, 2009.
- , MUDDÉ, Cas, *Western Democracies and the Extreme Right Challenge*, Londres, Routledge, 2004.
- FALLEND, F., « Are Right-Wing Populism and Government Participation Incompatible ? The Case of the Freedom Party of Austria », *Representation*, 40, 2004, p. 115-130.
- FOURQUET, Jérôme, PHILIPPOT, Damien, « 2007-2011 : le retour du Front national », *Revue politique et parlementaire*, 1059, avril-juin 2011, p. 47-64.
- GAUTHIER, Jean-Paul, *Les extrêmes droites en France : de la traversée du désert à l'ascension du Front national (1945-2008)*, Paris, Syllepse, 2009.
- GOMBIN, Joël, MAYANCE, Pierre (éd.), *Droit(es) aux urnes en région PACA ! L'élection présidentielle de 2007 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- LECCEUR, Erwan, *Un néo-populisme à la française : trente ans de Front national*, Paris, La Découverte, 2003.
- MARTIN, Pierre, *Le vote Le Pen, l'électorat du Front national*, Notes de la Fondation Saint-Simon, octobre-novembre 1996.
- MAYER, Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion 2002.
- , « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, 57/3-4, 2007, p. 429-445.
- , « Les hauts et les bas du vote Le Pen 2002 », *Revue française de science politique*, 52/5-6, 2002, p. 505-520.
- , « Du vote lepéniste au vote frontiste », *Revue française de science politique*, 47/3-4, 1997, p. 438-453.
- , PERRINEAU, Pascal, « Why Do they Vote for Le Pen ? », *European Journal of Political Research*, 22, 1992, p. 123-141.
- , — (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989.
- MINKENBERG, Michael, PERRINEAU, Pascal, « The Radical Right in the European Elections 2004 », *International Political Science Review*, 28/1, 2007, p. 29-55.
- MUDDÉ, Cas, *Populist Radical Right Parties in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- , « The Single-Issue Party Thesis : Extreme Right Parties and the Immigration Issue », *West European Politics*, 22/3, 1999, p. 182-197.

- OESCH, Daniel, « Explaining Workers' support for Right-wing Populist Parties in Europe. Evidence from Austria, Belgium, France, Norway, and Switzerland », *International Political Science Review*, 29/3, 2008, p. 349-373.
- ORFALI, Birgitta (éd.), *L'adhésion à l'extrême droite. Etude comparative en France, Hongrie, Italie et Roumanie*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- , *L'adhésion au Front national, de la minorité active au mouvement social*, Paris, Kimé, 1990.
- PERRINEAU, Pascal (éd.), *Les croisés de la société fermée : l'Europe des extrêmes droites*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2001.
- , « La « défidélisation » des électeurs de Jean-Marie Le Pen », in Bruno CAUTRÈS, Anne MUXEL (éd.), *Comment les électeurs font leur choix ? Le panel électoral français 2007*, Paris, Les Presses de SciencesPo, 2009, p. 201-220.
- , *Le symptôme Le Pen : radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997.
- SHIELDS, James G., *The extreme right in France : from Pétain to Le Pen*, Londres-New York, Routledge, 2007.
- RÉMOND, René, *Les droites aujourd'hui*, Paris, Seuil, 2007.
- TAGUIEFF, Pierre-André (éd.), *Le retour du populisme : un défi pour les démocraties européennes*, Paris, Editions Encyclopaedia Universalis, 2004.
- VEUGELEERS, John, « Social Cleavage and the Revival of Far Right Parties : The Case of France's National Front », 40/1, *Acta Sociologica*, 1997, p. 31-49.
- WINOCK, Michel (éd.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Le Seuil, 1993.

Liste des auteurs

Anissa Amjahad est aspirante du Fonds de la recherche scientifique-FNRS et doctorante en science politique au Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL) de l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Pierre Bréchon est professeur de science politique à l'IEP de Grenoble et chercheur au PACTE (IEP Grenoble/CNRS). Il travaille sur l'analyse des valeurs politiques et religieuses, les phénomènes partisans, la sociologie électorale, la sociologie des opinions.

Pascal Delwit est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il mène ses travaux au Centre d'étude de la vie politique – CEVIPOL. Il est l'auteur de très nombreux travaux sur la vie et les forces politiques en Belgique et en Europe. Avec Emilie van Haute et Jean-Benoit Pilet, il vient de publier *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles (2011).

Bernard Dolez est professeur de droit public à l'Université Paris 13. Il a notamment dirigé : avec Annie Laurent, *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001 ; avec Michel Hastings, *Le parachutage politique*, L'Harmattan, 2003 ; avec Didier Paris, *Métropoles en construction. Territoires, politiques et processus*, L'Harmattan, 2004 ; avec Annie Laurent et Claude Patriat, *Le vote rebelle. Les élections régionales de 2004*, Editions universitaires de Dijon, 2005 ; avec Bernard Grofman et Annie Laurent, *In Situ and Laboratory Experiments on Electoral Law Reform : French Presidential Elections*, Heidelberg, Springer, 2010. Ses recherches portent entre autres sur les effets des modes de scrutin et sur la territorialisation du vote.

Joël Gombin achève sa thèse de science politique au CURAPP / Université de Picardie-Jules Verne, intitulée *Contribution à une analyse configurationnelle des votes : le cas*

des votes FN en région PACA. Il a codirigé, avec Pierre Mayance, l'ouvrage *Droit(es) aux urnes en région PACA ! L'élection présidentielle de 2007 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur* (L'Harmattan, 2009).

Piero Ignazi est professeur de politique comparée à l'Université de Bologne et directeur de la revue *Il Mulino*. Il est l'auteur de *Extreme Right Parties in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press (2006).

Gilles Ivaldi est chargé de recherche CNRS, Université de Nice Sophia Antipolis. Ses recherches portent sur les partis d'extrême droite et le phénomène populiste en Europe occidentale dans une perspective de sociologie électorale comparée. Son approche s'inscrit dans le cadre plus général d'analyse des transformations des systèmes partisans et de crise des modèles traditionnels de la représentation politique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Clément Jadot est doctorant au Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il est également assistant depuis 2010.

Annie Laurent est directrice de recherche CNRS au CERAPS (Centre de recherches administratives politiques et sociales, Université de Lille 2). Elle co-anime l'un des groupes de recherche de l'Association française de Science politique, le GAEL (Groupe d'analyses électorales) et l'un des axes de recherche du CERAPS, *La participation : vote, engagements et mobilisations collectives*. Elle a coordonné scientifiquement le programme de recherche *La coordination stratégique et le scrutin à deux tours : Electeurs, partis et règles électorales en France*, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Elle a récemment dirigé avec Bernard Dolez et Bernard Grofman, *In Situ and Laboratory Experiments on Electoral Law Reform : French Presidential Elections*, Heidelberg, Springer, 2010 ainsi qu'un numéro spécial de la *Revue internationale comparée, Maurice Duverger* (volume 17, 2010). Ses recherches actuelles portent sur les comportements électoraux, les effets des modes de scrutin et l'offre électorale. Outre l'approche quantitative, elle a aussi recours aux expérimentations de laboratoire.

Nonna Mayer est directrice de recherche au CNRS, rattachée au Centre d'études européennes de Sciences Po et enseignante à l'IEP de Paris. Elle dirige la collection « Contester » aux Presses de Sciences Po et depuis 2005, elle est présidente de l'Association française de science politique. Elle a récemment publié *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010.

Birgitta Orfali est maître de conférences habilitée à diriger des recherches à la Faculté des Sciences humaines et sociales – Sorbonne de l'Université Paris Descartes Cité Sorbonne et a déjà publié différents ouvrages sur la question des motivations d'adhésion à l'extrême droite. Elle s'intéresse à l'influence minoritaire, aux pratiques et représentations partisans et à la façon dont celles-ci interviennent dans les changements sociaux et politiques dans une perspective psychosociologique.

Bernard Schwengler, docteur en Science politique, enseigne les sciences économiques et sociales en Classes préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) au lycée Kléber à Strasbourg.

Table des matières

Introduction	
Pascal DELWIT	7
Les étapes du Front national (1972-2011)	
Pascal DELWIT	11
Le Front national et les autres. Influence et évolutions	
Piero IGNAZI	37
Le modèle organisationnel du Front national	
Anissa AMJAHAD et Clément JADOT.....	57
Le Front national : un engagement contestataire ou une adhésion de conviction	
Birgitta ORFALLI.....	77
Permanences et évolutions de l'idéologie frontiste	
Gilles IVALDI	95
Le Front national et les élections	
Pascal DELWIT	113
De Jean-Marie à Marine Le Pen : l'électorat du Front national a-t-il changé ?	
Nonna MAYER	143
La droite à l'épreuve du Front national	
Pierre BRÉCHON.....	161
Voix sans élus. Le vote Front national dans la région Nord-Pas-de-Calais	
Bernard DOLEZ, Annie LAURENT	171
Le Front national en Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Joël GOMBIN	191

L'Alsace ou le vote Front national dans une région de droite	
Bernard SCHWENGLER.....	211
Conclusion	
Pascal DELWIT.....	227
Orientation bibliographique.....	233
Liste des auteurs.....	237
Table des matières.....	239

Fondées en 1972, les Editions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Principales collections et directeurs de collection

- Commentaire J. Mégret (Comité de rédaction : Marianne Dony (directeur), Emmanuelle Bribosia (secrétaire de rédaction), Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Laurence Idot, Jean-Paul Jacqué, Henry Labayle, Fabrice Picod)
- Architecture, aménagement du territoire et environnement (Christian Vandermotten et Jean-Louis Genard)
- Economie (Henri Capron)
- Education (Françoise Thys-Clément)
- Etudes européennes (Marianne Dony)
- Histoire (Eliane Gubin et Kenneth Bertrams)
- Philosophie et société (Jean-Marc Ferry et Nathalie Zaccai-Reyners)
- Quête de sens (Manuel Couvreur et Marie-Soleil Frère)
- Religion, laïcité et société (Monique Weis)
- Science politique (Pascal Delwit)
- Sociologie et anthropologie (Mateo Alaluf et Pierre Desmarez)
- Statistique et mathématiques appliquées
- UBlire (collection de poche)

Elles éditent trois séries thématiques, les *Problèmes d'histoire des religions* (direction : Alain Dierkens), les *Etudes sur le XVIII^e siècle* (direction : Valérie André et Brigitte D'Hainaut-Zveny) et *Sextant* (direction : Eliane Gubin et Valérie Piette).

Des ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles figurent sur le site de la Digithèque de l'ULB. Ils sont aussi accessibles via le site des Editions.

Founded in 1972, Editions de l'Université de Bruxelles is a department of the Université libre de Bruxelles (Belgium). It publishes textbooks, university level and research oriented books in law, political science, economics, sociology, history, philosophy, ...

Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul Héger 26 - CPI 163, 1000 Bruxelles, Belgique

EDITIONS@ulb.ac.be

<http://www.editions-universite-bruxelles.be>

Fax +32 (0) 2 650 37 94

Direction, droits étrangers : Michèle Mat.

Diffusion/distribution : Interforum Benelux (Belgique, Pays-Bas et grand-duché de Luxembourg) ; SODIS/ToThèmes (France) ; Servidis (Suisse) ; Somabec (Canada).

Le Front national

L'élection présidentielle du 22 avril 2007 et le scrutin législatif qui l'a suivi ont été une terrible désillusion pour Jean-Marie Le Pen et le Front national (FN). Après avoir dominé l'agenda politique et médiatique durant les années quatre-vingt-dix et créé une secousse inédite dans le système politique lors des élections présidentielles de 2002, le FN était ramené à une expression électorale et un poids politique extrêmement modestes. Ce résultat, en phase avec le mouvement de déclin observé dans les années 2000, est confirmé au scrutin municipal de 2008 où l'extrême droite française est évanescence. D'aucuns évoquent alors la fin sans gloire de Jean-Marie Le Pen et de son parti.

A la veille des élections présidentielles et législatives de 2012, la présentation et le regard sont pourtant tout autres. En janvier 2011, Marine Le Pen a « hérité » de la présidence du parti ; trente-neuf ans après l'accession de son père à cette même présidence. Le Front national a opéré une percée aux élections cantonales du printemps 2011 et les enquêtes d'opinion créditent Marine Le Pen de scores oscillant entre 15 et 20% des intentions de vote pour le premier tour de la présidentielle.

Après le pain noir, le pain blanc ? Les choses sont indubitablement plus nuancées. Dans un environnement européen où l'extrême droite a (re)trouvé des couleurs dans certains Etats, une nouvelle analyse approfondie du phénomène frontiste s'imposait, tant il est vrai que le déclin politico-électoral de la deuxième moitié des années 2000 avait asséché les recherches consacrées au Front national.

L'ouvrage, qui rassemble des contributions de spécialistes réputés de l'extrême droite française, retrace et analyse tour à tour l'histoire du Front national, les rapports du FN à l'extrême droite européenne, le modèle organisationnel et militant du parti, ses axes idéologiques et programmatiques, de même que son implantation électorale et la question des alliances politico-électorales. Enfin, trois zones de force du Front national, dissemblables dans leur profil, sont très finement observées : le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pascal Delwit est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il mène ses travaux au Centre d'étude de la vie politique – CEVIPOL. Il est l'auteur de très nombreux travaux sur la vie et les forces politiques en Belgique et en Europe. Avec Emilie van Haute et Jean-Benoit Pilet, il vient de publier *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles (2011).



www.editions-universite-bruxelles.be

couverture geluck, suykens & partners



Le Front national

EDITE PAR PASCAL DELWIT

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Archives & Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les Archives & Bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir [Article 3](#)) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les Archives & Bibliothèques.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.